



Ukraine : Zelensky fragilisé mais toujours légitime

► Quatre ans après le début de la guerre, le président ukrainien reste apprécié dans son pays, où sa cote de popularité n'est jamais descendue sous 52 %

► Son pouvoir a toutefois tremblé à la fin de l'année 2025, au moment de la mise en cause de son bras droit, Andriy Yermak, dans une affaire de corruption

► Vladimir Poutine a, lui, mis au pas la société russe depuis le lancement de l'« opération militaire spéciale » en Ukraine, le 24 février 2022

► La répression a anéanti l'opposition en Russie, et les défenseurs des droits humains recensent de 3 000 à plus de 4 600 prisonniers politiques

► En Europe, Viktor Orban menace de mettre son veto à de nouvelles sanctions contre Moscou et à une aide financière à Kiev

PAGES 2-3

Politique

La « bonne forme » des finances communales

La trajectoire financière des communes s'est améliorée en 2025, relève, dans une note, Jean-René Cazeneuve, député Renaissance du Gers

PAGE 8

Ecologie

Transition énergétique : les maires sur le front

Les élus locaux sont en première ligne quand sont lancés des projets d'éoliennes, de parcs solaires, de réseaux de chaleur ou de méthaniseurs

PAGES 10-11 ET IDÉES PAGE 28

MEXIQUE LA SURPUISSANCE DU CARTEL DE JALISCO NUEVA GENERACION

► « El Mencho », le chef du cartel CJNG, a été tué, dimanche, lors d'une opération militaire

► Le pays a été, par la suite, le théâtre de violences ayant causé des dizaines de morts

► David Mora, chercheur spécialiste du crime organisé, décrypte ces événements

PAGE 5



A Zapopan, dans l'Etat de Jalisco, au Mexique, le 22 février. CARLOS ZEPEDA/GETTY IMAGES VIA AFP

Lyon

La radicalisation d'une génération de militants antifascistes

Plusieurs jeunes mis en examen, pour meurtre ou complicité, après la mort du militant d'extrême droite Quentin Deranque appartenaient à la Jeune Garde, mouvement créé en 2018 par le député (LFI) Raphaël Arnault

PAGE 12 ET IDÉES PAGE 27

M
ÉDITORIAL
**TRUMP ET L'IRAN :
LES MENACES
ET LES
INTERROGATIONS**
PAGE 30

Enquête La troublante intimité des Lang avec Jeffrey Epstein



Caroline, Monique et Jack Lang, à la Fondation Louis Vuitton, à Paris, le 29 septembre 2019. BERTRAND RINDOFF PETROFF/GETTY IMAGES

LE NOM de Caroline Lang, fille de l'ancien ministre de la culture de François Mitterrand, apparaît des milliers de fois dans les documents sur le prédateur sexuel publiés, fin janvier, aux Etats-Unis. L'enquête du Monde re-

trace les liens très étroits tissés au fil du temps entre le financier américain et le clan Lang. Tout porte à croire que Caroline Lang était un relais français essentiel pour Jeffrey Epstein.

PAGES 20-21

Economie

L'industrie chinoise fait trembler l'Allemagne

Le chancelier Friedrich Merz se rend, mercredi et jeudi, à Pékin et à Hangzhou, sur les terres d'un concurrent vorace

PAGE 14

Cinéma

Bradley Cooper se repenche sur le couple

« Is This Thing on ? », le troisième film de l'acteur et réalisateur américain, est une comédie douce-amère sur le remariage

PAGE 22

Travail

Les salariés agricoles, un million d'invisibles

PAGE 16

Tourisme

Aux Menuires, la neige se paie de plus en plus cher

PAGE 17

Société

Les banques d'ADN bientôt au secours de la justice ?

PAGE 13

Campus

Ces jeunes qui boycottent l'IA générative

PAGE 18



Volodymyr Zelensky fragilisé mais toujours légitime

Malgré la fatigue de la population, le renvoi de son bras droit, Andriy Yermak, et les affaires de corruption, fin 2025, le président ukrainien n’a jamais vu sa cote de popularité descendre sous 52 % d’opinions favorables

KIEV - correspondant

Le 14 février, à la Conférence de Munich sur la sécurité, Volodymyr Zelensky a rendez-vous avec la presse après une journée d’entretiens. Les traits sont tirés sous la barbe de plus en plus grise. Difficile de reconnaître l’homme qui faisait rire l’Ukraine du temps de sa vie de comédien. Un journaliste français lui fait remarquer qu’il a l’air exténué. Le président esquisse un sourire, et rétorque : « *Eh bien, ne me regardez pas.* » La phrase fait sourire la salle. L’humour et le sens de la répartie sont toujours là. Mais le visage raconte autre chose : quatre années de guerre ont laissé des marques.

Anodine, la scène résume l’état du pouvoir ukrainien : Volodymyr Zelensky est toujours là, omniprésent sur la scène internationale, central dans l’architecture politique de son pays. Mais l’énorme élan des débuts s’est peu à peu transformé en difficile équilibre, fait d’endurance et de tensions. À l’extérieur, Volodymyr Zelensky continue d’incarner la résistance de son pays, affichant une détermination sans faille face à ses partenaires étrangers ; à l’intérieur, il demeure la clé de voûte d’un système politique profondément affecté par la guerre, solide mais de plus en plus faillible.

Les derniers mois ont concentré toutes les tensions. À la pression extérieure de pourparlers imposés par un Donald Trump qui semble prêt à céder aux exigences russes, s’est ajouté un scandale politique interne. Début novembre 2025, une affaire de corruption dans le secteur énergétique, révélée par deux agences anticorruption, a secoué le sommet de l’Etat.

L’affaire, qui touche des proches de la présidence, a choqué l’opinion publique, fatiguée

par quatre années de conflit meurtrier et de frappes de plus en plus fréquentes sur le secteur énergétique. Le séisme a culminé avec la démission d’Andriy Yermak, bras droit de Volodymyr Zelensky, chef de l’administration présidentielle et deuxième homme le plus puissant du pays, dont le domicile a été perquisitionné. Aucune procédure judiciaire n’a été ouverte, mais son départ était jugé comme la seule issue pour éteindre la crise, tant il incarnait tous les excès du système. « *Avec lui a disparu un style de gestion du gouvernement et du Parlement très personnel, ainsi qu’un contrôle monopolistique de certains domaines de la politique, y compris dans les relations avec les Etats-Unis et le processus de négociations* », décrypte le politiste ukrainien Volodymyr Fessenko, du centre d’études politiques Penta, à Kiev.

CERCLE DÉCISIONNEL ÉTROIT

Le remplacement d’Andriy Yermak, un mois plus tard, par Kyrylo Boudanov, alors patron du service de renseignement militaire, le HUR, a produit un effet immédiat dans l’opinion. Figure associée à des opérations clandestines audacieuses contre la Russie, ce dernier jouit d’une forte popularité dans le pays, avec 70 % de taux de confiance, selon un sondage réalisé en janvier par l’Institut international de sociologie de Kiev (KIIS).

Son arrivée ne s’est pas pour autant accompagnée de changement notable dans le mode de gouvernance de la présidence. Le cercle décisionnel reste étroit, réduit aux collaborateurs de Volodymyr Zelensky. Dans la capitale, on s’inquiète aussi de l’influence qu’Andriy Yermak conserverait sur certains conseillers de la présidence.

Au-delà de la réputation d’homme de combat de Kyrylo Boudanov, le maître espion a aussi été nommé pour ses liens avec les Amé-

« LA GUERRE EST UN FACTEUR QUI APPORTE BEAUCOUP DE SOUTIEN À VOLODYMYR ZELENSKY PARCE QUE NOUS NOUS UNISSONS AUTOUR DU DRAPEAU »

PAVLO KAZARINE
journaliste et soldat



ricains dans le cadre des négociations de paix. C’est principalement sur ce dossier que les efforts se sont concentrés ces dernières semaines, avec notamment le retour en grâce de David Arakhamia, également réputé pour ses connexions avec les Etats-Unis. En 2022, le chef du parti présidentiel Serviteur du peuple avait aussi mené l’équipe de négociateurs ukrainiens lors de premiers pourparlers avec la Russie.

Dans ce contexte mouvementé, la cote de popularité d’un président au pouvoir depuis sept années impressionne par sa stabilité. Après avoir bondi au début de l’invasion lorsqu’il choisit de rester à Kiev plutôt que d’évacuer, elle n’est jamais descendue sous les 52 %, malgré les revers militaires et les scandales, selon le KIIS.

L’opposition ne retient pas ses coups contre une gouvernance qu’elle juge trop concentrée et empruntant parfois des formes autoritaires pour faire taire les voix dissidentes. Mais les personnalités comme l’ancien président Petro Porochenko (2014-2019) ou le maire de Kiev, Vitali Klitschko, peinent à se faire entendre en raison de leur faible poids au sein du Parlement et du contexte de guerre. « *L’opinion publique s’oppose aux formes actives de lutte politique interne* », analyse M. Fessenko.

La légitimité de Volodymyr Zelensky, dont le mandat s’est officiellement achevé en

mai 2024, n’est d’ailleurs remise en question par aucune force politique, alors que seulement 9 % de la population seraient favorables à des élections dès maintenant, selon un sondage du KIIS publié en décembre 2025. « *Il ne s’agit pas tant de Zelensky que du chef de l’Etat. La guerre est un facteur qui lui apporte beaucoup de soutien parce que nous nous unissons autour du drapeau*, analyse le journaliste et soldat Pavlo Kazarine. *Je suis sûr que les sondages diront complètement autre chose une fois la guerre terminée.* »

Dans le même temps, l’équipe du président déploie d’importants moyens pour soigner son image. Le chef de l’Etat prend garde de ne pas se prononcer sur les sujets clivants, comme la mobilisation dans les forces armées, mais se rend de temps à autre auprès des soldats. Il maintient un lien quasi quotidien avec sa population. Vidéos filmées façon selfie depuis son bureau, compte rendu des bombardements russes, état des négociations, hommage aux brigades qui se sont illustrées sur le front... Cette présence permanente vise à assurer une forme de transparence totale et à rappeler que le pays tient.

Les observateurs politiques s’accordent à dire que M. Zelensky s’est très adroitement sorti de la crise politique. Pour autant, sa position reste fragile. Alors que le très influent Andriy Yermak lui servait de paraton-

Orban menace de bloquer 90 milliards d’euros de prêt européen

Avant une élection risquée, le premier ministre hongrois demande le rétablissement de l’acheminement du pétrole russe par Kiev

Vienne et Bruxelles - correspondant régional et bureau européen

Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, et Antonio Costa, son homologue du Conseil européen, espéraient être porteurs de bonnes nouvelles pour Kiev, lors de leur visite sur place, mardi 24 février. Quatre ans après l’invasion russe, ils voulaient y réaffirmer, preuves à l’appui, le soutien « *inconditionnel* » de l’Union à Kiev. Las ! Le premier ministre hongrois, Viktor Orban, les en a empêchés. Lundi, il est apparu que Budapest est prêt à mettre son veto au vingtième paquet de sanctions contre la Russie aujourd’hui sur la table des Vingt-Sept et à l’aide de 90 milliards d’euros que les Européens ont prévu d’apporter à l’Ukraine en 2026 et en 2027.

« *L’urgence, c’est l’aide de 90 milliards à Kiev* », commente un diplomate européen, alors que l’Ukraine, qui a reçu 195 milliards d’euros des Européens depuis

2022, sera à court d’argent en avril et que le soutien américain a fondu. « *On a encore un peu de temps, mais pas beaucoup* », insiste le diplomate.

Le 18 décembre 2025, lorsque les chefs d’Etat et de gouvernement européens s’étaient engagés à consentir à l’Ukraine un nouveau prêt (à taux zéro, qui ne serait remboursé qu’à l’issue de la guerre, quand la Russie aura payé des indemnités de réparation), la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque avaient donné leur accord, à la condition de ne pas participer à son remboursement.

Dépendance au pétrole russe

Aujourd’hui, Budapest menace de refuser à la Commission européenne l’autorisation d’emprunter ces 90 milliards d’euros. « *Une décision du Conseil européen doit être respectée. (...) Tout manquement à cet engagement constitue une violation du principe de coopération loyale* », écrit, dans une lettre à Viktor Orban, lundi après-midi, Antonio Costa.

L’adoption du vingtième paquet de sanctions contre Moscou est moins urgente pour Kiev. D’autant que la Grèce et Malte s’opposent à l’interdiction des services maritimes pour les pétroliers russes qui y est inscrite et ne sont pas prêtes à l’adopter en l’état.

Ces derniers jours, la Hongrie a répété qu’elle ne bougerait pas tant que l’Ukraine n’aurait pas repris le transit de pétrole russe. Depuis le bombardement par la Russie, le 27 janvier, d’une section de l’oléoduc Droujba (« amitié » en russe) sur le territoire ukrainien, celui-ci a cessé. La Slovaquie, qui en est également privée, formule la même demande sans avoir jusqu’ici formellement menacé de bloquer les nouvelles mesures de rétorsion contre Moscou et l’aide à Kiev.

En mai 2022, lorsque les Européens avaient décidé d’un embargo contre le pétrole russe, la Hongrie et la Slovaquie, très enclavées, avaient obtenu une dérogation. Depuis, elles n’ont fait aucun effort pour sortir de leur

dépendance aux hydrocarbures russes. « *En 2021, le pétrole brut russe représentait 61 % des importations totales de pétrole brut de la Hongrie. En 2025, cette part était passée à 92,29 %* », estime le cercle de réflexion CSD dans une étude publiée mi-février.

Effrayer les électeurs hongrois

Gouvernés par des partis proches du Kremlin, opposés à l’élargissement à l’Ukraine, les deux pays sont les derniers au sein de l’Union à s’approvisionner encore en pétrole russe et ils accusent, ensemble, Kiev de délibérément ralentir les réparations dans le but de les sanctionner pour leurs positions politiques. « *L’oléoduc [Droujba] est entièrement opérationnel* », a ainsi assuré, lundi, le ministre des affaires hongrois Péter Szijjarto, qui dénonce un « *chantage* » de Kiev « *en coordination avec Bruxelles et l’opposition hongroise* » afin de « *faire grimper les prix des carburants avant les élections* » législatives, prévues le 12 avril.

« *Bruxelles et Kiev se sont alliés pour faire pression sur la Hongrie cinquante jours avant les élections* », a lancé, le même jour, Viktor Orban. « *Sans le pétrole et le gaz russes, le prix de l’essence atteindrait 1 000 forints [2,63 euros] et les factures des ménages seraient multipliées par trois ou quatre* », a-t-il assuré, dans le but d’effrayer les électeurs hongrois, traditionnellement assez sceptiques sur le soutien à l’Ukraine. Le premier ministre hongrois qualifie son opposant et favori des sondages, Peter Magyar, de « *marionnette de Kiev et de Bruxelles* ».

Le premier ministre slovaque, Robert Fico, a également dénoncé le « *chantage* » de son grand voisin, dimanche, et l’a menacé, en représailles, de couper son approvisionnement en électricité. « *Les travaux de réparation et de stabilisation [de l’oléoduc Droujba] se poursuivent* », a pourtant promis, samedi, le ministre des affaires étrangères ukrainien, Andrii Sybiha, pour qui « *les gouvernements hongrois et slovaque [font]*

le jeu de l’agresseur ». Dans sa lettre à Viktor Orban, Antonio Costa constate que, concernant l’oléoduc Droujba, « *l’Ukraine a une autre version des faits* » que la Hongrie. « *J’en parlerai directement avec le président Zelensky* », mardi, poursuit-il, afin d’éclaircir les choses.

Pour le reste, les Européens cherchent encore à négocier avec Budapest, qui, dans le passé, a souvent brandi la menace d’un veto, mais qui, in fine, a toujours voté les sanctions contre Moscou et ne s’est jamais mis en travers d’une aide à Kiev. La Hongrie attend sans aucun doute que la Commission débloque les 16 milliards d’euros auxquels elle peut prétendre, dans le cadre du programme Safe d’aide de l’Union au réarmement. Quant aux fonds de cohésion dont elle est privée en raison de ses manquements à l’état de droit, il est peu probable que Bruxelles prenne le risque juridique et politique de les lui verser. ■

JEAN-BAPTISTE CHASTAND
ET VIRGINIE MALINGRE



Le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, à Kiev, le 20 février.
HENRY NICHOLLS/AFP

nerre pour toutes les critiques liées à la gestion du pays, le voilà désormais seul au sommet de l'Etat. Et si les relations semblent s'être apaisées entre la présidence et les deux agences anticorruption, les enquêtes sur l'affaire révélée en novembre 2025 suivent leur cours. *« Les risques politiques potentiels pour le président persistent, analyse ainsi M. Fessenko. Toute nouvelle révélation peut avoir un impact. »*

LA QUESTION DES ÉLECTIONS

Parallèlement, si le départ d'Andriy Yermak a apaisé les relations avec le Parlement, il n'a pas dissipé la défiance. Il serait exagéré de parler de crise ouverte, mais Volodymyr Zelensky voit pourtant son groupe politique, Serviteur du peuple (227 députés sur 393), perdre en cohésion après sept années de législature. Les premiers temps, forts d'une alliance avec d'anciens élus d'un parti prorusse, ses députés lui ont permis de faire adopter des lois sans la moindre difficulté. Mais nombre de parlementaires disent aujourd'hui se sentir délaissés ou instrumentalisés. Désormais, le pouvoir doit chercher des voix au-delà de ses alliés traditionnels. *« Avant, nous plaisions en disant qu'il suffisait d'expliquer que Zelensky soutenait le texte pour qu'il soit adopté. Aujourd'hui ce n'est plus le cas »,* reconnaît le député Bohdan Iarenenko, du parti présidentiel.

A cette équation s'ajoute la question des élections. Officiellement suspendues en raison de la loi martiale, elles se sont imposées dans les discussions ces derniers mois, notamment sous la pression américaine. A la conférence de Munich sur la sécurité, le 14 février, le président a même affirmé que son pays pourrait se rendre aux urnes dans les deux mois, mais à la condition d'abord d'obtenir un cessez-le-feu.

« L'Ukraine est la terre des paradoxes, s'amuse le diplomate Oleg Shamshour, ancien ambassadeur aux Etats-Unis, qui dit observer certains groupes politiques entrer dans une « phase initiale » de préparation en vue d'une campagne électorale. Tout le monde agit dans l'hypothèse de cette possibilité. Possibilité qui me semble impossible à l'heure actuelle. »

Des déclarations récentes de l'ancien commandant en chef des forces armées, Valeri Zaloujny, limogé en février 2024 et nommé, depuis, ambassadeur à Londres, alimentent ces spéculations. Dans un entretien à l'agence américaine Associated Press publié mercredi 18 février, l'homme, considéré comme l'un des principaux opposants au président, a fait la lumière sur ses tensions avec Volodymyr Zelensky, lui reprochant un raid du service de sécurité ukrainien, le SBU, dans ses bureaux, en 2022, et l'échec de la contre-offensive de 2023. Mais le général n'a jamais fait part d'ambitions politiques. Difficile de lire ses intentions. *« C'est sûr que c'est très étrange de la part d'un ambassadeur censé représenter le président à l'étranger »,* botte en touche le député du parti présidentiel Oleksandr Merejko, président de la commission des affaires étrangères. ■

THOMAS D'ISTRIA

La Russie continue de s'enfoncer dans l'autoritarisme et la répression

La guerre menée contre l'Ukraine s'accompagne d'une mise au pas de plus en plus violente de la société, sur fond de difficultés économiques croissantes



Le président russe, Vladimir Poutine, lors de la Journée du défenseur de la patrie, à Moscou, le 23 février. MAXIM SHIPENKOV/VIA REUTERS

Un autre événement est devenu tabou en Russie, quatre ans après l'invasion de l'Ukraine. Lancée par Moscou le 24 février 2022 pour rapidement renverser le pouvoir à Kiev, l'« opération militaire spéciale » a désormais duré plus longtemps que la Grande Guerre patriotique qui opposa l'URSS à l'Allemagne nazie de 1941 à 1945 et qui sert de référence à la propagande du Kremlin pour justifier son offensive contre le prétendu « régime fasciste » ukrainien.

Huit décennies après Staline, Vladimir Poutine se garde bien d'expliquer pourquoi son « opération » s'embourbe dans une guerre de position, coûteuse en hommes, et avec des gains territoriaux limités. Le président ne cesse de parler de « victoire ». Et son taux de popularité ne semble pas fléchir : plus de 80 % des Russes disent approuver son action, selon Levada, le centre d'études d'opinion indépendant de l'Etat. Un chiffre à prendre cependant avec précaution comme dans tout pays où, sans liberté d'expression, les sondages sont menés dans un climat de peur et de délation. Sans opposition politique ni critiques dans la presse, sans société civile ni débats publics parmi les élites, cette popularité apparente cache une réalité : en quatre ans, la chape de plomb imposée par le Kremlin s'est alourdie.

« Poutine ne faillit pas et mène le pays sur le droit chemin. La guerre est dans l'impasse, mais il n'y a aucun doute : nous finirons par l'emporter ; l'Europe le comprendra à ses dépens », répète, comme beaucoup de Moscovites, Piotr, 45 ans, fidèle supporter du Kremlin bien avant 2022. *« Ni plus faible ni plus fort. Poutine s'est figé dans ses certitudes. Les élites et le pays plongent avec lui. L'économie se dégrade, la guerre a un coût exorbitant. Mais le régime survit »,* s'inquiète au contraire Daria, 52 ans. Opposante issue des étroits cercles libéraux moscovites, elle vit dans une sorte d'« émigration intérieure » déjà bien connue à l'époque soviétique. Contactés par messagerie sécurisée depuis Paris, tous deux demandant à rester anonymes : quelles que soient leurs opinions, les Russes ont de plus en plus peur de parler à un journaliste occidental.

L'« opération militaire » de M. Poutine contre l'Ukraine s'est accompagnée d'une opération, policière et judiciaire, contre la société russe. La répression ciblant une prétendue « cinquième colonne » s'est intensifiée : les défenseurs des droits humains recensent entre 3 000 et plus de 4 600 prisonniers politiques. Parmi eux, des figures célèbres, comme Evguenia Berkovitch, 40 ans. Cette metteuse en scène de renom purge une peine de six ans, officiellement pour « apologie du terrorisme » dans une pièce qui, à Moscou, dénonçait pourtant le terrorisme. Elle est privée d'appels téléphoniques et de courrier ; son état de santé se dégrade ; ses journaux intimes lui sont confisqués.

Apathie générale

Il y a aussi plusieurs centaines de simples citoyens, comme Nikita Ouharov, 20 ans. Arrêté alors qu'il collait des affiches hostiles au FSB (les services de sécurité) dans sa ville de Kansk, en Sibérie, le jeune homme devait, après une peine de cinq ans, retrouver la liberté le 19 mars. Mais il vient d'être rattrapé par l'une des pratiques habituelles de la justice russe : un nouveau procès pour prolonger l'incarcération.

Cette répression n'a pas seulement anéanti l'opposition et écrasé la société civile. Elle a orchestré l'apathie générale. Dans l'indifférence, le Kremlin et ses divers relais continuent ainsi de convoquer l'histoire pour en faire la trame de leurs politiques, extérieures et intérieures. Sur les écrans de télévision et sous les préaux des écoles, la propagande déroule son message : comme Staline, Poutine combat le nazisme ; comme durant la Grande Guerre patriotique, les opposants sont des traîtres. En 2024, la mairie de Moscou a fermé le Musée du goulag. Le 20 février 2026, elle a annoncé sa réouverture : rebaptisé Musée de la mémoire, il sera consacré aux « victimes du génocide du peuple soviétique » et aux crimes nazis.

Expert en inversion des faits, le Kremlin n'a de cesse de poser le pays en victime, de l'OTAN et de la russophobie. M. Poutine reporte sur Kiev et l'Occident non seulement la responsabilité du déclenchement de la guerre mais aussi, désormais, celle de l'impasse des

« POUTINE S'EST CONSTRUIT UNE BULLE. IL PERÇOIT TOUTE PRESSION SUR LUI COMME UNE TENTATIVE DE COMLOT »

FIODOR KRASHENINNIKOV
analyste politique

négociations. Avec, pour cibles, les Européens, accusés d'alimenter « une escalade militaire permanente ». En revanche, il ménage Donald Trump afin de garder toute latitude en Ukraine. Dans les pourparlers russo-ukrainiens sous l'égide des émissaires du président américain, M. Poutine maintient ses exigences maximalistes. Et, pour diriger la délégation russe, il a régulièrement envoyé l'ex-ministre de la culture Vladimir Medinski, historien idéologue qui défend une lecture patriotique du passé russe et pourfend le « déclin occidental ».

A Moscou, aucun membre de l'élite ne remet en cause publiquement cette ligne. *« La dictature de Poutine s'est raidie. La guerre est devenue une question existentielle, avec pour seule obsession la victoire, insiste Fiodor Krasheninnikov, analyste politique en exil. Poutine s'est construit une bulle. Il choisit ses interlocuteurs et perçoit toute pression sur lui comme une tentative de complot. »* Loin des remous politiques à Kiev, où affaires de corruption et désaccords internes provoquent régulièrement des changements de gouvernance autour du président Volodymyr Zelensky, le Kremlin s'affranchit de toute règle démocratique et peut donc afficher une forme d'unité de façade. Y compris parmi les nationalistes les plus extrémistes : la suite de la mutinerie d'Evgueni Prigojine, chef des milices Wagner, en juin 2023, et sa mort mystérieuse deux mois plus tard ont marqué les esprits. Tout le monde est rentré dans le rang.

« Le système Poutine, pour qui le coût de la guerre importe peu, est devenu encore plus personnalisé. Tous ceux qui entourent le président sont de « petits télégraphistes », ironise Andreï Kolesnikov, éditorialiste du journal indépen-

dant *Novaïa Gazeta*, l'un des rares encore présents à Moscou. L'élite s'est donc adaptée : la guerre est sa nouvelle norme. *« M. Poutine, lui, reste dans son rôle préféré : l'attentisme, confie depuis Moscou un diplomate européen. En politique étrangère, malgré les revers diplomatiques au Venezuela, en Iran et maintenant à Cuba, il n'a pas dit grand-chose depuis deux mois car sa priorité est l'Ukraine. Il avale les couleuvres et abandonne ses alliés historiques mais lointains car, avant tout, il veut ne pas froisser M. Trump et le garder de son côté. »*

Possible récession

Mutisme et attentisme sont aussi la donne sur la scène intérieure. Alors que, ces derniers jours, les *siloviki*, les membres des forces de sécurité, s'activent pour bloquer les messageries occidentales WhatsApp et Telegram, M. Poutine n'est pas intervenu. Publiquement, il n'a pas pris position. De facto, ces deux messageries continuent de fonctionner cahin-caha.

Les mauvaises nouvelles économiques n'ont pas non plus bouleversé sa gouvernance. L'inflation (5,6 % officiellement, bien au-delà de 10 % en réalité), la hausse des défauts de crédits bancaires, la réduction des heures travaillées dans les usines sont pourtant autant de signaux révélateurs. Mais ni ces problèmes ni les hausses d'impôts n'ont provoqué de remous politiques. *« La guerre interminable, l'augmentation de la TVA et du coût des services publics, les restrictions sur WhatsApp et Telegram créent des tensions. Mais sans que ce soit critique »,* note Tatiana Kastouéva-Jean, directrice du centre Russie-Eurasie à l'Institut français des relations internationales.

« Depuis 2022, le système de gouvernance n'a pas changé de nature mais est devenu encore plus centralisé, répressif, militarisé, idéologisé et antieuropéen », résume la chercheuse. Avec Poutine en seul décideur. D'autant plus que le sujet de sa succession est tabou. *« L'économie s'affaiblit. La victoire militaire n'est pas totale. Donc il y a des tensions. Mais rien ne change au niveau politique, résume une source bien informée des coulisses du Kremlin. Car Poutine se croit au-dessus de tout cela... »* ■

BENJAMIN QUÉNELLE

Les défis du nouveau premier ministre néerlandais

Après quatre mois de négociations, Rob Jetten a formé une coalition de centre droit qui ne dispose que de 66 des 150 sièges de députés

LA HAYE (PAYS-BAS) - *envoyé spécial*

Une intronisation officielle au palais Huis ten Bosch de La Haye en présence du roi Willem-Alexander, une cérémonie seulement perturbée par les cris de manifestants du groupe Extinction Rebellion, puis une entrevue avec Dick Schoof, le premier ministre sortant, qui lui a remis les clés de la Salle de la Trêve, où se tiennent les conseils des ministres néerlandais : Rob Jetten, 38 ans, est officiellement devenu le « ministre-président » des Pays-Bas lundi 23 février.

Son gouvernement – une coalition de son parti, Démocrates 66 (D66), une formation sociale-libérale, avec le Parti populaire pour la liberté et la démocratie (VVD, libéral) et l'Appel chrétien-démocrate (CDA) – compte 17 ministres et 10 secrétaires d'Etat. Cette coalition est minoritaire tant à la Seconde Chambre (où elle compte 66 députés sur 150) qu'au Sénat, où les trois partis ne totalisent actuellement que 22 sièges sur 75. Le principal problème du premier ministre, le plus jeune et le premier ouvertement homosexuel de l'histoire du royaume, sera donc de trouver des appuis dans l'opposition pour faire approuver ses réformes.

Il lorgne un éventuel soutien de GroenLinks, la gauche rouge-verte, mais son alliée libérale Dilan Yesilgöz, nouvelle ministre de la défense, table plutôt sur le soutien de la droite radicale, désormais éclatée en plusieurs factions. En janvier, sept élus du Parti pour la liberté (PVV), la formation d'extrême droite de Geert Wilders, ont décidé de la quitter

Les entreprises se voient promettre des mesures fiscales favorables

pour siéger séparément et le parti populiste JusteRéponse 21 (JA21) compte désormais 9 sièges, conquis en partie au détriment de Geert Wilders. Rob Jetten aurait aimé disposer d'une coalition plus stable en négociant avec la gauche, mais il a renoncé en raison des fortes réticences de l'aile libérale de sa majorité.

Sa coalition se veut ambitieuse et déterminée à réformer le pays après l'échec du précédent gouvernement, miné par des dissensions permanentes et une instabilité entretenue par Geert Wilders, qui a fini par précipiter sa chute en juin 2025, après onze mois seulement. Rob Jetten promet aujourd'hui de « grandes avancées » au royaume. Dilan Yesilgöz déclarait, elle, au moment de la mise en place de la précédente coalition : « Nous devrions moins nous occuper de nous-mêmes et davantage des problèmes du pays. » Un vœu pieux : la coalition dont elle faisait partie avec Geert Wilders n'a réalisé aucun de ses objectifs et l'ex-premier ministre Dick Schoof indiquait, le 20 février, au quotidien *Trouw* : « Nous avons lancé beaucoup de choses mais nous n'avons pu les concrétiser. On ne peut pas dire que cela a été un succès... »

« Au cours de ce siècle, les gouvernements n'ont encore rien réalisé de substantiel », tranchait

déjà, en 2021, Bernard ter Haar, un ancien haut fonctionnaire, sur son blog. Un avis sans doute excessif mais largement partagé. Le manque de logements reste criant, les objectifs climatiques à l'horizon 2030 ne seront sans doute pas atteints, les impôts et les cotisations n'ont pas baissé, la pollution liée à l'élevage n'a pas assez diminué.

Un « pragmatique »

Affichant volontarisme et optimisme, Rob Jetten a intitulé « Au travail ! » son plan d'action pour s'attaquer aux grands problèmes du pays. Il est orienté au centre droit, avec un soutien affirmé aux entreprises, qui se voient notamment promettre « un meilleur climat pour les investissements » et des mesures fiscales favorables. Les citoyens devront, eux, acquitter une « cotisation pour la liberté », un nouvel impôt destiné à financer les dépenses de défense.

Le secteur de la santé sera fortement mis à contribution, avec des économies prévues de 10 milliards d'euros et une augmentation des cotisations. La durée des indemnités de chômage passera de vingt-quatre à douze mois pour tous ceux qui disposent d'une formation jugée suffisante et les conditions pour accéder à une retraite complète seront durcies, tandis que les indemnités versées aux personnes en incapacité de travail seront réduites. Pour le logement, Rob Jetten évoque la construction de dix villes nouvelles.

Afin de bâtir de nouvelles centrales nucléaires, limiter les pollutions engendrées par le secteur agricole et appliquer une politique qu'il veut « ferme » en matière

d'immigration et d'asile, Rob Jetten devra aussi chercher des soutiens dans l'opposition, ce qui rend déjà incertaines ses chances de succès, écrit Tom-Jan Meeus, chroniqueur du quotidien *NRC*. Qualifié de « d'abord pragmatique » par ceux qui l'ont fréquenté depuis ses débuts au collège municipal de Nimègue, où il fut chef du groupe D66 dès l'âge de 22 ans, Rob Jetten cache une personnalité très déterminée, capable de répéter sans fin ses arguments, ce qui lui a parfois valu le surnom de « Robot Jetten ». « Il est alerte, attentif mais on ne sait pas toujours où il se situe idéologiquement », confie anonymement l'un de ceux qui ont négocié avec lui. Dans le contexte néerlandais, ce sera sans doute un atout.

Depuis sa victoire électorale inattendue en 2025, il a adopté un ton résolument optimiste et son slogan « Het kan wel » (c'est possible), inspirée par le « Yes we can » de Barack Obama, vise à remobiliser une opinion versatile qui fait et défait en peu de temps le succès des partis. Vainqueurs de scrutins au cours des dernières années, le parti ultranationaliste et europhobe Forum pour la démocratie et le Mouvement agricole-citoyen sont aujourd'hui marginalisés, tandis que le Nouveau Contrat social, qui avait fait alliance avec Geert Wilders, est rayé de la carte.

La nouvelle coalition aura l'occasion de tester très vite sa cote de popularité : le 18 mars, les Néerlandais sont appelés aux urnes pour élire leurs conseils municipaux, qui ont des compétences importantes en matière de logement, de sécurité et de santé. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

Groenland : nouvelles tensions avec les Etats-Unis au sujet de la santé

Donald Trump annonce l'envoi d'un navire-hôpital et exaspère Nuuk et Copenhague

MALMÖ (SUÈDE) - *correspondante régionale*

Le premier ministre groenlandais rappelle que le territoire bénéficie d'« un système de soins gratuits pour les citoyens »

Lors de la Conférence de Munich sur la sécurité, mi-février, la première ministre danoise, Mette Frederiksen, avait prévenu. Même si l'annexion du Groenland ne semblait plus figurer parmi les priorités de la Maison Blanche, « je pense que le souhait du président des Etats-Unis reste exactement le même », constatait-elle. Pour les Danois et les Groenlandais, le message de Donald Trump publié sur son réseau Truth Social, dans la nuit du 21 au 22 février, en est la confirmation. Le président américain y annonce l'envoi d'un « superbe navire-hôpital » au Groenland « pour prendre soin des nombreuses personnes qui sont malades et qui ne sont pas soignées là-bas ».

Face à cette initiative non sollicitée, considérée comme une provocation par Nuuk et par Copenhague, les réactions ont été immédiates. « La réponse est : non merci », a fait savoir le premier ministre groenlandais, Jens-Frederik Nielsen, qui rappelle que le territoire autonome danois bénéficie d'« un système de santé public où les soins sont gratuits pour les citoyens », ce qui « n'est pas le cas aux Etats-Unis, où consulter un médecin coûte de l'argent ». De son côté, Mette Frederiksen s'est dite « heureuse de vivre dans un pays où l'accès à la santé est libre et égal pour tous » et « ce ne sont pas les assurances et la fortune qui déterminent si l'on bénéficie d'un traitement adéquat ».

Cette fin de non-recevoir a provoqué la colère de Jeff Landry, nommé envoyé spécial des Etats-Unis au Groenland en décembre 2025. Se rengorgeant dans un premier temps de « la charité [praticquée par] *America first* [L'Amérique d'abord] », le gouverneur de Louisiane s'est emporté sur X : « Honte au premier ministre Jens-Frederik Nielsen », a-t-il éructé, dénonçant les « failles » du système de santé groenlandais et affirmant qu'« un Groenland en bonne santé est essentiel pour la sécurité nationale des Etats-Unis ».

Aussi surprenante qu'elle soit, la séquence semble avoir commencé par la publication d'un communiqué, le 21 février, par l'Arktisk Kommando. Le commandement arctique interarmées des forces danoises révélait avoir procédé, le jour même, à l'évacuation d'urgence, pour des raisons médicales, d'un membre de l'équipage d'un sous-marin américain, se trouvant alors à 7 miles (environ 13 kilomètres) des côtes de l'île. Transporté à bord d'un hélicoptère de l'armée danoise, le militaire a été pris en charge par l'hôpital de Nuuk.

Manœuvre de diversion

Cette mission de sauvetage a-t-elle provoqué l'embarras de Washington, qui ne cesse d'affirmer que le Danemark n'est pas capable d'assurer la sécurité dans la région et dont le président raillait, début janvier, une défense constituée de « deux chiens de traîneau » ? Pour les experts danois, l'annonce de Donald Trump apparaîtrait surtout comme une manœuvre de diversion, au lendemain de la décision des juges de la Cour suprême des Etats-Unis, qui ont infligé un gigantesque camouflet au président américain en invalidant une grande partie de ses droits de douane, le 20 février.

Le déploiement d'un navire-hôpital au Groenland semble d'autant plus improbable que les médias américains ont révélé que l'*USNS Mercy*, un bateau disposant de 1000 lits figurant sur

l'image postée par Donald Trump sur les réseaux sociaux, est actuellement en maintenance dans un chantier naval de la ville de Mobile (Alabama).

Vu de Nuuk et de Copenhague, toutefois, l'épisode apparaît comme une nouvelle tentative de déstabilisation de Washington. Car « lorsque le président Donald Trump annonce l'envoi d'un navire-hôpital au Groenland, cela touche un point sensible », a admis la ministre de la santé groenlandaise, Anna Wangenheim. Depuis que le milliaire est revenu au pouvoir et qu'il a réitéré son désir d'annexer le territoire autonome, ses proches n'ont pas cessé de dénoncer les négligences de Copenhague à l'égard des Groenlandais, y compris dans le secteur de la santé.

Ancienne infirmière en chef à l'hôpital de la Reine Ingrid, à Nuuk, l'hôpital central du Groenland, Anna Wangenheim, qui évalue le besoin de financement à « environ 1 milliard de couronnes danoises [130 millions d'euros] », reconnaît que le système de santé local fait face à de nombreux défis. La taille de l'île, grande comme quatre fois la France, et sa démographie (56 500 habitants éparpillés dans une quinzaine de petites villes et dans plus d'une cinquantaine de villages) en sont la cause principale.

Si le Groenland compte cinq hôpitaux régionaux, s'y faire soigner reste compliqué pour beaucoup de ses habitants. Des études montrent que le risque de mourir d'un cancer y est bien plus élevé qu'au Danemark, entre autres parce que les patients mettent du temps à consulter et à obtenir un diagnostic. Dans les plus petites localités, les centres de santé ont du mal à recruter. Des médecins et des infirmiers danois viennent pendant plusieurs mois. Mais peu y restent.

Pour les traitements compliqués et les soins spécialisés, les Groenlandais sont envoyés au Danemark. « De nombreux citoyens ont fait l'expérience qu'une maladie grave implique de longs et pénibles voyages loin de leur famille et de leur foyer », constatait, dimanche 22 février, la ministre de la santé. En 2024, 1418 patients résidant au Groenland ont ainsi été soignés à Copenhague, pour un coût total de plus de 125 millions de couronnes danoises (17 millions d'euros).

Jusqu'en 2025, ces traitements étaient pris en charge par le Groenland. Un accord signé par les ministres des finances danois et groenlandais, le 9 février, prévoyait que le Danemark paie désormais la facture. Dix millions de couronnes danoises (environ 1,3 million d'euros) en 2026, puis 15 millions de couronnes danoises par an de 2027 à 2029, vont par ailleurs être débloquées pour augmenter les recrutements sur l'île. Des avancées réclamées depuis longtemps par les Groenlandais, qui témoignent d'un rapprochement entre Nuuk et Copenhague, bien au-delà du secteur de la santé, et auquel Donald Trump, paradoxalement, aura largement contribué. ■

ANNE-FRANÇOISE HIVERT

En Allemagne, les demandeurs d'asile autorisés à travailler plus tôt

La mesure vise à répondre à la pénurie de main-d'œuvre et à réduire les coûts de l'aide sociale

BERLIN - *correspondante*

Le tour de vis contre l'immigration mené par Berlin peut-il tenir face à une économie pénalisée par des pénuries récurrentes de main-d'œuvre ? Les demandeurs d'asile devraient bientôt être autorisés à travailler après seulement trois mois de présence sur le sol allemand, et ce même si leur procédure d'asile n'est pas encore examinée. Telle est la mesure annoncée contre toute attente par le ministre de l'intérieur, Alexander Dobrindt, dimanche 22 février. « Ceux qui viennent ici doivent pouvoir travailler, et rapidement. La meilleure intégration se fait par le monde du travail », a justifié le ministre, issu du parti conservateur bavarois CSU, dans un entretien à l'édition dominicale du quotidien *Bild*.

Actuellement, les demandeurs d'asile ne sont pas autorisés à travailler pendant au moins six mois quand ils sont tenus de résider dans un centre d'accueil, c'est-à-dire lorsqu'ils ont peu de chance d'obtenir le statut de réfugié parce que leur sécurité n'est pas menacée dans leur pays d'origine. Selon le ministère de l'intérieur, la nouvelle réglementation n'aura aucune incidence sur l'issue de la procédure d'asile : le fait de travailler ne sera, en théorie, pas un argument en faveur de

l'obtention d'un droit de séjour. Les personnes dont la demande d'asile a déjà été rejetée et celles qui n'ont pas coopéré, par exemple en dissimulant leur identité ou en fournissant des informations inexactes sur le motif de la fuite de leur pays, ne pourront en outre pas en bénéficier.

Portée modeste

L'objectif du gouvernement est double : il s'agit à la fois de répondre aux pénuries de main-d'œuvre dont souffre l'économie allemande, et de réduire le budget des prestations sociales versées à ceux qui n'ont pas de revenus. La portée de cette décision restera toutefois modeste, du moins dans un premier temps. « La mesure s'appliquera à très peu de gens, car le nombre de demandes d'asile en Allemagne a beaucoup diminué, et avoisine aujourd'hui 7 000 personnes par mois », commente Victoria Rietig, spécialiste des questions migratoires à la DGAP, un cercle de réflexion berlinois spécialisé dans les relations internationales.

La mesure figurait dans le contrat de coalition conclu au printemps 2025 entre les conservateurs (CDU-CSU) et les sociaux-démocrates (SPD). Mais les dernières annonces du ministre de l'intérieur, pour certaines en rupture avec les engagements pris, sem-

blaient plutôt révéler des divergences en matière de politique d'immigration. Il y a quelques jours, il a annoncé ne plus vouloir financer de cours d'allemand pour l'ensemble des réfugiés, mais seulement pour ceux dont la demande d'asile a déjà été acceptée et ayant de réelles perspectives d'intégration. La proposition avait provoqué un tollé au sein du SPD. Les mesures restreignant l'immigration mises en place par le gouvernement de Friedrich Merz (CDU) depuis son arrivée au pouvoir en mai 2025 sont considérées par ce dernier comme l'une de ses grandes réussites politiques. Le ministère de l'intérieur se targue ainsi d'avoir ramené le nombre de demandes d'asile à 168 500 en 2025, en baisse de 82 000 en un an. L'immigration s'était imposée comme un thème central de la campagne électorale pour les élections législatives de février 2025,

Le fait de travailler ne sera, en théorie, pas un argument en faveur de l'obtention d'un droit de séjour

après une série d'attentats et d'attaques au couteau perpétrées par des personnes issues de l'immigration. Friedrich Merz avait alors promis de rompre avec la politique migratoire défendue par l'ancienne chancelière Angela Merkel à partir de 2015, qui a conduit le pays à accueillir plus de 2,5 millions de réfugiés.

Le nombre de demandes d'asile a toutefois commencé à baisser bien avant les élections de 2025. « Les premiers contrôles aux frontières ont été mis en place avec l'Autriche en 2015, et ont été étendus à la Suisse, la République tchèque et la Pologne à l'automne 2023, puis à l'ensemble des frontières un an plus tard », explique Victoria Rietig. Le raidissement de Berlin en matière migratoire date en réalité de la coalition d'Olaf Scholz, alliant le SPD, les Verts et les libéraux-démocrates, au pouvoir de 2021 à 2025.

Depuis mai 2025, le gouvernement de Friedrich Merz a prolongé et durci les mesures en place. Il a décidé de refouler quasi systématiquement les demandeurs d'asile aux frontières, supprimé la procédure de naturalisation accélérée, restreint le regroupement familial et repris les expulsions vers l'Afghanistan et la Syrie. Récemment, l'accès des Ukrainiens aux prestations sociales a également été réduit. ■

ELSA CONESA

« La succession d’“El Mencho” peut entraîner de l’instabilité »

Pour le chercheur David Mora, l’élimination par l’armée du narcotraquant mexicain pourrait donner lieu à des violences

ENTRETIEN
MEXICO -
correspondante

L’Etat de Jalisco sort péniblement de sa torpeur après l’opération militaire du dimanche 23 février dans laquelle le dirigeant du Cartel Jalisco Nueva Generacion (CJNG), Nemesio Oseguera Cervantes, alias « El Mencho », a été tué, et qui a fait 25 morts au sein de la garde nationale et 46 parmi les narcotraquants. David Mora est chercheur, spécialiste du Mexique, à l’International Crisis Group, un centre de recherche sur le crime organisé et la résolution des conflits armés.

Vous étiez à Guadalajara au moment de la mort d’« El Mencho », dimanche 22 février. Comment avez-vous vécu cette journée ?

C’était très impressionnant de voir comment une ville peut se vider en quelques instants, les commerces fermer les uns après les autres et les gens disparaître dans une municipalité comme Guadalajara, la deuxième du Mexique, où vivent plus de 6 millions de personnes. La ville accueillait un semi-marathon dimanche, il y avait plus de 10 000 coureurs et beaucoup se sont retrouvés bloqués parce que les routes étaient fermées et de nombreux vols annulés. Un seul vendeur de tacos était ouvert et il était bondé, tant par les coureurs que par les policiers. J’ai discuté avec des membres de la garde nationale qui m’ont raconté des scènes de violence terrible. Les 25 policiers tués sont morts dans l’Etat de Jalisco, c’étaient leurs collègues.

Le bilan humain est très lourd pour les forces de l’ordre. Pensez-vous que cette opération avait été suffisamment préparée pour éviter ces scènes de guerre ?

Il est difficile de le savoir. Mais l’armée a pris certaines précautions après avoir vécu des situations similaires. Les militaires ont compris que ce genre d’opération en ville peut provoquer la mort de civils. Même si « El Mencho » se déplaçait beaucoup en zone urbaine, l’armée a attendu qu’il soit dans une localité rurale, bien moins peuplée.

Les autorités ne s’attendaient sans doute pas à une réaction sur une large partie du territoire et c’est un risque qu’ils ont peut-être mal calculé. Ils pouvaient imaginer que le cartel allait réagir dans son territoire « traditionnel » (les Etats de Jalisco, Guanajuato, Michoacan, Nayarit, Colima), mais pas sur la côte du golfe du Mexique comme à Veracruz ou au centre du pays, dans l’Etat de Mexico. En tout, il y a eu 250 blocages, des dizaines de morts, tant du côté des forces fédérales que des criminels. Les forces fédérales ont décidé d’emmener tout de suite le corps d’« El Mencho » à Mexico pour que les narcos ne cherchent pas à le récupérer.

Le CJNG est considéré comme le cartel le plus puissant du Mexique aujourd’hui. Pourquoi ?

C’est d’abord une organisation avec une puissance de feu peu commune. Il dispose d’un armement très sophistiqué : drones, lance-grenades, lance-roquettes. Mais ils savent aussi fabriquer des mines antipersonnel, qu’ils enter-



A Guadalajara (Mexique), après les violences liées à la mort du narcotraquant « El Mencho », le 22 février. DIEGO MORENO/CLASOS PRESS/ABACA

« La grande question est de savoir qui va remplacer “El Mencho” et si ce chef aura sa légitimité »

rent ou montent sur des drones ; un savoir transmis par les groupes colombiens.

Ils ont aussi mis au point un système pour recruter sans cesse une nouvelle main-d’œuvre. D’abord des mercenaires, en particulier d’anciens militaires colombiens qui les ont beaucoup formés ; ensuite, ils ont créé le « recrutement forcé » : de jeunes hommes venus du sud du pays, attirés avec de fausses annonces de travail. Plusieurs camps d’entraînement ont été découverts à proximité de Guadalajara, où étaient enfouis des corps. On sait aujourd’hui grâce aux témoignages que ceux qui refusent de travailler pour eux sont brutalement assassinés.

Leur puissance s’explique aussi par la variété des crimes qu’ils commettent : la production et le trafic de drogue d’abord, mais aussi le vol de carburant, les ex-

torsions et le trafic de migrants. Enfin, ils ont aussi une capacité à corrompre les autorités équivalente à celle du cartel de Sinaloa, leur principal rival. Nous l’avons vu récemment avec l’arrestation du maire de la ville de Tequila, à une heure de Guadalajara [Diego Rivera Navarro a été arrêté le 5 février pour ses liens avec le CJNG], où le cartel dirigeait littéralement la ville. Pour toutes ces raisons, il a réussi à s’implanter dans presque tout le Mexique. Aujourd’hui, c’est sans doute le plus puissant du pays, car le cartel de Sinaloa est, lui, en proie à une guerre interne.

Le CJNG a-t-il des spécificités propres par rapport à d’autres cartels ?

Oui, il y a d’abord cette communication sur les réseaux sociaux et en particulier sur TikTok. [Les membres du cartel] montrent en vidéo leur capacité militaire, leurs armes et leurs pick-up, qu’ils transforment en véhicules blindés. Ces vidéos deviennent virales, et servent au recrutement, volontaire cette fois. Mais c’est aussi une méthode pour communiquer.

Une autre spécificité du Cartel Jalisco Nueva Generacion est de mener des attaques contre des figures politiques, ce que le cartel de Sinaloa évite de faire. Le CJNG n’a pas

hésité à monter un attentat au cœur de la capitale en 2020 pour tenter d’assassiner l’actuel ministre de la sécurité publique, Omar Garcia Harfuch. Plus récemment, ils ont éliminé le maire de la ville d’Uruapan [Etat de Michoacan], Carlos Manzo [le 1^{er} novembre 2025], qui avait refusé leur pacte de corruption.

Pensez-vous que le CJNG puisse se diviser, à la suite de la mort de son chef, et provoquer de nouvelles violences ?

La manière dont le cartel opère ressemble presque à un modèle de franchise : des groupes locaux utilisent en quelque sorte leur marque à condition de payer des droits d’usage. « El Mencho » exerçait cependant un contrôle très étroit sur l’ensemble de l’organisation. C’est pour cela qu’il n’y a jamais eu de factions puissantes au sein du cartel. Aucun de ces groupes associés n’a atteint un niveau de pouvoir suffisant pour constituer une menace sérieuse au contrôle central d’« El Mencho ». A la différence du cartel de Sinaloa, où il y a eu quatre factions ; deux d’entre elles s’affrontent aujourd’hui et jusqu’à l’épuisement, parce qu’elles disposent de la même capacité militaire.

La grande question est de savoir qui va remplacer « El Mencho » et

si cette personne aura sa légitimité, car une figure plus faible peut entraîner de l’instabilité et inciter certains à la rupture, qui s’accompagne toujours de violence. Par ailleurs, d’autres groupes criminels locaux comme le cartel de Santa Rosa de Lima, dans l’Etat de Guanajuato, ou le cartel Unidos, dans le Michoacan, peuvent profiter de ce moment de faiblesse du CJNG pour reprendre le territoire qu’ils ont perdu ces dernières années. Et cela déclencherait aussi de la violence.

Quel rôle la coopération avec les Etats-Unis a-t-elle joué dans cette opération ?

La présidente mexicaine, Claudia Sheinbaum, a défini une stratégie avec les Etats-Unis, qui consiste à coopérer, partager des informations et mettre les agences de sécurité des deux pays autour de la même table. Mais elle a clairement établi une ligne rouge sur la participation des agents américains lors d’opérations au Mexique. Les Etats-Unis l’ont respectée : les deux gouvernements ont expliqué que l’opération avait été menée après un partage d’informations, tout en soulignant que l’armée mexicaine l’avait exécutée. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ANNE VIGNA

Au Venezuela, plus de 200 détenus en grève de la faim

Les prisonniers protestent contre leurs conditions de détention et exigent de bénéficier de la loi d’amnistie récemment votée

BOGOTA - correspondante régionale

Deux cents détenus vénézuéliens ont entamé une grève de la faim, dimanche 22 février, pour protester contre leurs conditions de détention et exiger le bénéfice de la loi d’amnistie votée trois jours plus tôt par l’Assemblée nationale.

Le mouvement a démarré dans le centre pénitentiaire Rodeo I, à l’est de Caracas. « La plupart des détenus incarcérés ici ne sont pas couverts par la loi d’amnistie », a expliqué à la presse Shakira Ibarreto, fille d’un policier arrêté en 2024. Devant la porte du centre Rodeo I, comme devant toutes les prisons du pays, des familles attendent depuis des jours la libération de leurs proches.

Alors que la transition politique engagée après la capture du président vénézuélien, Nicolas Maduro, par les forces spéciales américaines, le 3 janvier, avance lentement, la question des prisonniers politiques continue

d’occuper le débat. Selon l’organisation non gouvernementale Foro Penal, 464 prisonniers ont été libérés depuis le raid américain et la mise sous tutelle du gouvernement chaviste par Washington, dont 54 depuis le vote d’une loi d’amnistie, jeudi 19 février.

Mais des centaines de prisonniers sont encore sous les verrous. A l’occasion d’une conférence de presse donnée samedi à Caracas, le président de l’Assemblée nationale, Jorge Rodriguez, a indiqué que 1557 prisonniers ont demandé à bénéficier de la loi d’amnistie. Immédiatement promulguée par la présidente par intérim (et sœur de Jorge Rodriguez), Delcy Rodriguez, la loi est déjà contestée.

Cas particuliers des militaires

La « loi d’amnistie pour la cohabitation démocratique » concerne 13 épisodes précis, depuis le coup d’Etat avorté de 2002 contre le président Hugo Chavez (1999-2013) jusqu’aux manifestations qui ont suivi la réélection contes-

tée de Nicolas Maduro en juillet 2024. Foro Penal a calculé que la loi d’amnistie couvrirait à peine vingt mois des vingt-sept années de pouvoir chaviste.

Les organisations de défense des droits humains la jugent beaucoup trop restrictive. « La loi exclut des centaines de cas de personnes injustement condamnées pour avoir défendu leurs droits sociaux ou critiqué le pouvoir, ou dénoncé des cas de corruption », note le collectif pour les droits humains Surgentes. En soulignant que « l’amnistie n’est pas automatique », le directeur de Foro Penal, Alfredo Romero, critique le fait qu’il faille saisir les tribunaux pour en bénéficier. Et cela alors que « l’échafaudage juridique de la répression est intact », rappelle-t-il.

Par ailleurs, la loi d’amnistie exclut les militaires et les personnes accusées de rébellion. Dimanche, Gonzalo Himiob, vice-président de Foro Penal, rappelait sur son compte X que « la loi d’amnistie d’avril 2000, adoptée pendant le

La question des prisonniers politiques continue d’occuper le débat

gouvernement d’Hugo Chavez incluait, elle, les militaires ».

Jorge Rodriguez a précisé que les cas particuliers des militaires seraient étudiés par la commission spéciale mise en place par l’Assemblée nationale pour examiner les dossiers des prisonniers et formuler, le cas échéant, des recommandations aux tribunaux concernés pour qu’ils soient remis en liberté. La commission est composée de 23 députés, dont 13 de la majorité chaviste ; la dirigeante de l’opposition, Maria Corina Machado, et la plupart des partis d’opposition ayant opté pour le boycott des élections législatives de 2025, l’op-

position ne détient que 12 des 285 sièges de l’Assemblée nationale. « Nous ne sommes pas une instance parallèle à la justice, mais un organe de contrôle politique pour [garantir] que les procédures se déroulent avec célérité », a indiqué le président de la commission, le député Jorge Arreaza. Les demandes de remise en liberté doivent être adressées aux tribunaux compétents, qui ont quinze jours pour statuer. Pour l’organisation de défense des droits humains Provea, la loi d’amnistie est, « malgré toutes ses limitations », un premier pas dans le démantèlement du système répressif en vigueur.

« Etat de santé précaire »

Le Comité pour la libération des prisonniers politiques a annoncé sur son compte X que 213 détenus de la prison Rodeo I avaient décidé de suivre la grève de la faim. L’épouse d’un prisonnier a précisé que certains refusaient également de boire. Selon l’ancien député d’opposition Juan Pablo Guanipa,

qui a passé neuf mois dans cette prison, « la grande majorité » des détenus de Rodeo I sont « dans un état de santé précaire ». Libéré le 8 février et assigné à résidence, M. Guanipa avait été à nouveau arrêté quelques heures après sa sortie, pour avoir enfreint les conditions de sa liberté conditionnelle. Il a été remis en « complète liberté » vendredi 20 février.

Une commission du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a été autorisée dimanche à entrer dans la prison du Rodeo I et dans plusieurs centres pénitentiaires du pays. « C’est un premier pas, et je crois que nous sommes sur la bonne voie », a relevé Filippo Gatti, coordinateur santé du CICR pour le Venezuela. La Croix-Rouge vénézuélienne a pour sa part confirmé qu’elle avait été invitée par le gouvernement à accompagner le processus de libération des prisonniers. Son action humanitaire leur assurera bilan médical et soins de première nécessité. ■

MARIE DELCAS

La ville de Goma, en RDC, sous le joug du M23

Le contrôle du groupe armé entrave l'acheminement de l'aide humanitaire dans ce territoire de l'est du pays

REPORTAGE

GOMA (RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO) -
envoyé spécial

Le drapeau de la République démocratique du Congo (RDC) flotte dans la ville, conquise le 28 janvier 2025 par les insurgés de l'Alliance Fleuve Congo-Mouvement du 23 mars (AFC/M23, soutenu par le Rwanda). Passé le poste-frontière séparant la ville rwandaise de Gysenyi et Goma, la capitale du Nord-Kivu, tout paraît étrangement fluide. Les minibus jaunes font le plein de passagers le long des rues bondées et des nuées de taxis motos filent, quelquefois à contresens, ignorant les policiers en gilet jaune siglé « AFC/M23 » ou « police révolutionnaire » qui tentent de réguler la circulation.

« C'est la troisième fois que Goma est sous administration d'une force rebelle, la ville est résiliente », constate une source humanitaire sous le sceau de l'anonymat. Mais, « sous l'apparence de normalité, il y a beaucoup de souffrance ici. Beaucoup de ce qui faisait la vie de la cité a disparu », précise un autre travailleur humanitaire, qui refuse lui aussi de donner son nom, car « ici plus qu'ailleurs il y a des choses qu'on ne peut pas dire ».

Un an après l'entrée des troupes du M23, les traumatismes liés aux combats – passés ou toujours en cours à quelques dizaines de kilomètres de la ville – hantent les esprits. Et malgré la reprise de l'activité, la fermeture des banques, décidée par Kinshasa après la prise de la ville par les insurgés et étendue, depuis, à toute la zone administrée par l'AFC/M23, continue de peser sur le quotidien.

Faute de cash, les habitants ont massivement recours au *mobile money*, en d'autres termes aux transferts d'argent grâce au réseau mobile, quand il fonctionne. Et « si vous avez besoin d'espèces, précise un habitant de Goma, il faut soit se rendre au Rwanda voisin, où vous payez une taxe d'environ 6 % et des frais, soit passer par des agents qui convoient du cash depuis d'autres régions du Congo. En moyenne, cela réduit de 10 % la valeur de nos avoirs. » La rébellion a tenté de

créer sa propre banque centrale, en s'appuyant sur la branche locale de la Caisse générale d'épargne du Congo (Cadeco). En vain.

Pour asseoir son autorité, le mouvement rebelle tente d'installer une gouvernance alternative avec ses propres « structures administratives, judiciaires, budgétaires et sécuritaires », constatait le 30 décembre 2025 le groupe d'experts de la RDC, qui dépend des Nations unies. Le gouverneur du Sud-Kivu, la région voisine, nommé par l'AFC/M23, a par exemple édicté le 25 juillet 2025 de nouvelles règles pour la gestion foncière, non reconnues par Kinshasa. Le mouvement contrôle en outre les entrées et les sorties de ses territoires, en apposant des tampons sur les passeports ou en délivrant des visas.

Afin de se financer directement, les autorités rebelles taxent les entreprises et les ONG installées sur le territoire qu'elles contrôlent, ainsi que les produits qu'ils importent. Elles ponctionnent également la population en imposant une taxe d'habitation de 2 dollars (1,70 euro) par foyer. Les habitants de Goma sont par ailleurs astreints à des travaux communautaires hebdomadaires baptisés *salongo* : une corvée de nettoyage des rues qui, si elle n'est pas accomplie, peut valoir une amende.

Médiations de paix

Si Goma est aujourd'hui relativement pacifiée, constate une source humanitaire, le reste de la zone administrée par le M23 ne l'est pas. Les combats y font toujours rage. Et six à sept blessés arrivent chaque jour dans les hôpitaux gérés par le Comité international de la Croix-Rouge, qui fait tourner trois équipes de chirurgiens de guerre dans la zone.

Pour les humanitaires, sur certaines routes, il faut négocier avec huit ou neuf groupes armés différents pour faire passer un convoi, ce qui ralentit l'entrée de l'aide. Le 18 février, un camion de Médecins sans frontières transportant du matériel médical a été attaqué par des hommes armés dans le territoire de Rutshuru, à une cinquantaine de kilomètres au nord de la capitale régionale du Nord-Kivu, une zone théoriquement sous



Une boutique de services bancaires en ligne, à Goma (République démocratique du Congo), le 22 janvier. ARLETTE BASHIZI/REUTERS

Un camion de Médecins sans frontières transportant du matériel médical a été attaqué par des hommes armés

contrôle de l'AFC/M23. Enfin, la fermeture de l'aéroport de Goma, l'un des poumons de la ville, a fait beaucoup de mal. La question de sa réouverture mais aussi l'établissement de routes sûres pour faire entrer l'aide humanitaire dans la zone rebelle étaient au cœur des discussions menées, vendredi 20 février, à Goma par Hadja Lahbib, la commissaire européenne

chargée de l'aide humanitaire. C'est la première dirigeante européenne à se rendre dans la cité pour discuter avec Corneille Nangaa, l'un des leaders politiques de la coalition rebelle.

En marge des différentes médiations de paix menées par Washington, Doha ou l'Union africaine, les ministres des affaires étrangères de l'UE avaient mandaté fin janvier M^{me} Lahbib pour une mission consacrée à la seule question humanitaire. « Pour résoudre durablement cette crise humanitaire, nous savons que nous avons besoin d'une solution diplomatique et politique sincère, a rappelé M^{me} Lahbib. En attendant, il est indispensable de maintenir ouverts et sécurisés les couloirs humanitaires, sans la présence de groupes armés. » Pour cela, il fallait notamment discuter avec les rebelles, non pour les « légitimer »,

insiste-t-elle, mais bien pour rappeler l'importance du « droit international humanitaire, qui engage toutes les parties à un conflit, y compris des autorités de facto ».

« Tronçons sécurisés »

Avant d'arriver à Goma, l'ex-chef de la diplomatie belge s'est rendue dans les capitales de la région des Grands Lacs afin d'y rencontrer les présidents de la RDC, Félix Tshisekedi, du Burundi, Evariste Ndayishimiye, et du Rwanda, Paul Kagame. « Je les ai mis tous devant leurs responsabilités », rapporte-t-elle, car l'entrée de l'aide ne relève pas du seul mouvement AFC/M23.

Après ces consultations, « j'ai obtenu des engagements de toutes les parties », confiait-elle vendredi soir avant de rentrer en Europe. Lundi 23 février, le Burundi a rouvert sa frontière avec la RDC. Par ailleurs, la commissaire belge a

reçu la promesse que l'aide humanitaire « ne serait plus taxée » deux fois, par les autorités de Kinshasa et celles de Goma, tandis que l'AFC/M23 s'est engagé à délivrer les visas, non plus sur les passeports, mais sur un document ad hoc. « Des tronçons sécurisés » pour acheminer l'aide doivent être établis afin de « permettre aux travailleurs humanitaires de passer sans risquer leur vie, sans être arrêtés, sans être rackettés ».

Vendredi, l'AFC/M23 a annoncé la libération de près de 400 prisonniers. « C'est le signe d'une volonté d'aller de l'avant, vers un dialogue, vers une paix, vers un cessez-le-feu », se réjouit la commissaire européenne, qui attend néanmoins davantage : il faut que tous les acteurs respectent leurs engagements, et que l'aide humanitaire puisse entrer sans entrave. ■

PHILIPPE JACQUÉ

Ethiopie : les habitants du Tigré craignent une nouvelle guerre

Depuis fin janvier, la région septentrionale du pays connaît un regain de tensions depuis la fin de la guerre, en 2022

REPORTAGE

MAKALÉ, SHIRÉ (ÉTHIOPIE) -
envoyée spéciale

Million Mehari tortille nerveusement son collier de perles bleues et blanches. Assise sur un petit tabouret à l'intérieur de sa maison de tôle, dans le camp de déplacés de Tshehayé, à Shiré, l'adolescente de 15 ans est préoccupée. Il y a cinq ans, à cause de la guerre qui a sévi dans sa région du Tigré entre 2020 et 2022, elle a été contrainte de fuir sa ville d'Humera, dans l'ouest du Tigré, pour se réfugier au Soudan voisin avec une partie de sa famille. Elle s'est réinstallée dans le nord de l'Éthiopie en 2025, en espérant que la région ait durablement retrouvé son calme. Mais, depuis quelques semaines, elle est inquiète : « Beaucoup de gens disent que la guerre va reprendre. Ça me fait tellement peur... Mais qu'est-ce qu'on peut y faire ? »

Le Tigré connaît un regain de tensions depuis la fin du conflit qui a opposé les autorités de la province du Tigré au gouvernement fédéral éthiopien et fait 600 000 morts en deux ans. Début février, plusieurs vidéos pos-

tées sur les réseaux sociaux montrent d'impressionnants convois faire route vers le nord. L'armée éthiopienne a massé ses troupes aux abords de la province insurgée. La tension ne cesse de croître entre Addis-Abeba et les Forces de défense du Tigré (TDF), bras armé du parti des autorités tigréennes (le TPLF, Front de libération du peuple du Tigré), qu'elle accuse d'être soutenus par son voisin érythréen. Fin janvier, des affrontements directs ont eu lieu dans la zone reculée de Tsemlet. Deux frappes de drones ont également été menées par Addis-Abeba contre deux camions de marchandises près de la ville d'Enticho, au nord, dans la nuit du 30 au 31 janvier. L'une des frappes a tué un chauffeur sur le coup.

Le ton monte

Le 30 janvier, le président de la commission de l'Union africaine a appelé au calme et réclamé « une action immédiate pour éviter une guerre imminente ». Sans que cela ne parvienne à stopper l'engrenage. Depuis quelques jours, « les Forces de défense nationale éthiopiennes encerclent le Tigré », a affirmé à l'Agence France-Presse, le

17 février, une source sécuritaire qui a requis l'anonymat.

La situation se tend sur le terrain et le ton monte entre les rivaux. Le 7 février, le ministre éthiopien des affaires étrangères, Gedion Timotheos, a sommé dans une lettre l'Erythrée, qu'il accuse d'aider les Tigréens, de « retirer immédiatement ses troupes » de son territoire et de « cesser toute forme de collaboration avec les groupes rebelles ».

Des allégations rejetées par le TPLF, le parti tigréen : « Nous n'avons aucune alliance politique ou militaire à l'heure actuelle, avec qui que ce soit », rétorque Amanuel Assefa, vice-président du TPLF. « Mais si le gouvernement fédéral viole l'accord de paix et déclare la guerre au Tigré, alors nous l'envisagerons, car nous avons le droit de nous défendre », tient-il à ajouter.

A Shiré, dans le centre du Tigré, la guerre paraît terriblement proche. « Ces dernières semaines, beaucoup de gens ont quitté en masse la région, par crainte d'un nouveau siège », affirme le gérant d'une compagnie de bus qui préfère garder l'anonymat. Mais cette solution est réservée à ceux qui en ont les moyens. Alors que les liaisons aériennes sont incertaines, les



prix des transports publics tigréens ont grimpé en flèche. D'après un habitant de Makalé, à titre d'exemple, un billet vendu d'ordinaire 3 000 birrs (quelque 16 euros), se revendait près de 20 000 birrs au début du mois, quand les vols ont été interrompus quelques jours.

L'impossibilité de retirer de l'argent liquide empoisonne aussi le quotidien des habitants. Les écrans des distributeurs automatiques de Shiré et de Makalé restent désespérément éteints. Chaque jour, des files de dizaines de per-

sonnes se forment devant le guichet de la Commercial Bank of Ethiopia, pour tenter de récupérer quelques billets. Au prix de plusieurs heures d'attente, certains parviennent à retirer une modique somme, au mieux 1 000 birrs.

« Toujours plus d'abris »

Avant le conflit pourtant, « la région était l'une des plus dynamiques d'Éthiopie », portée par les secteurs de « l'agriculture, l'industrie manufacturière et les petites industries », note une étude publiée le 4 août 2025 dans la revue américaine *Nature*. Le Tigré représentait près de 10 % de la croissance du PIB industriel éthiopien. Mais la guerre « a anéanti des décennies de progrès économique, entraînant la destruction d'installations industrielles-clés, la rupture des chaînes d'approvisionnement et le déplacement massif de travailleurs ».

Le secteur du tourisme, qui générerait des milliers d'emplois, est moribond. « S'il y a une nouvelle guerre, cela aura des répercussions sur tous les professionnels du secteur, hôteliers, traducteurs, chauffeurs, s'inquiète Hagos (nom d'emprunt), guide touristique basé à Makalé. On a déjà mis tellement de

temps à reprendre un peu d'activité... Ce serait une catastrophe. »

Dans les camps de déplacés de la région, où vivent encore plus de 750 000 personnes selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), le retour de la menace des armes est inconcevable, tant les conditions de vie dans le camp sont déjà difficiles. « Catholic Relief Service, la principale organisation humanitaire ici, ne parvient à fournir de l'aide qu'à environ 4 000 personnes, sur 30 000 occupants », dépeint Hagos Gebremichael, coordinateur du camp de Tshehayé, à Shiré.

« A cause de l'occupation du Tigré occidental et de la guerre au Soudan voisin où s'étaient réfugiés de nombreux Tigréens, de nouvelles personnes arrivent ici tous les jours. Alors on monte toujours plus d'abris, mais on ne peut pas s'occuper de tout le monde, explique-t-il. A tel point que la situation prend parfois un tour dramatique. Cette semaine [du 2 au 8 février], quatre femmes sont mortes de faim. » Parmi elles, selon le coordinateur, une jeune mère de famille, qui laisse derrière elle deux petits garçons de 7 et 2 ans. ■

MAËLLE DUHAMEL

En Italie, l’héritage controversé des Jeux d’hiver

Dans les zones de montagne, le legs économique et environnemental des infrastructures liées aux JO divise

REPORTAGE

LIVIGNO ET CORTINA D’AMPEZZO
(ITALIE) - envoyée spéciale

Séparée du reste du territoire italien par des sommets élevés, Livigno est un coin de paradis, à deux pas de la Suisse. Pour rallier cette ville sise à 1800 mètres d’altitude, le long d’une rivière, il faut franchir le col de Foscagno, qui culmine à 2291 mètres. « *Quand le monde entier aura vu nos paysages à la télé, ça va être la déferlante* », prévenait Luca Moretti, le directeur de l’office du tourisme, à la veille des Jeux olympiques de Milan Cortina, qui se sont achevés dimanche 22 février. Ce professionnel du tourisme veut profiter de sa nouvelle notoriété pour « *choisir des visiteurs en adéquation avec l’esprit du lieu. Mais sans tomber dans le sur-tourisme* », disait-il au Monde avant le début des compétitions. C’est là l’« *héritage* » qu’il attend.

Comme les autres sites des Jeux italiens, Livigno compte faire fructifier cet héritage. Ce concept, forgé par le CIO dans les années 2000, promet aux populations locales qu’elles bénéficieront, après les Jeux, des infrastructures construites. Un moyen de contrer les critiques croissantes sur le coût, les répercussions sociales et l’impact environnemental de l’organisation des compétitions. L’« *héritage* » est ainsi devenu un des piliers de l’olympisme contemporain, un argument-clé de légitimation.

Si Luca Moretti se réjouit de la construction pour l’occasion d’un centre médical « *qui va éviter aux résidents une heure trente de route pour se soigner* » et d’une deuxième voie d’accès ouverte toute l’année vers sa ville, il est moins sûr de l’intérêt de l’énorme réserve collinaire, creusée pour pouvoir fabriquer les 800 000 mètres cubes de neige artificielle nécessaires aux épreuves et contestée pour son impact écologique. « *Ce sera une sécurité pour l’approvisionnement de la commune, concède-t-il, et elle pourra servir durant les mois de septembre-octobre pour permettre à notre centre d’entraînement d’altitude d’offrir des espaces enneigés plus tôt.* »



La piste de bobsleigh du centre de glisse de Cortina d’Ampezzo (Italie), le 21 février. ANNEGRET HILSE/REUTERS

L’augmentation à venir de la fréquentation dans ce coin des Alpes préservé, le développement encore plus poussé du tourisme et des affaires, c’est indéniablement le premier effet attendu des Jeux. Difficile de comprendre autrement la construction en cours de trois parkings couverts pour désengorger le cœur de ville, la planification d’une liaison en télécabine pour relier les deux zones de pistes de ski et de trois hôtels 5 étoiles (dont un seul est terminé pour les JO), qui vont permettre de passer de 18 000 à 20 000 lits disponibles. Tous ces équipements, dont la livraison devrait être achevée en 2027, sont bel et bien estampillés « *héritage des Jeux* ».

Président du centre culturel Oltre i Muri de Sondrio et militant écologiste, Angelo Costanzo regrette le sens de ces change-

ments. « *Ce n’est pas avec d’énormes parkings sous la montagne, comme un de ceux qu’on prépare à Livigno, que l’on crée un tourisme durable dans une zone alpine*, explique ce défenseur d’un aménagement pérenne des territoires. *N’aurait-il pas été préférable d’investir ces ressources dans les services aux citoyens, l’école, la santé et le bien-être local, dans des projets touristiques ailleurs que dans les stations ?* »

Vanda Bonardo, de la Commission internationale pour la protection des Alpes, assimile elle aussi cet héritage à « *un processus de gentrification de la montagne, fait pour attirer des investissements touristiques et immobiliers de haut standing, souvent au bénéfice de quelques opérateurs, tandis que les besoins réels des communautés sont oubliés* ».

La Fondation Milan Cortina rejette ces arguments. « *Ces constructions vont lutter contre la dépopulation dans les zones de montagne en permettant la création de nouveaux emplois* », défendait-elle dans rapport de 2024 sur la durabilité, l’impact et l’héritage, affirmant que le potentiel des Jeux sera exploité « *pour stimuler un développement économique durable, non seulement pour les acteurs principaux habituels, mais aussi pour les petites et très petites entreprises ainsi que pour les entreprises sociales* ».

Une télécabine très contestée

Selon le rapport d’Open Olympics 2026, un travail coordonné par le réseau Libera (qui réunit 1 600 associations antimafia) et vingt ONG, sur l’enveloppe de 3,54 milliards d’euros de travaux prévue

pour rendre les JO possibles, seuls 13 % ont été dépensés pour des infrastructures réellement nécessaires à la tenue des compétitions, tandis que 87 % financeront des chantiers en cours ou à venir. Sur les 98 ouvrages prévus, 57 % étaient achevés à la veille des Jeux quand le plus tardif est programmé, lui, pour 2033. Ce qui fait dire au journaliste d’investigation Giuseppe Pietrobelli que « *les Jeux olympiques de 2026 s’inscrivent dans une pratique désormais établie qui consiste à utiliser ces événements pour bénéficier de financements publics extraordinaires, de procédures simplifiées et d’une gouvernance d’urgence* ». Sans évaluation des conséquences écologiques ou sociales.

En Lombardie, région où se trouve Livigno, plus de 1,31 milliard d’euros finance des projets de long

« **Ce n’est pas avec d’énormes parkings sous la montagne que l’on crée un tourisme durable** »

ANGELO COSTANZO
militant écologiste

terme, majoritairement routiers, quand seuls 78,3 millions sont allés à des ouvrages olympiques, selon Open Olympics. De quoi accueillir encore plus de touristes dans une région qui, en 2024 enregistrait déjà le passage de 53 millions de visiteurs, dont 65 % d’étrangers.

À la veille des Jeux, de multiples chantiers routiers et ferroviaires étaient visibles en Lombardie et en Vénétie. Un bon nombre de ces réalisations en cours ne sont pour l’instant pas opérationnelles et le travail reprendra au lendemain des Jeux. C’est le cas des nombreuses rocade, prévues pour délester le centre de petites villes du flot de circulation, de suppressions de toute une série de passages à niveau pour fluidifier les trajets qui conduisent de Milan ou de Venise vers les stations d’altitude.

Ce sera également le cas de la télécabine Apollonio-Socrepes, à Cortina. Un des chantiers qui a le plus défrayé la chronique depuis 2024, lancé pour éviter l’usage des véhicules entre la ville de Cortina et les sommets des Tofane, site en altitude très prisé des skieurs et des randonneurs. Le dispositif, prévu pour transporter 2 400 personnes à l’heure, sera partiellement mis en service le 12 février.

Cortina trouvera aussi dans la corbeille de son héritage olympique la gestion de la nouvelle piste de bobsleigh, construite contre la volonté même du CIO, pour permettre que les épreuves de luge et de bobsleigh ne soient pas délocalisées. L’équipement a nécessité 120 millions d’euros et son entretien annuel, évalué à 1,5 million d’euros, reste dans le flou. ■

MARYLINE BAUMARD

La tuberculose bovine met les éleveurs de l’Orne sous pression

Quatre foyers de cette maladie ont été détectés dans le nord du département en décembre 2025, entraînant des mesures sanitaires strictes

REPORTAGE

ATHIS-VAL-DE-ROUVRE (ORNE) - envoyé spécial

« *Gardons l’élevage, pas l’abattage.* » Le crachin n’efface pas les mots inscrits sur une bâche noire à l’entrée d’un des huit villages de la commune nouvelle d’Athis-Val-de-Rouvre, dans l’Orne. Dans cette contrée aux prairies vallonnées surnommée Suisse normande, où sont fabriqués des fromages au lait cru tels que le camembert ou le pont-l’évêque sous appellation d’origine protégée (AOP), la tuberculose bovine est apparue il y a une dizaine d’années. Depuis, plus d’une cinquantaine d’élevages touchés par cette maladie animale transmissible à l’homme (une zoonose) ont été contraints à des abattages.

Avec un seul cas déclaré fin novembre 2025, les éleveurs du département s’étaient pris à envisager une accalmie sur ce front. Las. En décembre, alors que la campagne annuelle de dépistage renforcée ne faisait que commencer parmi les 914 exploitations concernées dans l’Orne, celle-ci a révélé que des animaux de quatre

fermes sont touchés sur la seule commune d’Athis-Val-de-Rouvre.

Deux mois plus tard, la situation n’a que très légèrement évolué, avec un seul nouveau cas dans le Calvados et au moins une suspicion dans l’Orne. Un chiffre certes très loin des 41 foyers décelés en 2025 en Nouvelle-Aquitaine (sur un total de 93 en France), mais qui soulève un vent d’inquiétude dans le bocage. « *Nous avons cette épée de Damoclès constamment au-dessus de la tête* », se désole Christophe Davy, membre d’un collectif d’éleveurs.

Lait détruit

Contrairement à ceux de la dermatose nodulaire (DNC), « *les symptômes de la tuberculose vont mettre du temps à apparaître, voire n’apparaîtront pas. Au pire, l’état général du bovin va être un peu moins bon* », explique Eric Meens, vétérinaire en Seine-Maritime. La tuberculose bovine est transmissible à l’humain de deux façons : soit par l’inhalation de gouttelettes infectieuses pouvant émaner des carcasses des bovins, soit par l’ingestion de lait cru provenant de vaches infectées. Le risque de transmission à l’homme, même très

faible – une dizaine de cas par an, non mortels – entraîne toutefois la mise en place de mesures strictes. Dans les fermes où la tuberculose est suspectée (ou décelée), le lait est systématiquement détruit, que ce soit du lait cru ou du lait pasteurisé. « *En théorie, le lait pasteurisé – chauffé à environ 72 °C – ne présente aucun risque* », souligne Eric Meens. Mais, pour des raisons d’image, « *le lait contaminé part souvent en méthanisation, ou à la déchèterie* », précise Guillaume Larchevêque, président de la chambre d’agriculture de l’Orne.

Contrairement là aussi à la DNC, où tout le troupeau doit être systématiquement abattu, les règles pour la tuberculose ont été assouplies. Comme deux autres fermes, sur les cinq touchées dans l’Orne, les éleveurs du groupement agricole Lefèvre à Athis-Val-de-Rouvre ont choisi de procéder à un abattage sélectif, plutôt que total. « *Nous voulons maintenir notre atelier laitier en AOP* », explique Guillaume Marie, l’un des trois associés. Les vaches laitières ont pour l’heure été épargnées, contrairement aux animaux « à viande », dont la chair reste comestible même s’ils sont contami-

« **Nous avons cette épée de Damoclès constamment au-dessus de la tête** »

CHRISTOPHE DAVY
éleveur

nés. « *Nous avons abattu 140 bêtes entre la fin d’année et le début de janvier, j’espère que ça s’arrêtera là* », se désole l’éleveur.

Dans le cas de l’abattage sélectif, il faut compter six mois au moins sans nouvelle contamination avant de voir l’arrêté préfectoral portant déclaration d’infection levé. La période est réduite à trois mois en cas d’abattage total. En attendant, ni les mouvements d’animaux vers d’autres élevages ni la valorisation du lait ne sont possibles. « *Notre laiterie nous suit pour l’instant. Nous sommes dédommages*, précise Guillaume Marie. *Mais jusqu’à quand ?* »

Une interrogation que partage Laurent Vicalle, âgé de 33 ans, installé avec sa femme à Ségrie-Fontaine (Orne). Le couple a égale-

ment choisi l’abattage sélectif. « *Lactalis – le géant laitier français – collecte et paie notre lait pendant soixante jours à compter de l’arrêt d’infection. Mais ensuite... S’ils ne nous suivent pas, nous allons devoir arrêter.* » Pour l’heure, une vingtaine de leurs bovins, des bœufs et des veaux, ont été abattus. Avant que le couple puisse entrevoir le bout du tunnel, « *au mieux en août ou septembre* », les services vétérinaires vont procéder à trois nouvelles prophylaxies. Un mot qui provoque l’ire de la très grande majorité des éleveurs interrogés. « *Ces tests ne sont pas totalement fiables... Nous avons deux bêtes douteuses, une seule était réellement positive, finalement* », constate Laurent Vicalle.

« *Les tests ne sont pas parfaits, certes, mais à aucun moment, dans les foyers avérés, nous ne nous sommes trompés* », tempère Hervé Tourmente, le préfet de l’Orne. Pour confirmer ou infirmer les tests, seul l’abattoir prévaut. « *On va rechercher, sur les bovins testés positifs, des lésions parfois infimes dans les organes les plus susceptibles d’être infectés* », complète Maria-Laura Boschirolì, directrice de recherche à l’Agence

nationale de sécurité sanitaire, spécialiste de la tuberculose bovine, qui travaille actuellement « *prioritairement sur l’amélioration des tests, pour les rendre plus fiables.* » D’autres organismes, comme l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement de Tours, en lien avec le pôle d’analyses et de recherches interdépartementales de Normandie, Labéo, étudient la question de l’immunité des bovins.

Les vaccins ne sont, à ce jour, pas une option car leur niveau de protection est faible (autour de 50 %) et ils ne permettent pas de distinguer un animal infecté d’un animal vacciné. Un scénario qui engendrerait la perte du précieux sésame qui dicte ce protocole rigoureux : le statut d’indemne acquis par la France depuis 2001, qui permet d’exporter des produits carnés ou laitiers au niveau international. Selon les années, les dépenses liées à la tuberculose bovine sont estimées entre 20 et 30 millions d’euros par an, bien loin des 9,2 milliards d’euros générés par la seule exportation de lait et produits laitiers en 2024. ■

FLORIAN TRAVERT

Les finances communales en « bonne forme »

Mairies et intercommunalités se portent mieux qu'on ne le croit, mais un « mur d'investissements » se profile

Le député (Renaissance, Gers) Jean-René Caze-neuve entend « remettre l'église au milieu du village ». Les principaux indicateurs financiers du bloc communal « restent au vert », souligne-t-il dans une note sur la situation financière des communes et intercommunalités, rendue publique lundi 23 février. « Contrairement à certains discours catastrophiques affichés par quelques élus locaux, les finances communales ne sont pas à l'os, relève l'ancien rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Au-delà de certaines disparités, elles se portent plutôt bien et sont en bonne forme. »

En juillet 2025, la Cour des comptes relevait déjà une situation « globalement favorable » pour le bloc communal pour l'année 2024. La trajectoire « se confirme » et « s'améliore encore » en 2025, indique Jean-René Caze-neuve dans sa note d'analyse des dernières opérations comptables des collectivités recensées par la direction générale des finances publiques. Principal indicateur mis en avant par le parlementaire : la capacité d'autofinancement des collectivités du bloc communal, à savoir l'excédent de ressources qu'elles ont réussi à dégager.

Grâce à des recettes supérieures aux dépenses – du fait notamment de la dynamique de la fiscalité locale –, cette capacité d'autofinancement augmente « légèrement à un niveau élevé ». L'épargne brute progresse ainsi de 1,9 % par rapport à 2024 et s'établit désormais à 21,7 milliards d'euros. « C'est le fruit des efforts de gestion

des élus locaux, mais également du ralentissement de l'inflation », salue l'ex-président de la délégation aux collectivités de l'Assemblée nationale. Après déduction des remboursements de dette, l'épargne nette est stable pour sa part, à 12,3 milliards d'euros.

Dans sa note, Jean-René Caze-neuve se félicite également du « niveau record » d'investissement du bloc communal, qui a atteint 55,6 milliards d'euros en 2025, soit +6,6 % par rapport à 2024. Rien d'étonnant néanmoins au vu du « cycle électoral », les dépenses d'investissement étant toujours très fortes l'année précédant des élections municipales. « Mais on observe aussi une augmentation de 23,8 % de ces dépenses entre 2019 et 2025 », précise le député. La preuve, selon lui, que le bloc communal a réussi à traverser « avec succès » les dernières crises : la crise du Covid-19, la guerre en Ukraine avec la hausse des coûts de l'énergie, la crise inflationniste...

« Vision biaisée »

La trésorerie « recule » quant à elle de 5,8 %, une baisse classique en fin de mandat du fait notamment du niveau d'investissements élevé pour lesquels les élus puisent dans leur trésorerie. Pour Jean-René Caze-neuve, elle reste « confortable », à 37 milliards d'euros, « soit plus de trois mois de dépenses de fonctionnement ou près de huit mois d'investissements ».

Baisse de trésorerie oblige, la capacité de désendettement du bloc communal se voit affectée et repart légèrement à la hausse. Elle s'établit désormais à 4,6 années, après 4,5 en 2024 et 4,3 en 2023, mais reste inférieure à son niveau de 2019 (4,8 années) et surtout loin du seuil d'alerte communément fixé à 12 ans. Les communes et intercommunalités « restent globalement peu endettées », en conclut le député. Il prévient toutefois : 10 % d'entre elles sont au-dessus de ce seuil d'alerte.

Président du comité des finances locales, André Laignel dé-



A Traversères (Gers), le 16 février. MORGAN FACHE/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

nonce de son côté une « vision biaisée des finances locales » : « En agglomérant volontairement les chiffres de tout le bloc communal, la note empêche une lecture fine des différences profondes selon les situations locales. » Le maire

socialiste d'Issoudun (Indre) critique également son calendrier de publication, quatre jours après la promulgation du budget 2026 et à moins d'un mois des élections municipales. « Il est clair que M. Caze-neuve tente de

justifier la purge d'au moins 5 milliards d'euros imposée aux collectivités », tonne le premier vice-président de l'Association des maires de France.

Si Jean-René Caze-neuve dresse un tableau globalement favorable

Les défis que la sphère locale aura à relever dans les prochaines années seront toujours aussi nombreux

de la santé financière du bloc communal, toutes les collectivités de cette strate ne sont pas logées à la même enseigne. Alors que l'épargne brute des communes augmente de 3,7 % en 2025, celle des intercommunalités baisse de 3,5 %. Parmi les communes, les marges de manœuvre sont aussi inversement proportionnelles à leur taille. Les communes de moins de 3 500 habitants disposent ainsi d'un « matelas de liquidité important » alors que les finances des communes de plus de 100 000 habitants sont plus contraintes.

Objectifs de neutralité carbone

Les défis que la sphère locale aura à relever dans les prochaines années seront en tout cas toujours aussi nombreux, que ce soit en matière d'accompagnement du vieillissement de la population, de transition numérique et surtout de transition écologique. « Les collectivités investissent déjà beaucoup, mais le mur d'investissements que représente le climat nécessitera de redoubler d'efforts », estime Jean-René Caze-neuve.

Selon l'Institut de l'économie pour le climat et La Banque postale, les collectivités devraient investir près de 19 milliards d'euros par an d'ici à 2030 pour atteindre les objectifs de neutralité carbone. Soit plus du double des investissements qu'elles réalisent actuellement. Compte tenu de leur poids dans l'investissement public local, les communes et intercommunalités devraient porter à elles seules deux tiers de l'effort. ■

BASTIEN SCORDIA

Le chiffrage hasardeux du programme de Sarah Knafo pour Paris

Entre des dépenses sous-estimées et des économies parfois irréalistes, la candidate de Reconquête ! présente un projet approximatif

Sarah Knafo en a fait un argument majeur de sa campagne pour la mairie de Paris : la candidate Reconquête ! se targue de porter le « projet le plus ambitieux », « chiffré avec la plus grande rigueur ». Un « manifeste pour une ville heureuse » de 130 pages, rédigé en gros caractères et enrobé dans un livre à la couverture jaune vif, brillante et rigide. Une lecture attentive de cet ouvrage révèle pourtant un chiffrage hasardeux, entre dépenses sous-estimées et économies irréalistes.

L'un de ses projets phares est la construction d'une « magnifique promenade » de 2 kilomètres au-dessus des voies sur berge qu'elle compte rouvrir à la circulation automobile. Comme le détaille au Monde Bernard Landau, urbaniste et architecte-voyer honoraire de la Ville de Paris (qui l'employait jusqu'en 2014), le projet soulève plusieurs problèmes réglementaires et techniques.

Les rives de la Seine sont inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco, donc protégées, et le projet supposerait « l'abattage de plus de 100 grands arbres ». La candidate assure que cela peut être construit « avec une structure très simple » : « un portique appuyé sur

une ligne d'arches côté Seine et sur le mur de quai existant côté rue ». Mais pour M. Landau, « ce n'est pas possible : ce mur n'est pas destiné à soutenir un portique, à moins de le renforcer », d'autant qu'il est « posé sur l'actuelle voie sur berge, elle-même posée sur des pieux qu'il faudra certainement consolider ».

Au final, « la réalisation de ce type d'ouvrage et des travaux annexes peut être estimée dans une fourchette de 5 500 euros à 6 000 euros du mètre carré, hors aléas », a-t-il calculé, soit « entre 165 millions et 180 millions d'euros minimums ». Bien loin de l'« impact budgétaire » annoncé par la candidate : 60 millions d'euros.

Autre mesure centrale de son projet, la création d'un « jumeau numérique » de Paris, une maquette dématérialisée permettant « d'expérimenter des projets sans dépenser un centime, sans gêner les riverains ». Tel qu'elle le décrit, ce « jumeau » représentera « l'ensemble des bâtiments, des rues, trottoirs, réseaux souterrains, mobilier urbain, arbres, nature des sols, revêtements, données de circulation aux heures de pointe, la journée, le week-end, accidentologie, etc. » Elle envisage d'y « ajouter des couches de don-

Les coûts pour promouvoir le « mobilier urbain historique » semblent assez déconnectés de la réalité des prix

nées économiques, météorologiques et climatiques : l'ensoleillement, le vent, les îlots de chaleur, la qualité de l'air, la pollution, les émissions de CO₂, etc. »

D'autres collectivités ont développé des projets similaires. En 2014, Singapour a lancé Virtual Singapore pour un budget de 73 millions de dollars (62 millions d'euros). En France, Angers Loire Métropole a lancé en 2020 un vaste projet de « territoire intelligent » fondé sur une maquette qui reproduit en trois dimensions les 29 communes de l'agglomération sur plus de 660 kilomètres carrés, connectée à un centre de pilotage. Pour un budget de 127 millions d'euros étalés sur douze ans.

Concernant Paris, il est difficile de faire une estimation précise,

mais vu l'ambition de M^{me} Knafo et la complexité des infrastructures, l'investissement initial prévu de 2 millions d'euros paraît dérisoire. Quand bien même ce « jumeau » permettrait, à terme, des économies.

Dans une moindre mesure, les coûts de promotion du « mobilier urbain historique » semblent assez déconnectés de la réalité des prix. Pour ses « réverbères intelligents », censés détecter les agressions et projeter instantanément une lumière forte sur l'agresseur, elle prévoit 20 millions d'euros chaque année afin d'installer 8 000 unités, soit 2 500 euros par réverbère.

« Erreur de tableau Excel »

Or, rien que pour remplacer un réverbère classique, non connecté, la Ville de Paris débourse déjà, en moyenne, 3 500 euros par pièce. La pose d'une grille de pied d'arbre en fonte est chiffrée à 500 euros dans le projet de la candidate, sachant qu'elle veut en poser 10 000 par an : la mairie de Paris débourse 4 000 euros pour le matériel et l'installation d'une seule unité.

Concernant les réductions de coûts, une des lignes importantes

de son tableau budgétaire indique un gain de 125 millions d'euros par an pour d'« autres économies ». Dans le chapitre correspondant, elle précise qu'elle prévoit de supprimer « des programmes municipaux inutiles comme la baignade dans la Seine (47 millions d'euros sur le mandat) ou le fonds agriculture urbaine (18 millions d'euros sur le mandat) » ainsi que « les aides à l'achat de véhicules propres (17 millions d'euros sur le mandat), les aides aux commerces d'alimentation durable (24 millions d'euros sur le mandat), les aides au verdissement (23 millions d'euros sur le mandat) ».

Soit, pour ces mesures, une économie de 21,5 millions par an pendant six ans. Comment expliquer la différence de plus de 100 millions annuels entre les deux économies annoncées ? « C'est parce que nous n'avons pas tout détaillé dans le livre », justifie la candidate et son équipe.

En décrétant un « moratoire sur le logement social », M^{me} Knafo compte récupérer 273 millions d'euros par an, dont 200 millions en abandonnant les « acquisitions foncières dédiés au logement social ». Si c'est bien le montant que l'on retrouve dans les budgets

2025 et 2024, les acquisitions foncières entre 2019 et 2023 étaient en deçà, avec 148 millions d'euros déboursés chaque année. De la même manière, l'arrêt de financement des zones d'aménagement concerté (ZAC) permettrait d'économiser 129 millions d'euros par an : dans les derniers budgets de la Ville, les dépenses de ces ZAC sont chiffrées autour de 75 millions d'euros par an.

Sur une note plus anecdotique, la candidate de Reconquête ! veut « faire rêver les enfants à Noël » et « doubler » le budget concerné pour l'amener à 1 million d'euros par an. Or, pour les fêtes de fin d'année de 2025, la Ville de Paris a annoncé avoir dépensé... 1,1 million d'euros. Dans le tableau qui liste les économies et les nouvelles dépenses jusqu'en 2036, la ligne « décorations de Noël » s'envole curieusement après 2032 à 2,3, 4 puis 5 millions d'euros. L'équipe de la candidate plaide une « coquille », une « erreur de tableau Excel ». Erreur qui compte pourtant dans le calcul final, permettant de « diviser par deux » la dette de la Ville dans les prévisions de M^{me} Knafo, énarque et magistrate à la Cour des comptes. ■

HÉLÈNE BEKMEZIAN

Dati perturbe l’« ajustement gouvernemental »

La ministre de la culture est peu désireuse de quitter son poste, malgré sa candidature aux municipales à Paris

En politique, « les promesses n’engagent que ceux qui les reçoivent ». La maxime attribuée en 1988 au premier ministre Jacques Chirac fait toujours loi dans l’exercice du pouvoir. Ainsi, l’actuel chef du gouvernement, Sébastien Lecornu, s’était engagé à nommer avant le 22 février, soit le début de la période de réserve à laquelle doit s’astreindre le gouvernement durant la campagne des élections municipales, les ministres dont le départ s’imposait. Les remplaçants de la ministre de la culture, Rachida Dati, en lice pour la Mairie de Paris, et de Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l’autonomie et des personnes handicapées, qui retourne à l’Assemblée nationale afin d’éviter une élection législative partielle dans le Nord si son suppléant, Jean Moulliere, candidat à la mairie de Templeuve-en-Pévèle (Nord), venait à être élu, étaient attendus au plus tard dimanche. Finalement, l’« ajustement gouvernemental » sera dévoilé au plus tôt mercredi 25 février, selon Matignon.

La raison invoquée ? Le dépôt d’une motion de censure, attendue d’ici peu, par le Rassemblement national (RN), qui conteste le contenu de la programmation pluriannuelle de l’énergie, publiée par décret le 12 février. Or, un remaniement à la veille de l’examen de la motion aurait envoyé un message délétère à la représentation nationale, qui aurait eu tout le loisir de dénoncer le mépris de l’exécutif pour le Parlement.

Au « cas par cas »

Mais derrière l’explication officielle avancée par l’entourage de Sébastien Lecornu se trouve un nom : Rachida Dati. La ministre de la culture ne cache plus sa volonté de prolonger son bail rue de Valois, tant son élection à la Mairie de Paris s’annonce des plus incertaines. A Matignon, on s’empresse d’assurer qu’« il n’y a pas de cas Rachida Dati, elle partira dès que l’on pourra annoncer l’ajustement gouvernemental ». Une manière de démentir les échos, dans la presse, qui font état de tensions croissantes entre le chef du gouvernement et Rachida Dati.

Si, initialement, Sébastien Lecornu ne souhaitait pas presser vers la sortie la maire Les Républicains du 7^e arrondissement de Paris, très proche du couple présidentiel, le chef du gouvernement s’est décidé à prendre les devants. Car, depuis plusieurs mois, la ministre de la culture en place depuis 2024 joue avec les nerfs du premier ministre, repoussant l’échéance à plus tard. Le 18 janvier

Depuis plusieurs mois, Rachida Dati joue avec les nerfs du premier ministre en repoussant sans cesse son départ

sur France Inter, elle avait annoncé son départ du gouvernement avant le scrutin municipal, sans préciser de date. « Il y a certains acteurs culturels qui souhaiteraient que je défende leur budget jusqu’au bout », se justifiait-elle.

Un mois plus tard, sur le plateau de RTL, la ministre de la culture, interrogée sur l’échéance du 22 février, a rétorqué qu’elle « quitterai[t] le gouvernement avant les élections », dont le premier tour est fixé au 15 mars. Cette fois-ci, c’est la « jurisprudence » Edouard Philippe qu’elle a invoquée, lui qui avait mené sa campagne municipale au Havre (Seine-Maritime) en 2020 tout en restant premier ministre. Rachida Dati invoque également la gestion de la crise au Musée du Louvre et la nomination à venir du successeur de Laurence des Cars à la tête de l’institution pour obtenir un sursis. Or, ce mélange des genres entre sa fonction ministérielle et sa candidature parisienne, à trois semaines du premier tour, ne passe plus à Matignon et dans une partie de l’entourage du chef de l’Etat. Et ce même si Emmanuel Macron est tenté de faire preuve d’indulgence à l’égard de Rachida Dati. Sébastien Lecornu a donc posé une nouvelle date butoir, après un dîner avec Emmanuel Macron, vendredi 20 février, à l’Elysée.

Le premier ministre, qui voulait à tout prix éviter les psychodrames qui accompagnent chaque remaniement, avait même proscrit ce terme, lui préférant l’expression « ajustement gouvernemental ». « Les Français et les administrations veulent surtout de la stabilité », estimait-il dans un entretien à la presse quotidienne régionale, le 7 février.

Ce qui n’a pas empêché les spéculations habituelles. Quand Catherine Vautrin, aux armées, et Roland Lescure, à l’économie, sont évoqués dans la presse comme des maillons faibles du gouvernement, susceptibles d’être remerciés, Matignon dément. « La valse des ministres, ça suffit », peste en privé le premier ministre, qui, pour se redonner de l’élan après l’adoption du budget, a renoncé à bouleverser les équilibres de son deuxième gou-



Rachida Dati, au dîner du Conseil représentatif des institutions juives de France, à Paris, le 19 février. GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

vernement, conçu dans la précipitation de sa renomination.

Si certains ministres sont pointés du doigt pour leurs difficultés (Monique Barbut, Naima Moutchou, Marie-Pierre Vedrenne ou Laurent Panifous), Sébastien Lecornu préfère compenser leurs lacunes par une centralisation très forte de la gestion des dossiers et de la communication gouvernementale depuis Matignon. Le premier ministre a donc procédé au « cas par cas » et n’a pas exigé le départ de Michel Fournier, à la ruralité, alors que le maire des Vosges (Vosges) depuis 1989 est candidat à sa réélection. De même, pour la ministre des sports, Marina Ferrari, qui brigue la mairie d’Aix-les-Bains (Savoie), en première ligne pour les préparatifs des Jeux olympiques d’hiver 2030 dans les Alpes.

Au nom de la stabilité, le premier ministre a décidé qu’il n’y aurait que deux entrants au gouvernement, pour remplacer Rachida Dati et Charlotte Parmentier-Lecocq. Certains ministres vont voir leurs portefeuilles élargis, ce qui permet à Sébastien Lecornu d’en promouvoir certains et de redessiner les priorités, sans subir les affres d’un casting laborieux à un an de la fin du quinquennat.

Mais la nomination surprise d’Amélie de Montchalin, ministre

des comptes publics, à la présidence de la Cour des comptes, a de facto déstabilisé l’édifice gouvernemental. Sébastien Lecornu a été mis devant le fait accompli par le chef de l’Etat, soucieux de nommer une fidèle à la tête de l’institution de la rue Cambon. Avec ce départ, le premier ministre perd l’un des rouages essentiels de la machine gouvernementale, posant une difficulté supplémentaire pour le vote du dernier budget du quinquennat à l’automne, en pleine campagne présidentielle.

L’influence du chef de l’Etat

Le premier ministre, qui espérait que son « ajustement gouvernemental » ne soit qu’une formalité, voit s’étirer la séquence. Le remplacement d’Amélie de Montchalin, qui prend ses fonctions lundi 23 février, ne pouvait attendre la motion de censure du RN ou Rachida Dati. Dimanche en fin d’après-midi, l’Elysée a fait savoir que le chef de l’Etat avait accepté, sur proposition du premier ministre, la nomination de David Amiel, 33 ans, qui passe du portefeuille de la fonction publique aux comptes publics.

Cet ancien conseiller d’Emmanuel Macron, proche de l’ancien secrétaire général de l’Elysée Alexis Kohler, voit sa fidélité ré-

Au nom de la stabilité, Lecornu a décidé qu’il n’y aurait que deux entrants au gouvernement

compensée. Ce macroniste historique est également introduit dans le premier cercle du secrétaire général de Renaissance, Gabriel Attal, en froid avec le chef de l’Etat depuis la dissolution de l’Assemblée nationale, en juin 2024.

Très actif dans la vie militante du parti à Paris, David Amiel a dû renoncer, contrairement à certains de ses collègues, à une candidature aux municipales sur la liste de Pierre-Yves Bournazel, le candidat Horizons pour la Mairie de Paris, soutenu par Gabriel Attal et Edouard Philippe, l’autre ancien premier ministre honni à l’Elysée. « C’est une demande de Macron, soutient-on dans l’entourage de Pierre-Yves Bournazel. Le président de la République fait l’erreur de s’immiscer dans des scrutins locaux par ego. C’est dommage. »

Toujours palpable, l’influence du chef de l’Etat ne s’arrête pas là. Après David Amiel, la nomination

d’un autre collaborateur d’Emmanuel Macron ne fait plus guère de doute. L’actuelle conseillère culture de l’Elysée, Catherine Pégard, est pressentie pour succéder à Rachida Dati. L’ancienne présidente du château de Versailles, 71 ans, faisait partie de la délégation qui accompagnait Emmanuel Macron à Bombay (Inde) et New Delhi, du 17 au 19 février.

Elle était à la table lors de la rencontre entre le président français et le premier ministre indien, Narendra Modi, à l’égal des ministres escortant le chef de l’Etat. Mais aussi à chacune des étapes culturelles de ce voyage officiel, comme lors d’une rencontre avec des artistes à l’Institut français de New Delhi, jouant des coudes pour figurer sur la photo. Et si sa nomination n’était pas acquise, l’ancienne journaliste aura pu, dans l’avion présidentiel, pousser son avantage auprès d’Emmanuel Macron.

Pour le portefeuille du handicap, Charlotte Parmentier-Lecocq a proposé au premier ministre plusieurs noms, celui de la députée Renaissance d’Ille-et-Vilaine Christine Le Nabour, et de deux présidents de département, Olivier Richefou (Mayenne) et Marc Fleuret (Indre). Matignon assure que sa décision est prise. ■

MARIAMA DARAME

David Amiel, un fidèle macroniste pour succéder à Montchalin

Incarnation de la « génération Macron », le trentenaire aura la lourde tâche de préparer le budget 2027 et de tenir l’objectif de déficit

David Amiel a été nommé dimanche 22 février au ministère de l’action et des comptes publics. Il y succède à Amélie de Montchalin, qui a pris, lundi, ses fonctions de première présidente de la Cour des comptes. Son accession, à 33 ans, au portefeuille du budget constitue une véritable promotion pour ce « marcheur » de la première heure qui occupait, depuis octobre 2025, le poste de ministre délégué chargé de la fonction publique et de la réforme de l’Etat. Le tout sous l’autorité de la même Amélie de Montchalin.

Pour David Amiel, cette nomination semble surtout venir récompenser une fidélité sans faille au chef de l’Etat. Formé dans les lycées parisiens les plus presti-

gieux (Louis-le-Grand puis Henri-IV) avant de passer par l’Ecole normale supérieure (ENS) et l’université de Princeton aux Etats-Unis, cet ancien militant socialiste rejoint Emmanuel Macron en 2015 comme stagiaire au ministère de l’économie.

Tout s’accélère ensuite pour cette incarnation de la « génération Macron ». Après avoir coordonné les groupes de travail sur le programme d’Emmanuel Macron, David Amiel le suit à l’Elysée en 2017 comme conseiller, aux côtés du secrétaire général de la présidence de la République d’alors, Alexis Kohler. Il quitte le Château deux ans plus tard pour promouvoir l’ouvrage *Le progrès ne tombe pas du ciel* (Fayard, 2019), une tentative de définition

du macronisme qu’il rédige avec un autre conseiller du chef de l’Etat, Ismaël Emelien.

Négociateur des macronistes

Soutien de Benjamin Griveaux pour les municipales de 2020 à Paris, David Amiel siège ensuite comme conseiller d’opposition dans le 15^e arrondissement avant de travailler pendant quelques mois à la direction de La Poste, puis de retrouver l’équipe de campagne d’Emmanuel Macron en 2022 – il fut l’un des artisans de sa réélection. Elu député de la 13^e circonscription de Paris d’alors, Alexis Kohler. Il quitte le Château deux ans plus tard pour promouvoir l’ouvrage *Le progrès ne tombe pas du ciel* (Fayard, 2019), une tentative de définition

gociateur des macronistes dans le cadre de la commission mixte paritaire conclusive sur le projet de loi de finances 2025.

« J’apprécie l’homme, avec qui j’ai très bien travaillé en janvier 2025, où nous avons fait aboutir cette commission », témoigne le rapporteur général du budget au Sénat, Jean-François Husson (Les Républicains, LR). Quand David Amiel a remplacé au banc Amélie de Montchalin lors des âpres débats sur le budget pour 2026, « les rapports ont été très fluides et constructifs », ajoute le sénateur LR de Meurthe-et-Moselle, pour qui sa nomination « semble être une évidence presque naturelle ». Le président de la commission des finances du Palais-Bourbon, Eric Coquerel (La France insoumise),

affiche, lui aussi, un « a priori plutôt favorable » sur les « compétences » du nouveau ministre. David Amiel « est un vrai connaisseur des finances publiques » mais « c’est un vrai libéral », estime le député socialiste de l’Eure Philippe Brun: « On lui doit l’idée de supprimer la taxe d’habitation en 2017, dont on paie toujours le coût. »

Le plus dur commence désormais pour David Amiel, qui aura la lourde tâche de préparer le budget 2027, dans un contexte politique toujours aussi instable. A l’approche de la présidentielle, les positions des partis risquent de se durcir et de compliquer davantage l’obtention d’un accord sur le budget. Avant cela, le nouveau ministre aura d’abord à tenir l’objectif de déficit pour 2026, fixé à 5 % du PIB.

Cité un moment pour succéder à Amélie de Montchalin, le rapporteur du budget Philippe Juvin (LR) lui « demande deux choses » : « Réduire l’endettement et baisser la dépense publique. » Il y a urgence à agir, vient de souligner la Cour des comptes dans son rapport du 19 février. La Rue Cambon y juge « de plus en plus hypothétique » le retour du déficit sous la barre des 3 % en 2029. « Les efforts ne peuvent plus être relâchés », a résumé Carine Camby, qui assurait l’intérim depuis le départ de Pierre Moscovici. Sa successeure, Amélie de Montchalin, devrait rapidement livrer le même message à l’adresse de l’exécutif, et donc de David Amiel, qui était jusqu’alors sous son autorité. ■

BASTIEN SCORDIA

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

A Escource, village autosuffisant dans les Landes, « l'écologie s'est faite par la preuve »

Panneaux photovoltaïques, rénovation thermique, réseau de chaleur... Entre 2008 et 2024, la facture d'énergie de la commune gasconne des Landes a baissé de 42 %

REPORTAGE

ESCOURCE (LANDES) - envoyée spéciale

A première vue, c'est un bourg landais comme un autre : une agence postale, un distributeur de pizzas, des associations, un chapelet de semi-remorques transportant des pins... Il faut lever les yeux vers les toitures et tendre l'oreille au comptoir du bar-tabac pour comprendre ce qui se joue par ici. « Vous avez dû bien produire hier, avec ce soleil », lance un artisan. Inutile de préciser quoi : les yeux rivés sur leur smartphone, les habitués comparent leur production d'énergie photovoltaïque comme d'autres l'actualité dans le quotidien *Sud Ouest*.

Ainsi de la prouesse d'Escource, 800 habitants : avoir fait de la transition énergétique un sujet de conversation banal, appropriable par tout un chacun. Ici, le « beau mot d'écologie » – pour reprendre l'expression du député Debout! de la Somme François Ruffin – ne braque pas autant qu'ailleurs. « C'est que l'écologie qu'on fait nous, c'est du concret : on la voit direct au portefeuille ! », dit Albert De Santos, chargé des services techniques.

L'agent municipal n'a jamais été « un écolo dans l'âme ». « Mais entre ce qu'on consommait avant en fioul et aujourd'hui, il n'y a pas photo. » Il est fier d'expliquer le fonctionnement du réseau de chaleur : deux chaudières à bois alimentent tous les bâtiments publics ; les plaquettes de bois seront bientôt produites avec les parcelles de forêt communale.

L'histoire de la mue énergétique d'Escource commence par une catastrophe climatique. Aujourd'hui premier adjoint, Patrick Sabin venait d'être élu maire (sans étiquette) quand, en 2009, la tempête Klaus a mis à terre la forêt des Landes et la filière sylvicole, engendrant de grosses pertes de revenus. Le marché de l'électricité avait été li-

« LA COMMUNE PRODUIT AUJOURD'HUI PLUS D'ÉNERGIE QU'ELLE N'EN CONSOMME. ELLE N'UTILISE PLUS D'ÉNERGIE FOSSILE »

PATRICK SABIN
premier adjoint à la mairie d'Escource

béralisé deux ans plus tôt. Chef d'entreprise, pas écologiste au départ mais propulsé malgré lui à l'avant-poste du défi climatique, Patrick Sabin a vu débarquer des opérateurs externes qui tentaient de convaincre les élus que l'éolien et le solaire seraient plus rentables que l'exploitation forestière : « Il n'était pas question de vendre notre vent et notre soleil à des fonds de pension. Il fallait inventer un autre système. »

RÉUNIONS PUBLIQUES

Dont acte. Rénovation thermique des bâtiments communaux énergivores, installation de lampadaires solaires (340 aujourd'hui) et bientôt de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments publics et l'église afin d'autoproduire l'électricité communale (1 000 m² à Escource ; le double sur l'ensemble de l'intercommunalité), réunions publiques avec les habitants, achats groupés de panneaux solaires... La voie de l'autosuffisance énergétique était en marche. Pour pallier les jours sans soleil, des batteries stockent l'équivalent de cinq jours d'électricité pour l'éclairage public.

Résultat : entre 2008 et 2024, la facture d'énergie d'Escource a baissé de 42 % et sa consommation de 58 %. « La commune produit aujourd'hui plus d'énergie qu'elle n'en consomme. Et n'utilise plus d'énergie fossile », dit M. Sabin dans un sourire. Si rien n'avait été fait ? « La consommation aurait bondi de 19 %, les factures de 221 % et on aurait dû augmenter les impôts aux ménages de 57 %. » Au lieu de quoi les Escourcois n'ont pas vu augmenter leurs impôts depuis dix-huit ans. Sans compter les milliers de tonnes de CO₂ non émises.

Demeure l'enjeu des transports, plus gros poste émetteur. Sortir du tout-voiture est un vœu pieux dans un territoire d'une telle superficie, avec une forte population ouvrière aux trois-quarts. D'autant que la compétence est aux mains de la région.



La trajectoire d'Escource fait figure d'exemple, entre autres collectivités rurales, comme Tramayes (Saône-et-Loire), Muttersholtz (Bas-Rhin), Le Mené (Côtes-d'Armor) ou Langouët (Ille-et-Vilaine), qui n'ont pas attendu la loi d'accélération des renouvelables de 2023 pour s'y mettre. Nombre d'élus sont venus s'en inspirer.

« Non, l'écologie politique ne s'invente pas seulement dans les grandes villes », rappelle M. Sabin. Toujours investi en tant que premier adjoint et vice-président chargé de la transition énergétique à l'intercommunalité, il estime qu'« on embarque les citoyens si on prouve que la transition écologique n'est pas punitive ». Son successeur à la mairie depuis 2024, Pierre Lasterra, s'inscrit dans sa

droite ligne : « Le discours écologique tel qu'il est fabriqué par les partis et les médias peut vite être ressenti comme moralisateur. A Escource, l'écologie s'est faite par la preuve, non par le discours. » Par la fierté aussi : ici, tous racontent leur attachement viscéral aux Landes de Gascogne. La préservation de l'environnement semble relever du bon sens plus que de l'effort.

Certes, il a fallu investir : plus de 1,2 million d'euros (hors subvention) au total depuis 2008. Avantage d'être précurseur, la commune a trouvé une oreille et des subventions à tous les niveaux. Jusqu'à recruter un chargé de mission à la transition énergétique à l'intercommunalité. « Une ingénierie indispensable aux petites communes pour espérer

Municipales : les élus locaux à l'avant-poste du défi climatique

Si les chantiers ne sont pas toujours à l'initiative des maires, ceux-ci restent les premiers interlocuteurs. Ce qui n'empêche pas les contestations

Dans la dernière ligne droite des municipales, Marie-Hélène Gouedard, candidate à sa réélection, a renoncé à organiser des réunions publiques. « Ça va partir sur un truc uniquement anti-éolien », regrette la maire (sans étiquette) de La Celle-Saint-Cyr (Yonne), 840 habitants. Un projet de construction de trois éoliennes sur une parcelle de la commune a été lancé en 2015. Il y a quelques années, une association s'est créée pour s'y opposer et un recours en justice est en cours. « Depuis, c'est la guerre au village », résume-t-elle.

Les élus locaux sont à l'avant-poste de la transition énergétique, et des crispations qui l'accompagnent. La nécessaire transformation du système actuel les place plus que jamais au centre du jeu : les projets d'éoliennes, mais aussi de parcs solaires, de réseaux de chaleur ou encore de méthaniseurs, qui doivent permettre de se débarrasser progressivement du pétrole et du gaz importés et de ga-

gner en souveraineté, se construisent à l'échelle d'un territoire et sont disséminés à travers le pays – à la différence du parc nucléaire, bâti de manière très centralisée.

Pour un certain nombre de projets, approuvés par les préfetures, les maires n'ont pas de réel pouvoir de décision ni de veto. Ils restent néanmoins le premier interlocuteur des développeurs privés et sont eux-mêmes à l'origine de certaines initiatives. « On ne peut pas faire de bon projet sans l'aval de la mairie », assure Guillaume Guemard, directeur général délégué de Q Energy, qui construit et exploite des parcs éoliens et solaires. Les élus sont nos relais, puisqu'ils sont tous les jours sur le terrain. S'ils ne sont pas convaincus, ça ne peut pas marcher. »

Dans la foulée de la loi d'accélération des renouvelables de 2023, beaucoup de communes se sont mobilisées pour cartographier des zones où déployer ces sources d'énergie en priorité. La publication par le gouvernement de la

nouvelle feuille de route énergétique de la France, le 13 février, implique aussi une déclinaison sur le terrain. A en croire une série de sondages et d'études d'opinions récents, les élus locaux sont assez éloignés des clivages partisans qui se sont exprimés de manière vive, au niveau national, lors de l'élaboration de ce document stratégique. « Ces études reposent sur du déclaratif, mais les résultats convergent, analyse Carine Sebi, professeure et directrice de l'Institut EnerG à Grenoble Ecole de management. Elles montrent qu'il n'y a pas de rejet de la transition énergétique de la part des élus locaux, mais plutôt un engagement transpartisan et pragmatique. »

Intérêt économique

Selon l'édition 2025 de l'Observatoire de la transition énergétique, par exemple, la quasi-totalité des sondés font de la transition énergétique un facteur « important ou prioritaire » de leur vote aux municipales. Une étude du Shift Pro-

LES ÉLUS LOCAUX SONT ASSEZ ÉLOIGNÉS DES CLIVAGES PARTISANS QUI SE SONT EXPRIMÉS LORS DE L'ÉLABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉNERGÉTIQUE

ject publiée le 12 février montre aussi que les élus sont « fortement préoccupés par la dépendance nationale aux énergies fossiles » et que l'engagement pour la transition dépasse largement les préférences partisans.

De fait, la plupart des infrastructures d'énergie renouvelable sont implantées dans de petites communes rurales où une majorité de maires sont sans étiquette, même si l'intercommunalité ou la région peuvent être impliquées. Le 7 février, la députée Rassemble-

ment national (RN) de l'Oise Claire Marais-Beuil, candidate aux municipales à Beauvais, a ainsi participé à l'inauguration d'un véhicule électrique en autopartage à Catillon-Fumechon, financé grâce à un fonds de dotation mis en place par le développeur de renouvelables RWE et alimenté notamment par les revenus générés par le parc éolien de la commune. « Il y a un fossé entre les grandes annonces des partis et la réalité de terrain », insiste la présidente de RWE France, Julia Bastide, alors que le RN réclame un moratoire sur les renouvelables.

L'implantation d'infrastructures énergétiques a aussi un intérêt économique : selon une étude publiée le 17 février, les renouvelables ont généré plus de 2 milliards d'euros de recettes fiscales locales en 2024, dont 77 % pour les communes et les intercommunalités.

Le constat d'une adhésion majoritaire à la transition énergétique n'efface pas toute préférence

partisane et n'empêche pas que de multiples projets soient contestés. Même minoritaires, des habitants peuvent bloquer des initiatives, avec parfois le soutien d'associations régionales ou nationales. Pour favoriser le travail des élus et l'acceptabilité des renouvelables, de nombreux acteurs appellent à améliorer la formation des équipes municipales, à renforcer leur accompagnement technique, et davantage impliquer les citoyens et les communes dans la gouvernance des projets et à mieux en répartir la valeur.

Si elle est réélue à La Celle-Saint-Cyr, Marie-Hélène Gouedard prévoit de rénover la salle des fêtes et d'installer sur son toit des panneaux photovoltaïques, qui produiront de l'électricité destinée à la consommation des habitants. A condition que le parc éolien finisse par voir le jour : il permettra alors de faire croître le budget de la commune de 15 % par an. ■

PERRINE MOUTERDE



massifier la transition, juge Charlotte Tardieu, responsable du pôle territoires au sein du réseau national autour de la transition énergétique. Mais qui risque de faire défaut en ces temps d'attrition budgétaire ».

Sur la place du village, restaurant, bar-tabac et coiffeur tourment à plein. Et ce en partie grâce au surplus d'électricité locale que leur revend la commune à un tarif préférentiel – 10 centimes le kilowattheure, contre le double chez les fournisseurs. « On a réduit la facture de moitié », salue Silvia Bereau à son comptoir. Four à pizza, chambre froide, frigos, piscine chauffante de la kiné... des installations gourmandes en kilowattheures. « Ça nous a permis d'amortir la flambée du coût de l'énergie, saluent Mickaël et Valérie Geffroy, les restaurateurs. Il y en a qui ne s'en sont pas remis. »

Depuis peu, les particuliers peuvent eux aussi profiter du surplus d'énergie communale par le biais d'un système dit d'autoconsommation collective. Une sorte de communauté énergétique permettant de répartir la production entre des consommateurs proches physiquement.

Pour l'heure, ils sont 40 dans la « boucle », l'une des premières de France en nombre de participants. Une application leur permet de visualiser les créneaux optimisés pour consommer et/ou revendre au meilleur prix. « Avant je ne regardais même pas mes factures, trop de boulot, dit Muryel Darnis, kinési-

RESTAURANT, BAR-TABAC ET COIFFEUR TOURNENT À PLEIN, EN PARTIE GRÂCE AU SURPLUS D'ÉLECTRICITÉ QUE LEUR REVEND LA COMMUNE À UN TARIF PRÉFÉRENTIEL



thérapeute. Mais là, ça responsabilise. C'est un bon état d'esprit collectif. »

Gendarme retraité, Bruno Debackere se félicite de ne plus dépendre des fournisseurs : « Au moins, on ne subit pas. » La souveraineté énergétique lui semble essentielle au vu du contexte mondial instable. Grâce à ses panneaux et à sa pompe à chaleur, il a divisé par trois la facture de son pavillon. Et revend son surplus.

CONSUMMATION OPTIMISÉE

Pierre et Elodie Di Costanzo – lui apiculteur, elle traductrice et bibliothécaire – n'ont pour l'heure pas le budget pour investir dans des panneaux. Mais ils ont rejoint la « boucle » en tant que consommateurs. Adeptes des circuits courts, le jeune couple est motivé par l'idée de « consommer une électricité locale et de se réapproprier les sources de production d'énergie ».

Des critères qui ont également conforté Malicia Ducasse, secrétaire générale de mairie, et son mari dans leur choix de s'installer ici. Voiture électrique, appareils électroménagers... Grâce à la « boucle », le foyer optimise sa consommation en jonglant entre les heures creuses de leur fournisseur et la production locale. Qu'en est-il de ceux qui seraient moins à l'aise avec le numérique ? « Ici, il y a toujours quelqu'un pour vous accompagner », apprécie Elodie Di Costanzo. Une « débrouille » qui donne aux habitants le sentiment d'avoir prise. Sur leurs factures et plus largement sur leur mode de vie. Dans le Nord où ils exerçaient auparavant, Céline Demaret et son mari, coiffeurs, n'entendaient jamais parler d'écologie : « On a tout découvert ici. » « Une commune autosuffisante, sans dette... on ne peut qu'être content », considère pour sa part Laurent Danthez, président de l'association de chasse.

La priorité n'est toutefois pas unanimement partagée. « Certains citoyens ne se sentent plus au cœur des décisions municipales. Protéger l'environnement, oui, mais les projets ne sont pas compréhensibles par tous », considère Anne-Laure Brustis, conseillère immobilière avec son époux – ce dernier est le référent départemental de l'Union des droites pour la République, le parti d'Eric Ciotti, allié du Rassemblement national. Conseillère municipale, elle présente une deuxième liste aux élections municipales des 15 et 22 mars, face au maire sortant. Ce n'était pas arrivé depuis 2008. ■

CAMILLE BORDENET

De gauche à droite : l'ancien maire d'Escource (Landes) Patrick Sabin, et son successeur, Pierre Lasterra ; Muryel Darnis, kinésithérapeute ; Bruno Debackere, gendarme retraité. Le 4 février.

MARLENE AWAAD
POUR « LE MONDE »

Samuel Paty : une phrase de Laurent Nuñez crispe le procès en appel

Dans un témoignage, le ministre a déclaré qu'accuser le professeur de blasphème ne l'exposait « pas nécessairement à un danger »

Pour l'avocat d'Abdelhakim Sefrioui, ce témoignage constitue un « fait majeur » pour la défense

Le fait d'accuser de blasphème un professeur sur les réseaux sociaux peut-il constituer une infraction terroriste dès lors que ce professeur a ensuite été assassiné par un individu radicalisé ? Cette question était au cœur du procès de l'assassinat de Samuel Paty, en 2024, comme elle l'est du procès en appel qui s'est ouvert, le 26 janvier, devant la cour d'assises spéciale de Paris.

En première instance, l'agitateur islamiste Abdelhakim Sefrioui avait été condamné à quinze ans de réclusion criminelle pour « association de malfaiteur terroriste ». Dans ses motivations, la cour avait estimé qu'il s'était lancé avec le père d'une collègienne, Brahim Chnina, dans une « fatwa numérique », dont les deux hommes avaient « nécessairement » conscience qu'elle faisait courir un « risque » au professeur d'histoire-géographie en raison du « contexte » de menace terroriste liée à la question des caricatures de Mahomet.

La défense d'Abdelhakim Sefrioui estime au contraire que, en condamnant leur client, la justice a créé une nouvelle infraction « non intentionnelle ». Afin de savoir si cette campagne en ligne visant Samuel Paty lui faisait nécessairement courir un risque terroriste, deux avocats de l'agitateur, Vincent Brengarth et Colomba Grossi, ont fait citer Laurent Nuñez, coordinateur national du renseignement au moment des faits et actuel ministre de l'intérieur. Laurent Nuñez n'ayant pu obtenir l'autorisation du gouvernement pour témoigner à la barre, le premier président de la cour d'appel s'est déplacé au ministère de l'intérieur, le 19 février, pour lui poser une liste de questions rédigées par les parties. Et, contre toute attente, l'une de ces questions – ou plutôt la réponse du ministre – a fourni un argument inespéré à la défense.

Une infraction « obstacle »

« Dans le contexte de menace élevée de septembre-octobre 2020, le fait de désigner publiquement et nominativement une personne comme ayant porté atteinte au prophète ou à l'islam pouvait-il objectivement l'exposer à un danger grave pour sa sécurité ?, demandait une avocate de parties civiles.

– Non, cela ne l'expose pas nécessairement à un danger grave pour sa sécurité », avait répondu le ministre.

En une phrase, l'ancien coordinateur national du renseignement a semblé valider l'un des principaux axes de la défense d'Abdelhakim Sefrioui. Ironie de cette séquence qui a ulcéré les parties civiles : ce ne sont pas les avocats de M. Sefrioui qui avaient rédigé cette question, mais une avocate des parties civiles. Une « boulette », explique au Monde un de ses confrères, qui a suscité des tensions en marge de l'audience. Aux yeux de Virginie Le Roy, avocate des parents et d'une sœur de Samuel Paty, « il ne fallait pas

Soucieux de replacer sa déclaration dans son contexte, le ministre a envoyé un courriel à la présidente de la cour

s'attendre à une autre réponse de la part de l'ancien coordinateur du renseignement ». Pour le dire autrement : par cette réponse, Laurent Nuñez entendait avant tout défendre les services de l'Etat, qui n'avaient ouvert aucune procédure judiciaire contre cette campagne de haine ni pris de mesures pour protéger le professeur.

Pour Vincent Brengarth, ce témoignage constitue cependant un « fait majeur » pour la défense de son client. Alors que les autorités avaient connaissance de la vidéo de M. Sefrioui, elles ont fait le choix de ne pas la « judiciariser », constate-t-il. Or l'association de malfaiteurs terroriste est justement une infraction « obstacle » prévue pour empêcher un attentat. Si les autorités n'ont pas ouvert d'enquête sur cette vidéo, c'est qu'elles « ne pouvaient pas le faire légalement » et qu'il n'y a donc pas lieu de poursuivre son client pour cette même infraction.

« Il n'y a aucune raison que la connaissance du contexte terroriste qui aurait exposé Samuel Paty à un risque soit retenue comme élément intentionnel de l'infraction pour M. Sefrioui et que l'Etat en soit libéré. Soit l'Etat est défaillant, soit il ne pouvait pas judiciariser cette vidéo car personne ne pouvait en envisager l'issue fatale, résume-t-il. Ce qui vaut pour les uns vaut pour les autres. »

Constatant « l'interprétation » qui a été faite de son témoignage par la défense, le ministre s'est résolu à envoyer, dimanche soir, un courriel à la présidente de la cour d'assises d'appel spéciale de Paris, Frédérique Aline. Soucieux de replacer sa déclaration dans son contexte, il y précise qu'il « répondait[t] à une interrogation précise d'une avocate de parties civiles mettant manifestement en cause la réactivité des services de l'Etat dans la détection de la menace ».

« En revanche », précise-t-il, il n'y a « aucun doute dans mon esprit, comme je l'ai toujours déclaré publiquement (...) : la dégradation de Samuel Paty dans la polémique initiée par les accusés a conduit de manière irréversible le terroriste à le choisir comme cible de son projet d'attentat. Tout ceci atteste à mes yeux de manière certaine du lien de causalité entre les publications des deux accusés et la mort violente de Samuel Paty ». Le ministre tient enfin à préciser qu'il ne « se démarqu[e] en aucune façon de l'accusation ».

Après avoir pris connaissance de ce courriel, lundi, Vincent Brengarth s'est dit « abasourdi » par la démarche du ministre, dénonçant une « atteinte à la séparation des pouvoirs ». Il a donc formulé des observations dénonçant la violation de la procédure : l'e-mail a été envoyé de l'adresse personnelle du ministre directement à la présidente, et non au parquet ou au greffe, et sans spécifier s'il devait être communiqué aux parties. La cour a finalement ordonné son versement, tout en demandant, compte tenu du non-respect du code de procédure pénale, que le témoin soit réentendu sur la question en cause. ■

SOREN SEELow

Mort de Quentin Deranque : sept mis en examen aux profils variés

Plusieurs de ces jeunes hommes étaient membres du groupe antifasciste de la Jeune Garde

Le flou des images n'atténue rien. La violence explose dans les films amateurs des riverains, tournés sur des téléphones, jeudi 12 février, peu avant 18 heures. On y voit plusieurs silhouettes encagoulées s'acharner sur trois corps recroquevillés. Les coups de poing et de coude pleuvent, un coup de pied à la tête est donné, avant la fuite.

Les faits se déroulent entre une benne à déchets alimentaires et un immeuble d'habitations, à quelques minutes à pied de Sciences Po Lyon. La scène du crime qui a coûté la vie à Quentin Deranque, 23 ans, samedi 14 février. Le militant d'extrême droite avait accompagné le collectif identitaire Némésis, puis s'était retrouvé isolé après la dispersion d'une rixe ayant opposé son groupe et des militants antifascistes, en marge d'une conférence donnée à l'Institut

d'études politiques par l'eurodéputée (La France insoumise, LFI) Rima Hassan.

Qui sont ses silhouettes déchaînées ? La justice estime avoir interpellé plusieurs des auteurs présumés, sans pour autant avoir identifié tous les protagonistes directs. En attendant les prochains développements de l'enquête, la présentation des sept jeunes hommes aux trois juges d'instruction saisis de l'affaire, jeudi 19 février, au tribunal judiciaire de Lyon, a commencé à lever le voile sur leurs parcours et leurs profils. Six d'entre eux ont été mis en examen pour « homicide volontaire », « violences aggravées », « association de malfaiteurs », un septième pour « complicité d'homicide volontaire ».

Tour à tour, après leur interrogatoire de première comparution, ils ont défilé à l'audience du juge des libertés et de la détention, jusqu'à une heure avancée

de la nuit. Sans ordre décidé, Jacques-Elie F., dit « Jef », 25 ans, est le premier à rentrer dans le box des détenus. Le jeune homme athlétique se tient droit, les yeux écarquillés dans la lumière crue du petit prétoire, comme s'il semblait assumer le rôle de leader qu'on lui prête dans l'attaque meurtrière, et que traduit sa mise en examen pour « complicité de meurtre par instigation ». Collaborateur parlementaire du dé-

puté « insoumis » du Vaucluse Raphaël Arnault, depuis son élection en juillet 2024 jusqu'à la révélation des faits, Jacques-Elie F. faisait l'objet d'une fiche « S » pour atteinte à la sûreté de l'État en raison de son appartenance à la Jeune Garde, mouvement antifasciste créé en 2018 par Raphaël Arnault. Son casier judiciaire porte deux mentions pour « vol » et « détention d'arme ». « Jef » a également été condamné en 2025 pour violences sur un étudiant de Saint-Etienne, qu'il accusait d'avoir dessiné une croix celtique au tableau et à qui il reprochait un drapeau français sur son sac à dos.

Ultras de l'Olympique lyonnais

Jacques-Elie F. a été interpellé chez une amie à Seyssuel (Isère), en compagnie d'Alexis C., 24 ans, lui aussi mis en examen, et écroué, lundi 23 février, à l'issue d'une audience différée du juge des libertés et de la détention. Ce dernier, ancien champion de France de tir à l'arc à 11 ans, n'a pas de casier. Mais il est sous contrôle judiciaire et fiché « S » depuis juin 2024, dans l'attente d'un procès pour violences en réunion à caractère antisémite, requis par le parquet.

Alexis C. est poursuivi pour avoir agressé un adolescent juif en 2024, aux côtés de huit autres complices soupçonnés d'appartenir à la Jeune Garde. Persuadés d'avoir reconnu un membre de la Ligue de défense juive, les militants antifascistes l'ont giflé jusqu'à ce qu'il crie « Vive la Palestine ! », selon le récit de la victime. Des faits qui s'étaient aussi produits à Paris, en marge d'une conférence de Rima Hassan.

Cheveux courts, tatouage dépassant du tee-shirt, Adrian B., 25 ans, placé en détention à son tour, a également été collaborateur parlementaire du député Raphaël Arnault, sous contrat à durée déterminée entre octobre 2025 et janvier 2026, enregistré sous le pseudonyme d'Adrian Galvan. Il a été interpellé en Haute-Loire chez un autre mem-

La justice estime avoir interpellé plusieurs des auteurs présumés, sans pour autant avoir identifié tous les protagonistes directs

bre historique de la Jeune Garde, Robin C., lui aussi ancien collaborateur parlementaire du député LFI, sous le pseudonyme de Robin Michel.

Après sa garde à vue, Robin C. a été remis en liberté, mis hors de cause dans la scène meurtrière. Il devrait néanmoins être convoqué ultérieurement pour « recel de malfaiteurs ». S'ils ne sont pas membres de LFI, « Jef », Robin C. et Adrian B., contrairement au reste des mis en cause, naviguent dans les réseaux du mouvement mélenchoniste, participant à divers événements de LFI, par le biais de leur employeur Raphaël Arnault.

Paul L., 20 ans, corps flottant dans ses amples vêtements, se présente à son tour, l'air perdu, devant le juge. L'étudiant, ancien triathlète amateur, n'avait jamais eu d'ennuis avec la justice, selon son avocate. Pas plus que Jules-Charles P. Barbe hirsute, cet ancien étudiant en école de commerce semble vouloir disparaître dans son grand coupe-vent. Désormais employé dans le secteur automobile, il a été arrêté à Soissons (Aisne), où il avait fui.

Après lui, dans le box, Dimitri V., cheveux châtain clair et fine moustache, a l'allure d'un étudiant rangé. Son parcours dit pourtant autre chose. Militant de la Jeune Garde, il est également l'un des piliers d'un groupe de supporters ultras de l'Olympique lyonnais antifasciste. Il a été écroué comme ses camarades.

Parmi les sept mis en examen, Guillaume A., 26 ans, est le seul à

avoir échappé à la détention. Retrouvé jeudi matin dans un hôtel de Saint-Priest, dans la métropole de Lyon, cet ancien membre de la Jeune Garde a été mis en examen, mais placé sous contrôle judiciaire.

Impliqués directement ou pas dans les faits, beaucoup partagent l'engagement au sein de la Jeune Garde. Leurs parcours racontent la radicalisation à l'œuvre dans cette génération de militants antifascistes.

Coup pour coup

A Lyon, l'affrontement entre extrême droite et extrême gauche a connu un tournant avec la création du Groupe antifasciste Lyon et environs (dit « la GALE ») en 2013, année de la mort violente de Clément Méric, tué sous les coups de militants nationalistes à Paris. Ses jeunes militants n'hésitent pas à faire le coup de poing avec les nationalistes et identitaires, mais « le choix d'action était souvent tourné vers le happening et la dénonciation visible d'une situation », comme le fait de murer de nuit la porte de la Traboule, le local des militants nationalistes lyonnais du Bastion social, explique Olivier Forray, avocat de la GALE. Ce qui n'empêche pas la dissolution du groupe par les autorités en 2025, pour « trouble à l'ordre public ».

En parallèle, le Bastion social et Génération identitaire montent en puissance et multiplient les actions violentes et racistes. En réaction, des militants déterminés leur répondent coup pour coup, et se rassemblent : la Jeune Garde naît en 2018. En tête des manifestations, la bannière du groupe antifasciste, au graphisme inspiré des groupes populaires d'autodéfense des années 1930, ne passe pas inaperçue.

Les actions se font plus violentes, avec des expéditions punitives et des tabassages revendiqués sur Telegram, dans un troublant effet de miroir avec leurs adversaires identitaires, où le virilisme l'emporte sur toute autre considération politique.

Certains de ses militants participent à la création de 69 Pirates, un groupe de supporters de l'Olympique lyonnais déterminés à faire le coup de poing face aux ultras de droite. Là encore, le hooliganisme partagé brouille le message politique. Pour Jean-Félix Luciani, l'avocat de Dimitri V., avec « la violence pour tout horizon », cette affaire et ses récupérations politiques signent « un échec assez profond de la société ».

**SAMUEL LAURENT,
LAURA MOTET,
OLIVIER PÉROU
ET RICHARD SCHITTLY
(LYON, CORRESPONDANT)**



Une vidéo de riverain montre la rixe qui a causé la mort de Quentin Deranque, à Lyon, le 12 février. FRANCE 24

SALON DE L'EXECUTIVE EDUCATION

17 MARS
15H30 - 19H30

JOURNAL LE MONDE
PARIS 13^e

CAMPUS

Les salons éducation du Groupe Le Monde

Le Monde

Courrier international

Télérama

IHUFFPOSTI

& Nouvel Obs



ENTRÉE GRATUITE
SUR INSCRIPTION
EXECUTIVE-EDUCATION.
LEMONDE.FR

L'ambassadeur américain privé d'accès aux ministres français après sa réaction

Paris a demandé, lundi 23 février, que soit révoqué l'accès direct au gouvernement français de l'ambassadeur américain Charles Kushner, qui a ignoré une convocation au ministère des affaires étrangères, a rapporté l'AFP, mardi matin. Le diplomate avait été convoqué en raison de la republication par l'ambassade américaine d'une réaction de l'administration Trump au décès de Quentin Deranque. Or M. Kushner « ne s'est pas présenté », a déploré le Quai d'Orsay. « Face à cette apparente incompréhension des attendus élémentaires de la mission d'ambassadeur ayant l'honneur de représenter son pays, le ministre, Jean-Noël Barrot, a demandé qu'il ne puisse plus accéder directement aux membres du gouvernement français », a ajouté le ministère.

Les banques d'ADN bientôt au secours de la justice ?

Dans son projet de loi SURE, Gérald Darmanin compte introduire le « recours à la généalogie génétique »

ENQUÊTE

Le « violeur au tournevis » pourrait bien, malgré lui, entrer dans la postérité. L'histoire criminalistique risque de se souvenir de ce nom, non pas à cause d'un horrible fait divers intervenu dans la banlieue de Poitiers en 2015, longtemps resté non élucidé, mais comme celui qui aura contribué à la légalisation de la recherche généalogique génétique. Plus qu'une avancée en matière de technique d'enquêtes policières, ce serait un basculement dans l'approche jusque-là très prudente de la France, en matière de bioéthique et de génétique.

Dans son projet de loi SURE, pour « sanction utile, rapide et effective », dont la première partie du texte a été déposée au Conseil d'Etat, jeudi 19 février, et qui pourrait être examiné en conseil des ministres courant mars, le garde des sceaux compte introduire un article qui prévoit, notamment « le recours à la généalogie génétique en permettant aux enquêteurs de consulter sous contrôle judiciaire des bases de données privées sur les crimes les plus graves ».

Le 20 octobre 2025, Gérald Darmanin avait fait le déplacement en personne au tribunal judiciaire de Nanterre pour rencontrer les équipes du Pôle national des crimes sériels ou non élucidés, couramment appelé « pôle cold cases », et leur annoncer qu'il réfléchissait à un texte de loi pour « sécuriser juridiquement » ces nouvelles techniques de recherche. « Ces avancées sont importantes pour nous, mais aussi pour les demandes formulées par les victimes, les proches, les avocats », avait rappelé Yves Badorc, le procureur de la République de Nanterre.

Solliciter le FBI

« Aujourd'hui, il y a une trentaine d'affaires au pôle cold case qui trouveraient une réponse si nous acceptons la généalogie génétique », déclarait Gérald Darmanin à sa sortie du tribunal. Jus-qu'alors, la justice française n'avait eu recours qu'une seule fois à cette technique. A la fin 2022, avec l'appui du FBI et après consultation des bases de données d'ADN de sociétés privées américaines, Bruno L., surnommé le « prédateur des bois », pour avoir enlevé et violé cinq adolescentes dans la forêt entre 1998 et 2008, a pu être retrouvé et arrêté. Deux ans plus tard, il s'était suicidé en prison après avoir reconnu les faits. Son procès n'a pas eu lieu.

Au moment de la visite du garde des sceaux, le « violeur au



BORIS SÉMENIAKO

« Une trentaine d'affaires au pôle cold case trouveraient une réponse si nous acceptons la généalogie génétique »

GÉRALD DARMANIN
garde des sceaux

tournevis » n'avait pas encore de visage. Mais les enquêteurs du pôle cold case avaient déjà bon espoir d'aboutir. Ce n'est que le 11 décembre 2025 que le parquet de Nanterre annonce avoir mis en examen et écroué un homme de 28 ans soupçonné d'avoir commis un viol après avoir sauvagement agressé à l'aide d'un tournevis une joggeuse dans les environs de Poitiers. La découverte d'un ADN sur la scène du crime n'avait pas permis d'identifier de suspect. Rien n'était sorti non plus de la consultation du fichier national automatisé des empreintes génétiques (FNAEG), qui centralise toutes les empreintes de mis en en cause dans des

infractions graves. Depuis 2015, l'enquête était au point mort.

Mais dix ans plus tard, en juin 2025, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, la justice française décide de solliciter le FBI. Coup de chance, la consultation des bases de données des laboratoires américains établit une correspondance entre l'ADN du suspect et celle d'un de ses proches, qui avait volontairement envoyé le sien pour des tests. L'enquête repart et, après de multiples investigations, conduit au suspect. Lors de sa garde à vue, les policiers confirment que son profil ADN correspond bien à l'empreinte inconnue retrouvée sur les lieux du crime. Le « violeur au tournevis » a enfin un nom. Il encourt la réclusion criminelle à perpétuité.

Potentiel parent ou descendant

Si les enquêteurs français se sont tournés vers leurs collègues du FBI, c'est pour une raison bien précise. Depuis le début des années 2000 sont apparus sur le territoire américain des entreprises privées dites de généalogie génétique, GEDMatch, MyHeritage, 23andMe... qui proposent, au commun des mortels, « d'en savoir plus sur ses ancêtres » ou « d'identifier son origine ethnique ».

Ces tests d'ADN, dits « récréatifs », interdits en France, vous indiquent de façon plus ou moins fiable si vous êtes, par exemple, à 10 % d'origine africaine, ou à 20 % asiatique. Le succès est immédiat : près 50 millions de personnes ne résistent pas à la curiosité, dont environ 2 millions de Français. Et tant pis si ces derniers encourrent une amende.

L'énorme potentiel (ou danger) de ces laboratoires, c'est que contrairement à la France, ils ont fait le choix de stocker de l'ADN dit « codant », qui contient une information génétique beaucoup plus riche (qui permet par exemple de définir des caractéristiques physiques de l'individu, de révéler ses maladies...) et qui offre la possibilité d'établir des correspondances jusqu'au cinquième degré. Quand

Ces tests d'ADN dits « récréatifs », interdits en France, sont proposés par des entreprises privées américaines

le FNAEG a, lui, été créé en 1998, « le parti pris français était que ce fichier serve uniquement à l'identification pour des enquêtes policières, mais pas à caractériser des individus », rappelle Catherine Bourgain, directrice de recherches à l'Inserm, sociologue des sciences et généticienne.

L'histoire de l'utilisation de la génétique dans des dossiers criminels a connu deux coups d'accélérateur en moins de vingt ans. L'affaire dite « Elodie Kulik », du nom de la directrice d'une agence bancaire retrouvée morte, le 12 janvier 2002 sur un terrain militaire désaffecté de la petite commune de Tetry (Somme), a marqué un premier tournant. L'enquête n'a pas avancé pendant presque dix ans, jusqu'à ce qu'un gendarme de la section de recherche d'Amiens, biologiste de formation, ait l'idée d'interroger le FNAEG avec une approche inédite. L'idée n'est pas de rechercher l'identité de l'auteur, mais de partir à la découverte d'un potentiel parent ou descendant.

Le pari fonctionne et amène les enquêteurs sur la trace d'un certain Grégory Wiart, plombier-chauffagiste, mort presque dix ans auparavant dans un accident de voiture. La première enquête de parentalité génétique est née. Elle sera encadrée par une modification du code de procédure pénale en juin 2016.

« On marche sur la tête »

La série de viols de cinq étudiantes, par un homme cagoulé armé d'un cutter, qui a hanté la ville de Lyon entre octobre 2012 et janvier 2014, va ouvrir une deuxième brèche. Constatant que la recherche en parentalité n'aboutissait à rien, les enquêteurs entreprennent alors, pour la première fois, de dessiner un portrait-robot succinct (sexe, couleur de peau, de cheveux, des yeux...). à partir de l'analyse d'ADN dit codant, démarche jusqu'à présent interdite. Dans un arrêt du 25 juin 2014, la Cour de cassation a pourtant estimé, contre l'avis du ministère de la justice, que ce « portrait-robot génétique » ordonné par un juge d'instruction lyonnais était bien conforme au droit.

Il va sans dire que pour les enquêteurs du pôle cold case de Nanterre, la recherche en généalogie génétique n'est juste qu'un nouveau chapitre de cette histoire récente. Une nouvelle étape,

« En recourant aux services de ces laboratoires privés, on place la France dans une situation de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis »

GÉRARD HAAS
avocat

mais rien de plus. Ce n'est pas l'avis de tout le monde. « Avec ce texte de loi, on va autoriser la justice française à utiliser des informations génétiques détenues par des entreprises privées étrangères, dont le business est jugé, chez nous, illégal. On marche sur la tête », estime Catherine Bourgain, coautrice de ADN superstar ou superfluc ? Les citoyens face à une molécule envahissante (Seuil, 2013).

Au parquet de Nanterre, on a parfaitement conscience de ce flou. « Dans le cadre d'une coopération judiciaire internationale, on peut recourir à de la recherche généalogique, comme cela s'est passé pour le « violeur au tournevis ». On pourrait continuer mais on a besoin d'un texte de loi pour clarifier la situation et sécuriser juridiquement ces enquêtes », assure Marie-Céline Lawrysz, procureure de la République adjointe, du pôle cold case Nanterre, qui précise qu'il y a trois dossiers supplémentaires qui font déjà l'objet d'une commission rogatoire avec les Américains.

« Je veux bien être pragmatique, mais il y a une forme de contradiction qui porte atteinte à la cohérence et à la sincérité de la position française », rebondit l'avocat Gérard Haas, du cabinet spécialisé en propriété intellectuelle et données personnelles. Si ce dernier reconnaît volontiers l'efficacité de ces techniques d'enquête, il soulève une autre réserve de fond : « En recourant aux services de ces laboratoires privés, on place la France dans une situation de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis, ce qui pose un vrai problème de souveraineté juridique. »

Pourtant très favorable à cette méthode, un colonel de l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale reconnaît qu'« avec ce genre d'entreprises, on ne maîtrise pas l'accès et les conditions de la constitution de ces bases de données. Si d'un seul coup ces entreprises décident brutalement d'arrêter toute coopération, on fait quoi ? » Signe de la fragilité de ces laboratoires, la société 23andMe a d'ailleurs déposé le bilan en mars 2025 et cherche depuis un repreneur.

« Dans la communauté des généticiens, on est très conscient de l'importance de ne pas tomber dans une approche technicienne de la génétique. Pour l'instant, la vision française est encadrée par la loi de bioéthique, et c'est une très bonne chose. Cela nous évite d'ouvrir la porte, demain, à des tris d'individus en fonction de leur ADN », soulève Catherine Bourgain. Un président de cour d'appel abonde : « Ce n'est pas un petit sujet de méthode d'enquête... C'est un sujet qui mérite un vaste débat de société et sur lequel il faut avancer avec prudence », dit-il.

Pour l'instant, le Comité consultatif national d'éthique n'a pas été saisi par le gouvernement. Hasard de calendrier, un groupe de travail s'est constitué notamment sur cette question de la légalité de ces tests récréatifs. Les auditions doivent durer jusqu'en avril, pour un rendu des conclusions normalement à l'automne. Mais d'ici là, le projet de loi aura déjà été discuté à l'Assemblée nationale. ■

GRÉGOIRE BISEAU

La loi de réforme de la justice pénale coupée en deux

DEPUIS PRESQUE UN AN, le ministre de la justice, Gérald Darmanin, travaille à un ambitieux projet de loi pour lequel il avait trouvé un nom : la loi SURE, pour « sanction utile, rapide et effective ». Dans sa version initiale, celle-ci était composée d'une vingtaine d'articles, dont plusieurs particulièrement clivants.

Début février, à la suite d'un tête-à-tête avec son ami Sébastien Lecornu, premier ministre, le garde des sceaux a dû se rendre à l'évidence : le calendrier parlementaire ne dispose pas de créneaux suffisants pour voter l'ensemble de son projet de loi, notamment à cause de l'examen des deux propositions de loi sur la fin de vie. Le premier ministre lui a proposé deux options : soit le texte est coupé en deux, soit il est repoussé à une hypothétique session extraordinaire à l'été. Gérald Darmanin a choisi la première option.

Il y aura donc deux textes. Le premier, dit de justice criminelle, a pour objectif affiché de réunir les articles censés contribuer à réduire les délais, souvent très longs, de la justice, par le biais, notamment, de l'instauration du plaider-coupable en matière crimi-

nelle et de la réorganisation des cours criminelles départementales. La légalisation de la généalogie génétique, une première, fait également partie de ce premier paquet de mesures. Le texte, dont une première version a été envoyée, vendredi 20 février, à la commission des lois de l'Assemblée nationale, devrait être examiné en conseil des ministres courant mars. Son parcours parlementaire devrait commencer par le Sénat en avril. Gérald Darmanin espère obtenir un vote définitif avant le 14 juillet.

Diviser les délais par deux

Le second texte, dit d'exécution de la peine, comprend des sujets plus polémiques comme l'encadrement strict du sursis, la création de peines ultracourtes (moins d'un mois) ou l'instauration d'un seuil dit d'« hébergement critique » en maison d'arrêt, pour tenter de juguler la surpopulation carcérale. Mais pour l'instant, son avenir est pour le moins hypothétique. Gérald Darmanin espère encore pouvoir le présenter durant l'été en conseil des ministres. Mais rien ne dit qu'il trouvera un créneau disponible au Parlement, alors que

les débats autour du dernier budget du quinquennat d'Emmanuel Macron s'annoncent d'ores et déjà compliqués.

Pour autant, de l'aveu même de Gérald Darmanin, cette scission n'a pas que des désavantages. Elle pourrait faciliter l'adoption du projet de loi. Le premier texte, moins clivant, serait, selon l'entourage du garde des sceaux, « plus facile à voter pour la gauche ». Le ministre rode déjà son argumentaire : 5 000 dossiers criminels en souffrance, six ans d'attente en moyenne pour tenir un procès en cas de viol, huit ans pour des crimes de sang. Il affiche l'objectif de diviser ces délais par deux, grâce à ses mesures.

Le second texte, plus répressif, serait, lui, « plus facile à voter pour la droite ». A une réserve près : la création d'un seuil de population carcérale maximum à ne pas dépasser par maison d'arrêt ne convainc ni la droite ni la gauche. La droite, car elle a toujours été hostile à l'idée d'un seuil contraignant. La gauche, car la mesure, qui n'aura aucun impact avant 2028, ne résout en rien la situation catastrophique et urgente des prisons françaises. ■

G. B.

L'Allemagne confrontée au « choc chinois »

Friedrich Merz se rend en Chine mercredi et jeudi sur fond de tensions économiques entre les deux pays

BERLIN - correspondance

Pour préparer son premier voyage en Chine, mercredi 25 et jeudi 26 février, le chancelier allemand, Friedrich Merz, avait invité, le 17 février, quelques-uns des grands connaisseurs allemands de la République populaire. Jörg Wuttke, qui fut représentant du géant de la chimie BASF en Chine entre 1997 et 2024, et président de la chambre européenne de commerce à Pékin, était présent ce soir-là. «*Le chancelier voulait savoir comment créer un lien personnel avec les responsables chinois. Il se prépare à ce voyage avec beaucoup de soin. Il est allé une seule fois en Chine, il y a vingt ans, il n'a donc pas de connaissance intime du pays*», raconte-t-il au Monde. Friedrich Merz, qui voyage avec une délégation d'une trentaine de chefs d'entreprise, se rendra à Pékin, puis à Hangzhou, un pôle majeur de la robotique humanoïde.

La relative inexpérience du chancelier sur la question chinoise ne devrait pas faciliter les choses, au moment où les avis divergent outre-Rhin sur la meilleure façon de répondre au basculement historique des relations économiques entre l'Allemagne et la République populaire de Chine. Le rapport de complémentarité, qui avait caractérisé les échanges entre les deux pays pendant deux décennies, n'a plus cours. La forte demande chinoise en chimie, en véhicules et en biens d'équipement made in Germany, qui avait permis le développement industriel de la Chine et offert à l'Allemagne une insolente prospérité dans les années 2010, a pris fin. «*Nous vivons un sévère brutal*», tranche Jörg Wuttke.

La Chine est devenue exportatrice mondiale nette de machines-outils et de véhicules, secteur où l'industrie allemande était traditionnellement dominante. En raison de ses énormes surcapacités, le pays livre une concurrence sans merci non seulement en Chine, mais surtout dans les pays tiers, grâce à des exportations portées par un yuan largement sous-évalué. Pour l'industrie allemande, le déclin est structurel : la perte rapide de ses parts de marché se traduit par un effondrement de la production outre-Rhin et la destruction massive d'emplois dans les régions les plus prospères du pays. Selon les chiffres publiés mi-février par le cabinet EY, 266 000 emplois industriels ont disparu depuis 2019. La chute la

plus dramatique concerne l'automobile : 111 000 postes ont été supprimés lors de cette période.

Accélération des faillites

«*Au cours des deux décennies qui ont précédé la pandémie de Covid-19, en 2020, les exportations allemandes vers la Chine ont augmenté de manière constante, reflétant l'expansion de l'économie chinoise sur la même période. Depuis 2020, on assiste à un découplage entre ces deux variables*», explique Noah Barkin, analyste des relations entre l'Europe et la Chine chez Rhodium Group. Jörg Wuttke est l'un de ceux qui ont orchestré ce mouvement sur place : «*Chez BASF en Chine, pendant vingt-cinq ans, nous n'avons jamais reçu un seul euro de l'Allemagne. Tous les mégaprojets développés localement ont été financés avec la Chine ou à partir des bénéfices faits sur place, car nous dégageons énormément de profits. Et*

« La Chine est devenue une salle de fitness pour les industriels »

JÖRG WUTTKE
ancien représentant
de BASF en Chine

chaque année, nous reversions 1 à 2 milliards d'euros de dividendes au siège, à Ludwigshafen [Rhénanie-Palatinat]. Les entreprises étaient moins dépendantes du marché chinois que de cette manne financière, qui s'est tarie. »

Cela vaut aussi pour l'automobile : les profits de Volkswagen en Chine ont largement subventionné Wolfsburg (Basse-Saxe), la ville où se trouve le siège de l'entreprise. Ces dividendes exceptionnels ont longtemps main-

tenu les milieux économiques allemands dans le déni, y compris parmi les syndicats. Le revirement s'est produit durant l'année 2025 : avec l'accélération des faillites et des plans sociaux, la réalité d'un « choc chinois » s'est imposée dans le débat politique.

Laboratoire de la mobilité

Plusieurs fédérations industrielles représentant les entreprises de taille moyenne ont ouvertement appelé à une approche plus ferme à l'égard de leurs concurrents, exigeant des barrières à l'entrée, une politique industrielle affirmée et des clauses de production locale. «*Ces appels reflètent combien la panique face à la compétition chinoise s'est accrue en 2025. C'est une rupture significative*», constate M. Barkin.

Difficile, pourtant, pour certains grands groupes, de délaisser ce marché, devenu un laboratoire de la mobilité et de l'industrie du fu-

tur. Fin 2024, l'équipementier Bosch a, par exemple, fermé des sites de recherche et développement spécialisés en conduite autonome près de son siège, à Stuttgart (Bade-Wurtemberg), pour investir massivement en Chine. L'entreprise arguait que cette technologie devait être développée là où elle était utilisée. En réalité, c'est un aveu de la supériorité technologique de la Chine, qui dispose d'un écosystème ultrarapide, sans équivalent dans le monde. Jörg Wuttke utilise une expression imagée : «*La Chine est devenue une salle de fitness pour les industriels. Les Chinois ont au moins six ans d'avance sur nous en matière de logiciel embarqué, deux sur les châssis. Nous apprenons d'eux comment fabriquer des voitures électriques compétitives*». L'expert reconnaît pourtant qu'il faut aussi certaines mesures de protection de l'économie européenne, ciblées sur certains secteurs.

Friedrich Merz saura-t-il négocier cette contradiction ? Alors que d'autres sujets sont à l'agenda, comme la sécurité en Europe et l'accès aux matières premières ? Le dilemme pèse aussi sur la relation avec Paris, qui presse pour un protectionnisme plus affirmé. «*Le débat à Berlin a évolué, l'approche est plus réaliste que ce qu'on observait ces dernières années*, explique Mikko Huotari, directeur de l'Institut Mercator pour les études chinoises. Néanmoins, à l'heure actuelle, je ne vois pas encore de réajustement significatif de la politique allemande envers la Chine. » Pour M. Barkin, «*il existe un juste milieu entre l'approche française et l'allemande. L'Allemagne va devoir prendre certaines mesures de protection, sinon son industrie va disparaître en quelques années. Dans cette optique, il est crucial que Merz lance un signe d'unité européenne face aux dirigeants chinois* ». ■

CÉCILE BOUTELET



Des voitures neuves en provenance de Chine, au port JadeWeserPort, à Wilhelmshaven (Basse-Saxe), le 25 mars 2025. HAUKE-CHRISTIAN DITTRICH/PICTURE ALLIANCE VIA GETTY IMAGES

Le constructeur chinois Chery passe à l'offensive en Europe

Les marques Jaecoo et Omoda, lancées en 2024 dans l'Union européenne, ont déjà réalisé une forte percée sur certains marchés

RAUNHEIM (HESSE) - envoyée spéciale

Le bâtiment, situé à Raunheim, à quelques kilomètres de l'aéroport de Francfort-sur-le-Main (Hesse), est une ancienne tannerie. Les vieux murs de brique ont été conservés, l'intérieur a été transformé en bureaux façon loft. Dans ces locaux plutôt modestes siège, depuis 2018, le centre de recherche et développement du géant automobile Chery, connu notamment pour être le partenaire chinois de joint-venture des marques britanniques Jaguar et Land Rover. Y travaillent 85 personnes, sur deux étages. Leur mission : adapter les véhicules du groupe de la double marque Jaecoo et Omoda aux goûts des consommateurs européens.

C'est le prélude à une large offensive d'exportation de Chery sur le

Vieux Continent. Les deux marques, inconnues il y a deux ans, ont déjà fait une entrée en force sur les marchés espagnol, italien, polonais et britannique depuis 2024, grâce à leur excellent rapport qualité-prix et une large gamme, de la citadine compacte au SUV, en thermique, en électrique ou en hybride rechargeable.

Quelque 200 000 modèles ont été vendus en Europe en deux ans, dont 135 000 en 2025. En janvier, la Jaecoo 7 a été la deuxième voiture la plus vendue au Royaume-Uni. Chery veut maintenant conquérir l'Allemagne et la France, avec des effectifs renforcés : les bureaux de Raunheim doivent doubler en superficie dans les prochains mois.

«*Le président de Chery, Yin Tonggyue, a un esprit très entrepreneur. Quand il voit une bonne occasion d'affaires, il pousse ses chances au*

maximum », raconte Jochen Tüting, directeur Europe de Chery. La croissance du groupe, fondé en 1997, est vertigineuse : il a produit 2,8 millions de véhicules individuels en 2025, contre 760 000 en 2020. Près de la moitié ont été vendus hors de Chine. Le point de bascule se situe en 2023, l'année où la Chine devient le premier exportateur mondial de véhicules en volume, devant l'Allemagne et le Japon, et où Chery voit ses ventes bondir de 38 % et ses exportations de 21 %. Il est désormais le premier exportateur automobile de Chine.

Modèles importés en kit

Si le consommateur profite des prix bas des voitures, le travailleur européen, lui, reste sur la touche. Les véhicules Chery vendus en Europe restent 100 % made in China. Le groupe a bien une usine à Barce-

lone (Espagne), rachetée à Nissan, mais ce n'est qu'un site d'assemblage. Les voitures faites sur place arrivent en kit depuis la Chine, les pièces détachées sont produites quasiment sans recours aux sous-traitants européens, ce qui permet de garder des prix très compétitifs. La méthode, appelée *complete knock-down*, a été beaucoup utilisée par les constructeurs européens à l'export. Appliquée désormais par les groupes chinois à l'Europe, elle contribue à la désindustrialisation : rien qu'en Allemagne, 111 000 emplois ont été détruits dans l'automobile depuis 2019, en particulier chez les sous-traitants, selon un décompte du cabinet EY.

A Raunheim, l'équipe compte 16 nationalités, censées couvrir l'ensemble des préférences du marché. Les spécifications sont envoyées aux centres en Chine, qui

adaptent la production. Les ingénieurs et designers travaillent sur les couleurs, les matériaux, le design des véhicules, ainsi que sur l'interface utilisateur. Un effort particulier a été fait pour adapter les logiciels chinois d'assistance à la conduite, souvent jugés trop autoritaires par le consommateur européen. «*Nous avons introduit davantage de collaboration avec le système*», explique un ingénieur.

Quant aux technologies-clés, développées parfois avec des groupes européens, elles restent en Chine. «*Chery y travaille beaucoup avec les équipementiers allemands comme Schaeffler ou Bosch. Nous utilisons les caméras Bosch dans la conduite assistée, par exemple, et beaucoup de machines-outils allemandes dans la production en Chine*», assure M. Tüting. Le manager de 51 ans a rejoint Chery

en 2013, après une décennie chez Ford. «*Je venais d'un monde où il fallait respecter 16 000 normes internes pour construire une nouvelle voiture. Chez Chery, nous avons pu remettre en cause ces normes historiques, et faire beaucoup de choses de manière différentes, en repartant de zéro*», raconte-t-il.

Le succès de Jaecoo et d'Omoda a contribué à la croissance rapide des marques chinoises en Europe en 2025, où elles ont doublé leurs parts de marché, à 6 % du total. Une part de ce succès provient des modèles hybrides, que les chinois ont très vite adaptés à leur gamme, afin de contourner les surtaxes européennes sur les voitures électriques chinoises. BYD vend désormais plus de véhicules électriques en Allemagne que Tesla, en dépit de son usine près de Berlin. ■

C. BT

Accord commercial avec les Etats-Unis : l’UE dans le doute

L’administration Trump impose de nouveaux droits de douane de 10 %

BRUXELLES - bureau européen

De Charybde en Scylla ? L'accord commercial entre l'Union européenne (UE) et les Etats-Unis, conclu le 27 juillet 2025, sur le complexe de golf écossais de Donald Trump, avait été largement vécu, sur le Vieux Continent, comme une humiliation collective. L'invalidation, vendredi 20 février, par la Cour suprême américaine d'une série de nouveaux droits de douane imposés par Washington à ses partenaires commerciaux pourrait, in fine, valoir aux Vingt-Sept un traitement encore plus dur. Pour l'heure, il ouvre une période d'incertitudes dont ils se seraient bien passés.

Dans ce contexte, lundi 23 février, le Parlement européen a décidé qu'il était urgent d'attendre, avant de ratifier le texte signé à l'été 2025 par Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission européenne, et le chef de l'Etat américain. « *La situation est plus incertaine que jamais* », a expliqué le président de la commission du commerce international au Parlement européen, Bernd Lange. Qui plus est, poursuit l'eurodéputé allemand (SPD), les importations européennes outre-Atlantique pourraient être « *soujettes à des taxes excédant le seuil de 15 %* », inscrit dans l'accord de Turnberry.

Celui-ci prévoit des droits de douane américains de 15 % sur la plupart des biens en provenance de l'UE, y compris les produits pharmaceutiques, les semi-conducteurs et le secteur automobile. Soulagée d'échapper aux menaces de taxes de 30 % proférées par la Maison Blanche, l'Union européenne (UE) s'y est, pour sa part, engagée à supprimer ses taxes sur de nombreux biens américains. Pour les Européens, l'accord déséquilibré de Turnberry était sur-

tout le prix à payer pour s'assurer du maintien du soutien des Etats-Unis à Kiev. Mais il devait aussi présenter, à leurs yeux, l'avantage d'assurer aux entreprises « *stabilité et prévisibilité* », comme l'a souvent répété Ursula von der Leyen.

Depuis l'été 2025, Washington a, à plusieurs reprises, été tenté de négocier avec la Russie, sans se soucier de l'Ukraine ni de l'UE, pourtant concernées au premier chef. Il est aussi arrivé que Donald Trump menace d'augmenter encore les droits de douane sur certaines importations européennes, par exemple quand, en janvier, il voulait s'emparer du Groenland et punir les pays européens, dont la France, qui s'en offusquaient. Mais bon an, mal an, jusqu'ici, les Etats-Unis sont restés dans l'épure du texte agréé en Ecosse.

« Un deal est un deal »

La décision de la Cour suprême américaine pourrait changer la donne. Alors que l'agence américaine des douanes et de la protection des frontières (CBP) devait suspendre à compter de mardi la perception des droits de douane invalidés par la Cour suprême, Donald Trump avait décrété qu'une nouvelle taxe douanière mondiale entrerait en vigueur ce même jour. Après avoir évoqué un prélèvement de 10 %, il avait parlé de 15 %.

« *Un deal est un deal* », prévenait, dimanche 22 février la Commission, qui redoute les conséquences pour l'économie européenne et enjoint à Washington de s'en tenir à l'accord de Turnberry. Pour l'heure, dans l'executive order qui a été publié dans la nuit, c'est bien une taxe de 10 % qui y figure. Maros Sefcovic, le commissaire au commerce, en avait été informé par Jamieson Lee Greer, le représentant des Etats-Unis pour le commerce extérieur, lundi après-midi, mais il savait que Donald

Les Européens peuvent se féliciter que Washington maintienne les dérogations accordées à certains secteurs

Trump pouvait encore vouloir rectifier le tir. Cela n'aura finalement pas été le cas, pour le plus grand soulagement des Européens.

Cette nouvelle taxe mondiale s'ajoute aux droits de douane américains qui étaient en vigueur avant que Donald Trump les augmente, et qui s'élevaient en moyenne, pour l'Union, à 4,8 %. Ce système est bénéfique à des pays comme la Chine, dont Donald Trump avait augmenté les droits de douane de bien plus que de 15 %. Pour les Européens, « *en moyenne, une taxe de 10 %, cela ne change pas grand-chose. On est dans l'épure de Turnberry. Une taxe à 15 % aurait été plus défavorable. Mais, secteur par secteur, dans les deux scénarios, il y a des perdants et des gagnants* », décrypte un diplomate européen.

Ainsi, pour les cosmétiques, dont les importations outre-Atlantique étaient exonérées de droits de douane avant l'élection de Donald Trump, la situation s'améliore. En revanche, les droits de douane sur les importations de fromages européens, qui étaient de 14,8 % en 2024, s'envolent. Les Européens peuvent en tout cas se féliciter que Washington maintienne les dérogations accordées cet été à certains secteurs, comme l'aéronautique, qui ne subira aucun droit de douane. C'est également le statu quo pour l'automobile, la pharmacie ou les semi-

conducteurs, dont les importations aux Etats-Unis sont taxées à 15 %. Quant à l'acier et ses produits dérivés, ils restent soumis à des droits de douane de 50 %.

« *A terme, les Américains veulent reconstituer Turnberry. C'est ce qu'ils nous disent* », explique un haut fonctionnaire européen. Washington compte trouver une solution d'ici au 24 juillet, avant de devoir consulter le Congrès pour reconduire l'édifice construit dans l'urgence après la décision de la Cour suprême. « *Trump veut trouver une base légale qui lui permette de se passer du Congrès* », poursuit cette source. Au vu des derniers développements, on peut craindre que s'ouvre une nouvelle période de haute incertitude pour l'économie européenne.

Au Parlement européen, la suspension de la ratification de l'accord de Turnberry n'a pas fait débat. « *Les Etats-Unis doivent impérativement clarifier leur politique commerciale ; ce niveau de chaos est inacceptable* », commente l'eurodéputée Karin Karlsbro (Libéraux, Suède). Les chrétiens-démocrates du Parti populaire européen ont néanmoins insisté sur la nécessité que cette suspension soit temporaire. La commission parlementaire du commerce international doit se retrouver le 4 mars pour réévaluer la situation.

« *Tous les pays qui voudraient "jouer" avec la décision ridicule de la Cour suprême, en particulier ceux qui ont "plumé" les Etats-Unis pendant des années, ou même des décennies, seraient confrontés à un droit de douane beaucoup plus élevé et pire que tous ceux qu'ils ont récemment acceptés* », a, pour sa part, menacé sur son réseau Truth Social le président américain, qui accuse la Cour suprême d'être « *en faveur de la Chine* ». Les prochains jours s'annoncent chahutés. ■

VIRGINIE MALINGRE



PERTES & PROFITS | COCA-COLA

PAR ISABELLE CHAPERON

Les hommes, ces nouveaux opprimés

En juillet 1964, après des décennies de luttes menées par les mouvements en faveur de l'égalité raciale, le Congrès américain votait la loi sur les droits civils. Un important volet concernait le monde du travail, interdisant toute discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, l'origine nationale et même sur le genre – ajout surprise d'un représentant démocrate. Qui aurait pu imaginer que l'agence fédérale chargée de faire respecter ces règles accuserait une entreprise de ségrégation antihommes ?

En septembre 2024, Coca-Cola Beverages Northeast, un embouteilleur et distributeur du célèbre soda, avait organisé un événement de réseautage dans un casino du Connecticut auquel avaient participé 250 femmes. Un de leurs collègues s'était ensuite plaint auprès de l'Equal Employment Opportunity Commission, car ces deux jours de rencontres n'étaient pas ouverts aux hommes. L'agence gouvernementale lui a donné raison. Mercredi 18 février, la commission a annoncé qu'elle lançait des poursuites au nom du plaignant, auprès d'un tribunal du New Hampshire, contre le sous-traitant de The Coca-Cola Company pour « *violation* » des lois fédérales, se disant « *déterminée à garantir que tous les employés, hommes et femmes, bénéficient d'un accès égal à tous les aspects de leur emploi, y compris la participation à des événements parrainés par l'employeur* ».

Dès son retour à la Maison Blanche, en janvier 2025, Donald Trump avait déclaré illégaux les programmes mis en œuvre dans les entreprises en faveur de l'in-

clusion et de la diversité. Sous la houlette de sa nouvelle présidente, Andrea Lucas, en poste depuis novembre 2025, l'agence créée afin de protéger les opprimés se charge désormais de rétablir la loi du plus fort. Avec un objectif clair : accrocher des scalps « woke » à son fronton.

Nouvelle loi en France

Le 4 février, le gendarme antidiscrimination a ainsi demandé à un tribunal de faire exécuter une citation à comparaître contre Nike, qu'il suspecte de défavoriser les personnes blanches à travers sa politique de promotion de la diversité. L'équipementier avait agacé la sphère MAGA (pour Make America Great Again) en prenant pour égérie d'une campagne publicitaire, de 2018, Colin Kaepernick. Cet ancien joueur de football américain avait mis un genou à terre, la même année, durant l'hymne américain pour protester contre les violences policières envers les minorités.

Ces accusations de discrimination antihommes interviennent au moment où, en France, entre en vigueur une loi imposant un quota de femmes dans les instances dirigeantes des grandes et moyennes entreprises. A partir du 1^{er} mars, les entreprises de plus de 1 000 salariés devront compter au moins 30 % de dirigeantes dans leurs comités exécutifs et directoires afin de respecter la loi Rixain. De ce côté de l'Atlantique, le législateur considère que la plus grande injustice n'est pas tant de priver les salariés masculins d'une sauterie dans un casino, mais plutôt de ne pas inviter les femmes à la table du pouvoir. ■

En plein essor, le fabricant d’ustensiles de cuisine Cristel va ouvrir un deuxième site

Spécialisé dans le haut de gamme, l’industriel du Doubs fait face à une forte demande

FESCHES-LE-CHÂTEL (DOUBS)

Sur la route bordée de forêts qui mène au village de Feschés-le-Châtel (Doubs), deux bâtiments de brique et de pierre à l'abandon vont bientôt reprendre vie. Typique de l'architecture des usines du XIX^e siècle, cette friche industrielle doit être reprise par l'entreprise Cristel, installée à quelques centaines de mètres de là. La vente doit être finalisée jeudi 26 février. Cristel compte installer, sur les 3700 mètres carrés au total, une deuxième ligne de production, rendue nécessaire par l'accélération de la demande de casseroles, poêles ou marmites en inox haut de gamme.

Un clin d'œil historique, puisque ce terrain accueillait jadis l'un des sites de l'empire Japy, la deuxième entreprise française sous le Second Empire et ancêtre de Cristel. C'est ici, en 1826, il y a deux siècles, que furent produites les premières casseroles embouties de façon industrielle.

Le rachat de cette friche sonne comme une revanche pour Cristel et ses 133 salariés. L'entreprise revient de loin : fermé en 1979, Japy a été relancé trois ans plus tard par ses anciens salariés, sous forme de coopérative ouvrière.

Mais la SCOP, confrontée à quelques avanies comme la vente de la marque et la disparition du fichier clients, s'est retrouvée en difficulté et a été placée en redressement judiciaire en 1987. Décidés à ne pas laisser périliter l'outil de travail, une comptable, Bernadette Dodane, et son mari, Paul – l'inventeur de la poignée amovible des poêles et casseroles –, ont repris l'entreprise cette même année, en gageant leurs deux maisons pour boucler le financement. Aujourd'hui, Cristel demeure aux mains de la famille : trois générations y travaillent. Quelques associés, toutes personnes physiques, complètent l'actionnariat.

Bernadette Dodane, toujours présidente de Cristel, Paul et leur descendance ont vu l'activité décoller avec la pandémie. « *Grâce au Covid-19, tout le monde s'est retrouvé confiné et s'est découvert une passion pour la cuisine* », se félicite Emmanuel Brugger, l'un des gendres et actuel directeur général de l'entreprise. Avec l'aide des réseaux sociaux, de quelques influenceurs et du lancement de gammes nouvelles, le chiffre d'affaires de Cristel décolle : de 16 millions d'euros, en 2020, à 33 millions en 2025.

Entre-temps, le scandale des PFAS, ces substances chimiques qui entrent dans la composition du revêtement des poêles antiadhésives, a donné un second coup de pouce à la marque, dont la qualité des poêles en inox permet d'effectuer des cuissons sans risque, même sans revêtement. La production de ce type de poêle a bondi de 140 % depuis 2020.

Une trentaine d'embauches

Pour les aficionados du « made in France », Cristel coche aussi les bonnes cases : l'inox provient à 70 % d'un métallurgiste français et quasi tous les composants et accessoires proviennent d'un fournisseur situé à moins de 150 kilomètres. Les ustensiles de la maison sont made in France à 92 %. Autre caractéristique, l'inox employé dans la production est recyclé et recyclable, et les articles sont garantis à vie. Depuis 1993, les poêles revêtues peuvent être rechapées pour prolonger leur durée.

Des arguments qui ont permis à la PME française de se faire une place sur un marché inondé par les ustensiles à bas prix, le plus souvent made in China. La montée en cadence de la production, qui a atteint le rythme de 2 000 à 2 500 pièces quotidiennes, a obligé

à changer l'organisation du travail. La ligne d'emboutissage fonctionne encore en deux équipes, mais le reste de la fabrication – polissage, poste des manches de casseroles, ailettes des marmites, emballage... – a basculé aux 3 x 8 pour répondre à la demande.

La deuxième usine, qui ouvrira en 2027, doit répondre à cette montée en régime. Elle s'accompagnera d'une trentaine d'embauches sur trois ans. « *Cela permettra de revenir au fonctionnement en deux équipes pour que les personnels ne soient pas obligés de travailler la nuit* », dit Antoine Jean, directeur des opérations industrielles et logistiques.

L'investissement est significatif : Cristel va y consacrer 12,5 millions d'euros, qui s'ajoutent aux 6 millions investis sur une nouvelle plateforme logistique ouverte en mars 2025 « *On croit à l'avenir de Cristel, les 33 millions de chiffre d'affaires ne sont pas un pic, mais un palier* », assure M. Brugger. La PME compte notamment sur l'export, qui représente aujourd'hui 24 % du chiffre d'affaires, pour confirmer son essor. Si le Japon représente son premier marché à l'étranger, Cristel est présent dans une cinquantaine de pays. ■

BÉATRICE MADELINE

447 MILLIARDS

C'est le montant, en euros, détenu par les épargnants en janvier sur leur Livret A, selon les chiffres de la Caisse des dépôts, publiés mardi 24 février. C'est 1,87 milliard d'euros de moins qu'en décembre 2025. Les livrets de développement durable et solidaire ont aussi vu leur niveau baisser de 400 millions d'euros depuis décembre, pour tomber à 165,2 milliards d'euros. Depuis l'automne et la baisse du taux de rémunération de ces livrets réglementés, les Français transfèrent en partie leur épargne ailleurs. Les dépôts sur les contrats d'assurance-vie, plus rémunérateurs, ont ainsi atteint un niveau record en 2025. – (AFP)

SANTÉ

Doctolib lance son laboratoire d'IA

Le géant du rendez-vous médical en ligne Doctolib a créé son « *laboratoire d'intelligence artificielle (IA) clinique* », en lien avec le CHU de Nantes, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et des institutions « *de référence* » dans le domaine de l'IA, dont l'Institut national de recherche en sciences et technologies du numérique. L'entreprise y investira 20 millions d'euros en 2026, a-t-il annoncé, lundi 23 février. L'objectif est de « *s'appuyer sur cette expertise* » pour offrir à terme aux médecins des outils d'aide à la décision clinique et aux patients « *un assistant de santé complet* ». – (AFP)

NOUVELLES TECHNOLOGIES

OpenAI signe un partenariat avec quatre géants du conseil

OpenAI a conclu un partenariat avec plusieurs grandes sociétés de conseil, Frontier Alliances, Boston Consulting Group, McKinsey, Accenture et le français Capgemini, pour accélérer la mise en place chez leurs clients

d'agents d'IA, assistants capables d'effectuer seuls des tâches normalement assurées par un humain. – (AFP)

ÉNERGIE

L'Irak et Chevron signent des accords pour l'exploitation du pétrole

Le groupe américain Chevron a signé, lundi 23 février, avec le gouvernement irakien des accords de principe portant sur le développement et l'exploitation de champs pétroliers, dont l'un était auparavant géré par le groupe russe Lukoil. – (AFP)

RÉGULATION

Londres place un ancien d'Amazon à la tête du « gendarme » de la concurrence

Le gouvernement britannique a précisé, lundi 23 février, qu'il souhaite confirmer Doug Gurr, un ex-dirigeant d'Amazon, à la présidence de la CMA, le régulateur de la concurrence au Royaume-Uni, qu'il dirige de façon intérimaire depuis janvier 2025. Une nomination vue comme une ouverture aux géants américains de la tech. – (AFP)

Salarié agricole, l'invisible des champs

Responsable d'élevage, maraîcher, berger... Les travailleurs embauchés dans les exploitations représentent 1 million de personnes en France

REPORTAGE

MÉRILLAC, PLÉNÉE-JUGON (CÔTES-D'ARMOR), SAINT-UNIAC (ILLE-ET-VILAINE) - envoyée spéciale

Sous une serre, un binôme plante des oignons. Sous une autre, place aux choux. A la ferme de la Villeneuve, à Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor), la pluie incessante contrainst les activités, mais pas de quoi s'ennuyer. « Ici, je fais de tout : de la récolte, de la culture, du désherbage... », décrit Julien Ermel dans sa tenue kaki de maraîcher.

Voilà cinq ans que le trentenaire a rejoint l'exploitation bio d'une centaine d'hectares en tant que salarié. Son contrat de 35 heures annualisées dans cette entreprise adaptée colle avec ses aspirations : « Apprendre tous les jours » et « faire quelque chose de bien » dans ce qu'il considère être un métier de conviction. « Je me suis demandé si je m'installerais. Mais je préfère être salarié. En tant que chef, si ça ne se passe pas bien, on peut vite craquer », commente ce gourmet au naturel anxieux.

D'après les données de 2023 établies par l'Agreste, le service de la statistique du ministère de l'agriculture, les salariés représentent 272 270 équivalents temps plein, soit 41 % de la part totale des actifs de l'emploi agricole en France. Un chiffre en hausse ces dernières années, contrairement au nombre de chefs d'exploitation qui ne cesse de diminuer, indique un rapport du même organisme de 2025. « Et pourtant, on est les grands oubliés. Qui fait tourner la boutique quand nos chefs vont manifester ? », clame Christian Lecat, ouvrier dans une structure de polyculture à Ennemain (Somme).

Lui s'occupe des traitements phytosanitaires, des semis ou du labour quand il ne vidange pas les machines, comme ce matin de février. Le tout pour 2 400 euros net par mois en moyenne sur l'année pour des semaines de 35 heures à

70 heures l'été. « Mais bon, au moins j'aurai une retraite », lance le quadragénaire qui se dit reconnu par ses patrons, mais pas par la société. La solitude du métier, qu'il constate, l'a convaincu de prendre la présidence de l'Association des salariés agricoles de son département pour rencontrer des collègues : « Du temps de mon père, il y avait une vingtaine de fermes dans le village. On est la dernière. » La France a perdu 100 000 exploitations entre 2010 et 2020, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques.

La mécanisation, la robotisation et le productivisme ont transformé le paysage agricole et la composition des fermes. « On observe l'émergence d'une nouvelle population de salariés, plus précise, qui arrive par des entreprises tierces comme des agences d'intérim ou des prestataires de services », souligne François Purseigle, sociologue et directeur d'AgroToulouse. Sur le million de personnes à avoir exercé en contrat salarié en 2020, 235 000 étaient externalisées, d'après les calculs du chercheur à l'Institut de recherches économiques et sociales Axel Magnan. Ils étaient 80 000 en 2003.

Concurrence des saisonniers

Marie-Christine Rouanet en fait partie. A 65 ans, cette retraitée du secteur viticole travaille parfois dans le Minervois pour compléter ses revenus de 1 150 euros : « J'ai renoncé à la taille, car je ne suis pas assez rapide face aux collègues. Je fais les travaux en juin et les vendanges. » Une société lui propose des CDD en fonction des besoins des employeurs. « Je le fais parce que je suis en forme. Puis j'ai besoin de sortir de chez moi », plaide cette amoureuse du grand air.

Mamady Kourouna, lui, a découvert la taille des vignes avec la société Anjou Viti Services, une entreprise d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi, dont la moitié du public est étranger. En



Mathilde Leffray, à MÉRILLAC, et Julien Ermel, à Plénée-Jugon (Côtes-d'Armor), le 13 février. JEAN-MATTHIEU GAUTIER/HANS LUCAS POUR « LE MONDE »

« On est les grands oubliés. Qui fait tourner la boutique quand nos chefs vont manifester ? »

CHRISTIAN LECAT
ouvrier agricole
à Ennemain (Somme)

pour se faire entendre. « C'est un métier sous-syndiqué, qui souffre d'un enjeu de représentation », décrit François Purseigle.

Camille et Marie ont choisi de ne plus se taire. Ces bergères de 27 et 40 ans sont membres du Syndicat des gardien.nes de troupeaux (CGT), créé en 2013 en Isère. Celles qui se voient confier la gestion de bêtes en montagne alertent sur les heures non payées, les salaires allant du simple au double selon l'employeur, l'isolement, la non-prise en charge des soins de leurs chiens... « Quand on dit berger, on ne fait pas la distinction entre celui qui possède le troupeau et celui qui s'en occupe », regrette Marie. « On est bercés par l'idée du métier passion », ajoute Camille. Ces saisonnières se battent avec leur syndicat pour faire appliquer leurs droits « parce qu'[elles] aime[nt] [leur] travail et qu'[elles] veu[le]nt le faire dans de bonnes conditions ».

Raphaël Abgrall apprécie aussi sa profession, exercée sur deux



exploitations laitières dans le Finistère. Mais le quinquagénaire le concède, après trente ans au même poste, « [s]on corps va peut-être dire stop ». Physiquement usé, il a du mal à faire reconnaître sa pénibilité au travail. En 2023, la Mutualité sociale agricole a pour tant dénombré 53 574 déclarations d'accident du travail ou de maladie professionnelle effectuées par les salariés agricoles.

D'après la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, le risque d'accidents du travail dans l'agriculture est plus élevée que dans les autres secteurs. « Les ouvriers et ouvrières agricoles ont aussi des taux d'intoxication par les produits phytosanitaires, de lésions mortelles, d'accidents ou encore de troubles musculo-squelettiques supérieurs aux autres catégories socioprofessionnelles », note l'introduction de la revue du CNRS *Sociologie du travail* consacrée aux « Transformations de l'agriculture au prisme du salariat », en cours de rédaction.

Leur présence compte pourtant quand leurs chefs doivent s'arrêter. Sous un incessant crachin hivernal, Mathilde Leffray fait le tour de l'exploitation laitière où elle a pris ses quartiers en novembre 2025, à MÉRILLAC (Côtes-d'Armor). Voilà plus d'un an que cette travailleuse de 25 ans a rejoint en CDI la société bretonne SDAEC Terralliance, qui propose un service de remplacement aux exploitants en arrêt.

Comme 16 806 salariés en 2023, elle va de ferme en ferme pour assurer la relève lors d'un accident du travail, d'une maladie, ou – c'est le cas cet hiver – d'un congé maternité. « Il faut pouvoir s'adapter, chaque ferme, chaque patron a son caractère et ses méthodes de travail », décrit cette ex-aide-soignante, qui apprécie la polyvalence du métier. Des compétences multiples très recherchées dans des unités qui s'accroissent – 69 hectares en moyenne en 2020, contre 42 en 2000, selon l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

A Saint-Uniac (Ille-et-Vilaine), Thibault Le Diguierher vient de finir les soins des vaches laitières dans l'exploitation dont il est responsable d'élevage depuis six ans et où il est seul à exercer. Ce touche-à-tout de 26 ans, qui ne vient pas du milieu, adore ce « beau métier ». « Mais rester salarié, ce n'est pas possible. Au vu du nombre d'heures que je fais, je ne suis pas assez payé », commente-t-il, dans le modeste préfabriqué qui lui sert de bureau et où il n'a pas de sanitaires. Le jeune homme s'est donc démené : ce vendredi de février où nous le rencontrons marque son dernier jour avant de s'installer en tant que chef d'exploitation à quelques kilomètres de là. Un salarié à mi-temps, qu'il connaît, l'accompagnera. Il s'en réjouit : « Je sais déjà que nous sommes sur la même longueur d'onde. » ■

MANON BOQUEN

Le marché de la bière pénalisé par la chute de la consommation

Le géant néerlandais Heineken a annoncé plus de 5 000 suppressions de postes. La demande évolue vers des boissons peu ou pas alcoolisées

BRUXELLES - correspondant

De 5 000 à 6 000 suppressions de postes sur les 87 000 que compte l'entreprise : l'annonce faite le 11 février par le groupe néerlandais Heineken, deuxième producteur mondial, pour réaliser des « économies importantes » en raison de « conditions de marché difficiles », secoue tous les acteurs du marché. Le secteur pèse pourtant plus de 880 milliards de dollars (750 milliards d'euros) de chiffre d'affaires au niveau mondial, dont 33 % sont réalisés en Europe, où quelque 11 000 brasseries emploient 2,6 millions de personnes. En France, la filière brassicole enregistrait, en 2024, un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et employait 130 500 personnes.

Pour justifier les coupes dans les effectifs, les dirigeants de Hei-

neken ont invoqué la réduction de la demande pour leurs produits (– 4,1 % en Europe et – 3,5 % aux États-Unis en 2025, en chute continue depuis 2019). La consommation baisse, les coûts et les contraintes augmentent, explique l'entreprise.

Si la demande diminue effectivement en Europe, comme le démontre l'érosion ininterrompue de la production (38,7 milliards de litres produits en 2024, contre 41,3 milliards en 2019), elle devrait toutefois continuer à croître au niveau mondial compte tenu de la demande, notamment en Chine, en Inde, au Brésil et en Australie. Selon les prévisions du site américain Fortune Business Insights, le chiffre d'affaires du marché mondial atteindrait même 127,6 milliards de dollars d'ici à 2034.

La nouvelle vague de licenciements chez Heineken, qui

s'ajoute aux 8 000 suppressions de postes décidées en 2021.

Les résultats de Heineken sont désormais très éloignés de ceux de son grand rival belge, AB InBev, qui truste 26 % de la production mondiale avec ses quelque 500 marques, dont Stella Artois, Corona, Leffe et Budweiser. Le géant belge possède moins de brasseries, mais produit désormais le double de Heineken, avec 49,5 milliards de litres brassés en 2025, contre 24,1 milliards de litres pour son rival néerlandais.

Après quelques années difficiles, AB InBev a présenté des résultats financiers très solides en 2025. Son bénéfice net a atteint 6,8 milliards de dollars (+ 4,9 %), compensant la baisse de ses ventes (– 2,6 %). La stratégie de montée en gamme de l'entreprise, avec des bières premium, plus chères et produites avec des céréales de haute qualité, ainsi

que sa présence renforcée dans le domaine des bières sans alcool, a été payante. AB InBev a, en outre, infligé une défaite très symbolique à Heineken en annonçant, le 12 février, qu'il deviendrait le sponsor officiel de la Ligue des champions de football à partir de 2027, une place occupée par le néerlandais depuis 1994.

Nouveaux arômes

En réalité, tous les grands producteurs devront s'adapter à l'évolution rapide d'un marché caractérisé par une demande accrue de produits plus sains, avec moins, ou pas d'alcool et pas de gluten. Le danois Carlsberg, troisième producteur européen et quatrième mondial derrière le conglomérat China Resources, dont la marque Snow est la plus vendue au monde, s'est ainsi adapté en se diversifiant rapidement et en rachetant notamment,

en 2025, Britvic, un groupe britannique de boissons peu ou pas alcoolisées. Ces dernières représentent désormais 30 % de son portefeuille d'activités. La production de bières sans alcool reste marginale, avec environ 2,5 % du volume mondial en 2025, mais sa progression est très rapide, avec des ventes qui progressent désormais de près de 20 % chaque année.

Autre évolution : les consommateurs s'orientent vers des bières aux nouveaux arômes, avec des produits épicés, fruités, de nouveaux types d'infusions. La meilleure prise en compte des questions environnementales a, elle, entraîné une expansion rapide des circuits courts et des microbrasseries locales. On en compte désormais des dizaines de milliers dans le monde, dont au moins 2 300 en France, selon un recensement effectué, en

2022, par la fédération The Brewers of Europe.

Sixième producteur de bières au sein de l'Union européenne, l'Hexagone compte quelque 10 000 références et y reste le champion des importations (800 millions de litres en 2024). La consommation avoisine les 30 litres par an et par habitant, très loin des records de la République tchèque (152 litres en 2023), de l'Autriche (106 litres) et de l'Allemagne (88,8 litres). L'effondrement du marché est pourtant spectaculaire dans ce dernier pays : – 25 % en quinze ans. La bière y est, semble-t-il, jugée démodée et les grandes marques étudient dès lors avec beaucoup d'intérêt l'évolution de ce marché. Comme celui du Royaume-Uni, où une centaine de brasseries ont fermé au cours des dernières années. ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

LES MENUIRES (SAVOIE) - e
nvoyée spéciale

La première fois qu'Anne-Laure vit la station des Menuires, elle la trouva franchement laide. C'était le 7 février, la famille arrivait du Doubs pour une semaine de vacances au ski. Du béton armé, de grandes tours, peu d'arbres : un choc visuel à 1800 mètres d'altitude. Jusque-là, Anne-Laure (les personnes citées par leur prénom ont souhaité rester anonymes) et sa famille avaient l'habitude de skier au Grand-Bornand (Haute-Savoie), près d'Annecy : une station village de carte postale, bien plus basse, avec de jolis chalets alpins. « Mais la neige, c'était souvent de la soupe », dit cette contrôleuse de gestion. Cet hiver, pour 1100 euros la semaine, elle a loué, avec son mari et son fils de 8 ans, un studio de 20 mètres carrés dans la station, surnommée, à ses débuts, la « Sarcelles des neiges ».

Avec des forfaits à 409 euros les six jours, le budget pour les vacances de trois personnes dépasse 3000 euros la semaine. « C'est plus cher que le Grand-Bornand et moins charmant. Mais la neige est meilleure, le domaine aussi : on est ravis », conclut Anne-Laure.

Dans un contexte climatique de plus en plus incertain, les stations alpines les plus hautes, où la neige est davantage « garantie » qu'ailleurs, vivent leurs plus belles années. Les Menuires, Val-d'Isère, Avoriaz, Tignes, La Plagne, La Rosière... Dans ces stations, le village se situe déjà à 1800 mètres d'altitude ou plus et les pistes peuvent monter jusqu'à 3000 mètres. Les prix s'y envolent, les constructions se poursuivent, la clientèle afflue. Positionnant le ski comme une pratique toujours plus élitiste.

Cette évolution est d'autant plus marquante aux Menuires, l'une des plus grosses des Alpes (27000 lits touristiques), qui cultive, depuis son ouverture en 1964, une image « abordable ». Certes, elle reste moins chère que Val-Thorens, Méribel, Courchevel ou Saint-Martin-de-Belleville, ses voisines connectées au domaine des 3 Vallées, l'un des plus vastes d'Europe (600 kilomètres de pistes). Mais elle suit la même trajectoire de montée en gamme. Le prix du forfait pour six jours y a bondi de 40 % en dix ans, celui des hébergements touristiques s'est envolé d'environ 50 % sur la même période, pour différentes raisons : l'inflation, des charges accrues pour les exploitants (énergie, personnel, alimentation), une hausse des prix de l'immobilier (+60 % en dix ans), demande accrue...

LES RÉSIDENCES SE RÉNOVENT

En janvier, la station n'est jamais descendue au-dessous de 80 % de taux d'occupation, « ce qui est nouveau », affirme l'office du tourisme. La station affiche quasi complet pendant les vacances scolaires d'hiver. « C'est bien simple : on n'a jamais été aussi chers, et l'on n'a jamais été aussi pleins », résume sa directrice, Marlène Giacometti.

Mais, sur le front de neige, dominé par l'immense « paquebot » Brelin de 560 appartements – Jacques Chirac en a longtemps possédé un –, les vacanciers ne sont plus tout à fait les mêmes. « Nos enquêtes montrent qu'on perd peu à peu notre clientèle la moins aisée depuis cinq ans [2021]. Désormais, 9 % déclarent un revenu du foyer supérieur à 10000 euros net par mois. Ces familles-là, avant, ne venaient pas chez nous », observe M^{me} Giacometti. Un autre phénomène est en croissance : en réaction à un *yield management* (prix

évolutifs selon la demande) pratiqué à outrance par les hébergeurs, de plus en plus de familles françaises viennent pendant la période scolaire, quitte à faire loucher l'école aux enfants, afin de bénéficier de tarifs moins douloureux. Les résidences proposent désormais des « clubs enfants », même hors vacances scolaires – c'est le cas aux Villages Clubs du Soleil. Quant aux étrangers, ils représentent désormais plus de 50 % des clients, une part qui ne cesse de progresser. Bien sûr, il y a toujours les Britanniques, les Belges et les Néerlandais. « Mais on a de plus en plus de long-courriers : des Brésiliens, des Américains, des Chinois. Avant, ils n'allaient qu'à Courchevel », précise la directrice de l'office du tourisme. Leur venue est le résultat d'un travail de fond pour aller chercher cette clientèle à fort pouvoir d'achat par l'intermédiaire de campagnes de marketing ainsi que de salons et de partenariats. Ainsi, chaque automne, depuis 2024, les offices du tourisme des 3 Vallées et la Compagnie des

Dans un contexte climatique de plus en plus incertain, les stations alpines les plus hautes vivent leurs plus belles années



Le front de neige de la station de ski des Menuires (Savoie), le 10 février. PABLO CHIGNARD POUR « LE MONDE »

PLEIN CADRE

Aux Menuires, le ski toujours plus cher

Longtemps considérée comme abordable, la station savoyarde de haute altitude attire une clientèle de plus en plus aisée, et fait face à une pression immobilière accrue

Alpes, qui gère le domaine skiable, organisent une soirée festive avec dégustation de raclette et rencontre avec tous les professionnels, sur un toit-terrasse de Manhattan, à New York. L'objectif de ce « french après-ski » : vendre la destination auprès des Américains.

Si le profil des vacanciers change, c'est aussi en raison d'une nouvelle offre d'hébergements plus qualitative, et plus onéreuse, que jadis. Les résidences se rénovent peu à peu, montent en gamme. Un nouvel établissement design quatre étoiles, le Fahrenheit Seven, va ouvrir en décembre, avec 147 lits, un spa, une piscine et une vaste terrasse. Deux autres projets de ce type sont en cours. Même les hébergeurs, qui n'ont pas encore engagé de franchise « premiumisation », voient leur clientèle se transformer.

Les Villages Clubs du Soleil, un gros paquebot de moyenne avec des formules tout compris, récupère « des anciens clients du Club Med de Val-Thorens, qui ne peuvent plus suivre la hausse des prix », explique la directrice de l'hôtel, Laetitia Brouard. Pour une famille de quatre, il faut compter, en période de vacances, 5000 euros tout compris – cela reste moitié moins cher que la marque au trident, avec les mêmes prestations, soit la pension complète, la prise en charge des enfants et les animations.

Depuis quelques années, le boom des hôtels les plus luxueux se concentre juste en contrebas des Menuires, autour de Saint-

Martin-de-Belleville, qui appartient à la même commune. Dans l'un des hameaux, le restaurant La Bouitte, avec ses deux étoiles au Michelin, reçoit toute la « belle clientèle » de la vallée. Au M Lodge, un hôtel cinq étoiles ouvert fin 2022 dans un style chalet, les tarifs oscillent entre 700 et 2400 euros la nuit. Les chambres disposent de grandes baies vitrées qui donnent sur la vallée, le restaurant sert un onéreux bœuf wagyu grillé. Les trois quarts des clients sont étrangers, dont beaucoup sont américains. « Pour eux, c'est moins cher de prendre un avion pour Genève et de séjourner ici que de skier dans le Colorado », explique Maéva Dalhieux, responsable du M Lodge.

« L'AURA DE VAL-THORENS »

Certains types d'hébergements collectifs abordables viennent à disparaître, comme Le Piolet, une auberge de jeunesse qui accueillait notamment des groupes scolaires. Depuis 2024, elle est devenue un établissement design de 67 chambres, l'Hôtel Alpeen. Avec un prix moyen de 230 euros la nuit, celui-ci incarne la nouvelle hôtellerie d'entrée de gamme de la station, décrit Clarisse Bougon, la propriétaire. Parmi ses clients, des Danois, des Suédois, des Japonais. « On profite de l'aura de Val-Thorens », estime-t-elle. Située à quelques kilomètres, « Val-Tho », qui appartient à la même commune, a été élue, à 12 reprises, meilleure station de ski au monde aux World Ski Awards, un événement organisé par l'industrie du ski.

La montée en gamme de la station a permis l'explosion d'un nouveau marché : celui de l'après-ski

Dans ce village minéral et lunaire, à 2300 mètres d'altitude, un quartier de 3200 lits touristiques, dont 700 pour les saisonniers, est en cours de construction, sur le plateau du Cairn. Un projet de plusieurs centaines de millions d'euros, qui comprendra un hôtel quatre étoiles Mama Shelter, sur 9200 mètres carrés, et diverses résidences haut de gamme.

L'ultime étape pour un village qui s'est transformé ces dernières années, et où les prix se sont envolés. Propriétaire du Pashmina, un cinq-étoiles de Val-Thorens ouvert en 2015, Cédric Gorini observe sa station natale glisser dans un autre monde. Ce qui l'inquiète, c'est de voir les établissements familiaux, comme le sien, de plus en plus rachetés par de gros groupes. « A Val-Thorens, on était 11 indépendants. On n'est plus que quatre. Le développement hôtelier est entre les mains de groupes adossés à des fonds, qui veulent avant tout spéculer. Ils n'ont pas le même souci de leurs clients, de leur rapport qualité-prix, de leur impact sur l'emploi et la vie locale », regrette-t-il.

Cette montée en gamme a permis l'explosion d'un nouveau marché : celui de l'après-ski. Ou comment occuper les skieurs en fin d'après-midi, alors que le temps passé sur les pistes tend à diminuer. Aux Menuires, on peut faire une balade en dameuse, avec apéritif savoyard en haut des pistes (65 euros par personne), se promener à motoneige électrique sur le domaine à la nuit tombée (65 euros l'heure) ou faire une sortie avec des chiens de traîneau (100 euros les vingt minutes pour deux). « Les spas, aussi, connaissent un boom spectaculaire », remarque la directrice de l'office du tourisme, M^{me} Giacometti.

Alors que la station est de plus en plus remplie, elle observe que la hausse de fréquentation des pistes, combinée à l'arrivée d'une nouvelle clientèle, est concomitante de comportements plus risqués. De multiples raisons peuvent l'expliquer : des skis plus rapides, des clients moins agueris, qui se regroupent sur les mêmes axes surfréquentés, des débutants qui ne connaissent pas les règles de priorité, etc. Cet hiver, marqué par une météo difficile, le nombre d'accidents a déjà bondi de 25 %.

Mais le principal sujet d'inquiétude, pour la station, reste celui du logement. Pour les habitants, permanents ou saisonniers, il est de plus en plus compliqué de se loger à prix décent. Le marché immobilier est extrêmement tendu, d'autant que la montée en gamme se traduit par des besoins en personnel accrus. Pour sécuriser leur main-d'œuvre, les employeurs achètent autant qu'ils le peuvent des logements destinés à leurs saisonniers, dans toute la vallée – ces dépenses supplémentaires font partie de leur nouvel équilibre économique. Mais tous les recruteurs n'offrent pas cet avantage à leurs employés. « Le mien ne propose pas de logement », explique Florent, 28 ans, pisteur pour la saison aux Menuires. Lui dort pour un troisième hiver dans son camping-car garé dans la neige, et il est loin d'être le seul. Un autre monde, bien loin de celui des vacanciers. ■

JESSICA GOURDON

Ces jeunes adultes qui refusent de céder à l’IA

Pour des raisons personnelles, éthiques ou écologiques, étudiants ou actifs rejettent l’intelligence artificielle

Lors des dernières vacances de Noël, nous hésitions devant différentes marques de Panettone au supermarché avec un ami. Il a pris une photo et a demandé à ChatGPT de choisir. J’étais sidéré. Lui, ne voyait pas le problème », lâche Benjamin, Parisien de 29 ans (les personnes dont seul le prénom est mentionné n’ont pas souhaité donner leur nom de famille). « Réchauffement climatique, guerres, montée de l’extrême droite : l’arrivée des IA génératives a fait converger toutes mes anxiétés liées à l’avenir », poursuit le rédacteur web qui a découvert ChatGPT à son lancement, fin 2022.

Benjamin évite tout recours aux intelligences artificielles génératives dans son quotidien, comme des dizaines de lecteurs qui ont répondu à l’appel à témoignages sur *Lemonde.fr*. Certains, comme Charlie, 25 ans, ne se posent pas la question : « Il ne m’est jamais venu à l’esprit d’utiliser l’IA, insiste le journaliste dans une radio associative au Mans. Avant de lire des articles ou voir des docs tout au long de 2025, il ne s’agissait pour moi que d’un délire de technocrates. J’ignorais qu’elle était entrée à ce point dans les mœurs. »

Au sein de sa génération, le recours à l’IA est même devenu quasiment un réflexe : 89 % des moins de 25 ans ont déjà utilisé Gemini, Perplexity, Grok, ChatGPT ou Claude (contre 43 % dans la population générale), selon une enquête IFOP pour Jedha AI School menée en octobre 2025 auprès d’un millier de jeunes Français âgés de 16 à 25 ans. Près de 73 % s’en servent chaque semaine (contre 22 % dans la population générale). Ils se tournent vers ces outils en priorité pour effectuer des recherches, la rédaction de textes et l’aide aux devoirs, mais aussi par curiosité, pour se confier sur leur vie intime ou encore générer des images, des vidéos ou de la musique.

Mouvement de rejet

Incontournable, vraiment ? Certains individus résistent à l’invasisseur venu (à l’origine) de la Silicon Valley et refusent volontairement d’y toucher. Un mouvement de rejet observé dans plusieurs pays. Un chercheur américain du Georgia Institute of Technology, David Joyner, leur a trouvé un surnom : les « végétariens de l’IA ». A l’image du végétarisme, compare-t-il, les motivations chez ceux qui « adoptent un régime sans IA » sont souvent éthiques, morales et environnementales. En tant que vétérinaire spécialisé

en santé de la faune sauvage à Sauviat (Puy-de-Dôme), Nathan Thenon, 29 ans, se dit « témoin des impacts des activités humaines sur la biodiversité ». Certes, les grands modèles de langage pourraient lui offrir un précieux gain de temps dans ses travaux de recherche et d’expertise.

Mais « l’intensification de l’usage de l’IA et l’accroissement des besoins énergétiques et en eau pour faire fonctionner cette technologie m’empêchent de l’utiliser », dit ce membre des « Shifters », l’armée de bénévoles de Jean-Marc Jancovici dont l’objectif est d’accélérer la transition de la France pour atteindre la neutralité carbone. Selon l’Agence internationale de l’énergie (AIE), poser une question à ChatGPT consommerait dix fois plus d’électricité que faire la même requête sur un moteur de recherche classique.

L’IA est aussi très gourmande en eau, nécessaire pour refroidir les centres de données : l’AIE s’attend à ce que son empreinte hydrique soit multipliée par deux d’ici à 2030, pour atteindre environ 1200 milliards de litres par an – soit près du triple de la consommation mondiale annuelle d’eau en bouteille, estimée à 446 mil-

« Je crains de devenir dépendante, que son usage me désapprenne à écrire, à faire mes recherches, à réfléchir », témoigne une traductrice belge

liards de litres. Noyé sous le travail, Siegfried Dubois, 28 ans, doctorant en bio-informatique à Rennes, a cédé au chant des sirènes de l’IA avec un assistant de codage, fin 2024, pendant un mois. L’expérience lui a laissé « un goût de cendres en bouche », dit-il. « La prise de conscience de l’impact environnemental, mais aussi de l’exploitation humaine à l’œuvre – dans l’annotation de données notamment [pour entraîner des algorithmes] – et le pillage de propriété intellectuelle », l’ont convaincu « de ne plus jamais recourir à ces outils ».

Bilel Benbouzid, maître de conférences en sociologie à l’université Gustave-Eiffel, en région parisienne, relève que lorsque l’on a une bonne maîtrise du langage, « on peut rivaliser avec la “verbosité” de ChatGPT, s’en moquer, voire y renoncer, tandis que quand on est issu d’un milieu populaire et qu’il y a des enjeux linguistiques très forts dans la communication ou l’écriture, c’est beaucoup plus difficile de s’en passer ».

Conseiller de ventes dans les beaux-arts à Sarrebourg (Moselle), Arthur se garde bien d’y recourir. « Ce qui me repousse, c’est la facilité. L’IA permet aux gens de ne plus

faire d’efforts, et ça, ça me dérange », explique le jeune actif de 23 ans. Au-delà de ce constat, certains nourrissent une crainte plus profonde de voir l’IA nuire à leur développement cognitif, voire à leur santé mentale. « Je crains de devenir dépendante, que son usage régulier me désapprenne à écrire, à faire mes recherches, à réfléchir », témoigne Chloé, traductrice en Belgique. Théophile Fenal, commissaire-priseur à Chambray-lès-Tours (Indre-et-Loire), y voit « surtout un vecteur d’aliénation et d’abrutissement ». « Non seulement l’IA ne crée rien, mais elle détruit la pensée en fournissant un ersatz prémâché, plat et vide de sens », formule le néotrentenaire ayant fait vœu d’abstinence.

« Seule à ne pas en faire usage »

De là à considérer le monde dessiné par l’IA dystopique ? Céleste Bouguyon-Williams, 22 ans, décrit une « triste standardisation de notre monde dans lequel tout est faux : animaux, couleurs, photos... » La bibliothécaire dans les Yvelines admet avoir une « position plus stricte que beaucoup de [ses proches] », qui partagent néanmoins ses préoccupations. Pour d’autres au sein de cette gé-

nération Z qui disent non à l’IA, leur avis tranché a creusé un fossé avec leur cercle amical ou professionnel. « L’IA était très anecdotique au début. Avec des amis, on se moquait même légèrement de ceux qui y avaient recours. Puis, les préoccupations environnementales, bien présentes au début, ont été passées sous le tapis et je me suis retrouvée seule à ne pas en faire usage », raconte Eléa, 23 ans, en stage juridique dans la fonction publique, à Paris.

A l’université ou dans les grandes écoles, le sentiment d’être à l’écart est parfois exacerbé quand la plupart des étudiants, et même des enseignants, l’utilisent régulièrement. Bilel Benbouzid, dont les travaux portent sur les conditions d’exercice du métier d’étudiant depuis l’irruption des intelligences artificielles génératives, constate que les réfractaires sont « de plus en rares à l’université, même si les jeunes sont de moins en moins dupes face à ces machines ».

« J’essaye de sensibiliser mes amis, en vain », regrette Maxime, 21 ans. L’étudiant en quatrième année de médecine à Créteil, a testé ChatGPT en rédigeant trois ou quatre requêtes : « Force est de constater qu’il est sacrément fort. Depuis, je me refuse à l’entraîner. Personne ne s’aperçoit que je ne m’en sers pas et je fais malgré tout partie des meilleurs de ma promo », assure-t-il. Benjamin, le jeune rédacteur web parisien, n’essaie même plus de convaincre ceux qu’on pourrait qualifier de « techno-béats » car il a « déjà l’impression d’avoir perdu [le combat] ».

Dans un monde connecté, respecter leurs engagements à la lettre relève parfois d’une gageure pour ces « végétariens de l’IA ». Aujourd’hui, un simple recours à des services publics peut entraîner l’ouverture d’une boîte de dialogue avec des agents virtuels (chatbots) dopés à l’IA conversationnelle. Sans compter que conserver cette autonomie vis-à-vis de l’IA s’avère de plus en plus compliqué quand la sphère professionnelle tolère, voire encourage sa pratique. Des formations sont ainsi proposées à Chloé et ses collègues traducteurs pour l’utiliser de manière productive. « Dans mon organisme, l’IA est très clairement vue comme la solution d’avenir, déplore-t-elle. Personne ne l’avoue ouvertement, mais le message est clair : en cette période d’austérité, tout recrutement qui peut être évité grâce à l’IA représente une économie appréciable. Utiliser l’IA, c’est creuser sa tombe... » ■

ÉLISABETH PINEAU

Une partie de la génération Z en quête de pause numérique

Face à un sentiment de dépendance aux écrans, de nombreux « digital natives » mettent en place des stratégies pour reprendre le contrôle

Lorsque Sebastian Crespin-Cimino quitte l’appartement dans lequel il vit avec ses parents, dans le 15^e arrondissement de Paris, il scanne un petit boîtier à l’aide de son smartphone. Dès lors, jusqu’à nouvel ordre, ses réseaux sociaux sont bloqués sur son portable. Ce petit carré aimanté agit comme un interrupteur, rendant inaccessibles les applications sélectionnées. Depuis dix mois, cet étudiant de 23 ans en master de business international à l’université Paris-Dauphine-PSL, utilise ce bloqueur d’applications dans différentes situations : avant de dormir, lorsqu’il travaille et quand il sort de chez lui. Sa motivation ? Reprendre le contrôle de son temps, qu’il sent parfois « aspiré par les réseaux sociaux ».

Nés avec ces derniers, souvent qualifiés de « digital natives », ils sont de plus en plus nombreux

dans la « gen Z » – génération née de la fin des années 1990 jusqu’au début des années 2010 – à questionner leurs usages numériques. Ce sentiment de perte de contrôle, renforcé par le « scrolling » infini, pousse nombre d’entre eux à mettre en place des stratégies pour reprendre le main.

Selon une enquête de l’Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) publiée en 2024, 47 % des 20-34 ans déclarent tenter de limiter leur usage des écrans. « Il y a une prise de conscience, chez les jeunes adultes, d’une place devenue démesurée, qui s’accompagne d’une volonté de récupérer la maîtrise », constate Anne Cordier, enseignante-chercheuse en sciences de l’information et de la communication à l’université de Lorraine.

Romane Girault, 22 ans, fait partie de ces jeunes adultes qui

s’efforcent de reprendre la main sur leurs usages numériques. A la fin de son lycée, en 2021, elle décide de supprimer ses réseaux sociaux. En cause : un sentiment de « comparaison permanente » et la difficulté de s’arrêter. « Je me sentais mal après chaque utilisation, je m’en voulais. Arrêter m’a soulagée d’un poids énorme », confie-t-elle.

Responsabilité des plateformes

Car, au-delà des bénéfices physiques de la déconnexion – amélioration du sommeil, diminution de la sédentarité –, c’est la confiance en soi qui se joue, selon Anne Cordier. « Je suis frappée par les discours très négatifs que beaucoup de personnes tiennent sur elles-mêmes parce qu’elles ne parviennent pas à maîtriser leurs usages numériques. Lorsque les individus reconquièrent une

forme de contrôle, ils regagnent aussi une forme d’estime de soi », observe la chercheuse.

Etienne (il a requis l’anonymat), 29 ans, analyste dans un fonds d’investissement vert à Paris, a opté pour la « digital detox ». En 2025, il prend conscience qu’il n’arrive plus à se réguler. Il décide alors de mettre son iPhone au placard pendant un mois. Pour rester joignable, il s’équipe d’un « dumbphone » – un téléphone portable sans fonctionnalités avancées ni connexion Internet – de type Nokia 3310. Il le concède : dans un monde ultraconnecté, cette démarche a nécessité plusieurs semaines d’organisation. Prévenir son entourage, demander le transfert des messages des groupes WhatsApp à ses proches afin de rester informé, ou encore acheter des cartes routières pour se déplacer. Au travail il utilise

son ordinateur, et a la liberté de pouvoir se déconnecter pendant la soirée et le week-end. Cette pause numérique, qu’il qualifie de « super expérience », lui a permis de dégager du temps pour des activités telles que la musique, le sport ou la lecture.

A l’image de ceux qui reprennent leur consommation d’alcool après le Dry January, Etienne raconte qu’après avoir récupéré son iPhone il a rapidement renoué avec ses mauvaises habitudes. Rétrospectivement, un des seuls bémols, selon lui : un sentiment d’isolement social avec ses proches, comme si, en enlevant son téléphone, il disparaissait avec.

C’est peut-être tout le problème de ces méthodes « radicales » : leur durabilité. C’est ce qu’explique Kéran Delabre, 24 ans, étudiant en master de géographie, qui a renoncé au smartphone depuis plu-

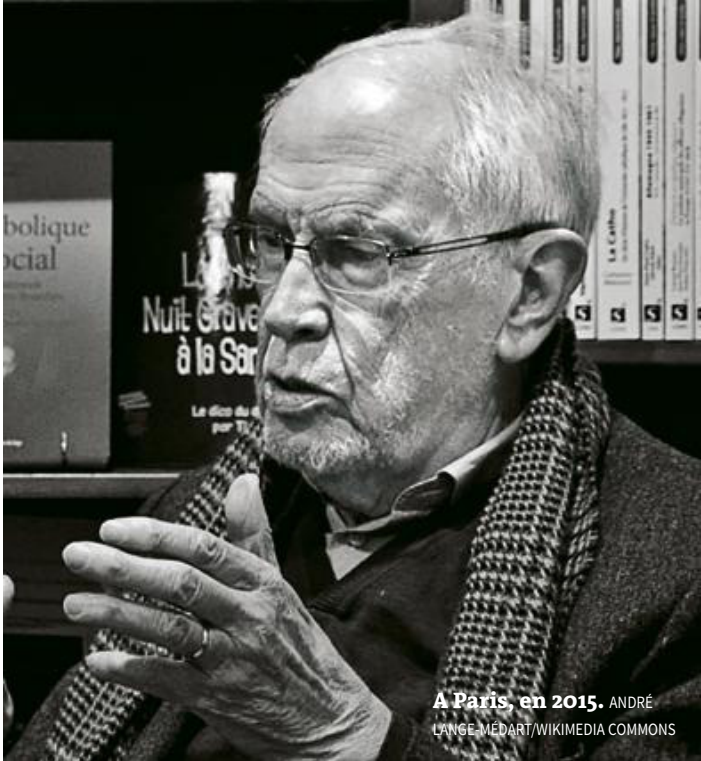
sieurs années. Si cette déconnexion au long cours lui a permis de trouver son équilibre, elle s’accompagne de contraintes au quotidien. « Pour les paiements bancaires ou certaines démarches, ça devient de plus en plus compliqué. Je vais devoir finir par reprendre un smartphone », reconnaît-il.

Pour Dominique Boullier, sociologue du numérique, la responsabilité ne peut donc pas reposer uniquement sur les individus. « Ce sont les plateformes qui ont créé ce système de captation de l’attention », souligne-t-il. Sebastian Crespin-Cimino aimerait que les plateformes mettent en place leurs propres outils d’auto-régulation. Entreprendre dans la tech et l’intelligence artificielle en parallèle de ses études, il n’est pas question pour lui de se passer des réseaux sociaux. ■

JEANNE BOYER

Jacques Dubois

Spécialiste de la rhétorique



A Paris, en 2015. ANDRÉ LANGE-MÉDART/WIKIMEDIA COMMONS

L'université de Liège (Belgique) perd avec Jacques Dubois, mort le 12 février dans cette même ville, à l'âge de 92 ans, un professeur qui a marqué des générations d'étudiants, mais surtout une grande figure ayant modifié sa discipline au confluent de la rhétorique et de la sociologie. Il était né le 20 mars 1933 à Ans (Belgique). Venu de la philologie, spécialiste de Vallès et de Zola, il a élaboré, avec ses complices du Groupe µ, une matrice d'engendrement des tropes et figures: *Rhétorique générale* (Larousse, 1970) compte parmi les ouvrages majeurs en théorie du langage et de la littérature; suivra *Rhétorique de la poésie* (Complexe) en 1977. Après quoi, il se consacre à la sociologie des auteurs et des textes, qu'il dote, avec *L'Institution de la littérature* (Labor, 1978), d'une forte synthèse, à partir des analyses du philosophe et sociologue Lucien Goldmann (1913-1970) et de la théorie des champs portée par le sociologue Pierre Bourdieu (1930-2002). La littérature y est saisie comme un objet social produit et propagé par des instances qui concourent à sa définition, à ses mutations esthétiques, à ses usages et portées idéologiques; l'ouvrage, qui a fait date, se bouclait sur de subtils schémas d'analyse relatifs à Zola, Mallarmé ou Beckett. Rhétorique, puis sociologie: sur ces deux piliers allait s'édifier une approche du fait littéraire congédiant toute séparation entre substances formelle et sociale des œuvres. Une œuvre n'est pas immergée dans le monde social comme en un bain qui lui reste extérieur, elle est irriguée par ce monde, auquel elle donne forme et visibilité.

Esprit d'engagement
Fort de cette façon de lire – qui fut aussi, pour lui, une façon d'écrire, avec une fluidité se refusant de plus en plus au pathos académique –, Jacques Dubois donne deux ouvrages lumineux: *Le Roman policier ou la modernité* (Nathan, 1991) et, surtout, *Pour Albertine. Proust et le sens du social* (Seuil, 1998), relecture, elle aussi très fondatrice, d'*A la recherche du temps perdu*, alliant avec bonheur sens des formes et de la socialité. Vraie déclaration d'amour à la littérature, à travers un personnage agissant, à l'improviste, dans le travail de lecteur, comme un point de bascule vers une critique d'intervention. Entre-temps, il préside la filière communication, qu'il a fondée à l'université de Liège au milieu des

20 MARS 1933 Naissance à Ans (Belgique)
1970 « Rhétorique générale », avec le Groupe µ (Larousse)
1978 « L'Institution de la littérature » (Labor)
1998 « Pour Albertine : Proust et le sens du social » (Seuil)
2018 « Tout le reste est littérature » (Les Impressions nouvelles)
12 FÉVRIER 2026 Mort à Liège (Belgique)

années 1970, donne aux lettres belges la bibliothèque au format de poche dont celles-ci avaient besoin pour se connaître et s'affirmer (la collection « Espace Nord », aux éditions Labor, compte plus de 400 titres), dirige de 1991 à 1993 un journal quotidien (*La Wallonie*), non sans avoir trouvé l'énergie de lancer, dix ans plus tôt, avec un groupe d'intellectuels, un « Manifeste pour la culture wallonne » où se montrait l'esprit d'engagement qui n'a cessé de le mouvoir. Admis à la retraite en 1998, Jacques Dubois y trouve une créativité renouvelée. Directeur de la collection « Points-Lettres » au Seuil, il y donne *Les Romanciers du réel* (2000), se tourne vers un autre auteur aimé (*Stendhal, une sociologie romanesque*, La Découverte, 2007), publie *Figures du désir. Pour une critique amoureuse* (Les Impressions nouvelles, 2011), collection de personnages féminins recrutés chez Louis Aragon, Christine Angot ou Jean-Philippe Tossaint, puis un entretien autobiographique (*Tout le reste est littérature. Entretiens avec Laurent Demoulin*, Les Impressions nouvelles, 2018), avant d'en revenir à Proust avec *Le Roman de Gilberte Swann* (Seuil, 2018). Sans oublier la cause de Simenon qu'il introduit, avec Benoît Denis (2003-2009), dans « La Pléiade » en lui consacrant trois volumes. Attaché à sa ville de Liège par tant de liens familiaux, amicaux et professionnels, il aura eu sur le tard un toit parisien : la revue en ligne *Diacritik*, où il a chroniqué l'actualité de la recherche littéraire avec un entrain et une rigueur qui n'ont jamais faibli. Une multitude de billets sur Proust y dessinent en pointillé les contours d'un dernier ouvrage qu'il n'achèvera pas, mais qui continuera de s'écrire après lui. Jacques Dubois laisse, au sein de ce qu'on appelle parfois « l'école liégeoise de sociologie de la littérature », des disciples dont certains ont essaimé à Paris, Namur et Montréal. ■

PASCAL DURAND (SPÉCIALISTE DES ÉTUDES LITTÉRAIRES)

Le Monde
Le Carnet

Vous pouvez nous faire parvenir vos textes

soit par e-mail :
carnet@mpublicite.fr
(en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site :
https://carnet.lemonde.fr

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

✉ **carnet@mpublicite.fr**
https://carnet.lemonde.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Micheline FAISAN,
née **NICOLAS-LAVAUD,**

aurait eu quatre-vingt-seize ans, le 22 février 2026.

Ancien professeur de français, fidèle lectrice du *Monde* et collectionneuse assidue de ses faire-part comme témoins d'une époque, elle nous a quittés le 14 janvier, à Vicq-sur-Nahon (Indre).

Joanna Lasserre, sa femme,
Les familles Auzas, Duport, Meunier et Lasserre,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

Pierre GACHKEL,
psychiatre,

survenu le 15 février 2026, à Boulogne-Billancourt, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 25 février, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

joanna.pierre1502@gmail.com

Valérie, Michel et Stéphanie, ses enfants,
Anne,
sa belle-fille,
Laura, Daphné, Eve et Martin, ses petits-enfants,
Ferenc, Thomas et Xavier Et Mélodie,
son arrière-petite-fille,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Susan GEORGE,
écrivaine, chercheuse, présidente d'honneur d'Attac et du Transnational Institute,

survenu le 14 février 2026, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Clérey-sur-Brenon.

La famille Gilgenkrantz-Valin

a la tristesse de faire part du décès de

Simone GILGENKRANTZ,
née **POINTET,**
professeure émérite de génétique,

survenu le 20 février 2026, à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Condoléances sur :
www.pfl-roceclerc.com

Pierre Bourlet, son compagnon, Catherine Youngblud, sa sœur, Bruce Youngblud, son beau-frère, Olivier, Nicolas, Julien, ses neveux, Sa famille, Ses amis, Ses élèves, Ses collègues,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Philippe GIMIE,
ancien élève de l'école normale supérieure, agrégé d'espagnol, professeur de chaire supérieure en classes préparatoires aux lycées Louis-le-Grand et Henri IV,

survenu le 10 février 2026, dans sa soixante-huitième année.

Ses funérailles ont lieu ce 24 février, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Selon sa volonté, ni fleurs ni couronnes.

Dons possibles à la Fondation pour la recherche médicale ou à une association.

Toulouse.
Son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Pierre KIESGEN,
survenu le 15 février 2026, à Toulouse, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie religieuse a été célébrée ce 24 février, à 10 h 30, en la basilique Saint-Sernin, à Toulouse.

Paris.

Daniel Lagier, son époux, Stéphane et Agnès Lagier, ses enfants et leurs conjoints, Delphine et Emmanuel, Jules, Camille, Auguste et Marie, ses petits-enfants, Jacques Flouquet, son frère, son épouse, Françoise, leurs enfants Marie-France et Jean-Luc Delesalle, ses cousins,

ont le chagrin de faire part du décès de

Suzanne LAGIER,
née **FLOUQUET,**

survenu le 20 février 2026, à Paris.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 27 février, à 15 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

4, rue Georges Duhamel, 75015 Paris.

Busiu Joanna LASSERRE,

on pense fort à toi et à ton Pierre.

Tes amis de L'ADDP.

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de

Françoise MEYER,
3 septembre 1934 - 19 février 2026, psychologue et psychanalyste,

survenu paisiblement à l'Ephad La Pirandelle.
Coline et Cédric Klapisch, ses enfants, Cléa, Lucas, Aurélie, Pablo, Thaïs, Emile, ses petits-enfants Ainsi que Lola et Mario, Sa famille, Ses amis Et tous ceux qui l'ont aimée et estimée.

La cérémonie a été célébrée le dimanche 22 février, à 14 h 30, au cimetière parisien d'Ivry, 44, avenue de Verdun, à Ivry-sur-Seine.

Mme Josette Mialhe, son épouse, M. Laurent Mialhe, son fils, Renaud, Lou et Matthias Mialhe, ses petits-enfants, Toutes les familles Mialhe et Eyraud,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Pierre MIALHE,
professeur honoraire, physicien, agrégé et pionnier de l'enseignement de la Mécanique quantique,

survenu à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le jeudi 12 février 2026, à Lyon.

Nous lui rendrons hommage le samedi 28 février, à 11 heures, au crématorium de Lyon, 17, rue Pierre-Delore, Lyon 8^e.

Cette annonce fait office de faire-part.

Londres. Paris.
La famille Mitchell-Heggs
a le profond regret de faire part du décès de

M. Christopher Kenneth MITCHELL-HEGGS,

survenu le 25 décembre 2025, à Cullum Welch Court Morden College, Blackheath (Londres), à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Nous garderons toujours en nous le souvenir de l'homme merveilleux et plein d'amour qu'il a été.

La cérémonie d'adieu aura lieu le 4 mars 2026, en la chapelle de Saint-Peter-et-Saint-Paul, à Londres.

La famille tient à remercier le personnel de Morden College, à Blackheath.

« Tu n'es plus là où tu étais, Mais tu es partout là où je suis. »
Victor Hugo.

Niort. Espalion. Paris.

Annie Portonnier, née Solinhac, son épouse, Anne-Laure et Aude-Marie, ses filles Et Nicolas, son gendre et filleul, Timothée et Clémentine, ses petits-enfants, Jean-Marc Axelrad, son filleul, Isabelle Solinhac, sa belle-sœur, Ses neveux et nièce, Catherine et Jean-Claude Bénétreau,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Claude PORTONNIER,
administrateur civil hors classe, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 février 2026, à Niort, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Hilaire, 34, rue du 14 juillet, à Niort.

Ni fleurs ni couronnes.

38, rue Solferino, 79000 Niort.

Marie-Anne Dupuy-Vachey, son épouse,

a la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

François VACHEY,

le 18 février 2026.

La messe d'action de grâce sera célébrée le samedi 28 février, à 10 heures, en l'église Saint-François-Xavier, Paris 7^e.

Cours

Professeure agrégée de l'Éducation nationale donne cours d'anglais tous niveaux.
Cours académiques (à l'oral et à l'écrit), conversations, tutorat, remise à niveau, examens.
Tél. : 06 20 36 75 18

ambonnerot75@gmail.com

Stage

Envie d'écrire ?
Participez à un atelier d'écriture pour jouer avec les mots, inventer des personnages, des histoires...
Tél. : 06 60 68 54 50.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction Grégoire Allix, Marylene Baumard, Philippe Broussard, Nicolas Chapuis, Emmanuelle Chevallereau, Alexis Delcambre, Anne Eveno, Marie-Pierre Lannelongue, Franck Nouchi, Cédric Pietralunga
Directrice éditoriale Sylvie Kauffmann
Directrice déléguée au développement des services abonnés Françoise Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs Gilles van Kote
Rédaction en chef Laurent Borredon, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Sabine Ledoux (cheffe d'édition), Alain Salles (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Delphine Pagan
Directrice des ressources humaines du groupe Emilie Conte
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylva-Walbaum, présidente, Gilles Paris, vice-président

Le Monde
en vente actuellement

► **En kiosque**

HORS-SÉRIE
Le Monde
UNE VIE, UNE ŒUVRE
Philip Roth
L'Amérique à lui

Dès jeudi 26 février

Le Monde
ÉDITION 2026
LE BILAN DU MONDE
+ 100 ANS DE L'UNION SOVIÉTIQUE
+ 100 ANS DE L'UNION SOVIÉTIQUE

Hors-série

Le Monde
HORS-SÉRIE
LES AFRIQUES CARTES

Hors-série

Le Monde
JEUX
PHILIPPE DUPUIS
MOTS CROISÉS
100 GRILLES

Magazine numéro 13

Collection
MYTHES et LÉGENDES DU **JAPON**

Actuellement en vente, le volume n° 5
LA PRINCESSE OTO-HIME - LE ROYAUME SOUS-MARIN

Nos services
Lecteurs
► Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.
► **Le Carnet du Monde**
carnet@mpublicite.fr

POUR DÉPOSER AU MONDE VOS DOCUMENTS CONFIDENTIELS
www.sourcesure.eu

SOURCES SÛRES

La troublante intimité du clan **Lang** avec Jeffrey Epstein

Le nom de Caroline Lang, fille de l'ancien ministre de la culture français, apparaît des milliers de fois dans les documents dévoilés aux Etats-Unis. Tout indique qu'elle et sa famille avaient noué avec l'homme d'affaires et prédateur sexuel américain une relation bien plus étroite que ce qu'elle reconnaît aujourd'hui

Ce 20 juin 1990, avant l'aube, Jack Lang a donné rendez-vous à ses invités à l'aéroport du Bourget (Seine-Saint-Denis). Le ministre de la culture de François Mitterrand a vu grand pour exporter « sa » Fête de la musique en Union soviétique : un aller-retour à Moscou avec des vedettes (Eddy Mitchell, Charlélie Couture, Alain Delon), un cinéaste chargé d'immortaliser l'événement et une quinzaine de journalistes... Sur le tarmac, la délégation découvre l'avion du voyage : un Boeing 727 privé, aménagé, avec salon, chambre et salle de bains. L'appareil a été prêté par un « ami », répond Monique Lang, l'épouse du ministre, quand on l'interroge sur l'identité du mystérieux propriétaire. Cet « ami », soufflent des diplomates français aux invités stupéfaits, c'est Robert Maxwell.

Cela fait déjà quelques années que le magnat des médias britannique et Jack Lang se connaissent. En 1987, le ministre de la culture socialiste et l'homme d'affaires, ancien député travailliste à la Chambre des communes, à Londres, ont même fait alliance. En pleine bataille pour la privatisation de TF1, sans craindre de mélanger les genres, c'est avec l'appui de Lang que Robert Maxwell et Francis Bouygues, le patron du premier groupe mondial du BTP, sont parvenus à convaincre le président Mitterrand d'être choisis pour acheter la première chaîne de télévision française.

Maxwell est aussi devenu, pour Jack Lang, un précieux mécène. Le 18 juillet 1989, c'est à ses côtés que le ministre a inauguré la Grande Arche de la Défense, lors d'une de ces fêtes qui sont la marque des années Lang, avec champagne et saxophonistes en tenue de cosmonaute. Le patron britannique a en effet sauvé le projet titanesque si cher à son ami « Jack » en déboursant 150 millions de francs (l'équivalent de 22 millions d'euros).

L'homme d'affaires s'est également montré généreux en contribuant au financement, à hauteur de 500 000 francs, des manifestations et commémorations liées au bicentenaire de la Révolution française, notamment pour la numérisation des documents d'époque, s'offrant ainsi le plaisir d'être de toutes les cérémonies parisiennes. Robert Maxwell est enfin si proche de Jack Lang, par ailleurs maire de Blois, qu'il possède une imprimerie dans cette ville. En octobre 1989, il y assiste aux Etats généraux de la culture européenne, à l'invitation de Lang... sans visiter sa propre imprimerie.

A l'époque, l'une des deux filles du ministre, Caroline Lang, a 28 ans. Après avoir joué dans les films *L'Argent* (1983), de Robert Bresson, et *Chronique d'une mort annoncée* (1986), de Francesco Rosi, elle est devenue docteure en droit public. Et, pour sa première entrée dans la vie professionnelle, est embauchée... chez Maxwell Communications, à Londres. Comme toujours chez les Lang, la confusion des genres est reine, entre intérêts privés et service de l'Etat, famille et ministère... Au cabinet de Jack Lang, Monique ne joue-t-elle pas déjà, aux yeux de tous, les patronnes de la communication, recevant au nom de son mari tous les artistes qui comptent ?

Depuis l'enfance, jamais les filles, Caroline et Valérie, n'ont échappé à cette emprise familiale et à cette volonté farouche qui est d'abord celle de leurs parents : se construire une existence flamboyante, hors de toutes les règles s'appliquant au commun des mortels. « Une sorte de famille royale, où l'être et la

fonction ne font qu'un », souligne l'architecte Patrick Bouchain, conseiller de Jack Lang de 1988 à 1995.

C'est aussi pour le groupe Maxwell que Caroline, l'aînée, s'envole vers New York, en 1990, où elle occupe le poste de *senior international editor* à la Maxwell-Macmillan Publishing Company, la maison d'édition familiale... Son premier job important. D'emblée, elle est chargée de créer une collection d'auteurs européens pour le marché américain. Elle doit en outre piloter le lancement d'une collection de textes historiques sur la Révolution française, lors du bicentenaire supervisé par son père. Comme si ce début de carrière était indissolublement lié à la position de ministre de la culture de Jack Lang.

Personne ne s'en émeut vraiment. Chez les Maxwell, d'ailleurs, les enfants travaillent également dans l'orbite du père, telle la fille préférée du magnat britannique, Ghislaine, une jeune femme du même âge que Caroline Lang. « Il est fort probable que ma sœur Ghislaine et Caroline Lang se soient croisées dans ce cadre », témoigne aujourd'hui Ian Maxwell, l'un des fils de l'homme d'affaires, auprès du *Monde*, en se remémorant « l'amitié entre [leurs] deux familles ».

UN CLAN FOLLEMENT FUSIONNEL

Quoi qu'il en soit, l'expérience de Caroline Lang au sein des éditions Maxwell ne dure pas. Le 5 novembre 1991, le corps de Robert Maxwell est retrouvé, flottant dans l'océan Atlantique, à proximité des îles Canaries, à quelques mètres de son yacht baptisé *Lady Ghislaine*, signe de son amour pour sa fille. En l'absence de toute blessure, l'enquête conclut à un accident, mais cette mort lève aussi le voile sur un scandale : Maxwell finançait une bonne partie de ses investissements en détournant les pensions de retraite de 4 000 de ses employés. L'empire s'effondre d'un coup, laissant des dettes colossales et une famille ruinée. Quoi qu'il en soit, Caroline Lang avait démissionné des éditions Maxwell un an plus tôt pour rejoindre le groupe de médias et de divertissement Time Warner, toujours à New York, comme directrice internationale de projet. Elle restera sur la côte Est américaine jusqu'à fin 1994.

Ghislaine Maxwell, elle, a suivi presque en même temps un chemin identique, s'installant à son tour au cœur de Manhattan, autant pour s'éloigner de l'Angleterre et du scandale que pour soigner les blessures d'une rupture sentimentale. Rapidement, son entrent, son charme et son aisance font d'elle une figure mondaine de la vie new-yorkaise. C'est en tout cas dans l'une de ces fêtes dont la ville a le secret qu'elle rencontre un maître de l'escroquerie financière, Jeffrey Epstein. Elle deviendra sa compagne et principale complice dans le recrutement de victimes mineures pour son trafic sexuel international.

Depuis la divulgation des documents et la mise en cause de sa famille, Caroline Lang jure n'avoir croisé la route de « Jeffrey », séduisant quinquagénaire qui se dit « *gestionnaire de fortune* », qu'au début des années 2010, à Paris. A l'entendre, elle se serait rapprochée de lui en 2012, alors qu'elle vivait dans le 6^e arrondissement parisien, divorcée et mère de deux filles. A y regarder de plus près, il existe tout de même un mystère autour de la chronologie de sa rencontre avec Jeffrey Epstein...

Dans le « petit livre noir » d'Epstein, son carnet d'adresses saisi dès 2009 par le FBI (qui enquêtait alors sur des détournements et abus sexuels sur mineures en Floride), figure

déjà... Caroline Lang : trois numéros de téléphone et une adresse new-yorkaise, l'appartement 9C du 400 East 52nd Street, au cœur de Manhattan. La fille de l'ancien ministre socialiste avait-elle été repérée, dès les années 2000 ou même avant, par cet homme d'affaires décidé à tisser sa toile dans le monde entier ? Très peu de Français sont inscrits dans ce répertoire, riche de quelque 1700 noms. Sollicitée par *Le Monde*, Caroline Lang n'a pas souhaité répondre.

Depuis le 30 janvier et la publication des « Epstein Files » (dossiers Epstein), la justice américaine jette pourtant une lumière crue sur le lien qui soude les Lang, en particulier Caroline, à Jeffrey Epstein. Leur abondante correspondance, sept ans durant, entre 2012 et l'arrestation du criminel sexuel en 2019, donne à voir une relation intime et troublante. Ainsi retrouve-t-on trace, le 24 mars 2012, d'un dîner donné par l'Américain à Paris, où Caroline Lang se rend, avec le réalisateur Woody Allen et son épouse Soon-Yi, l'ambassadeur des Etats-Unis Charles Rivkin et son épouse. Epstein, condamné quatre ans plus tôt pour « sollicitation de prostitution de mineure », se soucie de tenir les paparazzis éloignés, alors qu'il a repris sa vie mondaine et reconstitué son extraordinaire réseau. Le lendemain, la fille de Jack Lang remercie par courriel « Jeffrey » de l'avoir conviée à sa table. Le 26, elle se rend dans son luxueux appartement parisien du 22, avenue Foch. Accueillie par le majordome, elle passe un moment avec l'Américain, à discuter de littérature japonaise et de Vladimir Nabokov, cet écrivain dont le plus célèbre roman, *Lolita* (1955), est aussi la confession d'un prédateur sexuel sur la relation qu'il a eue avec une enfant de 12 ans et demi.

Le 27 mars 2012, Caroline Lang est prête à faire entrer dans le cercle familial ce businessman sorti de prison en 2009 et inscrit au fichier des délinquants sexuels. C'est ainsi chez les Lang : tout se passe toujours au sein du clan. Aucun ami ni aucun amant n'a jamais intégré l'intimité des deux filles sans être adoubé par Jack et Monique. « Ce dimanche, je déjeune chez mes parents avec mes filles. C'est un déjeuner de famille. Mes parents voudraient t'inviter. Pourras-tu venir ? » propose donc Caroline Lang. Las, le millionnaire sera alors reparti sur son île privée des Caraïbes, l'un des lieux de son trafic sexuel, mais promet d'appeler dès son prochain séjour à Paris.

Ces déjeuners du dimanche sont un rituel des Lang. Ils ont lieu dans l'appartement de l'ancien ministre et de son épouse, un 130 mètres carrés niché dans l'un des somptueux immeubles XVII^e siècle de la place des Vosges, au cœur de la capitale. Sur les conseils de leur voisin, l'architecte Fernand Pouillon, le couple a fait rénover l'endroit, faisant sauter les faux plafonds pour lui redonner de la hauteur, meublant le salon avec une table offerte par le designer Philippe Starck, une banquette dessinée par l'architecte d'intérieur Andrée Putman, accrochant aux murs des dessins de Pierre Alechinsky ou un autre de Jean Tinguely.

Lorsqu'ils invitent des amis à ces repas de « famille » pour mieux les jager, la cérémonie est presque toujours la même : Jack Lang s'affaire dans le désordre de la cuisine pendant que son épouse, leurs filles et petites-filles trônent à table, offrant le tableau d'un clan follement fusionnel.

Avec son charme, sa capacité à jeter dans la conversation des noms d'artistes et de politiques, et bien que Jack Lang parle mal l'an-

glais, Jeffrey Epstein passe l'examen sans difficulté. Dès qu'il vient à Paris, tous les deux ou trois mois, il s'efforce de rencontrer Caroline Lang et, le plus souvent, ses parents. « Je serai avec toi par la pensée dimanche, à défaut de l'être en personne », s'excuse-t-il lorsqu'il lui fait faux bond, en avril 2012. Le mois suivant, c'est lui qui l'emmène à la résidence de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris. « J'aime les contes de fées », lui écrit encore Epstein, au milieu d'une banale conversation.

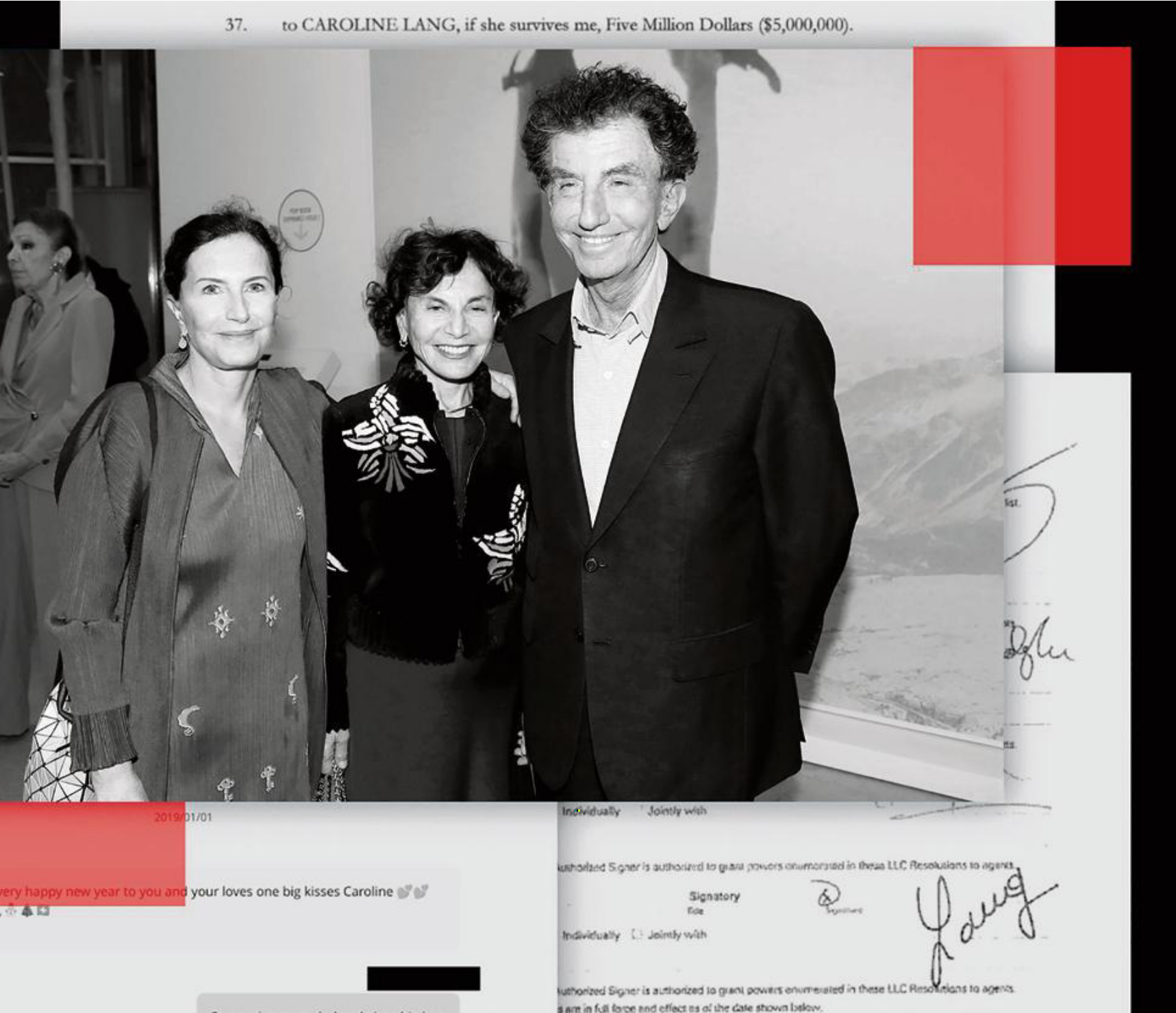
« BIG KISS » EN FIN DE MESSAGE

En juillet 2012, le financier propose de payer son adhésion au très prestigieux cercle parisien de l'Union interalliée, avec sa splendide piscine, ses salons et son restaurant à deux pas de l'Elysée. Caroline Lang renonce finalement à candidater. Sans cesse, jusqu'au printemps 2019, ils se retrouvent dans des restaurants parisiens ou place des Vosges, au domicile de « mom and dad », comme il dit, chez des amis de la famille pour l'anniversaire de la sœur, Valérie Lang, ou encore à l'Institut du monde arabe (IMA) présidé par Jack Lang, pour des repas sur la terrasse du neuvième étage, d'où l'on admire tout Paris. Epstein vient parfois accompagné d'une jeune « assistante ».

Caroline Lang, elle, se plie en quatre pour son ami américain. Elle lui ouvre les portes des plus éblouissantes institutions culturelles : le château de Versailles, un lundi de mars 2013, jour de fermeture au public ; le Palais de Tokyo, un mardi de novembre, alors que le musée est pareillement clos, pour voir l'exposition phare de l'artiste plasticien Philippe Parreno (« ce sera ouvert seulement pour nous (...) Mes parents ont dit au président du Palais de Tokyo que tu viendrais ») ; le Musée d'Orsay pour une visite privée de l'exposition « Picasso », ou le Centre Pompidou pour l'inauguration, très courue, de la rétrospective du sculpteur César... Mais aussi des événements de l'IMA, comme cette visite guidée de l'exposition « Osiris » en septembre 2015, avant un « lunch » tous ensemble.

Dans son CV officiel, qu'elle a fait parvenir au *Monde*, Caroline Lang se dit dotée d'« une connaissance personnelle et intime de tous les acteurs et dirigeants du monde du cinéma et de l'audiovisuel, en France et dans le monde francophone, et des principaux acteurs et dirigeants en Europe et aux Etats-Unis, et leur reconnaissance unanime de [son] expérience, de [ses] compétences et de [sa] personnalité ». Pour Epstein, qui a toujours cherché à entrer dans l'intimité des célébrités et des puis-





Caroline, Monique et Jack Lang, à la Fondation Louis Vuitton, à Paris, le 29 septembre 2019. BERTRAND RINDOFF PETROFF/GETTY IMAGES/MINISTÈRE DE LA JUSTICE AMÉRICAIN/« LE MONDE »

sants, c'est une réussite absolue : ses amis français ne sont pas rebutés par les accusations de femmes qui le visent, très médiatisées en France à partir de 2011, ni par sa page Wikipédia, où ses agissements et son goût pour les adolescentes mineures sont mentionnés. «*Merci pour aujourd'hui, c'était unique*», écrit l'homme d'affaires après avoir déambulé avec les Lang sous les ors du château de Versailles.

Alors qu'il cherche un autre pied-à-terre à Paris, Caroline Lang organise à son intention des visites d'hôtels particuliers. En octobre 2013, ils se rendent ainsi au 95, rue du Cherche-Midi, dans le 6^e arrondissement, à l'hôtel de Chambon. Là, derrière un mur d'enceinte et une porte cochère, se cache l'hôtel particulier de Gérard Depardieu. Quelque 1800 mètres carrés tout en marbre, granit et bois précieux, où trône la collection des plus grands artistes du XX^e siècle acquise par l'acteur, dont trois bronzes de Rodin. Ami de longue date des Lang, Depardieu se trouve alors au Kazakhstan, mais il cherche à se délester de cet ensemble architectural et de son jardin privé. Epstein ne donnera pas suite.

Le mois suivant, Caroline Lang l'emmène visiter un autre lieu d'exception : l'hôtel dit des « Ambassadeurs de Hollande », au 47, rue Vieille-du-Temple, dans le quartier du Marais, «*l'un des plus beaux hôtels particuliers de Paris avec ses plafonds peints*», écrit-elle, qu'un ami a acquis mais dont il ne veut plus. Epstein n'achètera pas non plus cette bâtisse évaluée à 70 millions d'euros.

Caroline Lang, très attentive aux désirs de son ami américain, organise également un rendez-vous avec Dominique Strauss-Kahn à l'hôtel Royal Monceau en 2014, alors que l'ancien directeur du Fonds monétaire international, arrêté en 2011 au Sofitel de New York pour tentative de viol, est mis en examen pour proxénétisme aggravé en bande organisée dans l'affaire du Carlton de Lille – Epstein se décommande au dernier moment de ce rendez-vous avec « DSK ».

Aimanté par le pouvoir, quel qu'il soit, il a trouvé en son amie parisienne une partenaire de choix pour espérer se connecter à une partie des élites françaises. Au moment où Jeffrey Epstein tente de s'approcher du gouvernement socialiste – comme il a cherché auparavant à entrer dans les cercles sarkozystes –, Caroline Lang lui fait ainsi miroiter des connexions avec le ministre des finances, Michel Sapin, celui de l'économie, Pierre Moscovici, ou encore le président,

François Hollande, en personne. Des rencontres qui, en définitive, n'auront pas lieu.

Dans la relation Epstein-Lang, les affaires, la vie privée et l'intimité familiale se mêlent à chaque instant. Caroline Lang ponctue très souvent ses messages de «*big kiss*», ajoute pour les grandes occasions des petits cœurs. Une année, alors que ses filles sont en colonie de vacances en Pennsylvanie, elle prie Epstein de leur envoyer des colis de friandises. Quand il l'emmène faire du shopping, à Paris, pour son anniversaire, elle choisit un manteau et se dit «*extrêmement heureuse*».

Vacances à Marrakech, séjours à New York, semaine en Floride... «*Un ami, pas un intime*», assure pourtant aujourd'hui Caroline Lang pour caractériser leurs relations. En février 2014, elle écrit : «*Jeffrey, tu vas sur ton île ? Pourrais-tu m'emmener avec toi quelques jours ?* » En mars, ce même «*Jeffrey* » fait cette offre à Jack Lang : «*Je serais ravi de prendre en charge tous les frais pour un voyage à New York ou dans les Caraïbes.* » En avril 2014, Caroline Lang et ses filles séjournent plutôt dans sa villa de Palm Beach (Floride), au 358 El Brillo Way, l'adresse où le pédocriminel se faisait «*livrer* » des adolescentes sous couvert de massages – faits qui ont mené à sa condamnation pour «*sollicitation de prostitution de mineure* » en 2008.

« AVANTAGE POUR JACK ET MONIQUE »

Avec les Lang, Jeffrey Epstein dit se sentir en partie de «*la famille* ». Ainsi, quand il apprend que Valérie Lang a succombé à une tumeur du cerveau, en 2013, il confie avoir pleuré. Les Lang rêvent d'un documentaire pour faire revivre la fille cadette ? Ils lui réclameront 30 000 euros pour boucler le budget du film, fin 2015. Caroline et son père projettent d'inscrire l'aînée des petites-filles à l'université Bard College, à New York ? Epstein dicte la lettre de motivation signée Jack Lang et appuie sa requête auprès du président de l'université, Leon Botstein, mais la jeune fille préfère finalement étudier le business et le management. Quand Epstein souhaite que ses amis les plus proches rédigent un petit texte pour son 63^e anniversaire, Caroline Lang fait partie de la douzaine de sélectionnés.

Cette même Caroline Lang écrit ses e-mails depuis son bureau de directrice générale de Warner Bros TV pour la France, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Son job dans cette société : gérer des portefeuilles de droits de plusieurs millions de dollars, négocier la vente de l'énorme catalogue de films de la Warner

AIMANTÉ PAR LE
POUVOIR, EPSTEIN
A TROUVÉ EN SON
AMIE PARISIENNE
UNE PARTENAIRE
DE CHOIX POUR
ESPÉRER SE
CONNECTER À UNE
PARTIE DES ÉLITES
FRANÇAISES

aux diffuseurs télé, de TF1 à Canal+, et assurer la veille juridique en Europe. Au-delà de leur relation privée, elle et Jeffrey Epstein se parlent donc aussi comme des partenaires de business. Elle le met vite en contact avec un ami de confiance, un gérant de sociétés du nom d'Etienne Binant, inconnu du grand public.

Ce mystérieux homme d'affaires qui semble jouer le rôle de conseil au service des Lang, mais aussi de mécène pour l'IMA, écrit à Jeffrey Epstein «*pour Jack* » et multiplie les rendez-vous avec l'Américain, à New York et à Paris, avenue Foch ou avenue Montaigne. Des rencontres destinées, notamment, à monter le fonds offshore qu'Epstein nomme le «*Jack project* » ou «*fonds d'art Lang* » et à préparer «*les documents* », que Caroline Lang, en juriste, lit attentivement. Etienne Binant, qui n'a pas donné suite aux sollicitations du Monde, rend compte à la fois à Jack Lang et à sa fille. Il devient le gérant de cette société, Prytanee LCC, fondée en 2016 entre Jeffrey Epstein et Caroline Lang. Etant domiciliée dans les îles Vierges américaines, elle échappe aux lois fiscales américaines et françaises.

Décidément, dans ce curieux cercle, tout se mêle. Ainsi, en septembre 2017, c'est Etienne Binant qui, à la demande de Jack et Caroline Lang, invite Epstein à l'anniversaire du père, un moment de fête qu'il présente comme «*très privé, avec son premier cercle unique* ». Début 2018, c'est encore Etienne Binant qui négocie un service de chauffeur permanent payé par Epstein pour Jack Lang, en se référant à Caroline Lang pour savoir «*ce qu'elle en pense* ». En janvier 2018, Etienne Binant écrit au financier américain qu'il vient juste de «*signer les documents sur l'avantage pour Jack et Monique* », sans que l'on sache de quel «*avantage* » il s'agit. «*Merci mec, tu GÈRES* », envoie-t-il à Epstein.

À l'été de la même année 2018, Jack et Monique Lang s'envolent à New York et demandent à séjourner dans la maison d'Epstein à Manhattan. Ils iront simplement dîner chez lui, le 17 juillet, dans ce manoir où l'on croise un tigre empaillé, une sculpture de femme nue vêtue d'un voile nuptial suspendue au plafond. La maison comporte surtout plusieurs pièces décorées de photographies de jeunes filles dénudées et une sinistre salle de massage aux étagères remplies de sextoys. «*Merci de nous avoir invités à dîner et de nous avoir fait visiter la fabuleuse demeure* », écrit Etienne Binant à leur hôte.

Durant toutes ces années, Caroline Lang agit très souvent pour le compte de son

père. Elle défend ses intérêts en décembre 2012, à propos de deux virements de 50 000 euros d'Epstein transférés vers l'Association des cultures du monde fondée par Jack Lang, comme *Le Monde* l'a révélé, en lieu et place d'un contrat formel au nom de son père – tous deux affirment n'avoir jamais reçu cet argent. Ou bien lorsqu'elle envoie le CV «*de Jack* » à Epstein, en janvier 2019. De son côté, Jack Lang s'investit à plein dans cette collaboration avec l'Américain : il use de son poste d'observation à la tête de l'IMA pour repérer des artistes du Moyen-Orient et d'Afrique, dont les œuvres pourraient être achetées par leur fonds offshore, puis revendues plus tard pour se partager les bénéfices avec le financier.

UNE APPARENTE DÉCONTRACTION

Jeffrey Epstein, quant à lui, n'a pas perdu son sens du réseau. À partir de 2017, il tente d'utiliser sa proximité avec le survivant des années Mitterrand pour se rapprocher du nouveau président de la République, Emmanuel Macron. Lors de la cérémonie des trente ans de la Pyramide du Louvre, fin mars 2019, il s'est vanté auprès de l'ex-conseiller trumpiste Steve Bannon d'être «*avec tout le gouvernement Macron. Les ministres de l'élite* ». En vérité, il enjolive le tableau, car c'est encore avec le seul «*Jack* » qu'il se contente de poser en photo devant le monument de verre dessiné par l'architecte Ieoh Ming Pei.

Au même moment, la fille aînée de Caroline Lang demande à Jeffrey Epstein de séjourner dans l'un de ses appartements new-yorkais pour un mois – elle y était déjà venue en 2016, avec trois amies et neuf valises. Durant ce printemps 2019, la jeune fille de 20 ans demande aux assistantes d'Epstein de dénicher des places pour un match de basketball de la NBA, des billets pour le show *Harry Potter* à Broadway... qu'Epstein est «*ravi* » de lui offrir. Elle demande même à une assistante du prédateur sexuel d'aller lui acheter une Juul, la cigarette électronique américaine à la mode, et ses cartouches qui ressemblent à des capsules Nespresso. Quand Caroline Lang rejoint sa fille à New York, elle prie à son tour Epstein de lui envoyer une voiture, son chauffeur Jojo ou un taxi.

Cette apparente décontraction de la famille Lang, choyée par son ami américain, semble n'être jamais ébranlée. Mais elle ne dit rien de la véritable situation de Jeffrey Epstein. Car depuis plusieurs mois, le FBI est sur ses traces. Le 28 novembre 2018, le *Miami Herald* a publié une enquête fleuve intitulée «*Comment un futur membre du cabinet Trump a offert à un agresseur sexuel en série une opportunité en or* ». L'«*agresseur sexuel* » en question est Jeffrey Epstein. Le membre du gouvernement Trump dont parle le quotidien de Floride est Alexander Acosta, celui-là même qui, dix ans plus tôt, a accepté le *deal* secret avec le millionnaire pour réduire sa peine à dix-huit mois de prison en échange de son plaider-coupable pour sollicitation de prostitution d'une mineure, quand le FBI avait identifié 33 victimes. La journaliste qui signe l'enquête a, cette fois, retrouvé quelque 80 femmes déclarant avoir été victimes d'agressions sexuelles et de viols commis par l'homme d'affaires, entre 2001 et 2006, lorsqu'elles avaient entre 13 et 16 ans.

Caroline Lang entend-elle parler de cet article paru de l'autre côté de l'Atlantique ? Elle sait, en tout cas, que son ami est accusé de «*trafic sexuel international* » et d'«*orgies sexuelles* » avec un très grand nombre de jeunes femmes, dont certaines mineures au moment des faits. Le 4 mars 2019, Epstein lui-même lui a envoyé la tribune que viennent de publier ses propres avocats dans le *New York Times*, en réponse à l'enquête du *Miami Herald* et aux investigations qui mène à son tour le plus grand quotidien américain. «*Merci Jeffrey* », répond Caroline Lang.

Quinze jours plus tard, elle l'invite pourtant, comme de coutume, à un déjeuner familial place des Vosges. «*Parfait, comme d'habitude je serai à l'heure* », se réjouit Jeffrey Epstein. Elle le convie aussi à une interprétation contemporaine du *Lac des cygnes* au Théâtre national de Chaillot avec ses parents, le 30 mars 2019.

Le lendemain, Jeffrey Epstein l'informe dans un courriel que Jack Lang a une «*proposition* » pour lui. Par l'entremise de Caroline, un rendez-vous est fixé entre les deux hommes au café Ma Bourgogne, place des Vosges, pour en discuter. On ignore quelle idée Jack Lang avait pour son ami américain. Mais sa fille Caroline sera parmi les derniers Français à avoir vu Jeffrey Epstein, arrêté le 6 juillet 2019 par le FBI, alors qu'il revient de Paris à bord de son jet privé. Le 8 août, quarante-huit heures avant d'être retrouvé mort dans sa cellule de prison, le pédocriminel l'inscrit dans son testament, lui léguant 5 millions de dollars (4,2 millions d'euros). ■

RAPHAËLE BACQUÉ
ET IVANNE TRIPPENBACH

Une comédie douce-amère du remariage

Bradley Cooper s’inspire de l’histoire de John Bishop, devenu humoriste après un divorce douloureux

IS THIS THING ON ?

■■■■■□

Grande affaire que le mariage : l’institution fut, du temps du classicisme hollywoodien, ce qui donnait forme et corps à la fiction. L’union maritale assurait la clôture formelle et morale des récits : qu’imaginer d’autre, à l’époque, comme histoire et happy end entre un homme et une femme ? La censure du code Hays (établi en 1930 par le sénateur républicain William Hays fixant des règles pour le contenu des films) y était évidemment pour quelque chose, car il en allait de l’ordre social : hors du mariage, point de salut. Il se devait d’être valorisé, l’adultère étant montré comme une impasse malheureuse, si ce n’est immorale.

Il faudra attendre la fin des années 1960 pour que l’équilibre se déplace lentement au gré de l’assouplissement de la censure. *Kramer contre Kramer* (Robert Benton, 1979) marqua une date en officialisant un nouveau paradigme : le divorce devient enfin un happy end, libérant les deux parties – surtout la femme.

Pourquoi raconter tout cela ? Car le nouveau film de Bradley Cooper est une comédie du remariage dans un monde où le divorce n’est plus un sujet. Mais bien qu’il se soit répandu et donc dédramatisé, frémit encore dans les têtes cet idéal d’une union pour la vie. Un idéal qui semble entêter Bradley Cooper : c’est le sujet de tous ses films. Le couple : comment ça tient, et comment ça ne tient pas, tel est le sujet de son troisième opus, *Is This Thing on ?* (« est-ce que ça marche ? »), inspiré d’une histoire vraie : celle de l’humoriste britannique John Bishop, qui s’est lancé dans le stand-up après un divorce douloureux.

Le mariage est un théâtre

Mariés depuis vingt-six ans, parents de deux enfants, Alex (Will Arnett) et Tess (Laura Dern) Novak constatent d’un commun accord qu’ils sont arrivés au bout de leur relation. Le lendemain, ils passent la soirée chez des amis mais n’arrivent pas à leur annoncer la nouvelle, par peur de les bouleverser. Jusqu’au bout, le film tire parti de cette belle idée : un couple, ce n’est jamais seulement deux personnes, mais une petite société qui in-

tègre à son récit le point de vue des amis, ces spectateurs campés au premier rang et sur lesquels se répercute toujours le choc d’une désunion. Etre un couple, c’est parler des autres couples, se comparer – et Cooper s’attribue malicieusement un rôle secondaire, celui du meilleur ami d’Alex, spectateur en proie lui aussi à des difficultés conjugales.

Alex, qui a laissé la maison familiale à son ex-femme, traîne ses guêtres dans les rues de New York et s’engouffre un soir au Comedy Cellar, club de stand-up historique à Greenwich Village : n’ayant pas d’espèces pour payer l’entrée, il s’inscrit à une soirée *open mic* (« micro ouvert ») qui lui en ouvre l’accès. Face au public, Alex oublie d’être drôle et raconte par le menu la séparation qu’il est en train de traverser – l’audience, elle, rit mollement. Exalté par les puissances cathartiques de l’exercice, Alex re-

Bradley Cooper, obsédé par l'intimité amoureuse, semble observer sa propre névrose, bien américaine

vient, rode son spectacle, devient bientôt addict à l’exercice.

S’arrangeant de quelques invraisemblances (on ne monte pas comme ça sur la scène du Comedy Cellar), *Is This Thing on ?* a l’excuse de ne pas avoir le stand-up pour sujet : il en use comme d’un dispositif narratif qui étire le couple aux dimensions d’un spectacle. C’est le motif qui traversait déjà ses précédents

films : *A Star Is Born* (2018) et *Maestro* (2023) articulaient la question du spectacle, et même du show-business, à celle de l’amour : le mariage est un théâtre, avec ses coulisses, sa scène et ses spectateurs.

Il faut en divulguer le moins possible sur ce moment de bascule qui coupe en deux le récit. Disons simplement que Tess découvre son ex dans un rôle qu’elle ne lui connaissait pas : elle voit quelque chose qu’elle n’aurait pas dû voir, et son désir s’en trouve relancé. La scène, magnifique, déplie le texte du couple, ses impasses, ses solutions. Elle dit que le mariage enferme, dans une scène, dans un langage. Il faut donc, pour le relancer, une autre scène, un autre langage. Alors le corps mort de leur couple reprend vie, s’échauffe, palpite : Tess et Alex retrouvent la passion des débuts. Après ce choc, le film aborde sa se-

conde partie : celle d’une étrange comédie du remariage, mi-exaltée, mi-inquiète, qui met du cœur dans tout ce qu’elle regarde, l’amitié, les enfants, la famille, le travail, d’une manière qui a aujourd’hui déserté Hollywood. Le regard, c’est d’ailleurs son sujet, comme en témoigne une scène puissante où Tess, ex-championne de volley-ball, reproche à Alex d’avoir fait agrandir et encadrer une vieille photo d’elle prise lors d’un match ; Alex, qui pensait bien faire, n’a pas su voir que cette image n’est plus le présent de sa femme.

Examiner l'idéal romantique

Bradley Cooper, obsédé par l’intimité amoureuse, semble observer sa propre névrose, bien américaine, pour les couples qui marchent, qui se recollent et traversent le temps. Il examine cet idéal romantique dans un film

d’aujourd’hui : à l’heure où le vieux cadre esthétique-moral du vieil Hollywood n’est plus là pour nous assurer un happy end et pour nous dire quoi faire. En pleine anomie, le film se débat : Tess et Alex, redevenus des amants clandestins, parlent, couchent ensemble, y croient encore, n’y croient plus.

Livré à lui-même, chacun doit deviner l’endroit de son bonheur. *Is This Thing on ?* explore un espace passionnant, rarement approché au cinéma : un outremonde clandestin, quelque part entre rupture et retrouvailles, quand on ne sait plus quoi décider pour soi, loin des regards. Certes, le couple est une scène, mais c’est en coulisses qu’il lèche ses plaies. ■

MURIELLE JOUDET

Film américain de Bradley Cooper. Avec Will Arnett, Laura Dern, Bradley Cooper (2 h 04).

Will Arnett, un acteur au timbre singulier

Le Canado-Américain, célèbre pour ses doublages de films d’animation, incarne dans « Is This Thing on ? » un divorcé en crise existentielle

RENCONTRE

Le nom et le visage de Will Arnett ne vous disent peut-être rien, mais il y a de grandes chances pour que sa voix raque vous soit plus familière. Derrière Lone Gunslinger, le vautour de *L’Age de glace 2* (2006) ; Horst, le second de la brigade de cuisine de Chez Gusteau dans *Ratatouille* (2007) ; M. Perkins, le directeur de la banque du mal dans *Moi, moche et méchant* (2010) ; Batman dans la saga des films Lego ; et surtout Bo-Jack Horseman, le cheval dépressif, star déchue de la géniale série animée Netflix du même nom (2014-2020), se cache l’acteur canado-américain âgé de 55 ans.

Pourtant, plus jeune, il n’a jamais considéré ce timbre si particulier comme un atout : « *J’avais un visage de bébé et la voix d’un homme de 50 ans*, nous raconte-t-il à distance un samedi de janvier. *Il fallait que mon apparence rattrape son retard et, rassure-toi, elle l’a fait. Mais un jour, un agent m’a dit : “Tu*

devrais aller voir au département des voix off” Ça m’a permis de faire pas mal de publicités puis de travailler dans l’animation. »

En trente ans de carrière, celui qui tient son plus grand rôle au cinéma dans *Is This Thing on ?*, le troisième long-métrage de Bradley Cooper dont il cosigne avec Mark Chappell le scénario, a connu quelques hauts et beaucoup de bas, naviguant à vue au gré des opportunités. « *A un moment, j’ai peut-être accepté trop de choses parce que je voulais travailler à tout prix, mais il fallait bien payer les factures. C’est facile de regarder en arrière et dire “oh, je n’aurais pas dû faire ça”.* »

Il se souvient avec compassion du jeune Will Arnett, arrivé à 20 ans à New York depuis son Canada natal, déterminé à devenir un « *acteur sérieux* ». Il jouait alors au théâtre et au cinéma dans des œuvres indépendantes et jurait qu’il ne ferait jamais de sitcom. Ce sont pourtant les séries comiques *Arrested Development* (2003-

2006 ; 2013 ; 2018-2019) puis, dans une moindre mesure, *30 Rock* (2006-2013) qui lui font goûter au succès. Entre ces deux phases de son existence, des années difficiles, passées à essayer de percer tout en sombrant dans l’alcoolisme. L’acteur admit publiquement une courte rechute au moment du tournage de sa série *Flaked* (2016-2017), coécrite déjà avec Mark Chappell, qui tentait d’exorciser ses années d’addiction.

Dans *Is This Thing on ?*, son personnage, Alex Novak, trouve un autre moyen d’affronter la crise existentielle qu’il traverse au moment de sa séparation avec sa femme, Tess (Laura Dern) : désœuvré, il s’essaie un soir au stand-up, déversant sur scène sa tristesse et sa colère. L’histoire lui a été inspirée par la vie du Britannique John Bishop, ancien footballeur devenu comique pendant la désintégration de son mariage. « *Je l’ai rencontré par hasard grâce à des amis communs*, explique Will Arnett. *Il m’a raconté par quel*

processus il en est venu à faire du stand-up, parce qu’il trouvait que c’était une anecdote amusante et c’est resté gravé dans mon esprit. J’en ai parlé à Mark Chappell, qui connaissait déjà l’histoire et m’a dit : “Oui, c’est fou.” »

Expérience thérapeutique

Les deux hommes se lancent dans l’écriture avec l’assentiment de Bishop, mais hésitent sur le ton à donner à leur scénario. Will Arnett décide alors de faire lire le script à son ancien colocataire Bradley Cooper, qu’il aida par le passé à se défaire de ses propres problèmes d’addiction. Enthousiasmée par le projet, la star hollywoodienne qui travaille alors sur son deuxième long-métrage comme réalisateur, *Maestro* (2023), propose à son ami de mettre en scène le film, qui change soudain de dimension.

Pour autant, l’obsession de chacun était de préserver l’authenticité de cette histoire autour de « *gens que nous connaissons tous* », ancrée sur ces moments

anodins du quotidien peu montrés au cinéma. « *Avec Bradley, on a beaucoup parlé de la banalité de la douleur. Les ruptures ne se produisent pas toujours avec des gens qui se disputent et jettent les vêtements de l’autre par la fenêtre. Dans le film, il y a cette scène où le personnage rentre pour la première fois dans son nouvel appartement où il vit seul. Il ne se jette pas sur le lit pour pleurer. Il pose ses clés sur le comptoir, entre dans sa chambre, s’assoit. Il se rend compte que c’est sa triste réalité maintenant.* »

A l’écran, on retrouve chez Alex Novak ce mélange attachant de tendresse et d’esprit affûté que l’acteur déploie en interview, capable de chahuter gentiment son interlocuteur autant que de se moquer de lui-même. Pour Will Arnett, qui traversait une situation qui faisait écho à celle du personnage, l’expérience de *Is This Thing on ?* a été thérapeutique, dit-il. Notamment pendant la préparation. Les sessions de stand-up, où il a testé les numéros du film lors de

scènes ouvertes à New York, lui ont permis d’explorer sa vulnérabilité.

Heureux du travail déployé à chaque étape du projet, le comédien n’a cure des résultats mitigés obtenus par *Is This Thing on ?* au box-office américain. « *Avant, je prenais tout ça tellement à cœur. La vie est longue et j’ai la chance d’avoir changé de point de vue sur ce qui est important pour moi. Mon bonheur ne dépend plus de ma situation professionnelle, mais davantage de ma famille, de mes enfants.* »

Conscient du contexte compliqué pour la création que traverse Hollywood, celui qui vient de tourner sous la direction de Tony Gilroy au côté de Pedro Pascal aborde la suite de sa carrière sans grande certitude, avec déjà quelques projets d’écriture en tête. « *Peut-être qu’il me faudra penser un jour à élaborer un vrai plan de carrière* », conclut-il en rigolant. Admettons qu’aujourd’hui, même sans, il ne s’en sort pas si mal. ■

BORIS BASTIDE

Une communauté de souffrances après l’incendie

La cinéaste portugaise Teresa Villaverde évoque le feu de forêt meurtrier qui a ravagé le pays en juin 2017

JUSTA
■■■■□□

Le dernier long-métrage de Teresa Villaverde ouvre un espace-temps bien à lui, qu’on pourrait dire « d’après la catastrophe », cette bulle d’affliction appelée le « contrecoup ». Sur ce point, la cinéaste portugaise née en 1966, à l’œuvre parcimonieuse (une douzaine de films en trente-cinq ans) mais puissante, ne fait pas défaut. Son précédent film, *Contre ton cœur* (2017), chronique des ravages de l’austérité dans le Portugal de la crise économique, creusait déjà un même sillon de désolation.

Dans *Justa*, le désastre n’est plus d’ordre social, mais environnemental. Il a gagné du terrain, comme en attestent les premiers plans sur de grands arbres déracinés. Le film s’appuie en effet sur un sinistre qui hante encore les Portugais : l’incendie massif qui, en juin 2017, a dévasté la région forestière de Leiria, au centre du pays, avec un lourd bilan de 65 morts et des scènes effroyables (automobilistes pris au piège, maisons brûlées) qui ont traumatisé l’opinion publique.

De l’incendie, il n’est pas fait mention tout de suite. Mais le sujet remonte progressivement des conversations successives, entre personnages rescapés formant une communauté de souffrances. *Justa* est le nom d’une petite fille de 10 ans (Madalena Cunha) qui a perdu sa mère et n’en dort plus la nuit. Son père, Mariano, grand brûlé, garde sur son corps les stigmates de la fournaise. Elsa (Betty Faria), une veuve devenue aveugle, a vu son mari fondre sur le bitume. Elle trouve une assistance inattendue en la personne de Simao (Alexandre Batista), garçon farouche.

**Dans les
clairs-obscur
contrastés
d’un décor rural,
chacun apporte
sa note, sa
couleur, son cri**

Ce petit monde se croise dans le périmètre du cimetière, seul refuge filmé parfois comme un îlot de lumière au milieu de la nuit. Tous sont des survivants, reliés par la trace fantôme de ceux qui manquent. On pourrait dire aussi des « morts-vivants », tant le deuil les repousse dans une dimension parallèle.

Teresa Villaverde fait partie d’une génération d’auteurs éclos à l’orée des années 1990 (parmi lesquels Pedro Costa ou Joao Pedro Rodrigues), connue pour avoir réagi à l’accélération globale des images, par la résistance acharnée du plan. Cela s’est traduit, chez elle, par une intensification des présences, souvent marginales – des ados à la dérive d’*Os Mutantes* (1998) à l’immigrée russe de *Transe* (2006). Ses personnages ressemblent un peu à des somnambules ou des « modèles » bressoniens : ils parlent une langue intérieure, manifestent une présence butée.

Cet art fait d’abord la beauté dépouillée de *Justa*. Taillé à proximité des visages, dans des plans frontaux, le film joue de la disparité de ses personnages, comme des acteurs professionnels et amateurs qui les incarnent : une enfant triste, un grand brûlé (Ricardo Vidal) dont la caméra affronte la peau parcheminée, la gloire brésilienne Betty Faria, jusqu’au Français Robinson Stève-



nin, venu passer une tête le temps d’une scène. Dans les clairs-obscur contrastés d’un décor rural, et un climat nocturne hypnotique, chacun apporte sa note, sa couleur, son cri.

Imaginaire gothique

Toutefois, *Justa* n’en demeure pas moins un film fragile, une réaction au sujet de l’incendie. Plus qu’un lamento collectif, le film fait entendre des plaintes éparpillées. Fabriquée à partir de témoignages épars, la fiction as-

sume cette hétérogénéité, en vagabondant d’un personnage l’autre. Mais il arrive que le vagabondage devienne erratique. Notamment lors d’un long tunnel retraçant l’égarement d’Elsa, la femme aveugle, dans la forêt calcinée. La cécité traversant les cendres, cela pèse lourd. On sent que Villaverde cherche à remonter au cœur du paysage sinistré. Mais plus elle s’en approche, plus sa caméra flanche, cédant à un régime de captation informe qui nous perd momentanément.

Le film menace ainsi de sombrer dans une noirceur sans issue. Ce qui le sauve, c’est de faire de cette noirceur le tremplin vers un imaginaire gothique : les apparitions d’une source magique, d’un fantôme au bord d’une tombe, d’un mausolée peuplé de mannequins s’avèrent autant d’échappées salutaires. C’est l’exercice de la parole, surtout, qui permet de dépasser le désespoir sur le flanc de la colère. « *Si on s’était occupé des arbres et des champs, personne ne serait mort* », fait enten-

dre la petite fille lors d’un monologue rageur en voiture. Avec les vertus du dialogue et du cadre partagé, le cinéma de Villaverde retrouve ce mélange caractéristique de son cinéma, celui de la douceur et de la douleur. Alliage secret qui seul lui permet de franchir les ténèbres. ■

MATHIEU MACHERET

Film portugais et français de Teresa Villaverde. Avec Madalena Cunha, Betty Faria, Filomena Cautela (1 h 48).

Saeed Roustae narre le combat d’une femme contre le poids des traditions en Iran

Après « La Loi de Téhéran », sorti en 2021, et « Leila et ses frères », en 2022, le réalisateur iranien poursuit son observation d’une société patriarcale sous tension

WOMAN AND CHILD
■■■■□□

Asculter la société iranienne par le prisme de la famille. Avec son nouveau film, *Woman And Child*, l’Iranien Saeed Roustae creuse le sillon exploré avec son long-métrage précédent, *Leila et ses frères* (2022), qui voyait un clan implorer petit à petit sous le poids de la crise économique. Ici, il est moins question d’argent que de mœurs. Mais l’état des lieux d’un délitement généralisé des valeurs, ouvrant la voie au pire, est affirmé avec la même force dans un geste qui plonge peu à peu le spectateur au cœur de l’effroi.

Quand le film commence, Mahnaz (Parinaz Izadyar) a déjà connu un drame. L’infirmière âgée de 45 ans a perdu son premier mari, avec qui, on le comprend, elle entretenait des relations difficiles, et se retrouve à élever seule, entourée de sa mère et de sa sœur, un adolescent turbulent, Aliyar (Sinan Mohebi), et une fille plus jeune, Neda (Arshida Dorostkar). Mahnaz est désormais en couple avec un ambulancier, Hamid (Payman Maadi). Celui-ci souhaite l’épouser, mais ne peut se résoudre à dire à sa famille conservatrice que sa fiancée a déjà deux en-

fants. Les grandes présentations visant à officialiser la future noce sont donc organisées pendant le voyage scolaire d’Aliyar, Neda devant être confiée à une collègue. Mais une énième provocation vaut au garçon une exclusion d’une semaine de son établissement, contrecarrant les plans de la mère pour qui, dès lors, rien ne va se passer comme prévu. Pour Mahnaz, c’est le début d’une longue descente en enfer qui va mettre son humanité à l’épreuve.

Depuis *La Loi de Téhéran* (2021), Saeed Roustae a fait la démonstration de son goût pour les scénarios aux multiples rebondissements, parfois très appuyés, emprisonnant ses personnages dans de tragiques engrenages de violence. *Woman And Child* épouse la même logique, servi jusqu’à un point de bascule du récit par une caméra dynamique et un montage nerveux lui permettant de créer de la tension, même dans les scènes les plus quotidiennes.

Un mal inépuisable

Le cinéaste traduit l’enfermement de ses personnages par divers moyens, sculptant l’espace à coups de zoom et de changement d’angle. La toupie d’Aliyar, un ventilateur, mais aussi cette cour centrale d’immeuble, filmée presque à la verticale, travaillent

le motif du cercle. Cloisons, barreaux, grilles et fenêtres, omniprésents dans le cadre, servent de leur côté à isoler chacun des autres au cœur même du foyer. Le port du voile jusque dans les scènes d’intérieur, qui a valu, lors de la projection du film au Festival de Cannes, au printemps 2025, à Saeed Roustae des accusations de complaisance envers le régime, participe de cette impression d’une émancipation im-possible, même s’il est sans doute destiné à satisfaire d’abord la censure.

Dans la narration même, les personnages ne semblent pas pouvoir échapper à leur nature. Décrit comme volage et incons- tant, exploitant volontiers les autres à la satisfaction de ses propres besoins, Hamid semble répéter inlassablement les mêmes schémas. De même pour Aliyar, qui ne tient jamais en place, habité déjà, à son jeune âge, par le même égoïsme masculin.

Critique d’une société patriarcale, Saeed Roustae met au jour la mécanique de la violence des hommes, qui tient autant à leur manque de fiabilité qu’à leur capacité de nuisance, y compris physique. Et qui semble se transmettre de génération en génération comme un mal inépuisable. Les femmes ne sont pas totale-ment épargnées par ce réquisi-

toire politique, complices par leur silence, leurs petites compromissions, leurs aveuglements.

Dans la seconde partie du film, gagnée par davantage de douceur dans la forme et d’écoute, Mahnaz rompt radicalement avec cet ordre patriarcal pour reprendre la main sur sa propre vie, tout en s’enfonçant dans une noirceur jusqu’au-boutiste. Lancée dans une quête de justice et de vérité, elle ouvre peu à peu les yeux sur tous ceux qui l’entourent. Et tente de briser une à une les barrières qui l’enfermaient dans un rôle. Elle reconnecte les espaces, épouse le mouvement, habitée par une rage de revanche.

Parinaz Izadyar incarne avec beaucoup de force cette femme perdue comme dans un purgatoire, entre la mort et la vie. Sa lucidité retrouvée la pousse loin dans ses retranchements, jusqu’à devoir opérer des choix moraux fondamentaux, avec en toile de fond, une grande question : comment est-il possible aujourd’hui, à l’échelle individuelle comme collective, d’élever en Iran un homme bon ? ■

BORIS BASTIDE

Film iranien de Saeed Roustae. Avec Parinaz Izadyar, Sinan Mohebi, Payman Maadi et Soha Niasti (2 h 11).

Un portrait de femme plein d’humanité

Dans le film de Maryam Touzani, Carmen Maura incarne une septuagénaire espiègle

RUE MALAGA
■■■■□□

De retour du marché, une vieille femme cuisine au son de *Toda una vida* interprétée par Maria Dolores Pradera. Une ritournelle nostalgique, comme à l’heure du bilan d’une existence. Veuve, ayant vécu toute sa vie à Tanger, au sein de la communauté espagnole exilée au Maroc, Maria Angeles (Carmen Maura), 79 ans, voit tout ce qu’elle a construit s’effondrer quand sa fille, Clara (Marta Etura), en plein divorce, lui annonce qu’elle va vendre l’appartement où vit sa mère. A quoi vont ressembler les années qu’il reste à vivre à la pres-que octogénaire ? Une place lui est réservée à l’hospice des anciens Espagnols de Tanger, mais Maria Angeles ne peut se résoudre à y rester. Elle retourne en cachette chez elle, en attendant la vente.

À l’image du beau *A feu doux*, de Sarah Friedland, sorti à l’été 2025, le cinéma offre de plus en plus de représentations riches de femmes du grand âge. Pour *Rue Malaga*, son troisième long-métrage après *Adam* (2020) et *Le Bleu du caftan* (2023), la réalisatrice marocaine Maryam Touzani s’est inspirée de sa propre mère, tout juste décédée, et de sa grand-mère pour écrire ce portrait plein de tendresse et d’humanité. La grande Carmen Maura, ancienne égypte de la période la plus loufoque du

cinéma de Pedro Almodovar, apporte beaucoup de chaleur et de vitalité à son personnage. Avec ses tenues fleuries et son espièglerie, celui-ci est ancré avec allégresse du côté de la vie.

Rue Malaga avance un pied tourné vers le passé, un autre dans le présent. Avec sa mise en scène d’une grande sobriété, où la lumière retranscrit la chaleur qui se dégage des intérieurs, Maryam Touzani saisit toute l’attention portée aux objets qui ont accompagné une vie. La réalisatrice évoque autant l’attachement aux lieux qu’à ces amis devenus si familiers, à travers la complicité qui lie Maria Angeles à Josefa (Maria Alfonsa Rosso).

Si, vers 80 ans, la mort rôde partout, Maryam Touzani rappelle qu’il n’est jamais trop tard pour profiter des plaisirs de l’existence. Sa caméra colle au plus près des visages et des corps, beaux de toutes les traces du temps, offrant des scènes d’une douce sensualité. Les liens que Maria Angeles noue autour d’elle lui offrent un supplément de vie, aiguisant son appétit. *Rue Malaga* livre peut-être là la recette pour éloigner le plus possible la noirceur de la nuit. ■

BO. B.

Film français, espagnol, marocain, allemand et belge de Maryam Touzani. Avec Carmen Maura, Marta Etura, Ahmed Boulane (1 h 56).



«Orwell. 2+2=5», de Raoul Peck. ENTRACT FILMS

Une vaste dénonciation de l’horreur contemporaine

Raoul Peck embrasse trop large dans ce film hommage au livre « 1984 »

ORWELL. 2+2=5

On ne présente plus le réalisateur Raoul Peck, 72 ans, né à Port-au-Prince, homme et cinéaste engagé, auteur à ce dernier titre de quelques essais particulièrement inspirés et percutants tels *Lumumba. La mort d'un prophète* (1991) ou *I Am Not Your Negro* (« je ne suis pas votre nègre », 2016) ou de fictions qui se confrontent à l'horreur totalitaire, comme *L'Homme sur les quais* (1993). Il se lance avec *Orwell. 2+2=5* dans un nouveau projet, qui ambitionne d'articuler un hommage à la portée visionnaire du *1984* (roman paru en 1949) de l'écrivain George Orwell et un démontage en règle de l'horreur mondialisée.

Le roman, dont l'histoire est située en Grande-Bretagne trente ans après qu'une dictature y a été instaurée à la suite d'une guerre nucléaire, s'inspirait à la fois du nazisme et du stalinisme pour décrire un monde fictif totalitaire auquel le nôtre semble de plus en plus ressembler.

Autant dire que le programme du film est copieux, mené par une voix off qui cite en continu Orwell, se révélant à la longue comme placquée sur les images. La narration,

quant à elle, accumule les strates et enjambe les époques, allant et venant incessamment entre elles. Ici une évocation de la fin de vie de George Orwell, alors qu'il est sur l'île de Jura, en Ecosse, tout à l'écriture de son roman. Là une évocation de sa jeunesse et de son parcours intellectuel, qui le voit prendre conscience, alors qu'il est soldat de l'Empire, du cynisme du système colonial. Ou encore, à partir d'un montage d'archives hétéroclites, une mise à l'épreuve des grands motifs orwelliens appliqués à un monde contemporain soumis à l'oppression funeste des puissances économiques, impérialistes et totalitaires.

Procédé périlleux

Surveillance généralisée, relecture négationniste de l'histoire, culte de la personnalité et de la force, abrutissement cognitif, disqualification de l'amour et de la fraternité, instauration d'une novlangue pervertissant le rapport au réel, guerre permanente entre blocs antagonistes, pourtant réunis par leur dimension totalitaire : voilà autant de motifs dont Raoul Peck s'applique ici à démontrer la pertinence dans notre réalité.

Le procédé est toutefois périlleux, il embrasse si large et est si soucieux de sa démonstration

La corruption du langage, pratiquée pour justifier le pire, y occupe une place de choix

qu'il agglomère des situations dont la nature, les spécificités – et partant les nuances analytiques qu'elles seraient censées appeler – finissent par se perdre dans une vaste dénonciation de l'horreur contemporaine, qui conjoint les inégalités sociales, les massacres ethniques, les liquidations idéologiques et les guerres d'invasion. Depuis la persécution des Rohingyas en Birmanie jusqu'à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, en passant par la guerre d'Espagne et les bombardements de Gaza par l'Etat hébreu.

La corruption du langage, pratiquée sous tous les horizons pour justifier le pire, y occupe une place de choix. A la suite des exemples orwelliens – « *La guerre, c'est la paix* », « *La liberté, c'est l'esclavage* », etc. –, Peck en débusque de nouveaux, depuis « *l'opération spéciale* » russe pour désigner l'invasion de l'Ukraine jusqu'à « *utili-*

sation légale de la force » pour éviter « *violences policières* ». Une séquence purement graphique les énumère, parmi lesquels on s'étonne de trouver celui-ci : « *Antisémitisme en 2024 : terme instrumentalisé pour faire taire toute critique de l'action militaire d'Israël* ». Non qu'une telle instrumentalisation soit, hélas, contestable. Il n'en reste pas moins que ledit terme continue de désigner – plus que jamais à l'heure où se répand une violence anti-juive comme on n'en avait pas vu depuis la fin de la seconde guerre mondiale – ce pour quoi il est d'usage de l'employer.

Il eût été convenable de le signaler, particulièrement dans un film qui nous rappelle à l'envi que, selon l'expression d'Albert Camus, mal nommer les choses c'est ajouter au malheur de ce monde. George Orwell n'avait, quant à lui, pas perdu de vue – justement dans *1984* ! – cette passion triste qui depuis vingt siècles ne désarme pas, lorsqu'il y décrit les célèbres « *deux minutes de la haine* », rituel télévisuel quotidien où le visage de l'ennemi suprême du régime d'Océania – Emmanuel Goldstein – est exposé à la vindicte populaire. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire américano-français de Raoul Peck (1 h 59).

Yoshiyuki Okuyama continue d'émouvoir

Le cinéaste japonais adapte un dessin animé de Makoto Shinkai en prises de vues réelles

5 CENTIMÈTRES PAR SECONDE

L'adaptation en prises de vues réelles d'une fiction dessinée a toujours de quoi laisser perplexe. Pourquoi donc rejouer avec des acteurs de chair et d'os un long-métrage d'animation, qui plus est lorsque celui-ci est considéré depuis longtemps comme un film emblématique de son auteur ? Cette nouvelle version de *5 centimètres par seconde*, réalisée par Yoshiyuki Okuyama d'après la première œuvre marquante de Makoto Shinkai en 2007 n'échappe pas à cette interrogation.

Cinq centimètres par seconde serait la vitesse à laquelle tombe une fleur de cerisier, emblème

printanier du Japon et symbole romantique. C'est en tout cas ce que Takaki (Hokuto Matsumura) apprend de son premier amour, Akari (Mitsuki Takahata), peu après leur rencontre, enfants. Mais un déménagement les sépare durablement. Le récit suit alors le jeune homme éprouvé dans ses sentiments, de 1991 à sa vie d'adulte sans qu'il ait pu retrouver Akari.

En 2007, le film n'avait eu droit qu'à une sortie vidéo en France. Makoto Shinkai aurait pioché dans ses souvenirs de jeunesse pour esquisser cette fresque mélancolique sur la perte du lien et la fin de l'adolescence.

Le film d'animation d'origine se chapitrait en trois séquences distinctes, comme trois courts-métrages venant éclairer un destin. Ici, le réalisateur né en 1991 a dé-

cidé de coudre ces trois périodes avec quelques ajustements dans son scénario, notamment pour allonger l'œuvre initiale. Il ajoute par exemple des séquences dans un planétarium, avec ce que la poésie des étoiles peut apporter au récit.

Conservation des scènes cultes Pour ce film de commande, Yoshiyuki Okuyama a conservé scrupuleusement la matrice. Ayant fait ses armes dans le clip et la pub, celui qui est aussi photographe a longuement travaillé à la reproduction et à la conservation des scènes cultes : celle de la gare sous la neige, de la marche dans la campagne, la scène finale devant un passage à niveau... Il restitue les lumières estivales de Makoto Shinkai et les ambiances caractéristiques de ses cioux rosés.

Le réalisateur parvient à éviter une reproduction à l'identique. Yoshiyuki Okuyama ancre davantage l'intrigue dans la vie quotidienne. Il travaille le naturel de ses personnages, en particulier avec Haruto Ueda et Non Shiroyama, les deux jeunes acteurs qui jouent Takaki et Akari enfants, pour éviter de singer une certaine émotivité inhérente à l'anime.

En bon restaurateur, le réalisateur offre donc un film capable d'actualiser une belle œuvre. Reste que les moments les plus charmants et marquants du film sont ceux que le cinéaste Makoto Shinkai avait inventés. ■

PAULINE CROQUET

Film japonais de Yoshiyuki Okuyama. Avec Hokuto Matsumura, Mitsuki Takahata (2 heures).

■■■□□ À VOIR

Lyd

Documentaire de science-fiction palestinien, britannique et américain de Sarah Friedland et Rami Younis (1 h 18). En 1947, le plan de partition du Proche-Orient place la ville de Lyd du côté palestinien. Mais, l'année suivante, celle-ci est conquise par les forces israéliennes qui font fuir les populations arabes. C'est la Nakba (« désastre » en arabe) qui continue de hanter tout un peuple qui n'a pas perdu l'esérance de retrouver un jour les foyers laissés derrière eux. A l'aide de témoignages de survivants de l'époque et d'archives, Sarah Friedland et Rami Younis ravivent la mémoire de cette dépossession et des massacres qui l'ont accompagnée. Mais par le biais de techniques d'animation et numériques, ils imaginent des réalités alternatives où la ville n'aurait pas été cédée aux Israéliens. Tout en documentant en parallèle les discriminations auxquelles les populations arabes font face aujourd'hui à Lyd. Ce film riche et inventif tente, à travers l'exemple d'un lieu, de raconter une histoire de la Palestine pleine de douleurs et de vie, avec en écho le nouveau désastre de Gaza. Sans vouloir se résoudre à la simple répétition sans fin d'une même tragédie. ■ BORIS BASTIDE

EPiC. Elvis Presley in Concert

Documentaire australien et américain de Baz Luhrmann (1 h 37). Après avoir composé une indulgente élogie pour le « King » (*Elvis*, 2022), l'Australien Baz Luhrmann marche sur les traces du Néo-Zélandais Peter Jackson en remontant deux films de concerts des années 1970, comme Jackson remonta le matériel de *Let It Be* pour en faire *Get Back*. Il s'agit de rappeler au bon souvenir des foules du XXI^e siècle que le parcours musical d'Elvis Presley ne s'arrêta point à son départ au service militaire, en 1958. Les images de répétitions et de concerts (à Las Vegas et en tournée) impressionnent tant par la facilité vocale de Presley que par la qualité des musiciens qu'il a réunis autour de lui. Si la musique trouve toute sa place, Luhrmann reste discret sur les conditions dans lesquelles elle a été produite, préférant l'hagiographie à l'histoire de l'art. ■ THOMAS SOTINEL

Un été à la ferme

Film français d'Hugo Willocq (1 h 40).

Premier long-métrage documentaire d'Hugo Willocq, *Un été à la ferme* ne quitte jamais les abords d'une petite exploitation familiale du nord de la France. Le film suit Paul, 12 ans, qui passe un été charnière entre jeux d'enfance et premiers apprentissages auprès de son père, agriculteur accaparé par la survie économique de sa ferme. Sous les atours d'un été insouciant, le film dessine un destin social à son héros : jusque dans ses loisirs, Paul est voué et préparé à reprendre l'exploitation du père. Une transmission néanmoins bordée d'une inquiétude sourde : celle d'un monde rural menacé de disparaître, économiquement asséché. Si certaines scènes touchent juste, notamment dans la manière de filmer les gestes du travail agricole et de suggérer l'angoisse, on peut lui reprocher de délayer excessivement ses scènes. Le montage aurait gagné à être plus tranchant et ramassé, à aller plus droit au but – ce qui n'aurait en rien altéré la force de son propos. ■ MURIELLE JOUDET

■■■□□ POURQUOI PAS

Welcome to Europe

Documentaire français de Thomas Bornot et Cyril Montana (2 heures).

L'immigration, un problème à résoudre ? Une crise à gérer ? Cyril Montana, petit-fils d'un réfugié espagnol ayant fui la dictature, n'en peut plus des discours politiques qui mettent à l'index tout un pan de population installé en France. A l'aide de témoignages d'historiens, d'économistes, de militants engagés sur le terrain et d'immigrés, il tente de tordre le cou à quelques idées reçues sur les méfaits de cet afflux et met au jour à quel point les doctrines européennes fabriquent de la déshumanisation et de la violence chez des individus mus d'abord par une volonté de survivre. De Calais à Vintimille en passant par la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes), la même interrogation : ne serions-nous pas devenus les vrais barbares ? Si le documentaire ne se démarque pas par sa forme, la richesse de son contenu et de ses approches en font un outil pédagogique stimulant. ■ BO. B.

Le Son des souvenirs

Film américain d'Oliver Hermanus (2 h 09).

C'est l'histoire, aux Etats-Unis, au moment de la première guerre mondiale, de deux musiciens, Lionel (Paul Mescal) et David (Josh O'Connor), passionnés par le son. Ils se rencontrent au conservatoire de Boston, une relation naît entre eux, interrompue par la mobilisation de David sur le front. Ils se retrouvent en 1920, pour un nouveau départ, mais plus rien ne sera comme avant : ils s'en vont collecter, et enregistrer sur des bobines de cire, à travers la campagne, les chants folkloriques afin de préserver leur mémoire. Cette expérience musicale forme la partie la plus intéressante de ce film romanesque. Mais ce mélo ne tient pas ses promesses, tant la mièvrerie se déploie du jeu à la mise en scène, en passant par l'image filtrée, évocatrice des reminiscences amoureuses. ■ CLARISSE FABRE

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

	Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées (1)	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	Total depuis la sortie
<i>Marsupilami</i>	3	1 008 820	885	↓ - 4%	3 825 975
<i>Marty Supreme</i>	1	364 116	512		364 116
<i>Les Enfants de la Résistance</i>	2	274 626	594	↓ - 20%	729 146
<i>LOL 2.0</i>	2	199 805	593	↓ - 40%	611 003
<i>Gourou</i>	4	193 848	945	↓ - 35%	1 724 704
<i>Le Rêve américain</i>	1	182 095	490		182 095
<i>Goat : rêver plus haut</i>	2	161 003	490	↑ + 13%	365 522
<i>Hurlevent</i>	2	110 240	376	↓ - 50%	378 664
<i>L'Infiltrée</i>	2	98 467	280	↓ - 30%	278 039
<i>Maigret...</i>	1	84 903	248		84 903

AP : Avant-première
Source : «Ecran total»

* Estimation
Période du 18 au 22 février inclus



Burberry. BURBERRY



Simone Rocha. BEN BROOMFIELD



Erdem. ERDEM

Parmi les propositions prometteuses: la maille éthérée de Pauline Dujancourt et les sages uniformes masculins de Luke Derrick

collaboration, commencée en 2024, avec Adidas. La veste de survêtement, au zip en perles, accompagne un tutu ou une robe composée de pans d'étoffe brodée de sequins et tressée de rubans. Le short de sport est arboré avec un débardeur en dentelle noire. « C'est une progression à laquelle je pense depuis longtemps et qui m'autorise à donner aux vêtements de sport une perspective féminine, ce qui est rare », se réjouit à raison Simone Rocha.

Velours bleu cobalt

Enfin, chez Burberry, Daniel Lee quitte ses précédentes inspirations de prairies anglaises ou de festival en plein Somerset pour une ode à Londres à la nuit tombée. Au sein de l'ancienne halle aux poissons de la capitale est reproduit le Tower Bridge tandis que le sol imite un bitume mouillé de flaques d'eau. Les mannequins avancent, avec l'électro de FKA Twigs en fond musical, dans une garde-robe sombre – bleu d'encre ou bleu de Prusse, prune, brun, noir.

« Je voulais célébrer la vie britannique en hiver, qui revient, au fond, à passer la plupart du temps dans l'obscurité et sous le mauvais temps », résume Daniel Lee, qui dit avoir souhaité concevoir ici des « vêtements pour aller travailler et sortir ensuite dans la Londres nocturne, à une avant-première, un gala de charité, en boîte de nuit... » Ce mélange entre protection contre les éléments et glamour citadin donne naissance à des silhouettes couvrantes et en-capuchonnées, faites de trenchs en gabardine enduite agrémentés de volants, de manteaux noués d'une ceinture en cuir, de combinaisons de motard, de vestes en fausse fourrure teintes façon tартan et de sacs à l'esprit vintage.

S'en dégagent à la fois une efficacité sans risque et une fluidité évidente, aidée de textures liquides en trompe-l'œil: des perles oblongues comme des gouttes de pluie brodées en diagonale sur des pantalons, des degoulinures de perles qui donnent à des manteaux en peau lainée un effet détrempé, un pantalon en velours bleu cobalt aux reflets semblables à ceux des réverbères dans les flaques... De quoi offrir de l'oxygène à Burberry, qui reprend des couleurs depuis quelques saisons, sans trop trahir ses fondamentaux. Une formule d'équilibriste indiquée pour une institution aux 170 ans d'existence. ■

VALENTIN PÉREZ

A Londres, une saison de réinventions

Glamour citadin de Burberry, coup de fouet sportswear chez Simone Rocha... Les maisons ont soigné leur attractivité lors des collections automne-hiver 2026-2027, présentées du 19 au 23 février

REPORTAGE
LONDRES

Si elle fait pâle figure à côté de Milan et de Paris, la fashion week de Londres a tout de même aligné, du 19 au 23 février, 41 défilés. Une multitude de collections où la jeune création est chargée d'apporter du sang neuf. Parmi les propositions prometteuses: la maille éthérée de la Française Pauline Dujancourt, les sages uniformes masculins du Britannique Luke Derrick, les robes sexy de la Brésilienne Karoline Vitto, qui ne s'adressent pas qu'à la taille 36, ou encore un « éloge de l'immigration » par la Britannico-Nigériane Tolu Coker, qui a reçu au premier rang un invité de marque: le roi Charles III en personne. Les marques les plus confirmées, elles, sont au défi: chacune doit se réinventer afin de rester attractive dans la durée.

La maison Joseph, absente du calendrier depuis septembre 2017, fait par exemple son retour. « J'ai en mémoire ce qu'a pu représenter la marque dans les années 1990: elle était désirable, précurseur. J'ai essayé de retraduire cette énergie en 2026 », raconte Mario Arena. Pour cela, le nouveau directeur artistique conserve les points forts de l'institution fondée en 1972 par Joseph Ettedgui, un Casablancais ayant ouvert son salon de coiffure à Londres avant de sympathiser avec Kenzo Takada ou Azzedine Alaïa et de se lancer dans la maille: des manteaux cocons, de larges panta-

lons, un cuir raffiné (du nappa ultrafin tamponné, crocheté ou découpé au laser).

« Cette saison, j'ai aussi voulu rappeler que Joseph avait été un collectionneur, poursuit Mario Arena. J'ai pensé aux sculptures de Richard Stone, en marbre, en bronze, en cire. La palette et le goût des textures viennent de là. » Mesh, laine ou cachemire brossés, plumes, bijoux ou ceintures en métal doré, résine brodée... La collection offre de multiples sensations tactiles, mais abuse d'arrogance. Parce qu'elle semble à tout prix vouloir passer pour riche, avec ses sacs python, ses

pièces façon fourrure, ses tops ou jupes en dorure, l'héroïne bourgeoise de Joseph a quelque chose de suranné.

En vingt ans d'existence, Erdem Moralioglu a prouvé que ses divas d'opéra au vestiaire passementé n'étaient pas qu'un fantasme hors-sol. Une clientèle – Anna Wintour en tête – est attachée à ses longues robes romantiques, ses chemises en crêpe ou en satin aux imprimés floraux, ou ses manteaux d'officier brodés. « Je voulais marquer cet anniversaire sans tomber dans la rétrospective, explique le designer, dans l'enceinte de la Tate Britain. J'ai pré-

férent inventer des conversations imaginaires, faire dialoguer toutes mes muses passées, Maria Callas avec [la poétesse] Radclyffe Hall, Duke Ellington avec [la botaniste] Marianne North. »

Un esprit collage aux contrastes fertiles: un corsage en satin jaune clashe avec un jean délavé; une brassière piquée de cristaux se porte avec une jupe crayon gonflée de plumes d'autruche; un col élisabéthain surplombe un manteau effilé à fleurs rougeoyantes. Voilà un précipité de l'univers d'Erdem, qui, par la suite, devra se renouveler pour continuer de surprendre.

Simone Rocha, dont la griffe existe depuis 2010, opte, elle, pour un coup de fouet sportswear. Au Alexandra Palace Theatre, théâtre joliment défraîchi du nord de Londres, on retrouve les personnages de son monde codifié, nourri de majesté victorienne et de folklore celtique: les adolescentes anticonventionnelles en brassières rose bubblegum, les filles naïves en robes à crinoline, les punks en kilts plissés ou en blousons de cuir et mouton retourné.

Si l'ensemble éclectique est un peu trop chargé, l'Irlandaise parvient à évoluer en développant sa

Sur les podiums, un joyeux mélange des cultures

RÉPUTÉE POUR SON COSMOPOLITISME, Londres peut compter sur la mode pour en apporter une illustration. Lors de la fashion week automne-hiver 2026-2027, qui s'est terminée lundi 23 février, plusieurs designers ayant choisi le Royaume-Uni pour lieu de résidence ou cadre de leur prêt-à-porter ont revendiqué leur héritage comme un motif de fierté.

Dans un salon de l'hôtel Mandarin Oriental, Chet Lo, designer basé dans la capitale britannique depuis 2015, reproduit les marchés de nuit hongkongais qu'il a arpentés lorsqu'il était plus jeune. Entre des étals de tee-shirts et de bubble tea, le Sino-Américain met en scène un gang de personnages théâtraux à partir de sa signature, une maille hérissée de pointes. Devant les stands passent un vagabond excentrique en pull à capuche piqué de plumes; des mafieux louches

et tatoués à chemise ouverte; des élégantes en robes moulantes, abritées sous une ombrelle.

Foday Dumbuya, du label Labrum London, installé à Londres depuis son adolescence, convoque, lui, les imaginaires de l'Afrique de l'Ouest. Symboliquement, celui qui a signé les uniformes des athlètes de la Sierra Leone pour les Jeux olympiques de Paris 2024 a fait installer deux métiers à tisser pour des étoffes tie & dye ouest-africaines sous les ors du Great Hall, à Westminster, où fut signé, en 1945, l'acte constitutif de l'Unesco. « Le textile est un vecteur de culture rassembleur, qui existait avant les frontières, avant les passeports, avant l'idée d'Etat-nation », défend-il. Abouti et rythmé par la musique du Ghanéen Ebo Taylor, le show hybride dans un même élan british tailoring, denim japonais, broderies imitant des coquillages cauris, sacs seaux

en crochet et raphia, et coiffes en éventail bluffantes, inspirées de l'allure de guerriers touareg.

Pétales de tissu

C'est à New Delhi que Sanjay Garg a fondé son label, Raw Mango, en 2008. Banarasi (sarīs en soie), mashru (tissage de soie et de coton) ou ikat (étoffe graphique obtenue en teignant chaque fil de trame) font partie du vocabulaire du quadragénaire. Qui fait ses premiers pas sur la scène londonienne avec une parade lumineuse dont la guirlande de fleurs est le fil rouge. « Chez nous, c'est un élément qui va au-delà de la décoration, qui unit la nation », souligne-t-il. Reproduites en pétales de tissu, les guirlandes constituent le col d'une chemise, bordent une tunique fluide champagne, s'effrangent pour constituer une robe, et croisent de nobles ensembles en brocart.

Enfin, le natif de Pékin Oscar Ouyang, qui n'en est qu'à son deuxième show, fait la démonstration de sa maîtrise de la maille avec des pulls de sa en un, mi-laine, mi-tweed, parfois égayés de fils métallisés, ou avec des pantalons douillets à bandes torsadées. Mais cette base se pique d'étrangeté, avec l'ajout de masques-loups emplumés, de pyjamas à imprimés animaux de la ferme... « J'ai fantasmé la fin d'une fête dans une maison de campagne anglaise, à 5 heures ou 10 heures du matin », nous éclaire-t-il. Du Royaume-Uni, il s'approprie à la fois les motifs Fair Isle et un certain esprit décadent. « Après dix ans de vie à Londres, mon identité est plus trouble, plus riche. C'est ce que j'aime tant, dans le petit matin d'après-fête: les personnalités ne sont pas déterminées. » Tant que dure la nuit, libre à chacun d'être qui il veut, d'ici ou d'ailleurs. ■

V. PÉ.

Marion Jacquet-Vaillant et Nicolas Lebourg

L'extrême droite à l'heure du national-synchrétisme

Longtemps éclaté, le paysage de la droite radicale s'unifie et passe outre ses clivages à la faveur de la numérisation, des dissolutions de mouvements, mais aussi du mot d'ordre fédérateur du « grand remplacement », expliquent la politiste et l'historien

Au-delà de la légitime émotion, la manifestation du samedi 21 février en hommage à Quentin Deranque est la concrétisation d'un mouvement de fond entamé depuis plusieurs années : la possibilité de voir converger les mouvements d'extrême droite radicale. Après des décennies de rivalité, comment expliquer cet *aggiornamento* ? Historiquement, la scène de la droite radicale française s'est structurée autour de chapelles distinctes. Les groupes ne soutenaient pas des modèles d'organisation politique similaires. Ils n'étaient pas alignés sur leurs options géopolitiques, comme le conflit israélo-palestinien l'a longuement illustré. Ils se distinguaient quant à leurs orientations stratégiques : le rapport à la violence et à son usage dans le champ politique faisait débat, tout comme la tentation de la participation aux élections. Chacun avait ainsi ses cercles, ses codes, ses rendez-vous, son Panthéon d'intellectuels organiques, son corpus idéologique... Chacun cherchait à attirer vers lui un stock relativement stable de militants, afin de devenir le véritable représentant de la radicalité extrême droite. Des décennies durant, la radicalité fut ce rhizome de groupuscules interconnectés mais en compétition. Même sous

Vichy, il n'y avait pas de parti unique, mais des dizaines de groupes en concurrence. Seul l'Ordre nouveau parvint en 1971 à rassembler 2147 adhérents quand les services de police estimaient la mouvance à 2500 personnes. Cette situation lui permit l'année suivante de fonder le Front national. Le processus unitaire a donc ses effets. Or, il se déploie aujourd'hui à bas bruit. Depuis plusieurs années, la convergence est devenue possible. En 2023, on découvrait sur la chaîne Telegram FRDe-ter des militants venus d'horizons divers prêts à faire taire leurs désaccords. La même année, à Saint-Brevin-les-Pins (Loire-Atlantique), les manifestations accompagnées de violences contre l'installation d'un centre d'accueil pour demandeurs d'asile réunissaient des militants venus de toute la France et de toute la mouvance. Dans la Drôme, la descente nocturne de militants à Romans-sur-Isère après la mort du jeune Thomas à Crépoul faisait la même démonstration. La manifestation en hommage à Sébastien Deyzieu, organisée chaque année depuis 1994 par le Comité du 9 mai (C9M) a pris depuis deux ans de l'ampleur, rassemblant plus de militants que jamais. Trois éléments ont permis ce phénomène : la numérisation, les dissolutions

de mouvements, l'ethnisation. Les radicaux s'expriment sur Telegram. Leurs communautés échangent peu, par exemple, entre les fans d'Alain Soral et les identitaires. Mais il existe une zone de chaînes où chacun converge afin d'échanger autour des mémoires, du trolling, et où le nationalisme devient un style de vie. La chaîne du C9M fait l'interface entre néofascistes et identitaires. Une culture commune s'établit à ces carrefours. Elle est renforcée par l'effet des dissolutions de mouvements. La loi existe depuis 1936 mais 29 % des dissolutions ont été prononcées entre 2017 et aujourd'hui. La moitié de ces dissolutions concerne l'extrême droite. Cette intensité a profondément déstabilisé l'écosystème militant, notamment en faisant disparaître les mouvements nationaux structurés au profit d'une myriade de petits groupes communaux. Si les barrières idéologiques avaient du sens entre mouvements

rivaux, elles deviennent caduques quand ce qui détermine le groupe est simplement le fait d'être là, « hic et nunc ». Elles en ont d'autant moins quand l'essentiel de la mouvance a largement adopté le corpus idéologique des identitaires, leur « *ethnodifférentialisme* », et s'accorde à considérer que le « *grand remplacement* » est le problème essentiel et la « *remigration* » la solution unique. Ces mots d'ordre ont permis de faire l'union. Toutes les dissolutions se sont appuyées sur le mobile juridique de l'incitation à la haine, en établissant un continuum entre radicalité idéologique et radicalisation violente.

Narrations collectives antagonistes
En somme, la dynamique centrale est désormais celle d'un national-synchrétisme. Plus fédérateur, il permet l'extension du domaine de la radicalité. L'implantation des groupuscules renvoyait depuis près d'un siècle à une géographie assez précise, avec pour premiers secteurs notables l'axe formé par le couloir rhodanien, de Lyon jusqu'à la Provence-Alpes Côte d'Azur, et la région parisienne. Des décennies durant, leur violence se concentrait à l'est de la ligne Le Havre-Perpignan. Depuis 2015, l'activisme s'est étendu à l'ensemble du territoire et diffusé dans la ruralité.

Le parcours de Quentin Deranque illustre bien le national-synchrétisme, lui qui serait passé chez les royalistes et les nationalistes-révolutionnaires, a participé à la manifestation du C9M tout en assistant aux conférences des catholiques traditionalistes d'Academia Christiana, et qui se joignait donc aux identitaires de Némesis. Ayant grandi dans le village de Saint-

Cyr-sur-le-Rhône (Rhône), il a été tué à Lyon, épicentre de la radicalité. Enfin, cette radicalisation s'articule avec une polarisation du débat démocratique, où les tragédies sont revisitées dans des narrations collectives antagonistes. Polarisation mainstream et radicalités ne sont pas opposées par principe. Le service d'ordre de la manifestation du 21 février était dirigé par Marc de Cacqueray-Valmenier, le chef d'un groupe néonazi dissous en 2022, Zouaves Paris, par ailleurs salarié de Vincent Bolloré. Avec trois collaborateurs parlementaires poursuivis, La France insoumise est, elle, à la croisée des chemins. Ni à droite ni à gauche, le mainstream et la radicalité ne partagent une doctrine unique. Les autres camps politiques sont fracturés, laissant se poursuivre la montée du Rassemblement national. Cette polarisation transforme notre espace public en agrégations émotionnelles des appartenances, enfermant les uns et les autres dans une logique de camp, rendant impossible toute nuance ou dialogue. Tant d'évolutions difficilement compatibles avec la démocratie libérale. ■

Marion Jacquet-Vaillant est politiste au Centre d'études constitutionnelles et politiques de l'université Paris-Panthéon-Assas ; **Nicolas Lebourg** est historien au Centre d'études politiques et sociales (CNRS et université de Montpellier) et à l'Observatoire des radicalités politiques

Idris Fassassi

La décision de la Cour suprême américaine sur les droits de douane rappelle à l'exécutif les limites de son pouvoir

Le 20 février, les juges de la Cour ont remis en cause un pilier de la politique de Donald Trump : l'instauration de droits de douane sans vote du Congrès. Pour autant, le consensus sur la solution ne doit pas masquer les profondes divergences entre les juges, analyse le professeur de droit public

En jugeant, vendredi 20 février, que Donald Trump ne pouvait se fonder sur une loi de 1977 pour imposer des droits de douane à plus d'une centaine de pays, comme il l'a fait depuis le 2 avril 2025, la Cour suprême a rendu une décision majeure, au retentissement planétaire. Elle vient rappeler à l'exécutif les limites de son pouvoir. L'imposition de droits de douane relève, conformément à la Constitution américaine, des pouvoirs du seul Congrès et la loi évoquée ne confère pas au président des États-Unis ce pouvoir. Derrière la clarté apparente de la solution, la décision de 164 pages révèle de profondes lignes de faille, ce qui nuance la portée des enseignements que l'on peut en tirer. Le retentissement de la décision *Learning Resources v. Trump* s'explique par les enjeux et le contexte. L'imposition de droits de douane est un levier central de la politique extérieure de Donald Trump, qui les présentait comme essentiels à la « *survie* » des États-Unis. Pour la Cour, il s'agissait du premier examen d'un élément cardinal du programme de la seconde administration Trump. Si cette dernière avait jusqu'alors largement obtenu gain de cause devant la Cour, il s'agissait essentiel-

lement de décisions rendues dans le cadre de recours en urgence. L'affaire *Learning Resources* mettait ainsi directement la Cour aux prises avec les actions et argumentations maximalistes de l'exécutif. En l'espèce, les juges devaient déterminer si l'International Emergency Economic Powers Act (« loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationaux »), une loi adoptée par le Congrès en 1977, autorisait le président à imposer des droits de douane de manière unilatérale. La loi dispose que si le président identifie des menaces « *inhabituellen et extraordinaires* » à la sécurité nationale, la politique étrangère, ou l'économie, et déclare l'urgence nationale, il dispose alors de pouvoirs lui permettant, notamment, de « *réglementer* (...) *l'importation* » de biens. Par six voix contre trois, la Cour juge que ces droits de douane sont illégaux. L'opinion de la Cour, rédigée par le président, John Roberts, et ralliée par deux autres juges de l'aile conservatrice (Neil Gorsuch et Amy Coney Barrett, nommés par Donald Trump) et les trois juges de l'aile progressiste (Sonia Sotomayor, Elena Kagan et Ketanji Brown Jackson), souligne avec force les frontières de la séparation des pouvoirs.

La Cour conclut que le terme « *réglementer* » ne peut se comprendre comme autorisant l'imposition de droits de douane. Elle écarte ainsi l'argument selon lequel ces droits n'étaient qu'une forme de réglementation des importations et rejette une interprétation qui « *transformerait* » l'office du président. Le consensus sur la solution masque toutefois de vives divisions. De manière plus générale, la décision est révélatrice des divergences entre les membres de la Cour suprême et, pour certains, des limites de leur capacité à maintenir le cap de leur jurisprudence. John Roberts mobilise dans une partie de son opinion la « *doctrine des questions majeures* », une doctrine qu'il a lui-même développée ces dernières années, en vertu de laquelle les actes de l'exécutif ayant des conséquences économiques majeures doivent être clairement autorisés par le Congrès. C'est sur ce fondement que la Cour avait invalidé, en 2023, la mesure du président Joe Biden (2021-2025) annulant une partie de la dette étudiante.

TRUMP A FUSTIGÉ LA DÉCISION DE LA COUR, QUALIFIANT LES JUGES DE LA MAJORITÉ D'« IDIOTS »

Les juges de l'aile progressiste maintiennent toutefois leur opposition de principe à cette doctrine, dont les contours sont pour le moins évasifs, et refusent de rejoindre les juges Roberts, Gorsuch et Barrett sur ce point. Pour la juge Kagan, les méthodes classiques d'interprétation législative suffisent à établir l'illégalité des droits de douane. En outre, si les juges Gorsuch et Barrett sont favorables à la mobilisation de la doctrine des questions majeures, ils divergent sur les modalités de sa mise en œuvre. Le désaccord et une certaine incohérence s'illustrent enfin à la lecture des opinions dissidentes des autres juges de l'aile conservatrice. Le juge Brett Kavanaugh, rejoint par deux autres juges conservateurs, Clarence Thomas et Samuel Alito, soutient que l'im-

position de droits douaniers est une forme de réglementation autorisée par la loi. Or, ces juges militent traditionnellement pour une interprétation stricte des textes, en refusant d'aller au-delà des mots de la loi. La critique du juge Kavanaugh porte également sur les conséquences « *chaotiques* » de la décision, liées aux demandes de remboursement des droits payés. Cet argument est, là encore, surprenant de la part d'un juge qui rejette habituellement les approches conséquentialistes pour prétendre s'en tenir à « *dire le droit* ». Le juge Kavanaugh indique en conclusion de son opinion que le président pourrait parvenir au même résultat en utilisant d'autres dispositifs législatifs. C'est d'ailleurs la voie immédiatement empruntée par Donald Trump, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a fustigé la décision de la Cour, qualifiant les juges de la majorité d'« *idiots* », tout en louant ceux de l'opinion dissidente. Si des alternatives existent, elles sont toutefois beaucoup plus limitées que la voie initialement empruntée et ne manqueront pas, elles aussi, de faire l'objet de recours. Il peut être tentant de lire dans cette décision, parsemée

de références historiques symboliques, plus que ce qu'elle ne dit ou représente. A l'évidence, elle contribue à rehausser la légitimité, largement écornée, de la Cour suprême. Dans un contexte d'hyperpolarisation, le fait que celle-ci, dominée par les conservateurs, ait infligé ce revers à l'administration contribue à éloigner l'image d'une Cour totalement inféodée. Cela n'efface toutefois pas les errements passés ni n'écarte les interrogations légitimes que soulèvent son fonctionnement et l'étendue de ses pouvoirs, indépendamment du sens dans lequel elle les exerce. Il faut également éviter toute surinterprétation quant à ce que la décision signifie pour les contentieux majeurs qui vont être tranchés dans les prochains mois. Le désaveu pour l'administration est, en l'espèce, à la hauteur de l'illégalité commise, et la Cour n'a fait que rappeler des principes établis. ■

Idris Fassassi est professeur de droit public à l'université Paris-Panthéon-Assas

Simon Persico « L'écologie est devenue beaucoup plus clivante »

ENTRETIEN

Simon Persico est politiste et directeur de Sciences Po Grenoble. Membre du conseil de surveillance de la Fondation de l'écologie politique, le chercheur a écrit avec le politiste Florent Gougou une note intitulée « Vers un écologisme municipal ? Promesses de campagne et action politique des mairies vertes en France » (Fondation de l'écologie politique, 2023).

Europe Ecologie-Les Verts (EELV) – devenu Les Ecologistes en 2023 – avait réalisé une percée spectaculaire aux élections municipales de 2020, au point que l'on avait alors parlé d'une « vague verte ». Six ans plus tard, quelles sont ses perspectives pour les scrutins municipaux des 15 et 22 mars ?

En 2020, les Verts avaient conquis six villes de plus de 100 000 habitants (Lyon, Bordeaux, Strasbourg, Tours, Besançon et Annecy) et ils avaient été reconduits à Grenoble, déjà gagnée en 2014 par Eric Piolle. La plupart de ces grandes villes avaient été ravies à la droite dans le cadre d'unions des gauches aux périmètres variables. Les écologistes avaient, en outre, intégré – ou réintégré – la majorité municipale dans une dizaine de villes de plus de 100 000 habitants, parmi lesquelles Paris, Marseille, Montpellier, Rouen, Rennes, Brest [*Finistère*], Nancy et Nantes.

Ces succès placent aujourd'hui le parti sous pression : il lui faut conserver ses acquis ; d'autant que les communes occupent une place centrale dans la lutte contre le dérèglement climatique. Rien n'est encore joué : les sondages d'opinion sont globalement défavorables aux Ecologistes, mais leur fiabilité au niveau local est

faible et, à l'exception d'Annecy, les grands centres urbains qu'ils dirigent, jeunes et diplômés, sont sociologiquement favorables à la gauche. Les municipales sont des élections intermédiaires qui sont souvent marquées par un vote sanction à l'égard du pouvoir en place : les Verts, qui sont dans l'opposition, pourraient en tirer parti.

Pour Les Ecologistes, ces élections font office de test : elles valideront – ou non – le bilan des mairies vertes. Quel est-il ?

Avec le politiste Florent Gougou, nous avons travaillé sur le bilan des municipalités écologistes à mi-mandat – en mars 2023 – en évaluant la mise en œuvre de leurs promesses de campagne. Résultat : 31 % des promesses testées étaient entièrement tenues et 41 % l'étaient partiellement ou étaient en cours de réalisation. Il s'agit d'un niveau d'avancement important. Pour autant, comme l'ont montré, en octobre 2025, les politistes Emiliano Grossman et Isabelle Guinaudeau, tenir ses promesses électorales, en France, ne rapporte rien... Les réalisations des maires verts ne préjugent donc pas de leur avenir électoral. Autre élément notable que l'on peut mettre à leur crédit : dans leurs municipalités, aucun scandale majeur de gestion, qu'il s'agisse de favoritisme ou de surendettement, n'a éclaté.

Des polémiques ont certes émaillé le début de certains mandats – en 2020, le maire de Lyon, Grégory Doucet, avait été critiqué pour avoir taxé le Tour de France d'épreuve « machiste et polluante » et celui

de Bordeaux, Pierre Hurmic avait aussi suscité des railleries en renonçant au traditionnel sapin de Noël –, mais ces controverses ont quasiment disparu dans la seconde moitié des mandats.

Au-delà de la simple reconduction de leurs maires, que peuvent espérer gagner les Verts ?

Le parti a finalement peu à gagner à ces élections municipales. L'attention se concentrera probablement sur les victoires ou les défaites des têtes de liste dans les grandes villes. Or, faute de listes autonomes, les Verts ne parviendront sans doute pas à en conquérir de nouvelles : à Paris, Nantes, Rennes ou Nancy, ils se sont rangés derrière les socialistes dès le premier tour... Ils dirigent toutefois une liste d'union de la gauche à Mulhouse [*Haut-Rhin*] et partent séparément à Lo-

rient ou à Lille ; sachant qu'EELV avait failli rafler la ville aux socialistes, à 227 voix près, en 2020. Le risque, pour les Ecologistes, est donc plutôt d'échouer à faire réélire certains de leurs maires.

En 2020, les conseillers municipaux de Paris, de Lyon et de Marseille étaient élus indirectement, mais, avec la réforme du 11 août 2025, les électeurs voteront pour les conseillers d'arrondissement et pour les conseillers municipaux. Quels seront les effets de cette réforme ?

C'est une réforme qui rend le scrutin municipal plus démocratique : elle clarifie l'élection et supprime la focalisation sur certains arrondissements, ceux qui fournissaient le plus de sièges et qui étaient gagnables à une courte majorité. Mais les effets de cette réforme sont difficiles à prédire. L'abstention est un autre facteur d'incertitude. En 2020, elle avait été historiquement élevée en raison de la pandémie de Covid-19 : 58 % au deuxième tour, contre 38 % six ans plus tôt. Beaucoup de personnes âgées s'étaient abstenues pour des raisons sanitaires, mais elles vont retrouver le chemin des urnes. Et elles votent plutôt à droite.

Les Verts risquent-ils d'être pénalisés par un contexte politique peu favorable à l'écologie ?

L'écologie, c'est vrai, a moins le vent en poupe qu'en 2020 : c'était l'époque des marches pour le climat et de la convention citoyenne pour le climat. Aux élections européennes de 2019, lors d'un scru-

tin historiquement favorable aux Verts, ils avaient d'ailleurs obtenu 13,5 % des voix, contre 5,5 % cinq ans plus tard.

Les succès électoraux des Verts dépendent de l'intérêt des Français pour l'écologie – et celui-ci s'est érodé. L'environnement, qui, selon les baromètres de l'Ademe [*Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie*], était, en 2019, la première préoccupation des Français à égalité avec l'emploi, a été relégué, en 2025, derrière l'inflation, la dette, l'immigration et la sécurité. L'attention médiatique pour l'écologie a, en outre, diminué : en 2024, seuls 3,7 % du temps d'antenne y a été consacré, soit une baisse de 30 % sur un an, d'après Quota Climat.

Autre obstacle : des politiques auparavant assez consensuelles comme le zéro artificialisation nette ou la réduction de la place de la voiture pour lutter contre les pollutions suscitent désormais de vives contestations par la droite. L'écologie est devenue beaucoup plus clivante.

Les élections municipales ont lieu un an seulement avant la présidentielle. Les résultats des Verts, bons ou mauvais, le 22 mars peuvent-ils avoir un impact sur le futur scrutin national ?

Oui et non. Si les Verts conservent l'essentiel de leurs mairies, ce succès leur donnera de la crédibilité dans les discussions et enverra un signal positif sur leur capacité à diriger des collectivités, et donc à participer au gouvernement de la nation. Mais l'élection présidentielle obéit à une logique différente des municipales : la personnalisation, les jeux d'ego et le poids des sondages et la capacité à construire des alliances à visée majoritaire à l'échelle nationale comptent beaucoup plus que dans un scrutin local. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ARIANE FERRAND

Frédéric Héran, Marie Prémartin et Philippe Zanolle

Non, le retour de la voiture en centre-ville ne sauvera pas les commerces !

L'augmentation de la vacance commerciale dans les centres-villes n'est pas due aux difficultés d'accès en voiture, mais à l'essor des zones commerciales périphériques, expliquent trois responsables de l'association Rue de l'avenir

Plusieurs candidats aux municipales, dans des villes grandes ou moyennes, réclament le retour de la voiture dans les centres-villes, afin d'y réduire, espèrent-ils, la vacance commerciale. Cette idée repose pourtant sur une ignorance totale de nombreux résultats de recherche concordants, parus dans plusieurs pays européens, dont la France, fondés sur des enquêtes solides et émanant d'organismes très divers, qu'on ne peut soupçonner d'être de parti pris : des agences de l'Etat comme le Centre d'études et d'expertise sur

les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement ou l'Agence de la transition écologique, des laboratoires universitaires, des agences d'urbanisme ou des bureaux d'études...

Les études sont claires : non, le retour de la voiture en centre-ville ne sauvera pas les commerces ! La plupart des clients des commerces de centre-ville vivent tout simplement à proximité et par conséquent viennent surtout à pied, à vélo ou en transports publics et assez peu en voiture. Pourtant, les commerçants concernés surestiment toujours la part de leurs clients venant en voiture et sous-estiment tout autant la part venant à pied. Par exemple, à Nancy, les commerçants du centre-ville croient que 77 % de leurs clients viennent en voiture, alors qu'ils ne sont que 35 % [*selon une étude de l'agence Scalen parue en 2021*].

Les piétons sont en outre de bons clients car ils sont fidèles. Certes, ils dépensent moins par visite que les automobilistes, mais reviennent trois fois plus

souvent. Si bien qu'ils dépensent plus par période (en un mois ou dans l'année). Au contraire, grâce à leur facilité de déplacement, les automobilistes n'hésitent pas à se rendre dans les centres commerciaux de périphérie.

Mieux, la plupart des clients sont favorables à la modération de la circulation automobile, parce qu'ils apprécient de flâner

librement à pied et en famille dans des rues historiques calmes, à regarder les vitrines. A l'inverse, la majorité des commerçants croient nécessaire d'améliorer la circulation et le stationnement automobile qui dégradent pourtant le cadre de vie. « *No parking, no business* » [*« pas de stationnement, pas de commerce »*] pensent-ils à tort, en reprenant ce slogan éculé, inventé dans les années 1950 aux Etats-Unis dans un tout autre contexte.

Encadrer les dérives

De plus, ceux qui viennent en voiture sont rarement des « automobilistes exclusifs ». Ils utilisent souvent d'autres modes de déplacement pour se rendre en ville et ils sont donc prêts, si l'accès en voiture est plus encadré, à changer de mode de déplacement ou à laisser leur véhicule un peu plus loin dans un parking périphérique.

Certes, l'augmentation de la vacance commerciale dans les centres-villes est bien réelle et pro-

gresse depuis des années. Elle n'est cependant pas due aux difficultés d'accès en voiture, mais à l'essor des zones commerciales périphériques et du e-commerce. La France a totalement échoué à brider l'essor de la grande distribution, qui fait aujourd'hui à peu près ce qu'elle veut. Quant au e-commerce, il continue à s'étendre, notamment dans le domaine de l'habillement, où il fait des ravages. Il est plus que temps d'encadrer toutes ces dérives pour redonner un avenir au commerce de centre-ville si utile à la sécurité et à l'animation urbaines. ■

Frédéric Héran est économiste des transports et urbaniste émérite à l'université de Lille et membre de l'association Rue de l'Avenir ; Marie Prémartin et Philippe Zanolle sont coprésidents de l'association Rue de l'Avenir

La droitisation du Japon va peser sur les rapports de force en Asie

ALORS QUE
L'OPPOSITION
SEMBLAIT ENFERRÉE
DANS LE PASSÉ, LA
PREMIÈRE MINISTRE
EST APPARUE
DÉTERMINÉE À
ALLER DE L'AVANT

Les élections législatives japonaises du 8 février marquent un tournant dans l'histoire politique du pays : un retour en force, avec une majorité des deux tiers, encore jamais atteinte, du Parti libéral-démocrate (PLD). Au pouvoir pratiquement sans discontinuer depuis 1955, mais affaibli par une suite de scandales, il avait perdu la majorité dans les deux chambres. Cette victoire, obtenue grâce à l'activisme de la première ministre, Sanae Takaichi, est symptomatique d'une droitisation du Japon ouvrant la voie à un changement de son positionnement sur la scène internationale.

La victoire écrasante du PLD a pour pendant la déroute de l'opposition, l'Alliance centriste pour la réforme (ACR), constituée du Parti démocrate constitutionnel (PDC) et du parti Komei. Par son ampleur, cette défaite est aussi significative que la victoire du PLD. Elle reflète l'indifférence croissante de l'électorat aux valeurs, défendues par l'ACR, sur lesquelles le Japon s'est reconstruit à la suite de sa défaite de 1945 : l'engagement pacifiste inscrit dans l'article 9 de la Constitution de 1946 (« *le peuple japonais renonce à jamais à la guerre comme droit souverain ou à la menace comme moyen des règlements des conflits internationaux* ») et les trois principes non nucléaires (« *ne pas posséder, ne pas fabriquer et ne pas introduire sur son territoire des armes nucléaires* »), adoptés en 1967.

Ce pacifisme constitutionnel, interprété au fil des années afin de permettre au Japon de se doter d'une armée moderne (250 000 hom-

mes) – elle n'a jamais été engagée dans un conflit et son action reste limitée à la défense de l'Archipel, comme son nom l'indique, Forces d'autodéfense –, est resté un pilier de la politique étrangère du Japon. M^{me} Takaichi, figure de la droite dure du PLD, entend modifier cette appellation afin que l'armée japonaise dispose des attributs de toute armée. En outre, elle n'exclut pas de revenir sur les trois principes antinucléaires. L'hypothèse de la détention de l'arme nucléaire par le premier pays victime du feu atomique fait déjà l'objet de débats dans les médias.

Une vision révisionniste de l'histoire

Les mises en garde de l'ACR contre les objectifs de la première ministre n'ont pas été entendues par les jeunes. A leurs yeux, le pacifisme est ancré dans une histoire dépassée, celle de la guerre et de l'après-guerre, que la plupart connaissent mal en raison de la vision édulcorée qu'en donnent les manuels scolaires.

Par sa détermination affichée et une habile utilisation des réseaux sociaux, la dynamique et souriante M^{me} Takaichi a rajeuni l'image du PLD : 37 % des 18-19 ans et 33 % des 20-30 ans ont voté pour les candidats libéraux-démocrates. Pour les électeurs plus âgés, la vision lucide de M^{me} Takaichi des implications sécuritaires pour l'Archipel, liées à l'évolution des rapports de force internationaux, répond à une nécessité.

Alors que l'opposition semblait enferrée dans le passé, M^{me} Takaichi est apparue dé-

terminée à aller de l'avant : affronter à la fois les défis internes auxquels est confronté le Japon par une politique économique volontariste, visant à enrayer la hausse des prix, et les menaces extérieures (Corée du Nord, Chine et Russie, avec laquelle Tokyo a, depuis 1945, des différends territoriaux à propos des îles Kouriles) en procédant à une révision de l'article 9 de la Constitution perçu par la droite comme une humiliation imposée par l'occupant américain.

En novembre 2025, M^{me} Takaichi avait laissé entendre qu'en cas d'attaque de Taïwan par la Chine, le Japon pourrait intervenir militairement, provoquant une forte tension avec Pékin, qui a exigé qu'elle retire sa déclaration. Ce qu'elle n'a pas fait. Beaucoup l'ont approuvée.

Que M^{me} Takaichi défende une vision révisionniste de l'histoire, tendant à minimiser les crimes de guerre du Japon, ne semble guère gêner la majorité des Japonais. Comme chaque année, cette fois en qualité de première ministre, elle compte aller se recueillir au sanctuaire Yasukuni, où sont honorés les soldats tombés au combat au cours de la guerre du Pacifique ainsi que sept dirigeants condamnés à mort pour crimes de guerre par le Tribunal militaire international pour l'Extrême-Orient de Tokyo (1946-1948) et exécutés par pendaison.

Un jugement partial qui a nourri le révisionnisme au Japon. Les visites à Yasukuni de certains des prédécesseurs de M^{me} Takaichi ont provoqué le courroux de Pékin et de

Séoul. La Chine a été envahie par le Japon dans les années 1930 et la Corée colonisée entre 1910 et 1945.

M^{me} Takaichi entend maintenir les dépenses militaires à 2 % du produit intérieur brut, contre 1,2 % en 2023 et 1,6 % en 2024, comme l'exige Donald Trump, qui, après avoir ouvertement soutenu sa candidature à la veille du vote, s'est félicité de sa victoire. Une connivence affichée, perçue au Japon comme une garantie du soutien de Washington.

Les forces libérales avaient jusqu'à présent bloqué la révision de l'article 9 de la Constitution. Le parti Komei, allié de longues années du PLD, freinait sa droite. Fort de la majorité à la chambre basse, il dispose désormais du quota requis pour son amendement. A la chambre haute, où il a n'a pas la majorité, il peut rallier de petites formations favorables à la révision constitutionnelle. Il lui faudra aussi obtenir l'approbation de la population, qui doit être consultée par référendum : le résultat des dernières élections porte à croire que ce ne serait pas impossible.

Le repositionnement du Japon va modifier les rapports de force dans une région où les ambitions hégémoniques chinoises, la versatilité de Donald Trump et le renforcement de la coopération stratégique entre Moscou, Pékin et Pyongyang, dont une conséquence est la paralysie du Conseil de sécurité des Nations unies, suscitent de plus en plus d'inquiétudes. ■

PHILIPPE MESMER ET PHILIPPE PONS
(TOKYO, CORRESPONDANTS)



CHRONIQUE | PAR HAROLD THIBAUT

Pékin voit dans ses plans une des clés du développement du pays

La Chine est à l'arrêt le temps des congés du Nouvel An lunaire, mais Pékin va bientôt retrouver une intense effervescence politique. Début mars, les hauts responsables du Parti communiste chinois convergeront vers la capitale et son Palais du Peuple pour le grand rendez-vous annuel de l'Assemblée nationale populaire, chambre d'enregistrement du parti. L'édition 2026 s'annonce particulièrement stratégique : au-delà des objectifs économiques de l'année en cours, les 3 000 délégués entérineront, sans suspense, la feuille de route du pays pour les cinq prochaines années.

Le nouveau plan quinquennal a déjà été finalisé lors d'une réunion des dirigeants de l'Etat-Parti à l'automne 2025. Le pouvoir en avait alors listé les priorités : bâtir une économie modernisée « *avec une industrie avancée pour colonne vertébrale* », atteindre « *un haut niveau scientifique et l'autonomie technologique* », ainsi que développer « *un marché intérieur fort* ». Les détails de cette feuille de route sont attendus, avec de multiples interrogations : comment produire pour exporter toujours plus et soutenir la consommation en berne des foyers chinois ? Le parti unique a-t-il pris la mesure du défi démographique alors que la population a baissé en 2025 pour la quatrième année consécutive ?

La notion de « plan quinquennal », qui renvoie à l'héritage léniniste du régime, a elle-même un côté suranné. A l'heure de l'information en temps réel et de l'intelligence artificielle reine, ce sont encore les hommes du parti qui posent des jalons

tous les cinq ans. La première fois que la Chine s'était dotée d'un plan quinquennal remonte à 1953, quatre ans après la prise du pouvoir par Mao Zedong et sur inspiration directe du grand frère soviétique. Les plans sont devenus inhérents au système politique chinois, pour le meilleur comme pour le pire. Le deuxième, en 1958, se démarque par la promesse d'un « Grand bond en avant » qui devait faire de la Chine une grande puissance industrielle en un temps record, au détriment de son agriculture. Las ! Il a mené à une immense famine, avec 30 millions de morts, selon certaines estimations.

Système stable et solide

Pékin voit pourtant dans ses plans une des clés du développement du pays, en fixant sur quelles régions et industries privilégier à long terme, quand les démocraties dépendent des élections. Vu l'ampleur du pays, le troisième plus étendu et le deuxième plus peuplé, le pouvoir considère que ses plans permettent d'entraîner toute l'administration dans une même direction ; cette vision fait la force de son système politique. « *Formuler des plans à cinq ans (...) est une force politique ma-*

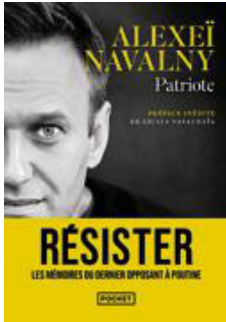
jeure du socialisme aux caractéristiques chinoises », affirmait en septembre 2025 un article de la revue de théorie du parti, *Qiushi* (« *La Quête de vérité* »), confirmant par ailleurs, à qui pouvait en douter, que « *le président Xi Jinping s'implique personnellement dans leur conception* ».

Dans un monde imprévisible, où le président Trump ne semble guidé que par son ego et saute d'un sujet à l'autre avec de brefs messages rédigés tard le soir sur son réseau social, la Chine de Xi veut montrer que son système est stable et solide. Les plans quinquennaux, même si leur application est moins rigide qu'à l'époque de Mao, constituent encore une pierre angulaire du régime.

Mais le corollaire négatif de cette mécanique est l'apparition de trop plein, quand toute la Chine pousse dans le même sens, par exemple avec l'ouverture sur l'ensemble de son territoire d'usines d'automobiles électriques, qui provoquent des surcapacités. Selon le Fonds monétaire international (FMI), la deuxième économie de la planète dépense 4 % de son produit intérieur brut en subventions dans les secteurs qu'elle juge stratégiques, part qu'elle devrait réduire à 2 %. « *Les politiques industrielles ont permis l'innovation technologique dans certains secteurs mais, de manière générale, l'impact sur l'économie a été négatif* », observe la directrice pour la Chine du FMI, Sonali Jain-Chandra, dans le *Financial Times*. La Chine se retrouve dépendante de sa surproduction pour maintenir son rythme de croissance, et la pertinence de la planification chinoise est prise en cause. ■

LES PLANS SONT
DEVENUS INHÉRENTS
AU SYSTÈME POLITIQUE
CHINOIS, POUR LE MEILLEUR
COMME POUR LE PIRE

NAVALNY RACONTÉ PAR SA FEMME, IOULIA NAVALNAÏA



PATRIOTE
d'Alexei Navalny,
préface de Ioulia
Navalnaïa, Pocket,
634 p., 12,10 €

LIVRE

Deux ans avant sa mort en prison, Alexei Navalny l'avait écrit noir sur blanc : « *Ils m'empoisonneront*. » C'était le 22 mars 2022, dans l'épilogue, écrit de sa cellule, de son autobiographie, *Patriote* (Pocket, 634 pages, 12,10 euros). Le 16 février 2024, à 47 ans, le plus célèbre des opposants à Vladimir Poutine a péri dans une colonie pénitentiaire « à régime spécial » du grand nord de la Russie, où il purgeait sa peine de dix-neuf ans pour « extrémisme ».

Une enquête, menée par cinq pays européens, dont la France, vient de confirmer la cause de cette mort : un assassinat par empoisonnement, avec de l'épibatidine, substance toxique extraite de la peau d'une grenouille venimeuse. Ce poison aurait été synthétisé à Moscou par l'institut d'Etat qui avait créé le Novitchok, cet agent neurotoxique utilisé dans le précédent empoisonnement de M. Navalny, en août 2020.

Polémique sur l'Ukraine

« *Il y a de fortes chances que je ne sorte jamais d'ici* », prévenait l'opposant depuis sa prison dans la conclusion de son *Patriote*, aujourd'hui réédité. L'autobiographie s'ouvre par sa première tentative d'empoisonnement, avant des chapitres plus intimistes sur son enfance puis son engagement en politique. Il se conclut par le journal de détenu écrit à partir de ses carnets et de ses messages transférés depuis la prison vers l'extérieur. C'est son épouse qui a assemblé toutes ces notes. Et, pour la première fois, Ioulia Na-

valnaïa a accepté de rédiger la préface de cette réédition. « *Ce livre ne dit pas comment combattre un dictateur. (...) Ce livre raconte une personne. Une personne ordinaire* », confie la veuve. *Patriote*, qui a été publié en russe, a non seulement été interdit en Russie, mais a aussi été déclaré « *livre extrémiste* ». « *Ne l'oubliez pas quand vous vous le lirez* », insiste M^{me} Navalnaïa, dénonçant « *la couardise d'un régime qui continue à combattre Alexei après sa mort* ». Livre politique, *Patriote* est aussi l'histoire de ce couple uni dans l'adversité. L'une des plus poignantes pages raconte leurs embrassades dans un couloir de prison après avoir évoqué « *le scénario du pire* ».

M^{me} Navalnaïa n'évoque en revanche pas dans sa préface la polémique qui a accompagné la sortie du livre en russe en 2024. Les versions destinées aux pays occidentaux incluaient alors les écrits détaillant clairement la position de l'opposant sur l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une formulation reprise dans la nouvelle édition : M. Navalny condamne explicitement cette « *guerre d'agression injuste* » et explique que « *la Russie doit laisser l'Ukraine en paix* » dans ses frontières de 1991. « *Il y aura toujours en Russie des gens aux tendances impérialistes* », accuse-t-il. Mais toutes ces phrases ont disparu dans l'édition en russe. La famille Navalny est soupçonnée d'avoir cherché, ici, à plaire aux lectorats occidentaux, mais, là, à ne pas fâcher une partie du public russe. Depuis, le doute plane : quelles étaient les vraies positions de M. Navalny sur l'Ukraine ? ■

BENJAMIN QUÉNELLE

UN HORS-SÉRIE

Le Monde LA VIE

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ET SUR **LEMONDE.FR/BOUTIQUE** - 14,90 €



L'AFRIQUE
SANS MASQUE



FRANCE | CHRONIQUE
PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Dans le piège des extrêmes

La lutte contre l'extrême droite était le dernier combat qui cimentait la gauche et transcendait les divergences qui n'ont cessé de se creuser, ces dernières années, entre La France insoumise et ses partenaires. Ce qui s'est produit jeudi 12 février à Lyon, le tabassage à mort de Quentin Deranque, un militant nationaliste âgé de 23 ans par plusieurs individus dont des membres de la Jeune Garde, un groupuscule d'ultragauche fondé par le député mélenchoniste du Vaucluse, Raphaël Arnault, a porté l'estocade à cet ultime lien. Non seulement Jean-Luc Mélenchon a tardé à manifester son émotion, mais il a refusé de rompre avec la Jeune Garde cautionnant implicitement une violence meurtrière dont il a tenté de faire porter la responsabilité sur les autres. « *C'est nous qui sommes agressés* », n'a-t-il cessé de clamer réussissant une nouvelle fois le tour de force de souder ses fidèles dans la posture de l'agresseur agressé.

Jour après jour, méthodiquement, le leader de LFI tente d'organiser son face-à-face avec l'extrême droite en vue de l'élection présidentielle de 2027. Non seulement l'union de la gauche n'est plus une option pour lui, mais la destruction de tout ce qui pourrait s'interposer entre lui et Marine Le Pen ou Jordan Bardella dans les quatorze mois qui viennent est devenue sa priorité. Peu lui chaut que depuis deux ans l'intensification de ses outrances ait valu à LFI d'être jugée plus dangereuse pour la démocratie que le Rassemblement national (enquête annuelle Ipsos-Sopra Steria pour *Le Monde* sur les fractures françaises publiée en août 2024), obérant ses chances de remporter la prochaine élection, l'important pour lui est d'incarner la résistance à l'extrême droite.

La « révolution citoyenne » qu'il appelle de ses vœux sans avoir été en mesure de la provoquer passe par une confrontation virile dans la rue avec « *les fachos* ». D'où l'appel de ses proches à « *l'autodéfense populaire* », une autre façon de légitimer la violence tout en la condamnant officiellement. D'ancien membre du Parti socialiste (PS), béat d'admiration devant François Mitterrand qui était parvenu à porter la gauche au pouvoir en neutralisant la force du Parti communiste français, Jean-Luc Mélenchon est devenu l'idiot utile de l'extrême droite. Face à lui, Jordan Bardella joue sur du velours : sur-indignation d'un côté – « *l'extrême gauche a tué* » –, tentative d'accélérer la « dédramatisation du RN » de l'autre, immédiatement contredite par les faits. Combien de saluts nazis et d'insultes racistes dans la manifestation organisée samedi 21 février à Lyon en mémoire de Quentin Deranque ? Sous le vernis de la bienséance finit toujours par percer l'essence même de l'extrême droite : la violence et le rejet de l'autre.

De ce moment effarant pour la démocratie on aurait pu attendre des autres partis un sursaut. Ce ne furent en réalité que calculs politiques dictés par les contingences locales ou l'impasse stratégique. Les Ecologistes, qui se rêvent tou-

SOUS LE VERNIS DE LA BIENSÉANCE FINIT PAR PERCER L'ESSENCE MÊME DE L'EXTRÊME DROITE : LA VIOLENCE ET LE REJET DE L'AUTRE

jours en trait d'union de la gauche, ont tordu le nez mais sans plus. La direction du PS a davantage pris ses distances avec LFI, mais sans rompre totalement avec elle en raison d'un risque de pertes lourdes aux élections municipales de mars. Dans quelques grandes villes, comme Marseille ou Paris, LFI a de fait le pouvoir de faire perdre la gauche. Les opposants d'Olivier Faure – François Hollande, Raphaël Glucksmann, Jérôme Guedj notamment – ont intensifié leur appel à rompre avec Jean-Luc Mélenchon, mais sans expliquer vers quels alliés se tourner pour espérer faire, en 2027, un score supérieur aux 10-12 % des suffrages exprimés qui constituent le socle électoral de Jean-Luc Mélenchon.

Dérèglement de la démocratie
Seul l'ancien premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a osé suggérer, dans sa note de blog daté du dimanche 22 février, « *la constitution d'un front républicain allant des marges d'Attal aux rivaux de Ruffin* », une véritable gageure après neuf ans de guerre larvée entre le PS et les macronistes considérés, depuis 2017, comme des « *traîtres* » qui n'ont pas cessé de dériver vers la droite. Le bloc central évolue, quant à lui, vers un « ni ni » (ni LFI ni RN) peu glorieux, tandis qu'une partie de la droite manifeste, chaque jour un peu plus, sa tentation d'un rapprochement avec l'extrême droite en retournant le concept du cordon sanitaire contre la seule LFI. Quelque chose s'est profondément déréglé dans le fonctionnement de la démocratie française.

Certes, la France n'est pas Lyon, où depuis une quinzaine d'années les exactions de groupuscules d'extrême droite qui ont eu le sentiment d'avoir le champ libre ont suscité, en retour, la mobilisation musclée de militants d'extrême gauche. Mais le poids grandissant des extrêmes dans le pays et la difficulté qu'éprouvent les autres partis à les contrer constituent un vrai signal d'alarme. Mettre en cause l'irresponsabilité de telle ou telle formation politique qui s'ingénie à souffler sur les braises ne suffit pas. Incriminer le rôle des réseaux sociaux qui ont une vraie responsabilité dans la propagation d'une violence désinhibée pas davantage.

Une partie des électeurs considère que les partis de gouvernement ont failli, qu'ils ne les entendent guère et qu'il faut essayer autre chose. Une autre en est arrivée à la conclusion que sans violence on n'obtient rien. C'est contre ces deux maux que ceux qui prétendent sauver la démocratie doivent lutter, au-delà des appels convenus au « *sursaut civique* ». Les questions fondamentales qui sont posées sont l'efficacité des politiques publiques et leur finalité à un moment où l'Etat-providence, rongé par les déficits, apparaît à bout de souffle. Le travail à entreprendre est si profond, il appelle tant de remises en cause que personne n'ose s'y atteler sérieusement, au risque d'entretenir ce qui ne cesse de miner le contrat social : la frustration d'un côté, la violence de l'autre. ■

TRUMP ET L'IRAN : LES MENACES ET LES INTERROGATIONS

ÉDITORIAL M

L'ombre de la guerre pèse de nouveau sur le Moyen-Orient et, une nouvelle fois, les Etats-Unis en sont la cause. Donald Trump, qui avait fait irruption en politique il y a plus de dix ans, en partie en dénonçant l'aventurisme guerrier des administrations précédentes dans cette région, menace ouvertement l'Iran de frappes d'une ampleur bien supérieure à celle de la guerre de juin 2025, déclenchée par Israël et à laquelle Washington s'était joint. Le précédent vénézuélien a montré que la concentration actuelle de forces militaires américaines à la périphérie du Golfe, même sans moyens terrestres, doit être prise au sérieux.

Elle vise un régime définitivement discrédité par son choix de noyer dans le sang, en janvier, la vague de colère qui a saisi les Iraniens face à l'effondrement de leur écono-

mie. Cette situation doit tout à l'aveuglement du Guide de la révolution, Ali Khamenei, qui a usé et abusé de la capacité de nuisance régionale de son régime avec des résultats catastrophiques.

L'« axe de la résistance » patiemment mis sur pied par Téhéran a été laminé en deux ans par l'armée israélienne, précipitant la chute du régime de Bachar Al-Assad en Syrie. Etouffé par les sanctions, l'Iran n'a jamais été aussi affaibli intérieurement et isolé diplomatiquement. La quête par le régime d'une arme nucléaire perçue comme une garantie contre des interventions extérieures est en passe d'en précipiter une seconde en moins d'un an.

Les menaces américaines soulèvent cependant de graves questions. Donald Trump évoque une guerre dont les objectifs restent pour l'instant indéfinis. S'agit-il pour le président des Etats-Unis de renforcer sa position en vue de nouvelles négociations, de détruire un programme nucléaire dont il assurait pourtant en juin qu'il avait été anéanti ? La cible est-elle le programme balistique développé par Téhéran, qui constitue une menace réelle pour l'ensemble des voisins de la République islamique ?

Envisage-t-il un changement de régime à Téhéran, un résultat qui pourrait difficilement être obtenu par des bombardements, aussi massifs soient-ils ? Ses atermoiements lors du soulèvement des dernières

semaines, dont la promesse d'une aide qui n'est jamais venue, ont montré qu'il pouvait se montrer indifférent au sort de la population iranienne. Donald Trump affectionne le coup d'éclat, la campagne brève suivie d'un communiqué de victoire. Rien ne dit que le cas iranien puisse s'y prêter.

Ses menaces alimentent par ailleurs d'autres interrogations. Sur le fonctionnement des institutions des Etats-Unis tout d'abord. Le président envisage en effet une opération militaire d'une importance considérable, compte tenu de la taille de l'Iran et des conséquences géopolitiques d'une telle décision, sans le moindre vote du Congrès, qui dispose seul du pouvoir de déclarer la guerre. L'invasion désastreuse de l'Irak, en 2003, avait au moins été précédée par un vote du Congrès, après débat, en faveur d'une intervention militaire.

De même, une telle attaque dépourvue d'un blanc-seing des Nations unies serait évidemment illégale du point de vue du droit international, aucune légitime défense ne pouvant être avancée par Washington pour la justifier. La détestation légitime que suscite le régime iranien ne doit pas masquer une évidence. A l'heure du grand dérèglement international, ceux qui considèrent que la fin justifie les moyens ne pourront que se taire lorsque la force dépourvue du moindre garde-fou s'exercera à leurs dépens. ■

FÊTE

L'HEURE DU MONDE

5

EN DIRECT

ANS

EN PUBLIC

À CETTE OCCASION, PARTICIPEZ À UN ENREGISTREMENT EN PUBLIC.

Lundi 30 mars de 20 h 30 à 22 h, dans l'auditorium du *Monde*.

ateliers.lemonde.fr



L'observatoire Vera-C.-Rubin et son dôme ouvert, le 21 avril 2025. L'amas ouvert M41 est visible au-dessus du télescope. RUBIN OBS/NOIRLAB/SLAC/NSF/DOE/AURA/P. HORALEK (INSTITUTE OF PHYSICS IN OPAVA)

L'observatoire Vera-C.-Rubin, au firmament de l'astronomie

Imaginé il y a trente ans par un astronome américain, ce télescope installé au Chili s'apprête à entamer dix ans d'observation détaillée du ciel austral, qui devraient bouleverser la discipline

GARY DAGORN
CERRO PACHON (CHILI) - envoyé spécial

Niché à 2 647 mètres d'altitude dans les montagnes chiliennes, l'observatoire Vera-C.-Rubin s'aperçoit de loin, de la route poussiéreuse qui chemine de façon sinieuse jusqu'au sommet du Cerro Pachon, à 350 kilomètres au nord de Santiago. La lumière éclatante du soleil de janvier se reflète sur la grande structure métallique du dôme, qui s'élève à 40 mètres au-dessus du sol. Le bâtiment ressemble plus au repère du méchant d'un James Bond qu'à un observatoire astronomique de pointe. Et pourtant, à l'intérieur de la coupole, le lieu abrite un télescope unique au monde, qui s'apprête à faire entrer l'astronomie dans une nouvelle ère.

Pendant dix ans, le Vera-C.-Rubin – du nom de l'astronome américaine à qui l'on doit la découverte de l'existence de la matière noire – devra s'acquitter d'une mission inédite : photographier l'intégralité du ciel austral tous les trois jours. Son entrée en service est prévue d'ici à juin. La pratique du relevé astronomique n'est pas nouvelle, d'autres programmes, comme le Pan-Starrs, à Hawaï, ou le Sloan Digital Sky Survey, au Nouveau-Mexique, ont consacré de nombreuses années d'observation à cataloguer les objets célestes.

Mais le détail et la profondeur de la carte du ciel que les scientifiques doivent obtenir en une décennie avec l'observatoire Vera-C.-Rubin dépassent de très loin tout ce qui a été entrepris auparavant.

Un projet gigantesque, né dans l'esprit d'un physicien américain il y a près de trente ans. Tout commence vers 1973 aux laboratoires Bell du géant des télécoms AT&T,

où nombre de technologies historiques ont été inventées. A l'époque, le physicien Anthony Tyson est l'un des premiers à vouloir appliquer le potentiel des CCD (*charge-coupled device*, « dispositif à transfert de charges ») à l'astronomie. La sensibilité hors norme à la lumière de ces capteurs pourrait révolutionner la discipline, pense-t-il. « Il était très clair que c'était l'avenir, donc j'ai commencé à acquérir des CCD de plus en plus grands », raconte-t-il.

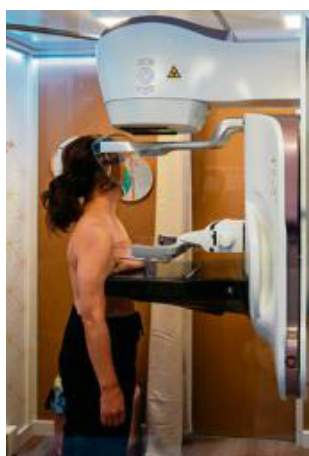
Lui et son postdoctorant Gary Bernstein construisent, à la fin des années 1980, la caméra Big Throughput, qu'ils font installer sur le télescope Victor-M.-Blanco, au Chili, pour étudier la matière noire et mesurer l'expansion de l'Univers. Lors d'une visite, en 1996, au sommet du Cerro Tololo, où le télescope est installé, le chercheur a une intuition.

➔ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

Des vaccins à ARN sur-mesure à l'assaut de cancers du sein

Testée chez 14 femmes avec des tumeurs du sein dites « triple négatif », à un stade précoce, cette stratégie, avec cinq ans de recul, a obtenu de bons résultats

PAGE 3



Les smartphones ne sont pas bienvenus à table

Manger avec son téléphone à proximité entraîne une hausse de la quantité d'aliments consommés, prévient la neuropsychologue Sylvie Chokron dans sa Carte blanche

PAGE 7



Entretien Pour Helga Nowotny, une Union européenne des capitaux s'impose

La sociologue autrichienne regrette que l'Europe soit dépendante des Etats-Unis en matière de sciences

PAGE 8

Au chevet des châtaigniers, dévastés par les maladies

BOTANIQUE - Une étude montre comment accélérer la restauration des grandes forêts de cette essence ravagée par le chancre et l'encre

C'est un arbre iconique. Il porte, gravée sur son grand fût, la mémoire vivante d'une histoire collective. Mais l'« arbre à pain » de nos ancêtres est un colosse aux pieds d'argile. Depuis plus de cent ans, il est assailli de toutes parts. En Europe comme aux Etats-Unis, son écorce est tuméfiée, ses racines dévorées, ses rameaux défeuillés. Ses agresseurs ? Des êtres minuscules venus d'Asie, introduits au tournant du XX^e siècle. Ils exposent le châtaignier d'Europe (*Castanea sativa*) et son cousin d'Amérique (*Castanea dentata*) à deux maladies ravageuses, l'encre et le chancre. Aux Etats-Unis, la seconde a quasiment décimé le géant séculaire, qui bâtissait jadis le paysage des grandes forêts de l'Est.

« En Europe comme aux Etats-Unis, les châtaigniers n'ont pas coévolué avec ces agents pathogènes. Ils n'ont donc pas pu forger d'armes de défense, au contraire du châtaignier asiatique », explique Pascal Frey, pathologiste forestier à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae) et à l'université de Lorraine. Mais la lutte s'organise pour sauvegarder ces forces minées de la nature. En témoigne un article paru, le 12 février, dans la revue *Science* – nous y reviendrons.

La première maladie, c'est l'encre du châtaignier. Elle est causée par des micro-organismes qui ressemblent à des champignons (des *Phytophthora*). Présents dans le sol, ces oomycètes infectent les fines racines de l'arbre, envahissent peu à peu le système racinaire et remontent dans le tronc. « A partir d'un certain seuil, tout le fonctionnement hydrique de l'arbre est perturbé, les feuilles jaunissent et tombent, le châtaignier dépérit et meurt », souligne Cécile Robin, pathologiste forestière à l'Inrae Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux. Dans les années 1950, des porte-greffes résistants (des hybrides entre châtaigniers européens et asiatiques) ont été sélectionnés, réduisant l'impact de la maladie dans les vergers. Mais, depuis les années 2000, l'encre est en recrudescence dans les forêts d'Europe « du fait du changement climatique », signale Pascal Frey.

«Rétrocroisements»

La seconde maladie, c'est le chancre. Elle est due au champignon *Cryphonectria parasitica*, qui pénètre dans l'écorce à la faveur de fissures ou de blessures, puis se développe dans les tissus vivants corticaux des branches ou du tronc. La zone infectée se couvre de plaques orangées, puis se boursoufle : l'arbre tente de cicatriser, en vain. Le transport de la sève est bloqué ; l'arbre dépérit au-dessus de la partie touchée.

L'espèce européenne n'est pas épargnée. Mais elle bénéficie, dans son malheur, d'un précieux allié : un virus (*Cryphonectria hypovirus*) qui s'attaque au champignon responsable du chancre. « En forêt, ce virus atténue la sévérité de la maladie, poursuit Cécile Robin. Mais les jeunes plants des vergers sont parfois très affectés, notamment dans le nord de la France. » Un outil de lutte biologique a été conçu à la fin des années 1980 : ce sont des souches du champignon infectées par ce virus, produites et commercialisées par l'Inrae et la société MycAgro Lab.



Des chercheurs de l'Inrae récoltent un échantillon d'une racine de châtaignier dans la forêt de Montmorency (Val-d'Oise), le 6 juillet 2021. GARDEL BERTRAND/HEMIS.FR VIA AFP

Et aux Etats-Unis ? Entre 1904 et 1940, le chancre a rayé de la carte 3,5 milliards d'arbres de cette essence de la famille des fagacées. « On a bien tenté d'y introduire le virus protecteur. Un échec, car l'épidémie était trop avancée », observe Benoit Marçais, écologue à l'Inrae et à l'université de Lorraine. Autre stratégie : dans les années 1940, les biologistes ont commencé à croiser le châtaignier américain avec son cousin chinois (*Castanea mollissima*) pour offrir au premier les gènes de résistance du second. Problème, cette espèce chinoise n'est adaptée ni aux sols ni au climat du nord-est des Etats-Unis. Par ailleurs, elle est nettement plus petite que l'espèce américaine.

Les améliorateurs ont donc réalisé une série de « rétrocroisements » entre les hybrides et le châtaignier d'Amérique. L'objectif : purger peu à peu les arbres du fonds génétique asiatique, tout en conservant les gènes de résistance à la maladie. Telle est, depuis 1983, la voie suivie par l'American Chestnut Foundation, une organisation à but non lucratif qui développe un ambitieux programme de restauration des forêts disparues.

« C'est un programme de très longue haleine, note Pascal Frey. Avant de pouvoir faire chaque croisement, il faut attendre la maturité sexuelle de l'arbre, soit presque dix ans. » Et attendre plusieurs années encore, avant de pouvoir évaluer la résistance de chaque arbre, une fois l'agent pathogène inoculé.

L'article de *Science* révèle comment accélérer le processus. Les chercheurs ont séquencé le génome de milliers de châtaigniers, ayant fait l'objet de décennies de sélection et de tests de résistance en plein champ. Ils ont comparé leurs profils génétiques aux résultats de ces tests. Verdict : ce séquençage permet de repérer très tôt, à grande échelle, les jeunes arbres qui ont le plus de chances de survivre au chancre – bien avant leur maturité.

«Conserver une diversité génétique»

Grâce à cette stratégie, la prochaine génération d'arbres pourrait avoir une résistance aux maladies « deux fois supérieure à celle de notre population actuelle, avec en moyenne 75 % d'ascendance du châtaignier d'Amérique », estime Jared Westbrook, directeur scientifique de l'American Chestnut Foundation et premier auteur de l'étude, dans un communiqué.

Autre découverte : la résistance des châtaigniers asiatiques est contrôlée par de nombreux gènes, répartis dans tout le génome. Certains vont renforcer les parois des cellules végétales ; d'autres déclencher la fabrication de molécules de défense comme le lupéol (un stérol triterpénique), qui inhibe la croissance du champignon.

Les auteurs plaident en faveur de deux stratégies : une sélection par croisements, mais aussi une approche d'édition génomique « visant

à améliorer (...) la production de lupéol ». Rien, pourtant, ne soutient la seconde approche. Depuis 2013, un châtaignier transgénique, « Darling 58 », est développé dans une université de l'Etat de New York. Les chercheurs ont introduit dans son génome un gène du blé qui code une enzyme, l'oxalate oxydase : celle-ci dégrade une toxine du champignon pathogène. De quoi freiner son attaque ? Pas vraiment. Car, en réalité, la résistance au chancre se révèle très instable chez les descendants de ce châtaignier transgénique. Qui poussent mal, qui plus est.

Surtout, cette approche mène à une impasse. Un arbre transgénique génère en effet des clones. Or, « replanter des clones est un non-sens en forêt, insiste Benoit Marçais. Il faut au contraire des populations d'une grande diversité génétique ».

« La force de la sélection par croisements hybrides, c'est de conserver une diversité génétique », renchérit Marc-André Selosse, professeur au Muséum national d'histoire naturelle, à Paris. Une fois les arbres sélectionnés pour leur résistance à des maladies, mais aussi pour leur croissance, leur fertilité..., ils pourront être replantés pour une reforestation. « Leur fonds génétique varié augmentera leurs chances de survie, face à des aléas climatiques ou à des attaques de nouveaux pathogènes », conclut-il. De quoi donner la pêche, même pour des châtaignes. ■

FLORENCE ROSIER

Chez les capteurs quantiques aussi, le collectif compte

PHYSIQUE - Deux équipes ont mis au point un réseau permettant de franchir une limite dans la précision des mesures

Quand il s'agit de paramètres physiques, la précision est souvent le nerf de la guerre. La mesure du temps, par exemple, est loin d'être aisée. Une seconde à Paris doit avoir la même durée qu'une seconde à New York et à Tokyo, sous peine de perturber les télécommunications, les transports ou les transactions boursières. Quand les physiciens ont développé l'horloge atomique au cours du XX^e siècle, la synchronisation du temps s'en est trouvée améliorée, révélant au passage l'apport des propriétés quantiques en la matière.

Mesure du temps, détection des séismes, applications militaires... Les domaines ayant recours aux capteurs quantiques, qui exploitent ces propriétés, sont aujourd'hui nombreux. Mais le

monde de l'infiniment petit a aussi ses limites.

L'une d'entre elles est la limite quantique standard. « Dans les horloges atomiques, on essaie de pousser au maximum la précision de la mesure du temps, mais on est confrontés aux fluctuations quantiques des atomes qui constituent l'horloge, ce qui limite la détection », explique Sylvain Nascimbène, professeur à l'Ecole normale supérieure à Paris et chercheur au laboratoire Kastler-Brossel. Cette limite est inhérente à tout système quantique, la dépasser constitue un défi de taille.

Une étude parue dans *Science* le 22 janvier franchit un pas important dans cette direction. « Dans un précédent travail théorique, nous avons proposé d'utiliser un agencement en réseau de capteurs quantiques pour augmenter la

précision des mesures. Il restait à le démontrer expérimentalement », détaille Alice Sinatra, professeur à Sorbonne Université, chercheuse au laboratoire Kastler-Brossel et coordinatrice d'une des deux équipes signataires de l'article.

Tour de force

En utilisant une nouvelle configuration de capteurs, les physiciens ont montré qu'il était à la fois possible de dépasser la limite quantique standard et d'effectuer plusieurs mesures en même temps. « La portée de ces travaux réside dans leur mise en place expérimentale et dans les performances tout à fait remarquables obtenues par ces capteurs », précise Baptiste Allard, maître de conférences à l'université de Toulouse et chercheur au laboratoire Collisions, agrégats, réactivité.

Pour réaliser ce tour de force, les auteurs de l'étude se sont appuyés sur l'intrication des atomes qui constituent leurs capteurs. Cette propriété permet à plusieurs particules de partager leur état quantique de manière cohérente et de maintenir ce lien à distance. C'est la démonstration de ce phénomène prédit par la théorie qui a valu le prix Nobel de physique à Alain Aspect en 2022.

Ici, la première étape a consisté à créer un condensat de 1450 atomes de Rubidium intriqués et piégés sur une puce atomique. Ces atomes ont ensuite été répartis en trois groupes par l'application d'un champ magnétique. A l'issue de cette manipulation, les chercheurs se sont retrouvés avec un réseau de plusieurs capteurs dont les atomes étaient encore intriqués d'un capteur à l'autre.

En mesurant le champ magnétique local, ils ont pu obtenir des mesures avec une précision au-delà de la limite quantique standard, un résultat permis par l'intrication. Ils ont aussi réussi à maintenir cette précision sur chaque capteur grâce à l'agencement en réseau. « Sans corrélation des atomes, on est limité par les fluctuations quantiques. Grâce à l'intrication, on peut dépasser cette limite. Ce que montre cette étude, c'est qu'avec un réseau de capteurs intriqués on va encore au-delà », résume Baptiste Allard.

Enfin, les chercheurs ont montré que leurs capteurs étaient capables d'effectuer des mesures à plusieurs endroits de l'espace en même temps. Séparées de quelques micromètres, les trois têtes du réseau ont pu évaluer simultanément le champ magnétique,

toujours avec la même précision. Pour Baptiste Allard, « le fait que ces capteurs soient non indépendants, par l'intrication de leurs atomes, les rend collectivement plus efficaces qu'individuellement ».

« Avec ce genre de réseaux de capteurs, on pourrait par exemple avoir accès à une image très précise des caractéristiques d'un champ magnétique », observe Sylvain Nascimbène. Alice Sinatra va plus loin et envisage « l'utilisation de ces capteurs pour former des réseaux d'horloges atomiques intriqués ». La précision gagnée permettrait ainsi d'en savoir plus sur l'influence de la gravitation dans le devenir de ces horloges et de détecter des ondes gravitationnelles. De quoi repousser encore un peu plus les limites des mesures physiques. ■

RÉMI DUCASSE

TÉLESCOPE

ZOOLOGIE

A Madagascar, une nouvelle espèce de lézard sans pattes, le zig zag

Une équipe internationale conduite par le Muséum national d'histoire naturelle de Paris a découvert dans les étendues de sable blanc du sud-ouest de Madagascar une nouvelle espèce de lézard fouisseur, baptisée « zig zag ». L'espèce apparaît si singulière qu'elle a justifié la création d'un nouveau genre (Zig). D'après les analyses moléculaires, la lignée du zig zag aurait divergé il y a 36 millions d'années. Elle se serait peu à peu adaptée au milieu sableux, jusqu'à perdre tout à la fois les yeux et les pattes. Son nom fait référence aux traces laissées par l'animal sur le sol lorsqu'il remonte, la nuit, à la surface chasser les termites.

» Miralles et al., « *Megatixa* », 23 février

MÉDECINE

Comment la haute altitude protège du diabète

Les personnes vivant en altitude, où l'oxygène est rare, présentent moins de risques de développer un diabète. Une équipe des Gladstone Institutes, à San Francisco, vient d'en découvrir la raison. Après un repas, ont-ils montré, des souris exposées à un air pauvre en oxygène éliminent quasi instantanément le sucre de leur sang – un bienfait métabolique qui persiste des semaines, voire des mois après le retour d'un niveau d'oxygène normal. Ces souris produisent alors davantage de globules rouges ; et ces cellules agissent comme des « éponges à glucose ». En absorbant trois fois plus de glucose, elles peuvent produire une molécule (la 2,3-DPG) qui contribue à libérer l'oxygène vers les tissus. Les chercheurs ont évalué l'impact d'un médicament, l'HypoxyStat, qui limite la quantité d'oxygène acheminée vers les tissus (en augmentant sa fixation par l'hémoglobine). Chez des souris diabétiques, ce médicament a normalisé la glycémie.

» Marti-Mateos Y. et al., « *Cell Metabolism* », 19 février

SPATIAL

Une pollution au lithium émanant d'une fusée Falcon 9 de SpaceX

Le 20 février 2025, un capteur lidar situé près de Rostock, en Allemagne, a détecté une augmentation de dix fois la concentration en atomes de lithium à environ 96 kilomètres d'altitude. En utilisant les données des vents et un modèle atmosphérique, des chercheurs ont pu lier cette pollution à la rentrée non contrôlée de l'étage supérieur d'une fusée Falcon 9 de SpaceX ayant eu lieu la veille au-dessus de l'Irlande. Les auteurs montrent qu'il est très peu probable que cette concentration soudaine en lithium soit due à un phénomène naturel. Les effets précis du lithium et d'autres matériaux fréquemment employés par le secteur spatial sur les couches supérieures de l'atmosphère ne sont pas encore très bien connus, mais inquiètent les scientifiques.

» Wing et al., « *Communications Earth & Environment* », 19 février

Un espoir contre un cancer du sein agressif

MÉDECINE - Un vaccin thérapeutique personnalisé à base d'ARN a livré des résultats prometteurs chez 14 femmes atteintes d'une tumeur dite « triple négatif » à un stade précoce

C'est une nouvelle promesse qui se dessine dans le traitement du cancer du sein triple négatif, le plus difficile à traiter : elle se fonde sur des vaccins thérapeutiques à base d'ARN. Chaque année, en France, environ 9 000 nouvelles femmes sont atteintes de cette tumeur, qui représente 10 % à 15 % de l'ensemble des cancers du sein. Quatre sur dix ont moins de 40 ans lors du diagnostic. Le taux de récurrence est important, mais, quand la maladie est diagnostiquée et traitée à un stade encore localisé (dans le sein), la survie à cinq ans est supérieure à 80 %.

Ce cancer est dit « triple négatif », car les cellules tumorales n'expriment pas (ou peu) les trois types de récepteur recherchés dans les tumeurs du sein : les récepteurs aux œstrogènes, à la progestérone et HER2. « *L'absence de ces récepteurs rend ce cancer non éligible aux traitements qui les ciblent, telles que les hormonothérapies* », note le Collectif Triplett roses.

La nouvelle stratégie thérapeutique, publiée dans la revue *Nature*, le 18 février, fait appel à des vaccins personnalisés à base d'ARN messager, développés par la société BioNTech, qui avait mis sur le marché le premier vaccin contre le Covid-19, avec Pfizer. Mais, ici, l'enjeu est de limiter les rechutes de cancer, en entraînant le système immunitaire à identifier et à attaquer spécifiquement les cellules cancéreuses. Une stratégie qui a déjà livré des résultats prometteurs contre le cancer du pancréas ou le cancer colorectal, notamment.

Ingénieuses préparations

L'équipe d'Ugur Sahin et d'Özlem Türeci, cofondateurs de BioNTech, a recruté 14 patientes atteintes d'un cancer du sein triple négatif à un stade précoce. À l'aide des récentes méthodes de séquençage de l'ADN, couplées à l'intelligence artificielle, les chercheurs ont identifié, pour chacune, 10 à 20 « néoantigènes tumoraux », des fragments de protéines mutées (ou surabondantes) portées par les cellules cancéreuses. Certaines étaient connues pour favoriser divers cancers, comme la protéine p53 ou le récepteur de l'IGF-1.

Ce vaccin cible donc de multiples antigènes spécifiques de la



Dans une unité mobile de dépistage du cancer du sein, à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 10 octobre 2022. MARIE-PIERRE DIETERLE

tumeur du patient, « *augmentant ainsi la probabilité d'induire des réponses antitumorales et d'établir une mémoire immunologique durable* », dit au Monde BioNTech.

Ensuite, l'équipe de la société a construit d'ingénieuses préparations vaccinales sur mesure. Soit une molécule d'ARN (à deux brins) renfermant, mises bout à bout, les séquences d'ARN messager correspondant aux néoantigènes tumoraux de chaque patiente. Ces séquences ont été flanquées de fragments d'ARN qui permettent aux néoantigènes tumoraux d'être correctement présentés au système immunitaire, puis reconnus par les cellules ayant pour rôle de les éliminer. Ensuite, ces préparations ont été encapsulées dans des nanoparticules de lipides, pour être transportées jusqu'aux cellules chargées de présenter les antigènes au système immunitaire (les cellules dendritiques).

Les 14 patientes ont d'abord bénéficié d'une chirurgie, couplée à une chimiothérapie avant ou après l'intervention – et à une radiothérapie, pour 13 d'entre elles. Puis elles ont reçu huit

injections intraveineuses du vaccin personnalisé.

Résultat, toutes ont développé des réponses immunitaires induites ou amplifiées par ce vaccin. Deux types de lymphocytes T ont été ainsi activés : des « CD4 » producteurs d'interféron, une puissante molécule antivirale ; et, surtout, des « CD8 » dotés d'une activité cytotoxique. Plus précisément, le vaccin a activé deux sous-populations de lymphocytes CD8, l'une à effet immédiat, l'autre dotée d'une mémoire immunitaire durable. Ces réponses immunitaires ont été détectables entre un an à cinq ans après la vaccination.

Quatre décés

Avec un recul de cinq ans, 10 des 14 patientes sont restées sans rechute. Quatre sont mortes durant l'essai, dont trois en raison d'une rechute du cancer.

« *Ce type de vaccin va être développé très rapidement dans différents types de cancer localisés à haut risque de récurrence* », explique Delphine Loirat, oncologue médicale à l'Institut Curie, à Paris. « *C'est une étude intéressante qui*

démontre la faisabilité et, a priori, la bonne tolérance de cette stratégie, renchérit Barbara Pistilli, oncologue médicale à l'Institut Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne). *Mais on ne peut en tirer aucune conclusion quant à son efficacité clinique, notamment en raison du nombre très limité de patientes.* » Presque la moitié, ici, avaient un cancer localisé de petite taille, pour lequel le pronostic reste bon, avec une survie sans récurrence de 92 % à cinq ans.

Par ailleurs, « *aucune patiente, dans cet essai, n'a reçu le traitement optimal aujourd'hui recommandé*, observe la docteure Loirat. *En particulier, elles n'ont pas été traitées par le pembrolizumab.* » Cette immunothérapie (un anti-PD-1) agit en réarmant les défenses immunitaires contre les tumeurs. Dès 2020, son intérêt a été prouvé dans ce type de cancer localisé, puis confirmé en 2024. Au bout de cinq ans, la survie globale était de 81,7 % dans le groupe sous traitement standard, versus 86,6 % dans le groupe ayant reçu l'immunothérapie en sus. ■

FLORENCE ROSIER

L'effet boubba-kiki, ou l'association entre des formes et des sons

NEUROSCIENCES - Comme les humains, des poussins nouveau-nés rapportent des pseudomots à des formes arrondies ou pointues

Si vous vous demandez parfois à quel point certains de vos comportements relèvent de l'inné, ou si vous vous interrogez sur le rapport entre les choses et les mots qui les désignent, l'effet boubba-kiki devrait vous intriguer. Ainsi nommé en 2001 par les chercheurs Vilayanur Ramachandran et Edward Hubbard (université de Californie à San Diego), il renvoie à la propension des humains à associer spontanément des non-mots à des formes : ainsi, « boubba » et « kiki » renvoient respectivement à une forme arrondie et à une forme pointue. Ce phénomène avait été mis en évidence dès 1929 par le psychologue allemand Wolfgang Köhler, qui, lui, avait testé ces associations avec « baluma » et « takete » – voyez quelles formes ils évoquent dans votre esprit.

Cet effet, très robuste, a été observé dans différentes populations,

indépendamment de la culture et de la langue, du genre, de l'âge ou même des capacités visuelles (il a été mis en évidence chez des personnes aveugles). Mais il opère aussi chez des poussins tout juste éclos. C'est ce que viennent de démontrer Maria Loconsole (université de Padoue) et ses collègues, qui décrivent leurs observations dans *Science* du 19 février.

Placés dans une enceinte individuelle, ces poussins ont été soumis à deux expériences distinctes, qui aboutissent au même résultat : quand deux formes étaient projetées simultanément face à eux, tandis qu'un haut-parleur répétait en boucle « boubba » ou « kiki », les gallinacés se rapprochaient de la forme arrondie dans le premier cas et de la forme hérissée de pointes dans le second.

Pour Maria Loconsole et ses collègues, il s'agit d'une nouvelle manifestation de « *correspondances*

croisées non apprises » entre différentes modalités perceptuelles. Les chimpanzés et les tortues, rappellent-ils, associent des sons aigus à des stimuli clairs, et des sons graves à des objets sombres.

Superpouvoir

« *Une rose embaumerait tout autant, sous un tout autre nom* », écrivait Shakespeare dans *Roméo et Juliette*. Y a-t-il dans l'effet boubba-kiki de quoi renouveler les interrogations sur l'arbitraire dans la correspondance entre les mots et les choses ? Se pourrait-il que ce type d'association innée entre certaines formes et certains sons ait contribué à la naissance d'un corpus de mots originels pour désigner des objets du quotidien de nos lointains ancêtres ?

Pour les linguistes Marcus Perlman et Bodo Winter (université de Birmingham), cet effet « *pourrait avoir eu un rôle dans l'établis-*

sement des premiers symboles vocaux, en raison de son caractère inné et universel chez les humains ». Mais les deux chercheurs, qui signent dans le même numéro de *Science* un article de mise en perspective du phénomène, notent que les associations innées de type boubba-kiki « *ne représentent qu'une petite fraction de la capacité humaine à l'iconicité – la faculté d'exploiter des ressemblances entre forme et sens pour communiquer* ». Eux-mêmes ont mis en évidence des effets encore plus forts que boubba-kiki, par exemple entre une consonne liquide roulée – [r] – et une ligne au tracé tremblé, et entre une consonne liquide latérale – [l] – et une ligne plus régulière ; une constante observée dans 28 langues différentes.

Voyons ce qui se passe dans le cerveau soumis à l'effet boubba-kiki. En 2018, l'équipe du neurologue Laurent Cohen (Institut du

cerveau, Paris), spécialiste du langage, avait fait appel à l'imagerie fonctionnelle pour le savoir. Il était notamment apparu que, au-delà des zones sensorielles du cerveau, le cortex préfrontal, impliqué dans le traitement d'information de plus haut niveau, était suractivé en cas d'incongruence – quand des pseudomots de type « boubba » étaient associés à une forme hérissée, ou quand ceux de type « kiki » l'étaient à une forme arrondie. « *Comme s'il s'agissait d'une situation où des informations ne pouvaient se fondre ensemble pour représenter un objet unique* », dit Laurent Cohen. Les associations boubba/rond et kiki/pointu nous sont naturelles, pas l'inverse.

In fine, si le poussin est lui aussi sensible à cet effet, c'est peut-être parce que celui-ci puise dans des correspondances physiques. « *Un objet pointu est probablement dur et émettra des sons différents d'un*

objet arrondi, qui, si on le frappe, produit des sons plus sourds, avance Laurent Cohen. *Ce genre d'a priori peut être utile pour percevoir l'environnement extérieur.* »

« *Nous considérons ces correspondances entre modalités de perception croisées comme des guides pour les animaux dans une situation d'incertitude* », utiles pour anticiper l'arrivée d'une proie par exemple, confirme Maria Loconsole dans un podcast de *Science*.

L'évolution, une nouvelle fois, nous aurait bricolé en douce un superpouvoir. Il aurait infusé à la marge dans nos capacités langagières – un phénomène appelé exaptation, lorsqu'une fonction nouvelle s'ajoute à une fonction d'origine. Comment ce type de savoir inné est-il encodé dans le cerveau du poussin, qui ne parle pas, comme dans le nôtre, si bavard ? Cette histoire reste à déchiffrer. ■

HERVÉ MORIN

Le Vera-C.-Rubin paré pour un scan inédit du ciel

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« Vers 3 heures du matin, j'ai regardé autour de moi et j'ai dit : "Vous savez, les gars, on peut faire beaucoup mieux que ça" », se remémore-t-il aujourd'hui. M. Tyson pressent qu'avec les progrès rapides des processeurs, toujours plus puissants, ils pourraient construire un télescope avec un champ de vue nettement plus grand pour cartographier le ciel. Deux ans plus tard, le chercheur soumet son idée à l'enquête décennale de l'astronomie américaine, menée par l'Académie américaine des sciences. Le projet, appelé « Large Synoptic Survey Telescope » (LSST), séduit la communauté scientifique, qui la classe troisième des « grandes initiatives » à financer.

Mais ce programme coûteux et difficile à concrétiser peine à convaincre les agences fédérales. La situation va se débloquer en 2007, lorsque deux dirigeants de Microsoft, Bill Gates et Charles Simonyi, s'y intéressent et financent la construction du miroir principal. « Ces 30 millions de dollars de Simonyi et Gates ont été décisifs, car ils nous ont permis d'être pris au sérieux par les agences », explique Tony Tyson.

1 000 images par nuit

En 2010, l'enquête décennale lui donne enfin la priorité. La Fondation nationale pour la science s'associe alors au département de l'énergie pour cofinancer le projet. La première pierre est posée le 14 avril 2015, au sommet du Cerro Pachon. La partie basse du bâtiment est construite en moins de deux ans. Après quoi, les choses sérieuses commencent. Le dôme, entièrement mobile, est achevé en 2021, ce qui permet de commencer l'assemblage du télescope, nommé Simonyi en l'honneur du financeur. En mai 2024, c'est au tour de la caméra numérique d'arriver sur le site, après huit ans de construction par les ingénieurs du Laboratoire national de l'accélérateur (SLAC), en Californie. Testée et vérifiée minutieusement, la caméra est finalement installée en mars 2025.

Moins d'un mois plus tard, les toutes premières images sont enfin enregistrées. Réunis dans la salle de contrôle du télescope, les ingénieurs, astronomes et responsables du projet les découvrent avec soulagement. « Nous avions peur qu'une partie des capteurs CCD ne fonctionne pas très bien », relate M. Tyson. Ce fut un moment très émouvant pour nous tous. »

Depuis l'automne 2025, les équipes de Rubin se rodent sur les systèmes complexes du télescope. Dans la salle de contrôle de l'observatoire, un binôme d'ingénieurs de recherche accompagne jour et nuit la montée en performance du télescope. « L'un des principaux objectifs que l'on essaie d'atteindre ces derniers mois est une résolution d'image de moins d'une seconde d'arc »,

explique Kate Napier, postdoctorante au SLAC. « Début janvier, on a atteint 0,8 constamment pendant deux nuits d'affilée, ce qui est bon signe », complète sa collègue Paulina Venegas.

Les indicateurs sont nombreux à surveiller : réglages de la caméra, harmonisation thermique des parties du télescope et paramètres de sa monture. « La qualité d'image et les performances des observations se sont améliorées, mais nous ne sommes pas prêts, il nous reste encore un peu de chemin à parcourir », admet Bob Blum, le directeur des opérations, selon qui le relevé pourrait débuter avant le mois de juin.

Pour atteindre ses objectifs scientifiques, le Vera-Rubin devra photographier l'intégralité du ciel de l'hémisphère Sud environ 800 fois sur dix ans, à raison d'environ 1 000 images par nuit en moyenne. Une tâche colossale, dont le pilotage est assuré par le *scheduler*, un programme qui doit garantir la qualité des observations en évitant les obstacles. Il prévoit ainsi d'éviter les clichés trop proches de la Lune, dont la lumière peut gêner le télescope, et de prioriser les zones claires du ciel.

Entre deux photographies (avec trente secondes de pose), le télescope n'aura que cinq secondes pour se réorienter vers sa prochaine cible. Pour assurer une telle vitesse, il fallait un instrument compact, mais tout de même capable de collecter énormément de lumière. Tony Tyson a pour cela fait appel à l'équipe de Roger Angel, au Richard Caris Mirror Lab (université d'Arizona), qui a conçu un audacieux système où les miroirs sont encastrés l'un dans l'autre au sein d'un seul bloc de 8,4 mètres de diamètre.

Mais, même avec une monture resserrée, réussir à déplacer les 350 tonnes du télescope aussi rapidement a posé des défis considérables aux ingénieurs. William O'Mullane, le directeur adjoint de la gestion des données de l'observatoire, qui connaît comme sa poche le bâtiment et nous sert de guide lors de notre visite, énumère les nombreuses difficultés qu'ont rencontrées les ingénieurs, notamment sur les systèmes électriques de l'observatoire. « Il faut 1 mégawatt pour déplacer le télescope aussi vite que nous le voulons », note-t-il, soit l'équivalent de la puissance moyenne de 1 000 maisons. Ce qui explique que les ingénieurs ont dû remplacer de nombreuses fois les panneaux des condensateurs situés sous la monture. « Ce genre de projet scientifique a tendance à être unique, ça signifie que personne ne l'a fait avant vous », observe M. O'Mullane.

Scanner l'ensemble du ciel austral tous les trois jours suppose aussi que le télescope puisse saisir de grands pans du ciel en une seule fois. Pour cela, les ingénieurs l'ont doté d'un champ de vue extraordinairement large de 9,6 degrés carrés. En une seule pose, le télescope peut ainsi collecter la lumière d'une surface comparable à 45 fois la taille de la pleine lune dans le ciel. C'est 3800 fois

Observatoire Vera-C.-Rubin

Le télescope

Le télescope Simonyi et sa coupole ont été construits au **sommet de la montagne**, là où l'assise est la meilleure, ce qui **réduit les vibrations** potentielles. Il domine ainsi le reste du bâti, offrant au télescope les meilleures conditions pour balayer le ciel.

La zone de polissage des miroirs

Grande salle à l'arrière de la coupole, cette zone possède une imposante **machine qui renouvellera le fin revêtement en argent des miroirs du télescope** (tous les 2 à 5 ans). Une salle blanche annexe permet aussi de stocker les filtres à l'abri de la poussière.

La zone de contrôle

C'est dans ces bureaux, prévus pour accueillir une vingtaine de personnes, que le **télescope est contrôlé tous les jours** par les ingénieurs et techniciens présents sur le site.

plus grand que le James-Webb et 17 fois plus grand que le télescope spatial Euclid, pourtant lui aussi conçu pour le relevé astronomique.

En son centre, la LSSTCam est le joyau technologique de l'observatoire. Pesant 3 tonnes et faisant littéralement la taille d'une petite voiture, cette caméra numérique, la plus imposante jamais fabriquée pour l'astronomie, est capable d'acquérir des images de 3,2 milliards de pixels, de quoi révéler les objets les moins lumineux du ciel austral.

« Time-lapse » sur dix ans

Une fois le relevé commencé, le Vera-Rubin deviendra une implacable machine à découvertes, en raison de son grand pouvoir de collecte d'images. A chaque changement qu'il détectera dans le ciel, qu'il s'agisse d'un objet qui bouge ou dont la

luminosité varie, l'observatoire diffusera une alerte contenant de nombreuses informations, ce qui permettra aux astronomes du monde entier d'observer certains phénomènes transitoires en réorientant rapidement leurs télescopes.

« Ce sera peut-être l'une des premières fois que l'on aura une information gratuite et immédiate pour l'ensemble de l'astronomie mondiale. On sera prévenu une minute après que quelque chose aura été observé, ce qui est quelque chose d'assez fou », s'enthousiasme Alexandre Boucaud, ingénieur de recherche CNRS au laboratoire AstroParticule & Cosmologie. Au total, le Vera-Rubin devrait produire pas moins de 10 millions d'alertes chaque nuit. « Mais toutes ne seront pas urgentes », nuance Eric Bellm, le responsable scientifique de la production des alertes de l'observatoire

LA FRANCE, UN CONTRIBUTEUR DE POIDS DE L'OBSERVATOIRE

Si le projet a été lancé aux Etats-Unis et financé en grande partie par le gouvernement fédéral américain, grâce à la Fondation nationale pour la science et le département de l'énergie, l'observatoire Vera-C.-Rubin, installé au Chili, implique aussi la communauté astronomique mondiale, et les scientifiques français ont joué un rôle déterminant. Au total, les contributions françaises s'élèveront à 107,5 millions, soit 10 % du budget total.

L'ambition première de Tony Tyson, le physicien américain à l'origine du programme, étant de mieux cartographier la matière noire, celui-ci est soutenu à ses prémices par les physiciens des particules, qui s'attellent à détecter cette fameuse matière « non lumineuse », comme l'appelait Vera Rubin, l'astronome qui l'a mise en évidence. Au SLAC (laboratoire national de l'accéléra-

teur), les physiciens américains travaillent alors régulièrement en partenariat avec leurs homologues français de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (IN2P3). Ceux-ci vont s'intéresser assez tôt au projet de Tyson, qui cherche des partenaires capables de le financer, faute d'avoir encore le soutien des agences fédérales américaines.

Dès 2007, les Français vont donc participer à la conception de l'observatoire, et plus spécifiquement de plusieurs éléments de sa caméra. Le plan focal, le cœur de l'appareil, a été en partie conçu dans l'Hexagone. « La France a acheté une partie des capteurs CCD », témoigne Pierre Antilogus, directeur de recherche au CNRS et coordinateur scientifique pour la France du plan focal de la caméra de Vera-C.-Rubin. La conception de celui-ci et de l'électronique de

bord est confiée au Laboratoire de physique nucléaire et de hautes énergies, à Paris, qui dispose d'une compétence mondiale reconnue sur l'utilisation des CCD. Ceux-ci seront d'ailleurs tous testés et « qualifiés » à Paris.

En parallèle, le laboratoire Astroparticule et cosmologie (APC) se voit confier le développement du système de changement de filtres, des pièces cruciales de la caméra qui permettent de mesurer les distances des galaxies observées. Mais les exigences techniques sont lourdes, puisque ce système doit prendre le moins de place possible et être capable de changer un filtre en moins de quatre-vingt-dix secondes, un délai nécessaire pour ne pas retarder les opérations, mais extrêmement court au regard des standards.

« Pour prendre un exemple, changer un filtre sur la Hyper Suprime-Cam à Hawaï prend trente minu-

tes », illustre Alexandre Boucaud, ingénieur de recherche à l'APC et responsable du logiciel de contrôle du système. « Il y a des trucs plus simples à faire que de déplacer un filtre de 35 kilos sur 4 mètres à 100 microns près », plaisante Pierre Antilogus.

« On change d'échelle »

En parallèle du matériel électronique (le hardware) pour l'observatoire, la France s'est engagée à stocker et à traiter les volumes considérables de données que générera le Vera-C.-Rubin pendant dix ans. « Les données partent du sommet immédiatement après la prise et sont stockées en Californie. Après environ trois jours d'embargo, elles sont copiées vers Lyon », détaille Fabio Hernandez, ingénieur de recherche CNRS et responsable du projet au centre de calcul de l'IN2P3, qui recevra quotidiennement 100 % des images prises au

Chili. « On va devoir gérer un milliard de fichiers par an. C'est un défi pour que les infrastructures supportent cette charge », poursuit-il.

Les images étant brutes, il faut les traiter avant de pouvoir les analyser scientifiquement. Là encore, la tâche est répartie entre plusieurs pays : 40 % seront faits en France (à Lyon) et 35 % en Californie. Le dernier quart sera envoyé au Royaume-Uni, qui stockera aussi les images qu'il a traitées. La charge de traitement la plus importante incombera donc à l'IN2P3, où l'on se prépare à un travail de longue haleine, qui pourrait être compliqué à gérer les dernières années. « On a un budget fixe de traitement de deux cents jours par an. Le défi sera de devoir traiter chaque année une année de plus de données avec le même budget », signale-t-il.

Enfin, les Français développent un des sept « brokers » mis au

point pour gérer le colossal flux d'alertes produit par le télescope chaque nuit. « On change complètement d'échelle, il faut des outils nouveaux pour les traiter », commente Johan Bregeon, chercheur au Laboratoire de physique subatomique et cosmologie de Grenoble et responsable scientifique du projet Vera-C.-Rubin en France.

Développé par le laboratoire Joliot-Curie depuis 2019, ce programme appelé « Fink » devrait permettre aux chercheurs de concevoir des filtres plus facilement que sur les autres « brokers », ce qui explique que sa communauté d'utilisateurs s'étende rapidement à l'international. Un atout pour les chercheurs, qui devront gérer chaque nuit dix millions de nouvelles alertes et trouver au milieu de cette botte de foin de quoi nourrir leurs recherches. ■

G. DN

Le télescope Simonyi

- 1 Le miroir primaire**
C'est le **premier miroir** qui **reçoit la lumière du ciel**. Particularité de ce télescope : le miroir primaire est monté autour du miroir tertiaire, afin d'avoir une monture compacte capable de se déplacer rapidement.
- 2 Le miroir secondaire**
Construit autour de la caméra, le miroir secondaire **reçoit la lumière du premier miroir** et la réfléchit vers le miroir tertiaire.
- 3 Le miroir tertiaire**
Dernier miroir, celui-ci est construit **à l'intérieur du miroir primaire**. Il réfléchit sa lumière vers la caméra du télescope.
- 4 La caméra**
Montée dans le foyer du télescope, l'imposante caméra **photographiera chaque morceau de ciel avec un temps de pose de 30 secondes**. L'image sera ensuite lue et assemblée en 2 secondes.

Comparaison des champs de vue des télescopes, en degré carré

Simonyi
Observatoire
Vera-C.-Rubin
(terrestre)

9,62
degrés carrés

0,56
Euclid
(spatial)

0,0025
James-Webb
(spatial)

0,002
Hubble
(spatial)

Trajet de la
lumière

La caméra numérique

- Poids : **3 tonnes**
- Dimensions :
1,65 mètres X 3 mètres



Les filtres de couleur

Cinq des six filtres de couleur peuvent être montés sur le corps de la caméra et permettent à celle-ci d'**observer dans des longueurs d'onde spécifiques**, qui vont de l'ultraviolet au proche infrarouge.

Le système de changement de filtre, est **capable de remplacer un filtre de plus de 30 kilos en 90 secondes** avec une précision de 0,1 millimètre (l'épaisseur d'un cheveu).

Les objectifs

La caméra est équipée de trois objectifs qui servent à **concentrer successivement les rayons lumineux entrants vers le plan**.

Le cryostat

Ce **système de refroidissement** entoure la caméra pour maintenir le plan focal à une température de **-100 °C** et ainsi **éviter toute perturbation dans l'acquisition des images**.

Le plan focal

D'un diamètre de 64 centimètres, ce plan contient **189 CCD**, des **capteurs photosensibles**, parfaitement alignés et espacés d'un quart de millimètre. Chaque CCD permet de collecter **16 millions de pixels**. Assemblés, ils forment une **image d'une résolution de 3 milliards de pixels**.

Infographie : Le Monde, Gary Dagorn, Audrey Lagadec
Sources : Space Telescope Science Institute ; ESA ; Observatoire Vera-C.-Rubin

**EN DIX ANS, LE TÉLESCOPE
DEVRAIT REPÉRER, RIEN QUE
DANS NOTRE SYSTÈME
SOLAIRE, PAS MOINS DE
50 OBJETS INTERSTELLAIRES,
LÀ OÙ TROIS ONT ÉTÉ
DÉTECTÉS JUSQU'À PRÉSENT**

et astronome à l'université de Washington. « *Certaines concerneront des étoiles variables ou des astéroïdes déjà connus* », ajoute-t-il.

En plus des alertes, la communauté astronomique mondiale pourra s'appuyer sur des systèmes d'enrichissement appelés « brokers ». Sept d'entre eux ont d'ores et déjà été développés. Ils serviront à catégoriser et à contextualiser les alertes, en les recoupant avec d'autres catalogues et bases de données astronomiques. « *Les scientifiques qui étudient les supernovae vont pouvoir s'abonner à toutes les alertes qui montrent les nouvelles supernovae* », fait valoir Fabio Hernandez, ingénieur de recherche CNRS et responsable du projet Vera-Rubin au centre de calcul de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules.

L'accumulation des images devrait permettre de créer un véritable film de l'évolution du ciel. « *C'est un time-lapse sur dix ans de l'Univers visible, en tout cas de la moitié visible depuis l'hémisphère Sud* », résume M. Boucaud. Mais, à raison de 20 téraoctets produits en moyenne chaque nuit, ce time-lapse en très, très haute définition de l'Univers visible va produire un volume de données sans précédent. Rien que pour les images brutes, ce sont 5 pétaoctets qui seront produits par an. Si l'on ajoute les produits finaux, où les images sont empilées les unes sur les autres, ce volume annuel est multiplié par 11. La somme des données accumulées sera telle que le Vera-Rubin aura produit, au bout d'une seule année de fonctionnement, plus de données astronomiques que... l'ensemble des observatoires qui l'ont précédé.

En balayant le ciel avec une profondeur inégalée, le Vera-Rubin devrait découvrir énormément d'objets encore inconnus. Les estimations faites par la communauté astronomique ces dernières années donnent le vertige. En dix ans, il devrait repérer, rien que dans notre Système solaire, pas moins de 50 objets interstellaires, là

où trois ont été détectés jusqu'à présent, mais aussi 32 000 objets transneptuniens (c'est-à-dire situés au-delà de Neptune) et 3,7 millions d'astéroïdes de la ceinture principale.

Le Système solaire a beau être littéralement notre arrière-cour à l'échelle du cosmos, nous ne le connaissons pas si profondément que ça, et Rubin va nous permettre d'en faire un inventaire inédit. « *L'intérêt d'étudier les petits corps est d'avoir des informations sur ce qui s'est passé au début du Système solaire* », selon Benoît Carry, planétologue à l'Observatoire de la Côte d'Azur et membre de la collaboration scientifique Système solaire au sein du projet Vera-Rubin.

En étudiant la composition des astéroïdes, les spécialistes pourront tenter de remonter le film de la formation de notre Système solaire. « *Si le LSST est aussi bon, c'est en raison de la répétition des mesures, cela signifie que l'on va pouvoir s'attaquer à beaucoup de questions qui sont déjà sur la table* », précise l'astronome, mais auxquelles il est difficile de répondre aujourd'hui, car répéter les observations est long et difficile.

Cataloguer 20 milliards de galaxies

La puissance de Vera-Rubin va probablement aussi permettre de confirmer ou d'infirmer l'existence d'une neuvième planète. Quand bien même elle existerait, il n'est pas certain que l'on puisse l'observer directement. Il devrait être en revanche possible de déterminer si les orbites des planètes naines de la ceinture de Kuiper sont réellement alignées, ce qui validerait l'hypothèse d'une neuvième planète, avancée, en 2016, par Konstantin Batygin et Michael Brown, ou de prouver qu'il s'agit d'un biais instrumental, ce que leur oppose une partie des planétologues.

Plus loin dans l'espace, le Vera-Rubin devrait permettre de cartographier précisément environ 17 milliards d'étoiles de la Voie lactée, soit près de 9 % des étoiles de notre galaxie. C'est 8,5 fois plus que le plus large catalogue actuel, établi par le télescope spatial européen Gaia. Mais, au-delà de notre galaxie, l'intérêt du relevé du Vera-Rubin est surtout d'étudier l'Univers dans son ensemble, ce que l'on appelle la cosmologie.

En dix ans, l'observatoire devrait pouvoir cataloguer 20 milliards de galaxies, un chiffre vertigineux qui dépasse, là encore, de loin tout ce qui a été fait avant. Pour comparaison, la mission spatiale Euclid devrait, d'ici à 2030, avoir cartographié environ 1,5 milliard de galaxies. L'étude de ces images devrait permettre aux cosmologistes



Sur cette image à longue exposition, le télescope Simonyi tournant sur lui-même pour balayer le ciel, au Chili, le 17 avril 2025. NSF - DOE VERA C. RUBIN OBSERVATORY/NOIRLAB/SLAC/AURA/H. STOCKE BRAND

de mieux comprendre le rythme actuel et passé de l'expansion de l'Univers, et donc de mieux cerner les propriétés de ce que les astronomes appellent l'énergie sombre.

« *On considère que l'énergie noire se comporte comme un fluide soumis à une pression négative, c'est-à-dire qu'il agit comme une force opposée à la gravité. C'est ce qui expliquerait que l'Univers soit en phase d'expansion accélérée* », décrypte M. Boucaud. « *Ce que promet Rubin, complète Cécile Roucelle, astrophysicienne au laboratoire AstroParticule & Cosmologie, c'est justement de détecter un grand nombre d'objets, et donc d'atteindre la puissance statistique nécessaire pour mieux caractériser les paramètres de l'énergie sombre. Cela prendra un peu de temps pour avoir ces résultats, mais c'est la raison principale pour laquelle ce télescope a été conçu.* »

En étudiant finement la façon dont la lumière des galaxies lointaines est légèrement déformée par la masse, ce que l'on appelle le lentillage

gravitationnel faible, les cosmologistes espèrent aussi réaliser une cartographie étendue de la matière noire, cette matière qui n'interagit avec aucune lumière et qui, selon le modèle cosmologique standard, serait cinq fois plus abondante que la matière ordinaire. Vera Rubin, morte en 2016, n'est hélas plus là pour contempler l'observatoire qui porte son nom. « *Mais je pense qu'elle serait ravie* », confie M. Tyson, qui l'a bien connue.

Aujourd'hui âgé de 85 ans, l'astronome ne rencontre plus beaucoup de visages familiers lors des réunions de travail. « *Et c'est une bonne chose, confie-t-il, parce que ce sont ces jeunes qui vont récolter les fruits scientifiques de ce que le Vera-Rubin va découvrir. Et j'ai toujours pensé qu'il trouvera quelque chose que les autres relevés n'ont jamais vu, quelque chose de totalement nouveau, qui va nous épater. Il va découvrir l'inattendu.* » ■

GARY DAGORN

L'EXPOSITION

Retour aux sources de l'aéronautique

A Saint-Cloud, dans les Hauts-de-Seine, le Musée des Avelines retrace l’histoire de cette discipline depuis la fin du XVIII^e siècle

Juchée sur une colline en bordure de Seine, la ville de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine) offre l’un des plus beaux panoramas sur Paris. Depuis des hauteurs de 140 mètres, il est possible d’y embrasser d’un seul regard tout l’ouest de la capitale. Une topographie particulière qui explique peut-être pourquoi l’agglomération a toujours été un lieu de rencontres entre les passionnés d’aéronautique. Et ce dès la naissance de la discipline, à la fin du XVIII^e siècle.

Proposée par le Musée des Avelines, une exposition retrace en cinq parties l’histoire de ce laboratoire à ciel ouvert, à travers la présentation de 180 films et œuvres (affiches, photos, peintures, dessins, maquettes, statues...). Ici furent conduites certaines des expérimentations les plus importantes de cette science de la navigation aérienne qui a bouleversé le mode de vie des Terriens.

C’est du parc de Saint-Cloud que, le 15 juillet 1784, le physicien Jacques Charles et les frères Robert, inventeurs de la technologie des ballons à hydrogène – différente de celle «à air chaud» des frères Montgolfier –, étaient partis, à bord de la Caroline, pour leur second voyage en aérostat. Leur premier séjour dans les airs avait eu lieu quelques mois plus tôt, le 1^{er} décembre 1783, à Paris. Ils avaient ainsi suivi de peu le premier vol d’une montgolfière avec des humains le 21 novembre. Ce succès a un grand retentissement en Europe, où sévit une mode des machines aérostatiques dont les usages scientifiques vont gagner les domaines festif et militaire.

Premier aéroclub féminin

Créé en 1898, l’Aéro-Club de France organise, dans les quartiers des Coteaux, toujours à Saint-Cloud, des compétitions et des démonstrations qui suscitent d’autres progrès. C’est en décollant de là qu’Alberto Santos-Dumont réussit, en 1901, l’exploit de contourner la tour Eiffel et de revenir à son point de départ en moins de trente minutes avec son dirigeable N° 6. En 1906 et en 1908, l’aviateur franco-brésilien y procède aux essais de ses prototypes d’aéroplane 14-bis et la Demoiselle, un appareil dont on peut admirer une réplique dans l’exposition. Les amateurs de montres pourront, eux, contempler une copie du premier modèle de montre-bracelet, créée spécialement par Cartier pour que le poignet de Santos-Dumont reste libre pendant ses vols.

Cette aventure ne fut pas exclusivement masculine, puisque c’est encore à Saint-Cloud qu’est fondé, en 1909, le premier aéroclub féminin du monde : la Stella (« étoile » en latin).

Par la suite, la Grande Guerre renforcera cette relation entre Saint-Cloud et l’industrie naissante de l’aéronautique. En 1937, l’ingénieur Marcel Bloch (le futur Marcel Dassault) y fait bâtir une usine sur un site devenu celui du siège social de Dassault Aviation. ■

VAHÉ TER MINASSIAN

« Saint-Cloud dans les nuages, une aventure aéronautique », au Musée des Avelines – Musée d’art et d’histoire de Saint-Cloud. Jusqu’au 5 juillet.

L'AGENDA

FOOTBALL

Des buts contre le cancer

Un match de football caritatif opposant d’anciennes stars du ballon rond, tels Christian Karembeu, Robert Pirès et Laurent Blanc, à une équipe de Gustave-Roussy (Villejuif, Val-de-Marne), menée par son directeur de la recherche de l’institut, Fabrice André, est organisé samedi 28 mars au stade Paul-Cosyns, à Compiègne (Oise). Les recettes de l’événement, organisé par le Variétés Club de France, seront reversées à Gustave-Roussy « pour faire avancer la science ». > Les places, de 5 € à 10 €, sont à réserver sur le site [Evenements.gustaveroussy.fr/project/des-buts-contre-le-cancer](https://evenements.gustaveroussy.fr/project/des-buts-contre-le-cancer)



UN DINOSAURE AFRICAÏN À CRÊTE AMATEUR DE POISSONS

Avec sa tête ornée d’une crête en forme de cimenterie, ses 14 mètres de long, sa mâchoire inférieure aux dents écartées s’imbriquant parfaitement entre celles de la mandibule supérieure, pour ne laisser aucune chance au plus glissant des poissons, *Spinosaurus mirabilis* était un redoutable chasseur à l’affût. Cette nouvelle espèce de dinosaures piscivores, découverte au Niger en 2019 par l’équipe de Paul Sereno (université de Chicago), est décrite dans la revue *Science*, le 19 février. Plusieurs spécimens, datés de 95 millions d’années, ont été trouvés proches de fossiles de sauroptides, de paisibles mammifères géants, clairement terrestres. Cela suggère que, contrairement à ce qui avait parfois été supposé, le spinosaure, avec sa voile dorsal évoquant celle de l’espadon, n’était pas entièrement aquatique, mais plutôt un chasseur à l’affût dans des eaux peu profondes. (VUE D’ARTISTE DE DANI NAVARRO/UNIVERSITÉ DE CHICAGO)



LA VIE CACHÉE DES PLANTES

GRANDIR OU CROUPIR, LE DESTIN DES RACINES

Par FLORENCE ROSIER

Fin février, l’hiver étend encore son ombre glacieuse, les arbres restent nus. Sans feuilles, pas de photosynthèse, pas de sucres produits. Privées de ces nutriments essentiels, les racines ont cessé de croître. Mais, déjà, les jours rallongent : en février, ils ont gagné une heure trente. Bientôt, les racines vont reprendre leur exploration, plonger en profondeur, s’allonger, contourner les obstacles, déployer leurs ramifications latérales... Mais comment, dans l’obscurité du sol, bâtissent-elles leur architecture en réseau ?

C’est la malédiction et la chance des végétaux : enracinés, ils sont cloués au sol, assujettis à leur milieu. C’est pourquoi ils ont dû développer, pour survivre, une extrême sensibilité aux signaux de leur environnement. Tout aussi vitale est leur faculté d’adaptation, en réponse à ces signaux : une plasticité que la sélection naturelle a retenue au fil de l’évolution. Celle des racines, tout particulièrement. Sur ce terrain, les exemples abondent.

« C’est la grande qualité des racines, de percevoir de façon très fine l’humidité du sol, sa compacité, sa composition chimique, mais aussi la gravité, les obstacles, la présence de micro-organismes et de champignons qui sont leurs ennemis ou leurs alliés... », note Marie-Béatrice Bogeat-Triboulot, biologiste à l’Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement de Nancy. Ces signaux sont perçus par une panoplie de « capteurs », dont beaucoup sont logés dans le méristème apical, cette zone de croissance à la pointe de la racine.

Prenons le cas d’un sol carencé en azote. Les racines des légumineuses (haricots, lentilles, pois,

lupin...) sont connues pour former des nodules qui hébergent et nourrissent des bactéries très particulières (des rhizobia). Dans un sol pauvre en azote, ces bactéries sont capables de capter l’azote gazeux de l’air, puis de le transformer en une forme que la plante peut assimiler. Bel exemple de pacte noué avec plus petit que soi : une symbiose, où chaque partenaire tire un bénéfice de l’alliance.

Le lupin blanc, lui, pousse encore plus loin la plasticité. Face à une pénurie en phosphate, il déploie des « racines protéoïdes ». En clair, une myriade de petites racines courtes et très serrées. L’intérêt ? Elles démultiplient la surface de contact avec le sol, donc la capacité d’absorption des nutriments. Mieux, elles sécrètent des acides organiques et des enzymes qui rendent le phosphate du sol plus disponible pour cette espèce.

Rouages moléculaires

Autre contrainte : les sols durs et compacts. C’est un problème majeur qui affecte plus de la moitié des terres cultivables d’Europe : les sols y sont tassés par des machines agricoles trop lourdes et par des pratiques de labour impropres. Et les racines cessent alors de croître. C’est qu’elles sont sensibles à un signal gazeux qu’elles libèrent elles-mêmes : de l’éthylène. Dans les sols aérés, ce signal diffuse à travers les minicavités souterraines. Mais, dans les sols compacts, il s’accumule près des racines, inhibant leur allongement. En 2021, des chercheurs ont rendu des racines insensibles à l’éthylène... qui pénétraient alors mieux les sols compacts, comme le décrit un article dans *Science*.

Prenons maintenant un sol très sec – même si ce n’est guère de saison. Comment réagissent alors les systèmes racinaires du riz, du mil, du colza, de la to-



A Pointe-Noire, en Guadeloupe,

le 1^{er} février 2023. (ISABELLE SOURIMENT/HANS LUCAS VIA AFP)

mate... ? Eh bien, ils cessent de faire des racines latérales. A quoi bon gaspiller de précieuses ressources, si l’eau manque déjà ? Mieux vaut qu’ils réorientent leur croissance vers des zones plus humides.

En 2025, une équipe anglaise a démonté les rouages moléculaires en jeu dans la réponse à un stress hydrique, détecté à l’extrémité des racines. Ce stress déclenche rapidement une production de substances chimiques très réactives (radicaux libres, ions oxygénés...), qui vont ensuite interagir avec une protéine et une hormone spécifiques de la plante. Et freiner ainsi la croissance racinaire. Une découverte publiée en juin dans *Science*. ■

L'ÉNIGME MATHS – N° 90

Chaque semaine, le mathématicien Mickaël Launay vous soumet un problème. A vous de jouer !

LES TROIS CADEAUX

Pour son départ à la retraite, les collègues de la fameuse géomètre Anna Tetraquadro lui ont préparé trois cadeaux et un défi. Les trois cadeaux, l’informent-ils, ont une forme classique de parallépipède rectangle, avec une largeur, une profondeur et une hauteur (comme indiqué sur la figure ci-dessous).

Les trois sont de tailles différentes, mais leurs dimensions n’ont pas été choisies au hasard : pour chacun d’entre eux, les trois dimensions mesurent un nombre entier de centimètres, et le volume total du cadeau (mesuré en centimètres cubes) est égal à son aire (c’est-à-dire la somme des aires de ses six faces, mesurée en centimètres carrés).

— Le premier cadeau est un simple cube, annoncent fièrement les collègues, ses trois dimensions sont égales. Mais, avant d’avoir le droit de l’ouvrir, tu dois découvrir combien mesure son côté ! ► *Quelle taille fait le premier cadeau ?*

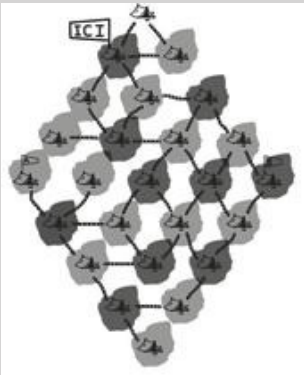
— Les deux cadeaux suivants, poursuivent-ils, sont encore plus particuliers puisque, pour chacun d’entre eux, sa hauteur (mesurée en centimètres) est égale à l’aire de sa base (mesurée en centimètres carrés). Et, si tu veux pouvoir les ouvrir, tu dois également découvrir leurs dimensions. ► *Quelles sont les trois dimensions de chacun des deux autres cadeaux ?*

INDICE

.⁽²C eria’d secaf xis) ²C6 eria nos te ³C tse C ètôc ed ebuc nu’d emulov eL

SOLUTION DE L’ÉNIGME N° 89

Si elles essayent de se rejoindre trop vite, Jane et Henriette vont rencontrer un problème de parité. Sur la carte ci-dessous, les camps ont été coloriés en gris clair et en gris foncé de telle sorte que chaque camp clair n’est relié qu’à des foncés et inversement. Jane part d’un camp clair et Henriette d’un camp foncé. En changeant de lieu tous les jours, elles alternent clair et foncé et se trouvent perpétuellement dans des endroits de couleurs différentes (Jane sera sur les camps clairs les jours pairs et foncés les jours impairs, et ce sera le contraire pour Henriette). Le seul moyen d’échapper à cette fatalité est que l’une d’elles



passe par le camp du nord, non colorié, qui est relié à la fois à un camp clair et à un camp foncé. Jane, partant de A, peut atteindre le camp noté « ICI » en sept jours. Henriette peut l’atteindre en quatre jours, ce qui lui laisse trois jours pour faire le tour du triangle du haut et changer sa parité pour rejoindre Jane dans le camp « ICI » au septième jour.



CARTE BLANCHE

Le smartphone, un convive peu recommandable

Par SYLVIE CHOKRON

Nos téléphones s'invitent de plus en plus souvent à notre table et ce dès le petit déjeuner et tout au long de la journée. Cela nous permet d'envoyer des messages à nos proches, de planifier un trajet ou un rendez-vous, d'étudier la météo du jour, d'aller vérifier si nos amis virtuels ont réagi à des messages que nous avons postés, de lire, de faire nos courses, tout en nous nourrissant... La liste de toutes les activités que nous faisons sur notre téléphone en parallèle de nos repas est quasi infinie.

Nous avons l'impression de gagner du temps en agissant de la sorte. Pourtant, inviter notre smartphone à table pourrait présenter un certain nombre de risques. A commencer par ses effets sur notre attention et donc sur notre alimentation. Même si vous pensez pouvoir vous concentrer sur votre assiette ou sur les propos des personnes avec lesquelles vous prenez vos repas, la présence de votre smartphone à table capte, à votre insu, votre attention.

Ainsi, récemment, Simon Ladouce et Céline Gillebert de l'Institut du cerveau de Louvain (Belgique) ont équipé des sujets de lunettes enregistrant les mouvements oculaires pendant une tâche on ne peut plus routinière: manger une assiette de spaghettis, avec leur smartphone placé à gauche ou à droite de leur assiette ou en l'absence de celui-ci. Alors que le regard était centré sur l'assiette dans la condition sans téléphone, la présence de ce dernier induisait des déviations du regard vers son emplacement tout au long du repas.

Aimantation involontaire

On pourrait croire que cette aimantation involontaire du regard vers notre téléphone pendant que nous mangeons n'a que peu d'importance. Ce n'est pourtant pas l'avis des nutritionnistes, qui alertent sur l'importance de manger en pleine conscience pour pouvoir activer au mieux le centre de la satiété et ressentir ainsi que nous avons suffisamment mangé dans le but de contrôler la prise alimentaire.

Plusieurs recherches récentes confirment ces recommandations. Al l'instar d'Eric Robinson et de ses collègues de l'université de Birmingham (Royaume-Uni) qui, grâce à une méta-analyse de 24 études, montrent que supprimer les informations visuelles sur la quantité de nourriture consommée pendant un repas ou manger en état de distraction augmente la consommation immédiate. De plus, les auteurs observent que ne pas diriger son attention sur son assiette accroît de façon encore plus notable la consommation lors de repas ultérieurs, un peu comme si le sujet ne mémorisait pas ce qu'il a déjà mangé lorsqu'il est distrait.

Stacey Long et ses collègues de l'université de Loughborough (Royaume-Uni) ont quant à elles voulu déterminer les effets du degré d'attention porté à la prise alimentaire non seulement sur la quantité ingérée, mais également sur l'estimation de celle-ci. Précisons que l'étude a été menée chez 27 jeunes femmes ne présentant pas de trouble sévère du comportement alimentaire. Celles-ci ont consommé un repas identique constitué de pâtes, une fois par semaine, pendant trois semaines consécutives. Pendant les repas, l'attention était soit détournée des stimuli alimentaires (condition de distraction), soit dirigée vers ceux-ci (condition d'attention focalisée), soit dans une condition contrôlée sans consigne particulière.

Les résultats montrent clairement que détourner notre attention de notre assiette nous empêche d'évaluer correctement la quantité de ce que nous avons ingéré et nous pousse à consommer plus. Il ne nous reste plus qu'à trouver la force mentale de ranger notre téléphone pendant que nous mangeons, et cela que nous prenions nos repas seuls, dans le but de prendre soin de notre hygiène alimentaire, ou encore en bonne compagnie, et ce pour préserver la qualité de nos interactions sociales... ■

Sylvie Chokron, directrice de recherches, Integrative Neuroscience & Cognition Center UMR 8002, CNRS et université Paris Cité

Pour une refonte urgente des conditions d'accès à l'innovation en France

TRIBUNE - Les délais d'accès aux dispositifs médicaux les plus récents constituent une perte de chance pour les patients, regrettent des experts en cardiologie interventionnelle

La France a longtemps été un pays pionnier dans l'accès à l'innovation médicale. Son système d'accès précoce – unique en Europe – a permis à nos patients de bénéficier en premier de technologies de rupture. La parfaite illustration est la mise à disposition du TAVI, soit le remplacement de la valve aortique du cœur par voie percutanée. Cette véritable révolution thérapeutique mondiale a sauvé des milliers de vies en permettant à des patients, autrefois inopérables, de bénéficier d'interventions plus légères, avec des durées d'hospitalisation réduites.

Mais ce modèle, jadis exemplaire, s'essouffle. En 2024, seules 60 % des innovations approuvées par l'Agence européenne des médicaments étaient commercialisées en France, contre 89 % en Allemagne. La situation n'est pas meilleure pour les dispositifs médicaux les plus innovants, en particulier ceux qui ciblent les pathologies valvulaires cardio-vasculaires: il n'est pas rare que notre pays, autrefois précurseur, accuse un retard de plus de deux ans par rapport à nos voisins européens.

L'Allemagne et l'Italie passent ainsi bien plus vite aux dernières innovations de valves percutanées qui amélioreraient la prise en charge des patients. La France – dorénavant l'un des derniers pays européens en matière d'accès – éclipse les stocks des produits plus anciens des autres pays européens.

Ce décalage n'est pas anodin. Il est le fruit d'un enchevêtrement de facteurs: lourdeurs administratives, doctrine d'évaluation générique non adaptée

aux innovations de rupture et laissant une place limitée à l'appréciation de la valeur créée pour les patients, non-prise en considération des données de vie réelle – même lorsqu'elles sont françaises –, sous-estimation des gains d'efficacité à moyen terme. Autant d'obstacles qui freinent la diffusion d'innovations validées, sûres et potentiellement transformatrices pour la prise en charge de nos patients et la compétitivité de notre système de santé et de son plateau technique.

Ce retard de la France a un coût loin d'être négligeable, humain, budgétaire et pour notre système de santé.

Pour les patients, d'abord, qui se voient proposer des alternatives thérapeutiques de moindre efficacité ou plus invasives, entraînant souvent des hospitalisations prolongées et un risque accru de complications. Ainsi, l'absence de commercialisation dans l'Hexagone de la nouvelle génération de valves ciblant l'insuffisance aortique (Jena-Valve) – déjà disponible en Allemagne, au Royaume-Uni, au Danemark... – expose les patients français à un taux de complications, dans cette indication, jusqu'à 10 fois supérieur à celui des valves «classiques». Les valves dédiées ne présentent pas l'inconvénient d'une migration potentielle vers l'aorte ou le ventricule gauche, limitant le risque de réintervention immédiate et de fuite paravalvulaire, avec une meilleure survie à long terme.

La fréquence des pathologies structurales du cœur va continuer à augmenter avec le vieillissement de la population. Une prise en charge en temps et

IL N'EST PAS RARE QUE NOTRE PAYS ACCUSE UN RETARD DE PLUS DE DEUX ANS PAR RAPPORT À NOS VOISINS EUROPÉENS

en heure nécessite une mise à disposition des techniques les plus avancées et, à terme, moins coûteuses, en raison des gains potentiels d'efficacité (réduction des complications postopératoires et de la durée des séjours hospitaliers...).

Pour les équipes médicales, ensuite, qui perdent en expertise et en attractivité lorsqu'elles ne peuvent plus participer aux premiers déploiements de ces technologies.

Pour la collectivité, enfin, qui se prive de gains d'efficacité et de santé publique (le coût de la prise en charge des maladies valvulaires pour la Caisse nationale d'assurance-maladie a été de 1,1 milliard d'euros en 2016), sans parler du risque croissant de dépendance à l'expertise étrangère, lorsque nos centres doivent faire appel à des formateurs outre-Atlantique pour maîtriser les dernières techniques.

Ce constat est d'autant plus préoccupant qu'il est à contre-courant d'une Amérique qui creuse l'écart et d'une Europe qui se mobilise, et qui, de ce fait, sont en mesure d'attirer les investissements industriels innovants.

Un grand plan européen pour les maladies cardio-vasculaires a été lancé afin d'harmoniser et d'accélérer les procédures d'accès sur le modèle américain pour réduire la mortalité cardio-vasculaire, première cause de décès sur le continent. Ce plan s'appuie sur un réseau européen de centres d'excellence et sur des financements importants.

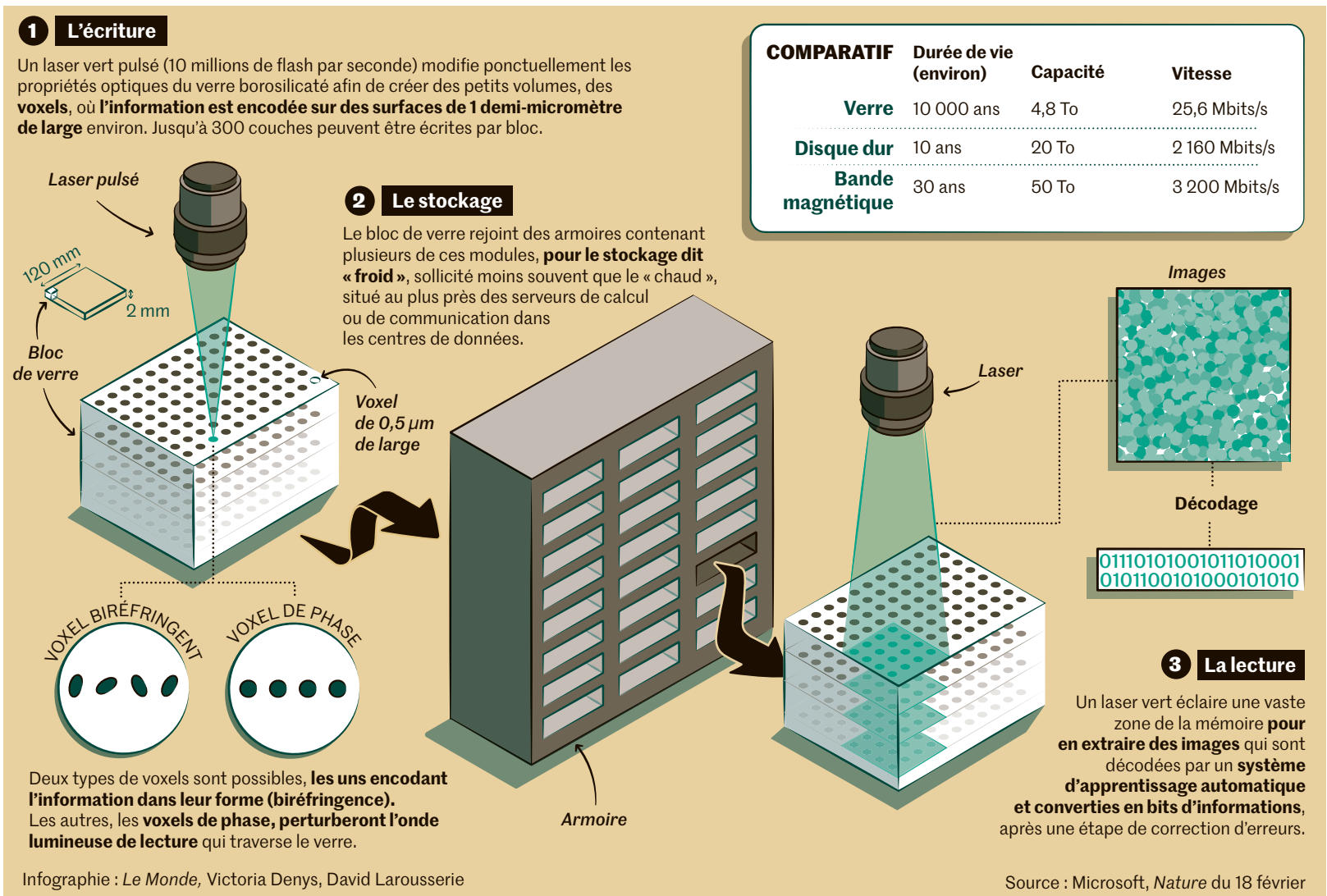
Les experts en cardiologie interventionnelle que nous sommes appelons à une refonte urgente des conditions d'accès à l'innovation en France, pour réconcilier évaluation scientifique rigoureuse et réactivité clinique. Sécurisons un accès rapide des patients français aux innovations de rupture. Nous demandons que la France accompagne le mouvement européen et retrouve la place qui fut la sienne: celle d'un pays à la fois exigeant, précurseur, audacieux et profondément attaché à l'égalité d'accès aux soins. ■

Les éventuels liens d'intérêts des signataires peuvent être consultés sur le site [Transparence.sante.gouv.fr](https://www.transparence.sante.gouv.fr)

Hélène Eltchaninoff, présidente de la Société française de cardiologie (SFC); **Martine Gilard**, membre du bureau de PCR, une communauté de spécialistes de cardiologie interventionnelle, ex-présidente de la SFC; **Ariel Cohen**, président de la Fondation Cœur & Recherche, ex-président de la SFC; **André Vincentelli**, président de la Société française de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire; **Philippe Thebault**, président de l'association de patients Alliance du cœur

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

LE STOCKAGE DES DONNÉES SE MET AU VERRE



Pour résoudre le problème de la durée de vie du stockage des informations numériques, Microsoft a décrit, dans Nature du 18 février, un système d'écriture et de lecture de données inscrites sur un support en verre (à base de bore

et de silicates). La durée de vie estimée est de dix mille ans – selon des mesures faites en augmentant la température pour accélérer le vieillissement –, alors que les supports actuels comme les bandes magnétiques se dégradent

en quelques dizaines d'années. L'entreprise, qui développe depuis huit ans cette technologie baptisée Silica, fait aussi valoir que le coût par gigaoctet d'information stockée est déjà très compétitif, ce qui compense la

moindre capacité de stockage de cette approche par rapport aux disques durs. Les chercheurs pensent aussi accélérer les vitesses de lecture en augmentant la fréquence des lasers. ■

DAVID LAROUSSE

« Je refuse que nous tombions dans un déterminisme fixé par des algorithmes »

ENTRETIEN - La sociologue autrichienne Helga Nowotny plaide pour une Union européenne des capitaux, capable d'exister scientifiquement entre les Etats-Unis et la Chine

Sociologue des sciences et technologies, Helga Nowotny, née en 1937 en Autriche, a construit une carrière européenne entre recherche, institutions et politique scientifique. Membre fondatrice, en 2007, du Conseil européen de la recherche (ERC), issu d'une mobilisation de la communauté scientifique pour se doter d'un modèle similaire à la Fondation nationale pour la science américaine, elle a présidé cette organisation de 2010 à 2013. Le dernier livre-mémoire de cette professeure émérite à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (Suisse) s'intitule *Future Needs Wisdom* (« le futur a besoin de sagesse », The Chinese University of Hong Kong Press, 2024, non traduit).

Avec votre parcours, pouviez-vous imaginer la période chaotique que nous traversons ?

Non, et je ne suis pas la seule. L'ordre mondial est en train d'être détruit sous nos yeux. Des exemples sidérants se multiplient, tel le Groenland que [le président américain Donald] Trump fantasme de s'approprier. Les équilibres changent en un instant, nos hypothèses fondamentales deviennent caduques. Ce que nous tenions pour acquis ne l'est plus.

Ces bouleversements s'inscrivent dans une tendance plus longue. Par exemple, je n'aurais jamais imaginé la vitesse à laquelle les partis politiques de droite radicale ont instrumentalisé les interrogations des citoyens sur les vaccins, à l'aide des réseaux sociaux, pendant la période de la pandémie de Covid-19.

A qui s'adresse le titre de votre dernier livre ?

J'ai ironiquement imaginé cette phrase au retour d'une conférence sur l'intelligence artificielle [IA]. Les organisateurs avaient donné à chaque groupe de travail un haïku [court poème de tradition japonaise] écrit par une IA. Le nôtre n'avait aucun sens. J'en ai donc écrit un moi-même, avec cette dernière phrase sortie de mon inconscient : « *Future needs wisdom* » s'adresse à quiconque veut l'entendre. Je ne pense pas que la sagesse soit associée aux personnes âgées et sages, mais plutôt à un ethos, une manière d'être qui permet de ne pas se sentir perdu face à l'incertitude.

Comment analysez-vous notre époque ?

Dans l'histoire de l'humanité, jusqu'au XVIII^e siècle, la plupart des personnes pensaient que l'avenir était prédéterminé par un ou des dieux. Fondamentalement, l'avenir n'était pas entre leurs mains. Puis est arrivé, à la période des Lumières, ce que l'historien allemand Reinhart Koselleck [1923-2006] appelle la « *Sattelzeit* » [littéralement, « période charnière »], entre 1750 et 1850. Pour la première fois, l'homme a perçu qu'il pouvait transformer son avenir par son action et qu'il pouvait espérer une vie meilleure que ses parents et grands-parents. L'ouverture de cet horizon a été une grande avancée sociétale. Je crains que celle-ci soit menacée aujourd'hui.

Que redoutez-vous ?

Juste avant l'an 2000, la fascination pour le nouveau millénaire faisait émerger des idées futuristes, ludiques... Il existait un grand écran sur lequel la société pouvait projeter ses désirs, ses espoirs, ses peurs. Aujourd'hui, l'horizon semble bouché. Le monde va mal, certaines personnes avancent des scénarios apocalyptiques, d'autres, des visions court-termistes. Et la technologie nous entraîne, poussée par de grandes entreprises qui développent sans cesse des innovations. Quel sera le prochain bouleversement ? Je ne veux pas que nous tombions dans un nouveau déterminisme, fixé non par des dieux mais par des algorithmes issus de grandes entreprises internationales qui voudraient nous faire croire que leurs calculs prédisent justement ce qui va se passer.

La science européenne et les valeurs qu'elle défend sont prises en état entre deux puissances, les Etats-Unis et la Chine. L'Europe a-t-elle encore les moyens de peser ?

Nous formons encore beaucoup de talents scientifiques en Europe, et la création de l'ERC a eu, en toute franchise, un effet déclencheur et a stimulé la recherche fondamentale [selon l'ERC, 15 prix Nobel, 6 médailles Fields et 12 prix Wolf ont été attribués à ses lauréats]. La Commission européenne a été très audacieuse en mettant en place ce système. Avec le recul, cependant, je crains qu'elle ait du mal à l'assumer.



La sociologue Helga Nowotny, le 19 janvier, à Vienne. ROLAND SCHLAGER/APA-PICTUREDESK VIA AFP

Que voulez-vous dire ?

Un commissaire européen m'a un jour confié : « Ne comprenez-vous pas que l'ERC est une anomalie ? » Les membres du conseil scientifique de l'ERC ne sont pas employés par la Commission et ils attribuent en toute indépendance les subventions. La liberté de cette entité qui reçoit autant d'argent [son budget 2021-2027 est de 16 milliards d'euros] pour financer des chercheurs individuels sur la base de l'excellence scientifique fondamentale peut être mal perçue par certains fonctionnaires. La Commission, c'est la culture du contrôle. La communauté scientifique, c'est la culture de la confiance.

Quant à la place que peut tenir la science européenne dans le monde, le véritable enjeu est de savoir transformer les recherches en applications concrètes et de mettre celles-ci sur le marché. Chaque responsable politique européen devrait lire le rapport Draghi [qui a identifié, en 2024, 383 mesures pour stimuler recherche, innovation et compétitivité économique] et le rapport Letta, beaucoup plus concis [présenté en avril 2024 au Conseil européen, qui pose des recommandations pour réformer le marché européen], et faire ce qu'ils recommandent.

Selon une communication faite au sommet de Davos en janvier, seules 14 % des « mesures Draghi » ont été mises en œuvre depuis 2024. Où sont les freins ?

Nous avons besoin d'une Union européenne des capitaux, car il n'existe pas de véritable marché financier européen. Les start-up sont là, mais nous n'avons pas de financement afin qu'elles puissent grandir et proposer leurs innovations sur le marché. Comparer les domaines du capital-risque américain et européen, c'est parler de deux planètes différentes. Là-bas, ces acteurs financiers sont extrêmement efficaces ; ici, ils n'existent pratiquement pas.

Ce constat est clairement exposé dans les rapports, et les responsables politiques ne suivent

pas leurs recommandations. Pourquoi ? Les intérêts nationaux passent avant l'Europe.

Que dire de l'intelligence artificielle, dont le développement fulgurant vient d'entreprises principalement américaines qui aspirent de nombreux talents formés en Europe ?

Ce problème est important. Dans les pays de l'OCDE, la recherche et le développement sont financés aux deux tiers par le privé, pour un tiers par le public. En IA, cette prédominance est encore plus marquée : environ 90 % des financements sont privés et le financement public devient marginal. Les universités et les chercheurs qui y sont fidèles sont désavantagés. Ils n'ont pas accès aux supercalculateurs, ni aux volumes de données détenus par les entreprises, et les algorithmes restent souvent secrets. L'enjeu n'est pas de passer de 9 % à 15 % de financement public : certaines questions de recherche exigent un financement bien plus solide. Aux Etats-Unis, les investissements affluent massivement. En Europe, les moyens publics sont ridiculement insuffisants.

En se liant depuis la seconde guerre mondiale étroitement aux Etats-Unis pour la science, l'Europe a-t-elle manqué de « sagesse » ?

Il est toujours facile, avec le recul, de dire que nous nous sommes mis dans une position de dépendance militaire, technologique et scientifique avec les Etats-Unis. A cette époque, nous considérions aussi la Russie et la Chine comme des partenaires et de futurs marchés économiques. La Chine a bien grandi depuis et nous explique désormais qu'elle produit aussi bien que nous et moins cher dans certains secteurs.

Aux Etats-Unis, il est vrai cependant que nous aurions pu voir certaines choses arriver, même sous la présidence de Barack Obama [2009-2017]. Si l'on considère la sagesse comme la capacité à percevoir les signaux du bruit, nous avons manqué de sagesse. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURE BELOT



ZOOLOGIE

Dans les secrets du hennissement

Pour pimenter votre prochain repas entre amis, proposez-leur d'essayer de chanter et de siffler simultanément. Pas la bouche pleine, n'exagérons rien, mais juste avant de passer à table. Autant le dire, c'est mission impossible. Sauf si vous dînez avec votre cheval. En effet, notre fidèle ami s'adonne à cette double émission sonore presque tous les jours. Dès qu'il s'anime, qu'il s'excite ou veut communiquer son inquiétude. Cet exploit, nous en avons tous été témoin, au moins en image : on appelle cela le hennissement.

Longtemps, cette expression équine a tenu du mystère. De deux mystères, même. Comment un animal aussi imposant pouvait-il émettre des sons aussi aigus, alors même qu'une règle veut que plus un animal est grand, plus son chant est grave ? Comment un son aussi aigu présente-t-il une telle portée – nos mauvaises oreilles peuvent le percevoir à plusieurs kilomètres – alors que, en principe, ce sont les basses fréquences qui voyagent le plus loin ? Dans l'étude qu'il consacra au sujet, en 1754, le grand Buffon (1707-1788) n'apportait aucune réponse ; ses héritiers scientifiques, pas davantage.

Un article publié lundi 23 février dans la revue *Current Biology* vient de lever le voile. Une équipe de chercheurs français, suisses, danois et autrichiens ont montré que l'animal exerçait ce que les acousticiens nomment une « biphonation », à savoir qu'il siffle et crie simultanément. Plus précisément, il commence par siffler, puis ajoute à cette haute fréquence le second son, plus bas, qui va porter le premier.



Un cheval en France, en 2008. ÉRIC GUILLLORET/BIOPHOTO

La bioacousticienne suisse Elodie Briefer, professeure associée à l'université de Copenhague, cherchait à déchiffrer le phénomène depuis dix ans. « J'avais réalisé une étude comparative sur les cris des ongulés et j'entendais ces deux fréquences tant chez le cheval domestique que chez le cheval de Przewalski. »

Il faut dire qu'une telle biphonation présente un caractère exceptionnel. On la retrouve chez certains oiseaux, ainsi que chez les orques. Enfin, l'équipe de l'éthologue David Reby, à l'université de Saint-Etienne, l'a mise en évidence chez les wapitis, des ongulés eux aussi, mais très distants des chevaux.

Restait à comprendre la nature de cette biphonation. Les chercheurs ont associé leurs forces – et partagé un étudiant en thèse, Romain Lefevre. La Suisse a piloté le versant « naturel » de l'étude : un endoscope a été passé dans le nez d'un animal. Elle a constaté une vibration des cordes vocales associée aux fréquences basses, mais pas à la fréquence haute. Il ne chantait donc pas à deux voix.

C'est à Saint-Etienne, grâce à une expérience conduite sur des larynx excisés fournis par une boucherie chevaline, que la réponse a été apportée. Les chercheurs y ont fait passer de l'air à travers un larynx contracté. Ils ont perçu un sifflement. Puis ils ont remplacé l'air par de l'hélium. La hauteur du sifflement est brutalement montée. « Si ce sont les tissus qui vibrent, la nature du gaz ne change rien au son, explique l'éthologue français. Mais si c'est le gaz qui vibre, comme dans un sifflement, ça change tout. Le son circule à 340 m/s dans l'air, à 1 007 m/s dans l'hélium. »

Cette spécificité offre à l'animal une capacité de communication longue distance particulière. « Un peu comme les langues sifflées dans les montagnes », illustre David Reby. Elle élargit aussi le registre de communication, estime Elodie Briefer, la fréquence basse traduisant l'intensité de l'émotion, la haute, sa valence (positive ou négative). Des hypothèses que les deux chercheurs tenteront de valider par des études comportementales, mais aussi en examinant d'autres ongulés. Les ânes domestiques et les zèbres des plaines ne sifflent pas. Mais quid des ânes sauvages et des deux autres espèces de zèbres ? En tout cas, si jamais vous-même y parvenez, n'hésitez pas à contacter les scientifiques. ■

NATHANIEL HERZBERG